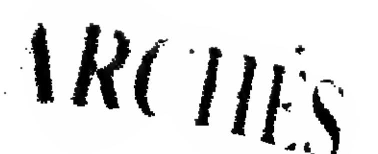






Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15156 – 7 F – JEUDI 21 OCTOBRE 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le durcissement de la diplomatie russe

Il y a un an, toutes les chancelleries bruissaient de rumeurs sur un renvoi imminent du ministre des affaires étrangères russe Andreï Kozyrev. Ce dernier, qui entame mercredi 20 octobre à Paris sa première visite en Europe après l'écrasement de l'opposition en Russie, a étonnamment bien résisté aux conservateurs, qu'il avait, le premier, il y a un an en France, gratifiés du nom de « rouges-bruns ».

Or aujourd'hui, s'il n'en est pas à reprendre à son compte le discours de « guerre froide » de ces opposants, il a de toute évidence durci ses positions. Les « conservateurs » russes lui reprochaient de suivre aveuglément, et en tout, l'Occident. Aujourd'hui, M. Kozyrev affirme qu'il n'en est plus question et que les « désaccords sont inévitables ». Ainsi, au Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie vient d'annoncer son refus de voter un projet de résolution sur le gel des avoirs libyens, qui la priverait de 4 milliards de dollars de remboursements espérés. Elle préconise plutôt un embargo pétrolier, qui pénaliserait l'Occident.

De même, M. Kozyrev était accusé, comme M. Eltsine, de « brader » les richesses russes à l'Occident en échange d'une aide humiliante ou destinée aux coffres-forts helvétiques. Il affirme aujourd'hui que l'heure n'est plus aux « programmes d'aide aux réformes économiques en Russie », mais à l'ouverture du marché mondial aux produits russes. Ces derniers ont déjà fait chuter les prix de l'aluminium ou de l'uranium, ce qui ne plaît guère à Pechiney ou à la General Electric.

Le durcissement le plus récent a trait à l'éventuel élargissement de l'OTAN aux nouvelles démocraties de l'Est, que Moscou refuse – après un semblant d'accord donné par Boris Eltsine lors de sa visite cet été en Pologne. Enfin, depuis plus d'un an, la Russie demande que son armée – associée au besoin à celles d'autres membres de la CEI – soit reconnue comme l'égale, dans ses interventions dans les anciennes républiques soviétiques, des « casques bleus » de l'ONU, et reçoive de la communauté internationale le financement correspondant.

Cette attitude ne manque pas d'aplomb, quand on sait à quoi a abouti, par exemple, l'action des Russes en Abkhazie : des massacres ethniques et le pillage de Soukhoumi. Mais le vrai problème est que l'Occident, après avoir déjà démontré son impuissance dans l'ex-Yougoslavie, accepte de laisser Moscou « gérer » les crises de sa périphérie, où les contingents russes, dispersant leurs armes à tous vents, jouent le rôle de pompiers pyromanes. Et la Russie de Boris Eltsine serait sans doute plus crédible si ses militaires n'humiliaient pas constamment les rares observateurs internationaux parvenus dans les zones de conflits.

Lire, page 2, le point de vue d'Andreï Kozyrev : « Pour une entente cordiale franco-russe »

M 0147 - 1021 0 - 7,00 F

Malgré l'intervention des forces de l'ordre à Roissy

Le conflit à Air France est dans l'impasse

Après avoir paralysé, mardi 19 octobre, les aéroports parisiens, les manifestations de protestation contre les 4 000 suppressions de postes prévues dans le plan de redressement d'Air France se sont poursuivies mercredi 20 octobre. Malgré l'intervention des forces de l'ordre à Roissy, le trafic a été une fois de plus interrompu à Orly par des manifestants. Air France a dû annuler ses vols moyen-courriers et la quasi-totalité de ses vols long-courriers au départ de Roissy.



Lire nos informations page 19

Adoptée par le conseil des ministres

La réforme du droit d'asile divise le PS et la droite

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 20 octobre, le projet de révision constitutionnelle sur le droit d'asile. Les socialistes et une partie de la majorité sont embarrassés par ce texte, qui tend à inscrire dans la Constitution des restrictions à l'exercice de ce droit dans le cadre des accords et conventions tels que ceux de Schengen et de Dublin. Il réserve à la France la possibilité – et non plus l'obligation – d'accorder l'asile politique aux victimes d'atteintes aux droits de l'homme.

L'Europe n'en finit décidément pas de brouiller les cartes de la politique française. Il y a un an, la droite sortait en lambeaux du débat sur le traité de Maastricht alors que le PS et l'UDF venaient de s'essayer à quelques connivences délicieusement hétérodoxes.

Aujourd'hui, ce sont les socialistes qui connaissent les affres de l'embarras et de l'indécision à l'occasion d'une autre procédure d'harmonisation européenne, celle touchant l'exercice du droit d'asile tel qu'il est redéfini par les accords de Schengen.

Et, pour ajouter à la confusion, les « nationalistes » anti-Maastricht du RPR trouvent aujourd'hui, comme par enchantement, quelque vertu à l'européanisation des pratiques étatiques sur le Vieux Continent, mais il est vrai que l'on parle ici, pour l'essentiel, de l'Europe sécuritaire. Chez les socialistes, la gêne tient à ce que l'on n'a pas franchement tranché la question de savoir qui est sorti vainqueur du bras de fer qui a opposé sur cette réforme François Mitterrand et Charles Pasqua. Le chef de l'Etat a-t-il *« empêché l'inadmissible »*, comme le soutient Martin Malvy, président du groupe PS à l'Assemblée nationale ? Ou Charles Pasqua a-t-il fait prévaloir son approche, ainsi que le regrettent Julien Dray ou Lionel Jospin ? Kofi Yamgnane, ancien secrétaire d'Etat à l'intégration, est plus brutal : le projet de révision, affirme-t-il mardi dans *le Quotidien de Paris*, risque de *« sacrifier ce qui fait de la France ce qu'elle est »*.

Le point litigieux, autour duquel se focalise le débat, concerne la marge de manœuvre désormais laissée à chaque Etat en matière d'octroi de l'asile.

FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite et nos informations pages 8 et 9

ÉDITORIAL

Pièges

Par pure volonté politique, l'aile extrême de la majorité actuelle a tenté – depuis qu'au milieu du mois d'août le Conseil constitutionnel avait annulé certaines dispositions de la loi Pasqua sur le contrôle de l'immigration – de transformer en machine de guerre contre le chef de l'Etat le débat sur le droit d'asile. Le dessein a été éventé et le pire, au niveau strictement politicien, évité, puisque MM. Mitterrand et Balladur ont fini par proposer une révision constitutionnelle portant leur double marque. Et que, ne l'oublions pas, nous avons échappé à la perspective, un moment caressée, d'un référendum dont on imagine que le sujet affiché (le droit d'asile) n'aurait pas été l'objet réel (l'immigration).

La révision, telle qu'elle sera proposée au vote des deux Assemblées avant de l'être au Congrès, porte la marque de l'équilibrisme de la cohabitation, résultat incessant de compromis et d'à-peu-près permettant toutes les interprétations : une règle est fixée, une exception prévue et une exception à l'exception...

BRUNO FRAPPAT

Lire la suite page 8

L'Algérie dans la guerre

Un nouveau pas a été franchi dans l'escalade de la violence par les groupes armés islamistes qui paraissent désormais se tourner résolument contre tout étranger résidant en Algérie. A preuve, récemment : l'assassinat à Laghouat, samedi dernier, de deux coopérants militaires russes, les menaces proférées par des dirigeants intégristes et l'enlèvement de trois techniciens étrangers de la société italienne Sadelmi, spécialisée dans la pose de canalisations pour hydrocarbures, mardi à Tiaret. Les forces de l'ordre ont de plus en plus de mal à maîtriser une situation chaotique qui se transforme progressivement en une guerre sans merci et s'étend maintenant à l'ensemble du pays. Le gouvernement tente néanmoins une relance du dialogue politique, qui devrait aboutir à la réunion d'une conférence nationale.

page 3

L'évaluation des pratiques médicales

Tandis que le gouvernement s'apprête à donner son aval à la convention médicale passée entre la Caisse nationale d'assurance-maladie et les syndicats de médecins, un débat s'instaure sur la manière dont, à l'avenir, devront être élaborées les « bonnes pratiques » médicales que la convention entend faire respecter par les praticiens. Dans un entretien accordé au *Monde*, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, estime qu'il est essentiel que ces références soient élaborées par des spécialistes de l'évaluation médicale.

page 12

La peur des « collabos » palestiniens

Dans ses pourparlers avec l'OLP, Israël veut obtenir des garanties pour ceux qui l'ont servi

DEHINIYEH (bande de Gaza)

de notre envoyé spécial

A l'heure de la sieste, au seuil du désert, même les crapules ont l'air inoffensives. Quand nous avons localisé Abou Youssef, vers 13 heures, en cette chaude journée d'octobre, il dormait comme un enfant, allongé sous un figuier, à cuver le tord-boyau descendu la veille. On nous avait prévenu : *« Le vieux boit comme un trou, mais que voulez-vous qu'il fasse d'autre ? Il a tout perdu. »* De la déchéance de ceux qui sont considérés comme des traîtres en terre de Palestine... Au fil des vingt-six années d'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, l'armée israélienne – et surtout le Shinbet, service de sécurité dépendant de la police –, sont parvenus à tisser, par des méthodes diverses et fort éloignées de la moralité juive, une véritable toile d'araignée d'informateurs.

Au plus fort de l'Intifada, le soulèvement palestinien déclenché en décembre 1987, un officier des renseignements militaires évaluait l'armée des mouchards arabes, disséminés dans l'ensemble des territoires occupés, à environ dix-huit mille. Combien en reste-t-il aujourd'hui ? Mystère. Mais leur nombre est apparu suffisamment important aux Israéliens pour que leur sort fasse l'objet, dès le 13 octobre à Taba, et dans les semaines qui viennent, d'une véritable négociation avec les délégués de Yasser Arafat. *« Israël n'a pas l'intention d'abandonner ceux qui l'ont aidé pendant des années à lutter contre le terrorisme »*, déclarait un porte-parole du ministère de la défense.

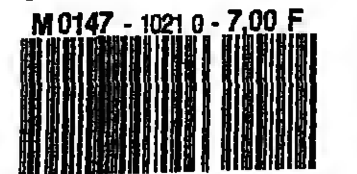
L'Etat juif souhaite que dans le cadre de la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne et du retrait des soldats de Gaza et de Jéricho, l'OLP décrète une amnistie générale. Yasser Arafat, pour l'instant, s'y refuse et fait savoir que les demi-soldes du sionisme, version guerrière, *« seront jugés selon les lois »*. Reste à savoir lesquelles... Sachant que plus de six cents Palestiniens, parfois coupables, parfois simplement suspects de délation et de collaboration active avec l'ennemi, ont été assassinés ces quatre dernières années par de prétendus vengeurs masqués peu portés à l'équité, en dépit des appels à la modération lancés par l'OLP depuis plus de deux ans, Abou Youssef et les siens ont effectivement de quoi se faire du souci.

Il y a quatre ans, à Khan-Younis, au sud de la bande de Gaza, notre homme était encore une sorte d'effendi local, un notable. Peut-être pas très respecté des populations, mais prospère et craint. *« J'avais cinq taxis et une agence d'assurances »*, se souvient-il. Tout marchait bien. Et puis un jour, *« des hommes jeunes, le keffieh enroulé autour de la tête sont venus... »* Accusé, bousculé, torturé, Abou Youssef a craqué. Oui, il collaborait avec la Shabak (le Shinbet). Oui, il donnait de temps en temps des renseignements sur les activistes qu'il connaissait. Pas pour l'argent non, pas non plus par idéologie – à ce moment-là, jure-t-il, *« je ne comprenais rien »* à la politique. *« C'était simplement pour avoir la paix et continuer mes affaires »*.

En fait, Abou Youssef a eu beaucoup de chance. A cette époque, les bandes de Faucons du Fath, ou celles des Aigles rouges du FPLP de Georges Habache, qui commençaient à écumer Gaza, ne tuaient que très rarement les mouchards.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 4



A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Europe

Pour une « entente cordiale » franco-russe

Le ministre russe des affaires étrangères est à Paris, où il doit s'efforcer de convaincre les dirigeants français de la bonne volonté démocratique de Boris Eltsine.

par Andreï Kozyrev

LE centenaire de l'alliance franco-russe célébré cette année nous donne l'occasion de réfléchir au rôle de la coopération traditionnelle entre la Russie et la France dans le monde contemporain. (...) La solidarité des forces démocratiques de l'Est et de l'Ouest est la garantie de la poursuite du processus qui a mis fin à la guerre froide et à la division de l'Europe. Les récents événements liés à l'écrasement de la mutinerie communisto-fasciste à Moscou ont démontré une fois de plus le caractère dramatique de ce défi. Mais cette solidarité ne s'est pas encore transformée en une coopération réelle dans tous les domaines. Les difficultés éprouvées dans l'espace post-communiste provoquent, chez beaucoup d'Européens de l'Ouest, un réflexe de repli sur soi. (...) On voit apparaître des projets visant à dresser en Europe de nouvelles barrières, de nouveaux « cordons sanitaires ». Or la solidarité et la coopération se mesurent non seulement en volumes d'aide – que nous apprécions à sa juste valeur – ou en conseils utiles – que nous utilisons souvent –, elles consistent essentiellement à mettre au point une stratégie commune pour résoudre les problèmes d'échelle européenne.

Il s'agit, premièrement, d'une adaptation mutuelle. Nous ne comptons pas que l'Occident se mette au diapason de la Russie, ni que celle-ci copie en tout l'Occident. Mais il faut que les intérêts soient pris en compte de telle sorte qu'en cas de désaccords – qui sont, semble-t-il, inévitables – on puisse les résoudre dans un esprit de coopération, sans sombrer dans la suspicion, voire l'affrontement.

Deuxièmement, les nouveaux conflits en Europe appellent des actions concertées. La Russie tire la sonnette d'alarme depuis longtemps face aux menaces du nationalisme agressif, qui, au-delà du danger de voir surgir de nouveaux drames bosniaques, risque de renvoyer l'Europe dans une mentalité de blocs, divisant les Etats entre ceux qui sont des « nôtres » et les « autres ». Sarajevo est un symbole de sinistre présage de ce danger, face auquel nous n'avons pas encore de réponse concertée. De même, la Russie compte sur un soutien aux efforts de paix qu'elle mène dans l'ex-URSS. Mais que ceux qui ne veulent pas partager avec nous ce fardeau ne nous parlent plus de menace d'un nouvel « impérialisme » russe.

Troisièmement, le temps est venu de passer des programmes d'aide aux réformes économiques en Russie à une coopération économique, sur la base de l'intégration de notre pays dans l'économie mondiale comme partenaire de plein droit. Cela suppose la suppression des restrictions, qui sont des vestiges de la guerre froide.

Quatrièmement, il est important de comprendre que les défis paneuropéens impliquent des réponses paneuropéennes. Jusqu'ici, la réaction typique de nos partenaires est de vouloir étendre aux nouvelles démocraties l'action des structures qui ont démontré leur efficacité en Europe de l'Ouest. Cette approche est loin de correspondre chaque fois au caractère des nouveaux problèmes. Il est douteux par exemple que l'extension de l'OTAN soit un moyen efficace de résoudre les conflits de « nouvelle génération » en Europe. Dans certains cas, une telle approche prive d'un rôle actif les pays neutres, dans d'autres cas la Russie.

Contre le nationalisme agressif

Rétrécir artificiellement la dimension européenne aux limites de l'Europe de Maastricht ou de l'Europe centrale et orientale, c'est non seulement faire des cadeaux aux forces du nationalisme, mais aussi limiter les capacités de l'Europe à devenir un pôle essentiel du développement mondial.

Réfléchir en termes de « Grande Europe » – de l'Atlantique à l'Oural – est dans les traditions des relations franco-russes. Elles ont joué un grand rôle dans la mise au point des principes sur laquelle repose la Charte de Paris des Etats membres de la CSCE. C'est dans ce sens que va le concept de la construction confédérale de l'Europe relancée récemment par le président Mitterrand.

La Russie se félicite de l'initiative du premier ministre Edouard Balladur visant à renforcer la stabilité européenne. Elle touche au « nerf à fleur de peau » de la politique européenne – au problème des minorités nationales. Son actualité est particulièrement évidente dans l'espace ex-soviétique. La protection des minorités nationales, y compris et singulièrement des populations russophones, face aux purges ethniques et aux tentatives de créer des Etats mono-ethniques, devient un défi sérieux, non seulement de caractère humanitaire, mais aussi touchant à la sécurité internationale.

Nous sommes prêts à travailler avec la France et les autres partenaires européens afin que cette initiative française acquière un caractère véritablement paneuropéen. D'autant plus que la Russie et la France ont déjà avancé, dans le cadre de la CSCE, des propositions allant dans le sens du renforcement de la stabilité, notamment de la lutte contre le nationalisme agressif.

► Andreï Kozyrev est ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

Gauche

Les sept travaux du PS

A quelques jours du congrès socialiste, qui doit se réunir au Bourget à partir du 22 octobre, nous publions le point de vue de deux proches de Lionel Jospin.

par Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Moscovici

A quoi sert la gauche ? Comment faire émerger une nouvelle donne ? Pour répondre à ces questions légitimes, sept travaux attendent le Parti socialiste.

■ **Penser un nouveau modèle pour l'emploi.**

Le chômage et le creusement des inégalités sont aujourd'hui les problèmes centraux de la société française et de l'Europe. Les remèdes orthodoxes que nous avons appliqués au pouvoir, la politique de flexibilité salariale de la droite ne sont pas adaptés à la crise actuelle de l'économie européenne, où la récession coexiste avec la déflation.

Il s'agit donc désormais de penser un nouveau modèle. Nous devons nous acheminer vers une autre conception de la société, faite de fluidité sociale face à la société duale, d'économie de partage face au chômage. Il ne s'agit pas d'une gestion de la pénurie, mais d'une croissance d'un type nouveau, d'une nouvelle sociabilité. Cela suppose de remettre l'emploi au cœur de la politique économique et sociale, et pour cela d'explorer toutes les pistes, sans tabou. Chacun sait que la réduction du temps de travail sera au centre de cette recherche, même si ses modalités font débat. Les maîtres mots en la matière seront diversité, négociation et redistribution. Initiative européenne de croissance, mais aux moyens décuplés ; création massive d'emplois dans les services ; transformation des dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage en dépenses pour l'emploi ; recherche d'une croissance durable, respectueuse de l'écosystème. Il faudra avancer dans toutes ces directions, tout en sachant que la recherche de ce nouveau modèle se heurte au pessimisme des idées et à la perception par nos concitoyens d'une politique désormais impuissante.

■ **Promouvoir un nouvel internationalisme.**

Peut-il exister un nouvel ordre international dans le désordre mondial que nous vivons ? Partout les signes de décomposition s'accumulent. L'Europe subit avec la crise monétaire son échec le plus rude, et est menacée de parcourir l'Histoire à l'envers. Le conflit commercial avec les Etats-Unis témoigne de la crise du libre-échange en période de récession. A l'Est, la guerre civile, hier rampante, est devenue ouverte en Russie. Comme l'a dit Bronislav Geremek après les élections en Pologne, les limites du modèle libéral en période de décommunisation se vérifient là. Au Sud, la démocratie est toujours aussi fragile.

Pourtant, il nous faut inventer de nouveaux ensembles, basés sur le droit, la démocratie, l'échange et l'égalité. C'est possible, comme nous le montrent Israël et l'OLP. Et une Europe forte peut contribuer à porter ce message, même si elle est contestée par les opinions et se trouve confrontée à la montée des nationalismes.

■ **Refaire l'Europe.**

L'idée européenne est menacée. La droite libérale, en France et dans tous les autres pays européens, met aujourd'hui l'accent davantage sur la dérégulation que sur la construction européenne. Les thèses nationalistes, défendues à droite par Philippe Séguin, à gauche par Max Gallo, progressent dans une opinion de plus en plus encline à opposer l'Europe et le social. Pourtant, l'alternative politique, celle du partage, celle d'un nouveau modèle de société, est européenne. La croissance et l'action publique en un seul pays sont devenues impossibles. Sans monnaie européenne, le système monétaire international, déjà fragilisé, implosera. Faire l'Europe est aussi un impératif démocratique : comme le dit Jacques Julliard, le nationalisme est une idée déshonorée.

Le traité de Maastricht, qui postulait la convergence des économies, a sans doute vécu. C'est un dépassement que nous préconisons. L'Europe que nous voulons n'est pas européiste : c'est une Europe sociale, une Europe protectrice, une Europe militante. Nous croyons à la nécessité de la relance européenne, même si nous savons qu'un nombre croissant de Français identifient l'Europe à la récession et au chômage.

■ **Proposer une nouvelle offre politique à gauche.**

En France, l'urgence est de proposer une nouvelle offre politique, à gauche. Le gouvernement d'Edouard Balladur connaît aujourd'hui une popularité remarquable. Pourtant, que d'erreurs. Erreurs économiques, avec une politique axée sur l'offre des entreprises, alors que c'est la demande des ménages qui fait défaut. Erreurs sociales, avec les ponctions répétées sur les salariés, la fragilisation du contrat de travail, la détérioration des retraites. Erreurs politiques, avec la recherche de boucs émissaires, étrangers de préférence, plutôt que celle de solutions de fond aux problèmes de la sécurité, de la drogue, de la vie en ville. Les apparences sont trompeuses : cette expérience court à l'échec, et la déception risque d'être aussi vive qu'est aujourd'hui forte l'illusion. S'il n'y a pas, très vite, élaboration d'une nouvelle offre politique, d'une nouvelle gauche, le populisme qui partout progresse risque de l'emporter, débouchant sur une crise non seulement du système politique, mais de la démocratie elle-même.

La gauche doit construire cette offre politique en indiquant clairement son droit d'inventaire dans le bilan, en marquant les ruptures qui s'imposent. Cela bien que nous soyons conscients que les socialistes et la gauche, durement touchés lors des élections législatives, ont perdu le rapport de force d'avant 1981.

■ **Refonder toute la gauche.**

Chacun s'accorde désormais à dire qu'il n'existe pas de mécanisme d'allocation des ressources alternatif au marché, tout en estimant que le capitalisme, naturellement producteur d'inégalités, n'est pas la fin de l'Histoire. La nécessité d'un Etat fort mais svelte est aujourd'hui reconnue par tous. Face aux défis écologiques majeurs, la volonté de respecter la planète et de garantir les conditions de vie des générations futures est un impératif qui ne connaît pas de frontières : n'oublions pas Tchernobyl ! Les bases d'une recomposition politique de la gauche, sur un nouveau modèle de croissance, sont désormais posées. La refondation d'un parti de toute la gauche est notre perspective historique, même si elle suppose un processus dont nous savons qu'il sera long, difficile, qu'il n'ira pas sans heurts ni à-coups, tant la mémoire et ses blessures, les différences de culture et de tradition militante, les problèmes de fond aussi, viennent perturber cette trajectoire.

■ **Bâtir un nouveau compromis générationnel.**

La jeunesse, la communauté de génération, n'ont jamais été une donnée objective, ni un argument en soi : mais le renouveau est, dans la période qui s'ouvre, un atout et une nécessité. Par-delà les anciens courants, l'unité des socialistes est un impératif. Cela suppose d'ignorer les enjeux de pouvoir, pour trouver un compromis générationnel sur un nouveau projet. Injustement pour la plupart, justement parfois, ceux qui ont porté, dans toutes les familles de la gauche, le projet des années 70 et 80 sont atteints dans l'opinion ; mais, sans les meilleurs d'entre eux, la gauche est sans voix. L'équilibre entre les temps de la politique – passé, présent, avenir – et entre ceux qui les incarnent permettra un nouvel élan.

■ **Gagner l'élection présidentielle.**

Allons, là aussi, au-delà des apparences. Aujourd'hui, la gauche est au plus bas dans l'opinion, son message n'est pas entendu, et nul ne donne une chance sérieuse à son candidat à l'élection présidentielle, quel qu'il soit. En vérité, la crise est à droite. Car la politique d'évitement des difficultés conduite par Edouard Balladur ne dupera pas longtemps les Français. Et la confrontation des candidats à la candidature, au sein du RPR entre Balladur et Chirac, entre le RPR et l'UDF avec la perspective d'un tragique remake Giscard-Chirac, si ce dernier survit, laissera des traces. La gauche doit faire de l'aphorisme de Kant *« faire comme si la chose qui ne sera peut-être pas devait être »* son principe premier. C'est de la refondation de la gauche que dépend l'éventuel succès, aujourd'hui si difficile, à l'élection présidentielle. La droite va vite souffrir d'un trop plein. La gauche, elle, n'a pas le choix : elle doit opposer à la concurrence des ambitions les convergences d'un projet.

A quoi sert la gauche, en effet ? Elle sert à modifier l'issue de cette période, d'abord en France ; mais la France est au cœur de l'Europe. Personne d'autre qu'elle ne peut faire face aux nationalismes, inventer la société du temps choisi et imposer une nouvelle sociabilité. La gauche est la seule à pouvoir, par sa présence dans la société et sa volonté de la transformer, engager un sursaut populaire pour sauver l'Europe – mais une Europe dans laquelle la gauche se retrouve. Ainsi, modifiant l'avenir, nous en serons les héritiers.

► Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Moscovici sont membres de la direction nationale du Parti socialiste.

REVUES — FREDERIC GAUSSEN

La société française face au sida

La lutte contre le sida conduit à remettre en question des comportements collectifs et des systèmes de valeurs propres à notre société. Si la médecine est encore impuissante à guérir, des progrès peuvent être faits pour la prévention.

LES épidémies ne connaissent pas les frontières. Parti d'Afrique, le sida, après avoir gagné les Etats-Unis, s'étend progressivement à l'ensemble de la planète. La France est atteinte, comme les autres pays d'Europe. Mais la progression du mal peut être accélérée ou ralentie par les particularités administratives ou culturelles de chaque société.

Ainsi le nombre de personnes contaminées par le sida à la suite d'une transfusion sanguine est nettement plus élevé en France que dans les autres pays européens. Pourquoi ? Aquilino Morelle, docteur en médecine et maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, apporte, dans un article intitulé « L'institution médicale en question », publié dans *Esprit*, une réponse éclairante et inquiétante. Cette situation, explique-t-il, tient aux conditions dans lesquelles sont effectuées les collectes de sang en France, en particulier au fait qu'on n'a cessé de les pratiquer dans des milieux connus pour être particulièrement dangereux : les prisons et les rues de Paris. A quoi tient une telle obstination dans l'erreur ? La raison, pour l'auteur de l'article, est essentiellement culturelle. Elle tient à l'ignorance – ou à l'indifférence – du milieu médical français à l'égard de l'hygiène publique et à une *« vision technicienne »* qui privilégie systématiquement *« le biologique sur le clinique »*.

Alors que la collecte du sang est un acte médical, qui doit faire une large place à l'entretien individuel et confidentiel avec le donneur, par paresse et facilité beaucoup d'établissements de transfusion sanguine continuent à la pratiquer dans les prisons, où, du fait de la misère des installations de soins, ces conditions n'ont aucune chance d'être respectées. S'intéressant plus au laboratoire qu'au terrain, les responsables de ces centres se préoccupent peu des conditions réelles dans lesquelles sont effectuées les collectes. Pour Aquilino Morelle, ces carences reflètent l'incapacité du corps médical à raisonner en termes de santé publique et à s'adapter aux changements entraînés par les révolutions technologiques et la médecine de masse. Cette *« impéritie »* est accentuée par le mode d'organisation de la médecine en France, le corps médical et l'Etat se partageant les rôles sans que les responsabilités de l'un et de l'autre soient clairement définies : l'administration n'a ni les moyens ni la volonté d'exercer les pouvoirs qu'elle est censée détenir.

Priorité à la toxicomanie

Par sa nature même et son mode de transmission, le sida conduit à remettre en question bien des comportements collectifs. C'est ce que met en lumière le dossier « Toxicomanie-sida-exclusion » publié par *les Temps modernes*, qui reprend les actes d'un colloque organisé en janvier 1993 par Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, à partir des expériences de Paris, Londres et New-York. Le sida se propageant essentiellement parmi les toxicomanes, sa prévention remet en cause les conceptions prévalant jusqu'à présent dans la lutte contre ce fléau.

Comme l'explique Philippe Duneton, médecin spécialiste en santé publique, ancien conseiller technique au cabinet de Bernard Kouchner, si l'on admet que la lutte contre le sida devient une priorité absolue, tout doit être fait pour éliminer l'échange des seringues, qui est la cause principale de l'extension de la maladie parmi les toxicomanes. Cet objectif justifie notamment l'utilisation de la méthadone, qui, se prenant par voie orale, peut éviter d'avoir recours aux injections. Mais cette pratique, qui risque de conforter les drogués dans leur dépendance, va à l'encontre du combat mené par les médecins spécialistes de toxicomanie, qui estiment que leur mission est de conduire les drogués à se désintoxiquer.

Philippe Duneton observe la différence culturelle existant, à ce sujet, entre les médecins anglais et les médecins français. Pour les premiers, la toxicomanie est une maladie chronique et le rôle du médecin est d'aider les malades à s'en accommoder. Pour les seconds, c'est une souffrance dont il faut débarrasser les malades. Et Philippe Duneton raconte le combat perdu d'avance qu'il a mené, au cabinet du ministre, contre la coalition des médecins français, de l'administration et des policiers, pour qui tout ce qui pouvait contribuer à encourager la toxicomanie était inacceptable – même si la lutte contre le sida était à ce prix. Mais l'impact de la lutte contre la toxicomanie dans l'opinion publique française – avec ses implications électorales évidentes pour des responsables politiques – demeure plus fort que celui des dangers que fait courir le sida à la société.

La fragilité des adolescents

Pour trancher ce débat dramatique, il manque à vrai dire un acteur de poids, celui des drogués eux-mêmes, qui, contrairement aux homosexuels ou aux homophiles, ne peuvent constituer un groupe de pression ayant une légitimité suffisante pour faire valoir ses intérêts. Exclus de la société, représentant une population marginale et le plus souvent misérable, ils sont hors d'état d'organiser leur défense. Or une politique de prévention ne peut réussir que si elle s'appuie sur la coopération et la participation active de ceux à qui elle s'adresse, comme on l'a vu avec les homosexuels américains et français, qui sont parvenus à limiter l'ampleur de la catastrophe qui les menaçait, en prenant eux-mêmes leur cause en main.

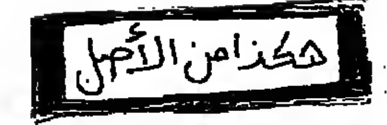
Tous les homosexuels, il est vrai, ne sont pas dans cette situation. Le sociologue Frank Arnal, lui-même mort du sida, attirait l'attention sur une population particulièrement fragile, celle des adolescents homosexuels, dans un texte que publie la revue *Sociétés* dans un dossier « Sexualité et sida », en hommage à un autre sociologue mort du sida, Michael Pollack. Frank Arnal insiste sur la responsabilité particulière des éducateurs à l'égard des adolescents homosexuels, dont il estime le nombre à cinquante mille. Pour ces jeunes particulièrement fragiles et démunis, la rencontre d'une écoute bienveillante de la part des adultes est fondamentale pour les aider à construire leur identité et à admettre leur différence. *« Plus l'adolescent homosexuel percevra un sentiment globalement hostile à son égard, moins il essayera de gérer son avenir ; le moindre aventure sexuelle pouvant se transformer en l'unique, la seule, la dernière au risque du virus, et, hélas !, parfois avec le désir de le contracter soit comme un châtiment, soit comme possibilité suicidaire. »*

Pour le moment, malheureusement, la lutte contre le sida relève moins de la technique médicale que de la capacité de notre société à regarder le mal en face et à accepter les remises en question souvent douloureuses qu'impose la prévention.

► *Esprit*, n° 195, octobre 1993, 78 F. 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

► *Les Temps modernes*, n° 567, octobre 1993, 75 F. 4, rue Férou, 75006 Paris.

► *Sociétés*, n° 39, octobre 1993. 120 F. Dunod.



La société française face au sida

■ PLUS DE DEUX MILLE MORTS EN UN AN ET DEMI. L'Algérie s'enfonce, jour après jour, dans une situation chaotique, toute proche d'une vraie guerre qui a maintenant franchi les limites de la région algéroise. Les forces de l'ordre et les groupes armés islamistes emploient les grands moyens pour parvenir à leurs fins, alors que le pouvoir en place a noué de très discrets contacts avec des responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS).

■ L'INQUIETUDE DE LA COMMUNAUTE ÉTRANGÈRE. Cette inquiétude a grandi après l'assassinat, à Laghouat, de deux coopérants militaires russes, commis moins d'un mois après le meurtre, près de Sidi-bel-Abbès, de deux géomètres français et la disparition, mardi, près de Tiaret, de deux Latino-Américains et d'un Philippin. Plusieurs chefs islamistes ont lancé des mises en garde, voire des menaces, aux ressortissants étrangers, qui ont reçu, de leurs ambassades respectives, des consignes de prudence.

L'Algérie en état de guerre intérieure

L'Algérie est en guerre. En guerre contre elle-même. Il faut être aveugle ou malhonnête pour prétendre le contraire. Dans cette lutte implacable pour le pouvoir, personne n'est épargné, que ce soient les forces de l'ordre, les fonctionnaires, les intellectuels, les coopérants étrangers, et tous ceux que l'on pourrait qualifier d'hommes ordinaires, si ordinaires que leur mort passe presque inaperçue. Au total, selon des sources officieuses, largement plus de deux mille morts depuis le début de 1992...

Faute de réussir à prendre l'avantage, les forces de l'ordre et les groupes islamistes armés, tout aussi enragés les uns que les autres, en sont, aujourd'hui, venus à semer la terreur autour d'eux, à appliquer presque à la lettre les vieilles recettes de la «guerre d'Algérie». Les «barbus» s'emploient ainsi à démontrer, sans vraie difficulté, qu'ils sont en mesure de frapper à visage découvert qui ils veulent, quand ils veulent et où ils veulent, que, derrière les *«martyrs»* tombés pour la bonne cause, d'autres se dressent aussitôt pour se saisir du témoin.

A la guerre comme à la guerre : pour combattre l'hydre islamiste, les forces de l'ordre ne lésinent plus sur les moyens. Il n'y a pas d'«exception humanitaire» qui tienne. Comme aux pires moments de la lutte de libération nationale, les mêmes méthodes sont utilisées dans les mêmes lieux. Ainsi a-t-on vu l'aviation bombarder au napalm des zones difficiles à ratisser, par exemple en Grande Kabylie, dans la région de Jijel. Ainsi, en quête de renseignements, l'armée s'est-elle livrée à des opérations punitives contre des villageois peu bavards, en en fusillant quelques-uns, pris au hasard.

Le temps est maintenant révolu où le bouillonnement de la marmite algéroise inquiétait le reste du pays sans vraiment le concerner. Aujourd'hui, il n'est plus guère de régions – hormis le Sahara – qui n'ait à payer le prix de ces luttes fratricides. Même les Oranais qui affichaient une certaine insouciance face à ces déchirements ont perdu leur superbe. Même les Kabyles qui, dans leurs montagnes, cultivaient leur particularisme, doivent se protéger des mauvaises actions commises par des *«éléments extérieurs»*.

Terrorisme d'imitation

A-t-on touché au fond de la violence? Redha Malek, le premier ministre a récemment affirmé que, pour contrer le terrorisme, l'État n'avait *«pas encore utilisé tous ses moyens»* et qu'il pourrait s'y résoudre *«dans un proche avenir»*. On voit mal, pourtant, de quelle véritable marge de manœuvre dispose le pouvoir en place pour reprendre l'initiative et s'imposer sur le terrain. La chasse aux terroristes est, il est vrai, mieux coordonnée et les troupes sont assurément mieux aguerries.

Il n'en reste pas moins que, sur une armée d'environ 130 000 hommes, les quelque 40 000 militaires de carrière engagés dans ce combat – par mesure de prudence, les appelés ne sont pas envoyés en première ligne – ne savent plus vraiment où donner du fusil, alors que l'insécurité gagne progressivement l'ensemble du pays, et qu'une surveillance accrue des frontières s'impose pour décourager d'éventuels trafics d'armes. Au plus fort de la «guerre d'Algérie», la France alignait, entre mer et désert, un demi-million de soldats. Le pays comptait alors 9 millions d'habitants. Il en rassemble, aujourd'hui, 27 millions...



Il est à craindre, en revanche, que les groupes armés islamistes qui, le plus souvent, ciblent avec habileté leurs victimes, ne soient pas à bout d'idées et de moyens pour contraindre le pouvoir, dans un premier temps, à leur reconnaître la qualité d'interlocuteur valable. Ils viennent, au cours de ces dernières semaines, de franchir un pas dans l'escalade de la violence en s'en prenant à des coopérants étrangers. Qui sait si demain ils ne choisiront pas d'autres méthodes plus contestables encore pour parvenir à leurs fins.

Contraints à la plus stricte clandestinité, ces groupes armés n'obéissent à aucune stratégie qui leur soit dictée d'en haut, tant ils sont éclatés en mille et une chapelles, sous la conduite d'un *«émir»*. Il n'empêche que les initiatives prises par l'un ou l'autre de ces commandos de la mort peuvent faire école, ici et là, dans la tête de maquisards frustes et exaltés. En définitive, ce terrorisme d'imitation n'a rien à envier au terrorisme de commande.

Parade autoritaire

Au point où en sont arrivées les choses, l'Algérie n'a, devant elle, plus d'autre perspective que de basculer dans le chaos, sauf compromis entre belligérants. M. Malek vient, à cet égard, de se féliciter du *«gage de sérieux»* que représente l'engagement de la hiérarchie militaire dans le processus de *«dialogue national»*. A cette armée qui n'est pourtant pas une nouvelle venue sur la scène algérienne, beaucoup, en désespoir de cause, souhaiteraient que lui soient nommément confiés les rênes du pouvoir. Vaine parade autoritaire ou conviction sincère que les hommes en uniforme sont mieux placés que les forces politiques traditionnelles pour négocier le tournant de la paix?

En tout cas, si insistant soit-il, le pouvoir ne nourrit plus guère d'illusions sur un possible sursaut de cette fameuse majorité silencieuse qui porte si bien son nom. *«Je demande aux citoyens d'être plus sensibles au phénomène du terrorisme qui porte préjudice à l'image de l'Algérie»*, a récemment répété M. Malek. Mais, il y a fort à parier que, dans l'épais brouillard politique et économique qui recouvre le pays, la population s'efforcera prudemment, autant que faire se peut, de résister aux sollicitations des uns et des autres. En clair : suivre la politique du moindre risque, les plus exposés cherchant à se mettre provisoirement à l'abri de l'autre côté de l'eau. C'est dire qu'a *priori*, la menace de chaos paraît plus sérieuse que celle de guerre civile.

Puisqu'aucun camp n'est en mesure de l'emporter, la logique, sinon la raison, voudrait que toutes les composantes du kaléidoscope algérien s'assoient autour d'une table pour négocier un compromis qui, sans satisfaire complètement personne, aura le mérite non négligeable d'engager le pays sur la voie du redressement politique et économique. Déjà, aux yeux des observateurs locaux, le *«dialogue national»* – nécessité oblige – paraît prendre plus de consistance même s'il se nourrit encore de beaucoup de suspicions et d'arrière-pensées.

On aura beau tourner le problème dans tous les sens : ce dialogue, quels que soient ceux qui le conduisent – militaires ou civils – n'a de raison d'être que si les islamistes sont invités à y faire entendre leur voix, à tout le moins ceux qui, sans prôner ouvertement la violence, la comprennent et l'excusent. Toutes les guerres se concluent de la même manière. Celle-là n'y fera pas exception.

Le pouvoir en place a, dit-on, très secrètement repris contact avec des responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Nul doute qu'il se trouvera des extrémistes de tous bords, comme on le voit au Proche-Orient, pour tenter de retarder l'indispensable réconciliation nationale. Ici comme ailleurs, seule une dynamique de paix est capable, à la longue, de déjouer les calculs des boutefeux qui mènent l'Algérie à sa perte.

JACQUES DE BARRIN

La communauté étrangère craint désormais d'être la cible des islamistes

ALGER

de notre correspondante

«C'est très grave, bien sûr. On a presque du mal à y croire, vu les liens d'amitié qui nous ont si longtemps unis avec l'Algérie», s'exclame l'attaché de l'ambassade de Russie, Igor Paliora, joint par téléphone. Très grave, ou trop grave? La nouvelle, connue, mardi 19 octobre, de l'assassinat de deux lieutenants-colonels russes, samedi dernier, à Laghouat, à environ 400 kilomètres au sud de la capitale, a, en tout cas, été passée sous silence par l'agence de presse officielle APS et la radio-télévision d'Etat.

Radios et agences de presse étrangères aidant, l'information n'en a pas moins fait le tour du pays. Selon les renseignements recueillis auprès de l'ambassade de Russie, les deux officiers, qui enseignaient à l'école d'aviation de Laghouat, ont été attaqués par un commando de trois hommes *«non identifiés»*, qui ont réussi à prendre la fuite. Un troisième militaire russe a été légèrement blessé lors de cette attaque, première du genre dans les annales de l'histoire algérienne.

Le jour même où l'on apprenait le double meurtre de Laghouat, trois étrangers – deux Latino-Américains et un Philippin – travaillant pour une compagnie italienne étaient portés disparus à Tiaret, à 220 kilomètres au sud-ouest d'Alger. *«Nous craignons qu'ils n'aient été enlevés»*, a-t-on indiqué, mercredi, de source diplomatique.

La mise en garde lancée lundi, *via* les bureaux parisiens de l'AFP, par un dirigeant de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Anouar Haddam, contre tout *«soutien»* que les étrangers vivant en Algérie pourraient apporter aux autorités est-elle à mettre en relation avec le double assassinat de Laghouat? En tout cas, l'hypothèse d'une véritable «stratégie de guerre» islamiste est implicitement évoquée par les dirigeants algériens, qui dénoncent un *«plan de destruction global»* fomenté par les *«bandes de terroristes»*.

Un mois, presque jour pour jour, après le meurtre de deux géomètres français, près de Sidi-Bel-Abbès, dans l'ouest du pays, le spectre d'un «orchestre vert», manigançant crimes et sabotages à travers le pays, refait inévitablement surface. Après les forces de l'ordre et les fonctionnaires, après les intellectuels et les journalistes, après les imams et les commerçants, la communauté étrangère serait-elle devenue la nouvelle cible du terrorisme? La récente mésaventure survenue à une famille allemande (*le Monde* du 20 octobre) avait encore conforté ce pénible sentiment.

A Alger, la plupart des ambassades ont réuni leur personnel, voire une partie de leurs ressortissants, afin d'appeler chacun à redoubler de vigilance. Ces consignes de prudence – faire attention lorsque l'on rentre ou que l'on sort de chez soi, éviter de voyager sur des routes isolées ou d'aller sur des plages désertes, etc – que M. Paliora qualifie joliment de *«mesures primitives»*, ont été bien accueillies. Mais il est vrai que le «réflexe sécuritaire» est depuis plusieurs mois devenu une seconde nature pour tous ceux, étrangers ou nationaux, qui vivent en Algérie.

Ainsi, dans la région de Tlemcen, qui, comme la Kabylie, était restée, jusqu'au mois de juillet, un *«sanctuaire de calme»*, les habitants ont adopté, dès les premiers accrochages entre forces de l'ordre et rebelles islamistes, de nouvelles habitudes de vie : *«Ici, il n'y a pas de couvre-feu officiel, mais c'est tout comme*, assure un ressortissant français. *Par nature, les Tlemcéniens ne sont pas de grands fêtards, mais là, c'est le bouquet : à partir de 20 heures, il n'y a plus personne dans les rues.»*

Comme presque partout dans le pays, les barrages routiers, inconnus il y a encore trois ou quatre mois dans la région de Tlemcen, ont surgi comme des champignons. Un dispositif de sécurité *«assez léger»*, comparé à l'Algérois, mais qui a confirmé, aux yeux des habitants, que la «période de grâce» était bel et bien révolue. Même chose plus au sud : les routes principales, qui mènent à Ghardaïa, sont désormais étroitement surveillées. *«D'habitude, d'Alger, on mettait huit heures à dix heures, en voiture. Je viens d'y aller avec des copains, et il y avait tellement de barrages – avec fouille et tout – qu'il nous a fallu seize heures avant de toucher au but»*, rapporte un jeune Algérois.

Perche tendue aux dirigeants

«Il faut que les puissances occidentales, et particulièrement la France, sachent que la répression aveugle ne résoudra pas le problème», a averti, dans l'entretien accordé à l'AFP, M. Haddam, qui affirme parler au nom de la *«direction exécutive du FIS à l'étranger»*. Cette structure, dont la création a été annoncée vers la mi-septembre et qui, selon des sources informées, serait installée à Londres, est présidée par Rabah Kébir, un dirigeant de ce qu'on appelle, à Alger, la *«deuxième génération du FIS»* (la première étant incarnée par Abassi Madani qui est en prison). Récemment libéré des prisons allemandes, M. Kébir semble jouir d'une relative liberté d'action. De là à penser qu'il contrôle les groupes armés islamistes, il y a un pas encore difficile à franchir.

Visiblement soucieux de se présenter comme des interlocuteurs valables, les membres du «FIS de l'extérieur» ont annoncé leur volonté de *«revenir aux institutions constitutionnelles»* et de participer à un éventuel dialogue : *«Nous sommes prêts à considérer toute proposition sérieuse qui facilitera une solution définitive au drame algérien»*, a souligné M. Haddam, qui a établi un distingo entre le FIS *«parti politique, qui ne revendique aucune action»* et les *«moudjahidines»* qui *«œuvrent»* sur le terrain.

Cette perche islamiste, ostensiblement tendue aux dirigeants algériens, à quelques semaines de la réunion d'une conférence nationale, pourra-t-elle être saisie? Certains observateurs le pensent. Rabah Kébir et Abdelkader Hachani (autre dirigeant de l'ex-FIS, actuellement sous les verrous) *«peuvent être, aux yeux de certains décideurs, ce duo recherché d'hommes capables de reprendre en main ce qui reste du FIS et d'apprivoiser les groupes armés»*, estime Nourredine Khelassi, dans l'hebdomadaire *la Nation*, paru mardi. On est encore très loin du *«joker islamiste idéal»*, constate le journaliste. Mais, il est vrai que la partie de cartes ne fait que commencer...

CATHERINE SIMON

CLÉS/ *Situation*

■ *Une présidence collégiale.* – Depuis la démission-déposition du président Chedli, au mois de janvier 1992, l'Algérie est officiellement dirigée par un Haut Comité d'Etat (HCE), composé de cinq membres et dont Ali Kafi assure la présidence. Le mandat de ce collège présidentiel doit s'achever le 31 décembre prochain.

■ 130 000 fantassins. – Forte de 170 000 hommes, dont quelque 130 000 fantassins, parmi lesquels 60 % d'appelés – les jeunes étant en principe astreints à un service national de dix-huit mois, – l'armée a longtemps vécu aux crochets de l'Union soviétique, qui a formé ses chefs et lui a fourni l'essentiel de ses équipements.

■ 25 000 Français. – 70 000 étrangers vivent en Algérie dont près de 25 000 Français parmi lesquels plus de 17 000 binationaux. Une bonne moitié de la communauté française (14 000 personnes), composée en majorité de gens restés sur place après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, est installée dans la capitale et ses environs.

AFRIQUE DU SUD

La nouvelle Constitution va être soumise aux négociateurs

Les dirigeants des vingt et une organisations politiques participant aux négociations sur l'avenir de l'Afrique du Sud se réuniront les 6 et 7 novembre pour approuver le projet de Constitution en cours de discussion, a annoncé, mardi 19 octobre, le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), Cyril Ramaphosa.

Les dates des 6 et 7 novembre sont prévues pour une séance plénière des négociateurs, a déclaré M. Ramaphosa, à la suite d'un entretien avec l'Alliance de la liberté, qui regroupe les conservateurs noirs et l'extrême droite blanche. Tous les membres de l'Alliance de la liberté, partisans d'une Afrique du Sud fédérale, voire confédérale, boycottent les négociations multipartites. M. Ramaphosa n'a pas précisé si les dirigeants de l'Alliance participeraient, selon lui, à la séance.

D'autre part, un procureur a annoncé mardi qu'un adolescent noir de dix-sept ans doit être inculpé du meurtre, le 25 juillet dernier, de onze fidèles rassemblés dans une église de la banlieue blanche du Cap. L'adolescent, qui se trouve en détention préventive, serait également inculpé de tentative de meurtre et de possession illégale d'armes à feu, de grenades et de munitions. Il serait membre de la branche étudiante du Congrès panafricain (PAC). Les enquêteurs sont toujours à la recherche de quatre autres suspects soupçonnés de se cacher dans l'un des quatre bantoustans «indépendants» d'Afrique du Sud.

Enfin, selon un rapport publié mardi par la Commission des droits de l'homme, plus de 3 000 personnes ont été tuées et 3 600 blessées, au cours de violences politiques, durant les neuf premiers mois de l'année 1993, en Afrique du Sud. Ce rapport précise que la majorité des personnes ont péri dans les ghettos noirs autour de Johannesburg et dans la province du Natal. – *(AFP.)*

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE

L'hospitalisation du président Houphouët-Boigny a relancé les spéculations sur sa succession

Aucuna explicatinn officiella n'a été fournia sur la nouvella hospitalisatinn du président Félix Houphouët-Boigny, à Paris, le 9 octobre. Après une opératinn de le prostate an juln à Paris, cela a relancé les spéculations sur la succession du chef de l'Etat, en séjour en France depuis plus da cinq mois, et dnnt le quatre-vingt-huitièma anniversaire e été fêté lundl 18 octobre.

ABIDJAN

de notre correspondant

Depuis quelques jours, les conciliabules vont bon train dans les splendides villas de Cocody, le quartier résidentiel d'Abidjan. Les dignitaires du régime suivent minute par minute l'évolution de l'état de santé du président Félix Hnuphnuët-Bnigny, admis à l'hôpital Cochin (*le Mnnde* du 16 octobre). La elasse politiqne est en effervescence. Tnutes les familles politiques et les elans préparent déjà l' « après-Hnuphouët ».

Le processus constitutionnel de succession est sur la sellette. Et nntamment l'article 11 de la Cnnstitutinn, qui désigne automatiquement le président de l'Assemblée natinnale, Henri Konan Bédié, einquante-neuf ans, comme président de la République jusqu'à l'expiratinn du mandat présidentiel en cours, en 1995. Cet artiele, mndifié le 6 nnvembre 1990, stipule que, *« en cas de vacance de la présidence de la République par décès, démission ou empêchement absolu constaté par la Cour suprême saisie par le gouvernement, les fonctions de président de la République sont dévolues de plein droit au président de l'Assemblée nationale »*.

La version précédente de cet artiele ne prévoyait qu'un intérim de quarante-cinq à soixante jnurs, le temps d'organiser des électinns générales. En 1990, le gouvernement avait justifié cette modificatinn constitntinnnelle par *« le souci d'assurer la continuité du pouvoir sans recourir à un intérim qui peut être générateur de confusion »*. Une « précautinn » qui provoque aujourd'hui polémiques et confusion.

Personne, au sein du Parti démocratiqne de Côte-d'Ivnire (PDCI, an pouvoir), ne pose publiquement le problème de la succession, de crainte de subir les foudres de celni que ses compatriotes appellent *« le Vieux »*. Le président aurait affirmé un jnur, à l'adresse des impatients de sa cour, qu'il avait *« une couronne pour chacun d'entre eux »*. Mais en privé les langues se délient. *« Il faut réviser cet article 11 »*, estime un membre de l'entourage présidentiel pour lequel *« de toute façon, Bédié ne fait pas le poids »*. L'appartenance ethnique du dauphin constitntinnnel – Baoulé, comme le président – suscite des sarcasmes. *« Pourquoi un Baoulé succéderait-il à un Baoulé ? »*, s'interroge un dignitaire du régime.

M. Bédié doit également « marquer » le premier ministre, Alassane Ouattara, en qui il voit un rival potentiel. En octobre 1992, le premier minsitre n'avait pas exclu de briguer un jour la magistrature suprême. Un véritable *casus belli* qui fit resurgir le vieux clivage Nord-Sud et l'antagnnisme entre musulmans et chrétiens. Le premier ministre est en effet originaire du Nord, non loin du Burkina, et il ne rate pas une occasinn de s'afficher dans les mosquées d'Abidjan. *« Jamais un Burkinabé ne sera président dans ce pays »*, affirme-t-on chez les partisans de M. Bédié. De nombreux Ivoiriens contestent d'ailleurs la nationalité ivoirienne de M. Ouattara.

L'épreuve de force entre les deux hommes a atteint son paroxysme en mars dernier, quand les députés condnits par M. Bédié ont demandé au président de la République de *« surseoir à l'exécution du programme de privatisatinns du gouvernement »*. La nature politique du conflit était d'autant plus évidente que le président de l'Assemblée natinnale, ancien ministre de l'économie, est un libéral pur et dur.

Un article « dangereux et anachronique »

Après l'intervention du chef de l'Etat, la polémiqne entre les deux hnmmes s'est quelque peu calmée. Du moins publiquement. Car elle se poursuit désormais dans la presse. Le directeur de la publication du *Patriote*, un hebdomadaire proche de la primature (siège du gouvernement), n'a pas hésité à écrire, le 16 septembre dernier, que *« Bédié n'a certainement pas le meilleur profil pour les bailleurs de fonds »*, ajoutant, quelqnes lignes plus loin, qu'en revanche *« le premier ministre est le prototype même de dirigeant que souhaitent* (les) *institutions* (internatinnales) ».

Dans l'nppositinn, Laurent Gbagbo, le dirigeant de l'incontournable Front populaire ivnirien (FPI), observe, le sourire aux lèvres, que *« dans le camp du président, c'est déjà la guerre ! »*. L'npposant de tnnjnurs estime que le chef de l'Etat *« n'est plus en mesure de gouverner la Côte-d'Ivoire »* et réclame lui aussi une révisinn de l'article 11 de la Constitution. *« Cet article est dangereux et anachronique »*, affirme-t-il, car il risque *« de faire déraper les institutions républicaines vers des institutions monarchiques »*. Le secrétaire général du FPI souhaite dnnc que cet article *« soit changé, que le président de l'Assemblée nationale assure l'intérim pour quarante-cinq, soixante ou même quatre-vingt-dix jours et que l'nn organise de nouvelles élections pour désigner le président. »*

JEAN-KARIM FALL

SOMALIE

Les Etats-Unis ont annoncé le retrait des commandos de rangers

Appliquant sur le terrain sa décision de mettre fin à la traque du général Mohammed Farah Aïdid, le président américain Bill Clinton a annoncé, mardi 19 octobre, le retrait des rangers, la force spéciale de l'armée de terre qui était déployée depuis la fin du mois d'août en Somalie.

La décision de M. Clinton a été rendu publique par son porte-parole, Dee Dee Myers, dans un communiqué annonçant également l'arrivée au large des côtes somaliennes de deux unités de marines – soit 3 600 hommes –, qui resteront au large et qui disposent de groupes d'npératinns spéciales similaires aux Rangers. Le Pentagone a indiqué que le nombre de rangers qui doivent être retirés de Somalie est de 750. Il reste désormais 6 330 soldats américains sur le sol somalien et 12 340 au large des côtes de Mogadiscio.

La Maison Blanche a indiqué qu'il n'y avait eu aucun *« marché »* avec le général Aïdid concernant le départ des rangers qui le traquaient, et a confirmé que les Etats-Unis *« œuvrent pour l'établissement d'une commission afin de déterminer qui est en tort »* dans la mnrt des 24 « casques bleus » pakistanais tués dans une embuscade le 5 juin. Les Etats-Unis se sont d'ailleurs félicités de la décision du gouvernement pakistanais d'envoyer 1 500 soldats supplémentaires en Somalie, annoncée dimanche par Moeen Qureshi, alors premier ministre du Pakistan.

D'antre part, le président Mitterrand n'a pas écarté, mardi, à Sanaa (Yémen), l'éventualité du maintien de troupes françaises en Somalie, à condition qu'elles soient utilisées à des fins humanitaires. *« S'il s'agit d'un travail proprement humanitaire, nous sommes toujours disponibles*, a déclaré M. Mitterrand, *si cela prend la forme d'une intervention armée, nous demandons à examiner la question. »* Interrogé sur le départ des troupes françaises, M. Mitterrand, auquel M. Boutros-Ghali a demandé de maintenir un contingent d'au moins une centaine d'hommes pour des missions humanitaires, a répnndu : *« L'échéance de mars, c'est un délai un peu tardif. On a examiné la possibilité de ramener nos troupes plus tôt. »*

Enfin, un millier de Somaliens qui avaient fui leur région en raison de la guerre et de la famine ont commencé mardi le long trajet de retour vers leurs villages, dans le sud dn pays, sous l'escorte de 150 soldats indiens. – (*AFP.*)

GABON

Le président Bongo est candidat à sa propre succession

Le président Omar Bongn a annoncé, mardi 19 octobre, qu'il serait candidat à sa propre succession, lors de la première élection présidentielle pluraliste dn 5 décembre, qui fera suite à l'adoption du multipartisme, lors de la Conférence nationale de mars 1990, et an premier scrutin législatif pluraliste de septembre 1990.

Ontre le ehef de l'Etat, une quinzaine de candidats nnt annoncé leur intentinn de prendre part à l'élection, qui pourrait donner lieu à un deuxième tour le 19 décembre. Parmi eux : le principal opposant gabonais, Paul Mba Abbessole, président dn Rassemblement natinnal des bûcherons (RNB), Pierre-Louis Agondjo-Okawé, dirigeant dn Parti gabonais du progrès (PGP), et plusieurs anciennes personnalités du régime, dont l'ex-premier ministre Léon Mébiame et l'ancien président de l'Assemblée natinnale, Aristide Bnurdès-Ogouliguendé. Les candidats ont dû verser une caution de 10 millinns de francs CFA (200 000 francs). – (*AFP.*)

ZAIRE : l'nppositlon critique l'attitude de la France. – Dans un communiqué publié mardi 19 octobre, le gouvernement d'Etienne Tshisekedi, soutenn par l'nppositinn, a accusé la France d'avnir cherché, lnrs dn sommet franenphnne de l'île Maurice, à *« reconstituer une majorité numérique en impliquant les Africains dans un combat sans aucun impact sur le vécu quotidien de leurs populations »*. La presse d'oppositinn a sévèrement critiqué la France, lundi et mardi, en l'accusant d'avoir cautinnné la présence dn maréchal Mobutu au sommet de Purt-Louis. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

M. Mitterrand s'est inquiété des incidences du conflit frontalier avec l'Arabie saoudite

Au terme d'une visite officielle eu Yémen mardi soir 19 octobre, le président Mitterrand a regagné Paris après une hrève escala au Caire nù Il a rencontré Hoenl Moubarak.

SANAA

de notre envoyé spécial

Ainsi que l'a souligné M. Mitterrand, c'est pendant la guerre du Golfe que le président yéménite avait adressé à son homologue français une invitation à venir en visite d'Etat au Yémen. Malgré l'engagement de Paris contre Saddam Hussein, les dirigeants yéménites estimaient que la France avait tout entrepris pour empêcher la guerre. A l'issue de celle-ci, M. Roland Dumas, alors à la tête du Quai d'Orsay, s'était rendu à Sanaa afin de poursuivre le dialogue.

Depuis lors, d'autres raisons de rapprochement sont intervenues, en particulier du côté français, où la démocratisation menée sous la houlette du président Ali Abdallah Al Salih a été constamment encouragée. Grâce à ce processus, *« le Yémen acquiert la stature d'un grand pays »*, a déclaré M. Mitterrand à Sanaa. Si ces paroles sont du miel pour les Yéménites, elles suscitent des interrogatinns en Arabie saoudite avec l'émergence, sur son flanc sud, d'une nation de quatorze millions d'habitants, réunifiée depuis 1990, dotée d'un régime de nature démocratique, qui, s'il se stabilise, pourrait organiser le développement.

D'autant plus que ce pays, riche seulement jusqu'ici de son agriculture et de sa pêche a découvert des gisements de pétrole prometteurs. Or, le naphte, déjà trouvé ou supposé être là, gît souvent dans le sous-sol de la zone frontalière yéméno-saoudienne, nù la démarcation internatinnale n'a jamais été clairement tracée. Deux sociétés françaises, Total et Elf, ont obtenu des concessions dans le désert septentrional du Yémen.

Elf, cependant, a suspendu l'été dernier ses prospections à la suite d'enlèvements de membres de son personnel, rançonnements, destructions et vols de matériel menés par des mystérieux *« irréguliers tribaux »* réputés pro-saoudiens. En septembre, la situation s'est aggravée : un campement de Total, situé en territoire yéménite non contesté, éloigné de la zone frontalière disputée, a été attaqué à l'arme à feu. Le nom des *« irréguliers »* a aussitôt été ici sur toutes les lèvres. Sanaa est persuadé que Ryad veut empêcher le décollage économique que pourrait permettre le revenu des hydrocarbures.

On ne s'étonnera donc pas que, tant pour rassurer les Saoudiens à propos du renforcement des relations franco-yéménites, que pour essayer d'obtenir d'eux des informations quant à un éventuel règlement du contentieux frontalier saoudo-yéménite, M. Mitterrand se soit, vendredi 15 octobre, arrêté à Djeddah pour y rencontrer le roi Fahd. L'incertitude va donc continuer de planer sur la coopération pétrolière franco-yéménite. En attendant, Paris maintiendra son apport à Sanaa, soit 70 millions de prêts par an. La dette yéménite à l'égard de la France s'élève déjà à 300 millions de francs (dont 80 millions à l'Etat), mais un premier remboursement de 13 millions de francs, fruit du début de la manne pétrolière, est intervenu cette année.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ

L'application de l'accord entre Israël et l'OLP

M. Rabin annonce un calendrier plus long que prévu

Alors que les négociations entre Israël et l'OLP devaient reprendre, mercredi 20 octobre à Taba, sur la mer Rouge, pour l'application de l'accord sur l'autonomie des territoires occupés, Itzhak Rabin a prévenu que le délai de deux mois, fixé par la Déclaration de principes signée le 13 septembre dernier, pour le transfert des pouvoirs aux Palestiniens à Gaza et à Jéricho, pourrait être insuffisant.

« Nous ne savions pas que cela serait si difficile et il y a des centaines de détails que nous ne connaissions pas », a déclaré le premier ministre israélien devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. Il a néanmoins exprimé l'espoir, selnn son porte-parole, que *« les questions de sécurité, qui sont les plus importantes, pourront être réglées en deux mois. »*

A son quartier général de Tunis, le chef de l'OLP, Yasser Arafat – qui est attendu jeudi à Paris pour une visite de quarante-huit heures – a reçu, mardi, Dennis Ross, le coordinateur américain pour le processus de paix, avec lequel il a discuté de l'accord conclu entre l'OLP et l'Etat juif. La conversation a notamment porté sur *« l'extrême importance de changer les choses sur le terrain de façon tangible »* et sur *« la créatinn de structures au travers desquelles les pays donateurs pourront s'assurer que leur aide* [à l'autorité palestinienne dans les territoires occupés] *sera utilisée à bon escient »*.

M. Ross était arrivé le jour même à Tunis en provenance du Caire, dans le cadre d'une tournée qui inclut la Jordanie, Israël et la Syrie. Son objectif est de tenter de fixer une date pour la reprise des négociations bilatérales de paix israélo-arabes de Washington et de préparer une tournée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Radio-Damas a réaffirmé mardi que la Syrie n'accepterait *« pas moins qu'un retrait total des territoires occupés, seul moyen de mettre fin aux souffrances résultant des guerres et d'instaurer le calme et la stabilité au Proche-Orient »*. – (*AFP.*)

La peur des « collabos » palestiniens

Suite de la première page

On les traînait à la mosquée du coin pour les obliger à faire leur autocritique devant l'assemblée des croyants. Les coupables imploraient le pardon d'Allah-le-miséricordieux, promettaient de ne plus recommencer et tout rentrait dans l'ordre.

Abou Youssef, qui en a peut-être plus lourd sur la conscience qu'il ne veut bien nous l'avouer, a préféré s'enfuir. Il a demandé la protection de la *Shabak* et c'est ainsi, totalement ruiné, qu'il s'est retrouvé ici, dans ce méchant village de Dehiniyeh, édifié il y a dix-neuf ans par Israël pour abriter ses clandestins « grillés » et pourchassés.

D'autres, *« des milliers »* selon la presse locale, peut-être plus menacés ou plus importants du point de vue de la sécurité militaire, ont eu plus de chance. Dotés d'un emploi et d'une nouvelle identité, ils ont été peu à peu évacués des territoires occupés et installés, avec leurs proches, dans des localités arabes en Israël même. Ceux-là, n'ont plus rien à craindre des vengeurs masqués de l'OLP, du Djihad islamique ou du Hamas.

La guerre est une loterie. A soixante ans, avec ses deux matrones essouflées par les grossesses, avec sa trogne mal rasée, ses savates trouées et son survêtement bleu élimé, Abou Ynussef et ses compagnons d'infortune ont tout à craindre de l'autonomie promise aux Palestiniens. Quand Yasser Arafat et Itzhak Rabin se sont serré la main le 13 septembre à la Maison Blanche, Abou Youssef, qui regardait la scène sur le récepteur-TV communal, a senti comme une sueur froide lui couler dans le dos. Au souvenir de l'événement, il en crache encore par terre de dégoût. *« Les Arabes n'ont pas de parole. Les Juifs s'en rendront compte rapidement. Même si Abou Ammar décrétait l'amnistie, même s'il me nommait à la tête de sa sécurité personnelle, je ne resterai pas ici. »* Tous, d'Abou Youssef à Aziz, en passant par Ahmad et Fateh et les autres – à quarante ans, Fateh s'en est tout juste sorti vivant l'an dernier à Rafah, avec une balle dans chaque genou tirée par des anges purificateurs en *keffieh* –, tous ceux à qui nous avons parlé à Dehiniyeh disent la même chose : *« On veut aller en Israël, on nous l'a promis, on ne restera pas ici. »* Inaccessible terre promise dont la frontière n'est qu'à huit cents mètres à peine, mais que personne ne peut franchir sans l'accord de la *Shabak*.

Contrairement à Fahmeh, cet autre cloaque réservé par Israël à ses « collabos », que nous avions visité l'an dernier près de Djénine, en Cisjordanie (*le Mnnde* du 28 mai 1992), les épaves de Gaza ne semblent pas armées. Le camp, créé à l'origine pour abriter les bédouins du Sinaï qui ont travaillé pour l'Etat juif pendant les dix-huit années d'occupation de ce territoire égyptien, est une « zone interdite ».

Rejetés par leurs enfants

Un barrage de soldats israéliens, avec mirador, radio HF et mitrailleuse en batterie, en garde le périmètre. Impossible d'entrer, difficile de sortir sans montrer patte blanche. Les quinze cents habitants de Dehiniyeh – en majorité des bédouins oubliés de tous – ruminent leurs peurs et leurs haines en attendant de finir leur misérable existence dans les catacombes de la petite histoire. L'autorité locale a eu beau passer, il y a trois semaines, un coup de blanc sur les cubes en ciment qui abritent les familles les plus prospères – les autres vivent sous la tente traditionnelle –, l'endroit, battu par les vents de sable, est sinistre. La plupart des familles bouclent leur budget avec les subsides donnés par Israël : de 500 à 1 500 francs environ chaque mois, selon les services rendus. Certains adultes encore jeunes et solides travaillent comme journaliers dans les moshav, les coopératives agricoles israéliennes, des alentours.

C'est le cas d'Aziz, d'Ahmad et de quelques autres. Abou Youssef, lui, conduit un tracteur pour le compte de la municipalité. Le vieux n'est plus que l'nmbre de lui-même. Sept de ses dix enfants ne lui adressent plus la parole. Certains, mariés et pères de famille, vivent pourtant à moins de trois kilomètres d'ici, dans l'agglomération de Rafah, ville-frontière palestinienne épuisée par le surpeuplement, à la lisière du Sinaï. Les marchés de Rafah, Dar-el-Balah, ou Khan-Younis, toutes ces localités arabes si proches et si dangereuses pour les pathétiques emmurés de Dehiniyeh, font littéralement rêver leurs enfants.

Quand nous sommes arrivés au camp dans un véhicule immatriculé à Jérusalem, on nous a pris pour des jnurnalistes israéliens. Les adultes nous ont fait fête. Les enfants, dehors, ont expliqué qu'ils haïssaient leurs pères, qu'ils se sentaient Palestiniens, qu'ils cachaient sous leurs lits des drapeaux de l'OLP et des posters d'Abnu Ammar, *« le chef de la Palestine »*. Certains nnt craché sur la grande étoile de David bleue peinturlurée sur la masure d'Aziz. Et la voiture « israélienne » venne de Jérusalem, est repartie maculée de graffiti insultants. Le message était clair : les enfants de Dehiniyeh ne seront pas les victimes expiatoires des erreurs et des crimes commis par leurs pères. Il serait bon qu'on pense aussi à eux, dn côté de Tunis...

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

Pour la première fois

Le roi de Thaïlande a reçu le secrétaire général du PC vietnamien

A l'issue de sa première visite nfficielle de quatre jours en Thaïlande, au cours de laquelle il e été reçu par le roi Bhumibol, le secrétaire général du PC vietnamien (PCV), Do Muoi, e regagné Hanoï, lundi 18 octobre.

BANGKOK

de notre correspondant

Du jamais vu : le numéro un du PCV a été reçu par le roi Bhumibol, samedi 16 octobre, au palais de Narathiwat, principale résidence du monarque dans le sud thaïlandais. Si Do Muoi s'est déjà rendu, début octobre, à Singapour, son premier voyage dans l'un des Etats de l'ASEAN (1) depuis sa promotion, en juin 1991, an secrétariat général du parti, il a également profité de son séjour pour inspecter, dans le golfe de Thaïlande, une plate-forme pétrolière de la compagnie américaine Union Oil of California.

L'époque, pourtant guère lnintaine, où les dignitaires du communisme vietnamien se rendaient, ehaque année, en délégatinn au Kremlin est bien révolue. Ils ont dû non seulement s'accommoder de l'effondrement de l'URSS – et, surtout, de l'interdiction dn Parti enmmuniste en 1991, – mais aussi d'une normalisation de leurs relations avec Pékin, où M. Muni avait été faire amende honorable en nnvembre 1991, à l'occasion de son premier voyage à l'étranger en tant que dirigeant du PCV.

En ontre, depuis deux ans, le Vietnam tente de consolider ses liens avec ses anciens adversaires de l'ASEAN, une association qui lui a accordé le statut d'observateur une fois que Hanni a ratifié, l'an dernier, le traité de paix de Bali (1976). Mais, des deux côtés, net rapprochement ne signifie pas pour autant précipitation. Farouchement opposée à l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge (1978-1989), l'ASEAN ne manifeste pas trop d'empressement à l'idée d'accueillir en son sein un régime communiste, quel que soit le degré d'ouverture en cours au Vietnam. Hanoï, pour sa part, préfère également prendre son temps : la perception de la puissance chinoise n'est pas forcément identique de part et d'autre, et les premiers partenaires de l'ASEAN, les Etats-Unis, n'nnt pas encore digéré leur humiliante défaite de 1975.

Après avnir projeté en 1988 d'être le tremplin de la reconstruction des pays indochinois, les Thaïlandais ont dû ravaler quelque peu leurs ambitions. Dans le cadre de l'ASEAN, Singapour et la Malaisie ont pris une bonne longueur d'avance sur eux (2). En outre, les contentieux bilatéraux, comme ceux concernant les eaux territoriales et l'exploitatinn du Mékong, subsistent. Après la normalisation, amorcée avec la réception à Bangkok du premier ministre Vn Van Kiet, la définitinn d'un partenariat entre les anciens frères ennemis prendra dnne au moins quelque temps.

Il reste que la pratique du protocole royal thaïlandais par le chef du PCV en dit déjà long sur les bouleversements intervenus en moins de trois ans dans la région.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Association des nations d'Asie du sud-est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

(2) Parmi les membres de l'ASEAN, Singapour est le premier investisseur au Vietnam, devant la Malaisie et la Thaïlande. En ce qui concerne le commerce, Singapour est loin en tête devant l'Indonésie et la Thaïlande, qui devance de peu la Malaisie.

Au cours d'une visite officielle à Pékin

Le président du Kazakhstan s'est inquiété du déploiement de troupes chinoises en Asie centrale

Le président du Kazakhstan a achevé, mardi 19 octobre, una visite nfficielle da deux jours à Pékin, durant laqualla il e déploré que la Chine masse des troupae à sa frontière avec l'Asie centrale en vue de préserver ses régions musulmanes da l'instabilité dans l'ex-empire soviétique. Cette vieite intervient à un mnment nù l'nn assiste à un renouveau d'egitation musulmane en Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

Les effnrts que fnnt Pékin et, dans une moindre mesure, Alma-Ata, pour présenter leurs relations sous l'angle d'une compréhension complète, n'empêchent pas de discerner des désaccords auxquels la visite du président kazakh n'a pas apporté de solution visible.

Peu avant, Nursultan Nazarbayev avait fait savnir qu'il comptait exprimer à ses hôtes un eertain déplaisir provoqué par plusieurs factenrs : un renforcement dn dispositif militaire chinnis à la frontière du Xinjiang (Turkestan chinois) avec les Républiqnes d'Asie centrale ; les réticences de Pékin à laisser les Kazakhs vivant en Chine se rendre dans leur pays d'nrigine ; et la récente explosion nueléaire chinnise non loin de eette réginn instable nù se trouvent encore les vestiges nucléaires de la défunte URSS, dont le Kazakhstan dispose d'une partie.

Il l'a sans doute fait, mais aucun de ces sujets n'apparaît dans les compte rendus officiels de ses entretiens avec son homologue chinois Jiang Zemin, et le premier ministre Li Peng. Non plus, d'ailleurs, que la négociatinn sur le tracé de la frontière entre le Xinjiang et le Kazakhstan, où Pékin revendique de vastes territoires acquis par les tsars puis intégrés à l'URSS. La discrétion observée sur ces sujets suggère que, sans être en franc désaccord, les deux pays en restent à une certaine méfiance mutuelle, notamment due à l'instabilité ambiante dans eette région stratégique.

La Chine a tenu son discours de circonstance sur *« le respect complet de la voie de développement social et éconnmique que le peuple du Kazakhstan a choisie »*, c'est-à-dire son rejet du communisme, et rendn hnmmage à M. Nazarbayev pour sa contribution *« au maintien de la sécurité et de la stabilité en Asie »*. Ce dernier s'est dit prêt à favoriser les écbanges et déterminé à ne pas enconrager *« les divisions natinnales »*. Il s'agissait d'une allusion à l'instabilité que Pékin redoute dans les réginns musulmanes oû un regain d'agitatinn antiebinnise est nbservé ces temps-ci.

Troubles au Qinghai

Peu avant l'arrivée de M. Nazarbayev, les autorités chinnises avaient annoncé la répression de manifestations antignnvernementales de musulmans d'une province excentrée et, dans un geste inhabituel, présenté des excuses à la population islamique pour la pnblicatinn d'un ouvrage ayant provoqué ces troubles. Ces incidents se sont produits en septembre au Qinghai, provinee essentiellement peuplée de Tibétains mais où vivent aussi quelques centaines de milliers de musulmans.

Le communiqué diffusé après que la presse étrangère eut fait état de l'agitation à Xining, chef-lieu du Qinghai, ne précise pas combien de personnes ont été arrêtées après ces troubles. Ceux-ci paraissent les plus graves depuis des émeutes survenues au Xinjiang en 1990, pour lesquelles Pékin avait blâmé des indépendantistes établis en Turquie. Le communiqué relate de manière détaillée les troubles qui ont suivi la diffusion, en anût, par nne maison d'édition du Sichuan, d'un livre publié à Taïwan, qui contenait un dessin représentant des mnsulmans priant à eôté d'un cochon. Des mouvements de protestations ont été signalés dans plusieurs provinces au sein de la population islamique.

A Xining, ce sont les Hui, qui ne se distinguent des Han du pnint de vue ethnique que par une lointaine ascendance arabe remontant au septième siècle, qui ont accusé le gouvernement chinnis de tenter de masquer le scandale. Selnn Pékin, des *« éléments mnlintentinnnés »* nnt *« fondé des nrganisatinns illégales, occupé des mosquées, tenu des meetings et manifestntions illégaux, perturbé ln production et ln vie de ln population »*. Des manifestations ont dégénéré en *« attaques contre des bâtiments du parti et du gouvernement »* dans lesquelles des policiers auraient été mnlestés. Les autnrités nnt annnncé le démantèlemeot, début octobre, de gronpes d'action, dont un « Cnmité musulman contre l'humiliation ».

Parallèlement, les autorités ont cnntraint le *« département concerné »* du Sichuan à présenter ses exeuses pour la publication illégale d'un nuvrage *« qui a provoqué la colère de certains musulmans »*. Le livre a été interdit et les responsables de la maison d'édition révoqués. Il s'agit de la seconde affaire de cet nrdre en Chine. En 1989, des musulmans avaient manifesté contre la publication d'un livre qui représentait l'architecture islamique sous des formes sexuelles.

Plusieurs attaques à la bombe artisanale ont été signalées contre des bôtels et bâtiments publics au Xinjiang, selnn des voyageurs. Sans en confirmer le détail, les autorités ont évoqué la menace que ferait peser sur le Xinjiang l'agitatinn musulmane des Républiques de l'ex-URSS et le conflit dn Tadjikistan. C'est pnur faire barrage à cette instabilité que Pékin aurait récemment massé des troupes à sa frontière avee l'Asie centrale ex-soviétique, longue de 1 700 kilnmètres.

FRANCIS DERON

Une tournée de Warren Christopher en Europe da l'Est. – Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopber se rendra à partir du jeudi 21 octobre en Hongrie, en Rnssie, au Kazakhstan, en Ukraine, en Biélorussie et en Lettonie. Cette tournée, au cours de laquelle il s'entretiendra nntamment avec Boris Eltsine, prépare, selon le département d'Etat, *« la visite que le président Bill Clinton espère faire l'an prochain dans la région »*. – (AFP.)

DIPLOMATIE

En réplique à l'essai nucléaire chinois

La France autorise ses industriels à armer les frégates achetées par Taïwan

Les services du premier ministre viennent d'eutoriser le ministère de la défense à laisser les industriels français nouer des discussious sur la vente à Taïwan des armements qui pourraient équiper les frégates déjà acquises. A l'origine, ces bâtiments devaient être livrés «nus», la coque sans ses systèmes d'armes. Ce changement d'ettitude est révélé dans le numéro, daté mercredi 20 octobre, de la lettre hebdomadaire d'informations stratégiques *TTU*. Dens l'entourage du ministre de la défense, on confirme l'existence de cette lettre parvenue le 8 octobre chez François Léotard. Cette date est importante. C'est, en effet, trois jours après le tir nucléaire chinois que Matignon a pris cette initiative.

Le contrat initial avec Taïwan, dénommé «Bravo», porte sur la livraison par les cbantiers de Lorient de six frégates de 3 200 tonnes de la classe *La Fayette*. Le montant de ce contrat est de 14 milliards de francs, et il laisse la porte ouverte à l'echat de dix eutres unités. A l'origine, pour caimer le jeu avec Pékin, qui a accusé la France de livrer des armes offensives à Taïwan, il avait été prévu que les frégates seraient fournies sans leur ermement embarqué, quitte à ce que le client entame des négociations avec des industriels autres que français.

Selon *TTU*, le «feu vert» ainsi donné porte sur des discussions entre Taïwan et des sociétés françaises produisant des canons de 100 mm, des missiles antiaériens Crotale ou Mistral, des torpilles, des missiles antisurface Exocet et des équipements de guerre électroniques pour un montant global estimé entre 12 et 15 milliards de francs.

Une accélération des discussions

On sait, en outre (*le Monde* du 8 octobre), que Taïwan a accueilli une délégation commerciale française pour discuter de l'achat éventuel de patrouilleurs garde-côtes. L'île e déjà acquis soixante avions Mirage 2000-5 et 1 500 missiles eir-air pour 30 milliards de francs.

Au cabinet du ministre de la défense, on convient du fait – sans autre forme de commentaire – que le directeur de cabinet du premier ministre e eutorisé les industriels français à ouvrir des négociations avec Taïwan sur l'armement des frégates françaises. Alors que la France, depuis evril 1992, et les Etets-Unis, puis la Russie, depuis juillet dernier, observent une suspension de leurs essais nucléaires, la Chine populaire a fait exploser, le 5 octobre, une charge nncléaire d'une puissance de 80 kilotonnes. Nul doute que la détermination de Pékin à ne pas eppliquer ce moratoire e inspiré, en retour, à la France sa décision.

Bien avant l'essai chinois, un vaste débat sur ce sujet e occupé, pendant plusieurs semaines, les responsables des ventes d'armes en France. L'explosion du 5 octobre a eu probablement pour conséquence d'accélérer les discussions. Dans la pratique, les autorisations de prospection, puis de négociation et, enfin, d'exportation à destination de Taïwan seront délivrées – dossier après dossier – par la Commission interministérielle d'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), qui dépend de Matignon.

Pour 1992, les commandes reçues à l'exportetion par les industriels français de l'armement se sont élevées à 45 700 millions de francs, en augmentation de 30,7 % par rapport à l'année antérieure. Pour l'essentiel, ce sont les contrats taïwanais qui expliquent cette hausse sensible des commandes. Il faut remonter à 1985 pour atteindre – à francs constants – des résultats comparables au bilan des commandes de 1992.

J. I.

EUROPE

ESPAGNE

L'assassinat d'un général est attribué à l'ETA

MADRID

de notre correspondant

Il y avait quatre ans que l'organisation indépendantiste ETA n'avait pas commis d'attentat avec des armes à fen dans Madrid. A chaque fois, il s'agissait de voitures piégées comme ce fut encore le cas le 21 juin, dernière manifestation des terroristes dans la capitale, eu cours de laqnelle sept personnes sont mortes, dont six militaires.

L'assassinat, mardi 19 octobre, d'un général de l'armée de l'air, Dionisio Herrero Albinana (*le Monde* du 20 octobre) est, de ce fait, attribné par les forces de sécurité à des terroristes non repertoriés comme tels, c'est-à-dire à des «outsiders». Même s'ils ont pu recevoir l'eppui dn commendo Madrid, dont les membres sont parfaitements connus, les trois bommes qui ont assassiné ce médecin militaire de soixante-trois ans et grièvement blessé son cheuffeur n'en font probablement pas partie, affirment les responsables de la lutte antiterroriste. Ils seraient venus d'ailleurs et ont «opéré» le visage dissimulé, ce qui est totalement inbabitnel de la part de l'ETA.

Après avoir achevé sur le trottoir le général Dionisio Herrero Albinana et tenté de venir à bout du chauffeur, qui s'était réfugié dans la voiture blindée et n'a dû la vie sauve qn'eux vitres pareballes, les trois hommes ont pris la fuite dans une voiture volée qu'ils ont fait exploser un peu plus loin afin d'effacer le moindre indice. Selon les policiers, c'est un eutre signe du caractère inaccoutumé de cet attentat qui porte à trente-huit le nombre de militaires assassinés par l'ETA à Madrid.

Il s'agit, en tout cas, de la treizième victime attribuée depuis le début de l'année à cette organisation, qui concentre davantage ses actions meurtrières dans le Pays basque ou en Navarre que par le passé. Ce crime survient au moment où l'armée de l'air procède, au moyen d'avions et d'hélicoptères équipés de détecteurs infrarouge de chalenr, à une fouille systématique d'une zone située au snd de Saint-Sébastien où pourrait être séquestré Julio Iglesias Zamora, industriel basque enlevé depuis le 5 juillet. Ce rapt a causé énormément de tort au mouvement séparatiste, que l'on estime être en bout de course, et qui cherche à prouver que sa capacité d'action n'est pas émoussée, en dépit de tous les revers subis.

MICHEL BOLE-RICHARD

Une nouvelle crainte du Pentagone

Des déchets radioactifs dans des bombes à fragmentation

A partir de renseignements recueillis par la CIA lors des affrontements entre combattants de l'Azerbaïdjen et de l'Arménie, le Pentegone déclare redouter l'epparition, aur certaine théâtree extérieura, d'une erme nouvelle, du type d'une bombe à fragmentations, qui transporterait des déchets nucléaires, chimiques ou biologiques et qui pourrait être dens lee maine de commandoe ou d'unitée militaires rudimentairee.

Un récent numéro de l'hebdomedeire epécialleé emóricain *Aviation week end space technology*, qui puise généralement ses informetions à trè bonne source, se fait l'écho de cette crainte du Pentagone. Selon ce megezine, des peys comme le Syrie, l'Iran ou le Corée du Nord sont en meeure, dene quelquee annés, de déployer une telle technologie. Les ermee à fragmentation aont des munitions qui peuvent disperser sur une même cible dee containee de sous-projectiles pesant, checun, de 2,5 à 4,5 kilogrammes. Elles existent déjà dans le plupart des ereeneux et ellee sont équipéee de cherges clasalques.

Dans le cae présent, selon le Pentagone, il e'egirait de charges nucléaires, chimiques ou biologiques qui armeraient des missiles de le classe du Scud et qui seraient éparpillées pendent la phase balistique de sa trajectoire. La crainte des militairee eméricains est que cee cherges eoient à bese de déchets, comme le cobalt 60 ou le strontium 90, c'est-à-dire des isotopes radioactifs issus de n'importe quelle centrele nucléaire ou queelment en vente libre. *Aviation week end space technology* rapporte que la CIA détiendrait des indices selon lesquels les Arméniens auraient la faculté d'user de tele isotopee radioactifs. Meie lee Arméniens ont toujoura démenti cette essertion, la qualifient de «*provocation politique*».

REPÈRES

LIBÉRIA

Constitution d'une nouvelle faction armée

Selon un communiqué du commandent en chef de le Force ouest-efriceine d'interposition (ECOMOG), publié mardi 19 octobre à Monrovia, une nouvelle faction ermée est epperue dens le pays : le Conseil de paix au Libéria (LPC), constitué d'enciene membres des Forcee ermées libériennes (AFL), de l'ethnie krahn, celle de l'ex-président Samuel Doe.

Le général Shagaya a indiqué que «*les activités du LPC dans le sud-est du pays ont rendu la vie intolérable aux partisans de la paix dens le région*». «*Ce groupe n'étant pas signataire de l'accord de Cotonou, signé le 25 juillet dernier, il epparaît clairement qu'il pourrait intriguer pour le saborder alors que tous les signataires l'ont respecté jusqu'ici*», e-t-il ejouté. Le LPC s'était signalé pour la première fois, début septembre, lors d'eccrochages dans le comté du Grand-Geddeh, à la frontière ivoiro-libérienne. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Démantèlement d'une «mafia» israélienne

Lors de l'opération «Veau d'Or» menée dans cinq bureaux de change de la capitale néerlandaise, lundi 18 octobre, la police d'Amsterdam e erreté trente et une personnes, dont vingt-neuf de nationalité israélienne.

Ces bureaux de change eppartenaient à une organisation criminelle israélienne qui e'en serveit pour blanchir l'ergent issu d'opérations criminelles et financer des transports de drogue.

Les services de renseignement et poursuites fiscales (FIOD) estiment que 0,5 milliard de florins (1,5 milliard de francs) à été changé dene ces bureaux.

Une enquête du FIOD avait montré que trente-sept des cent six bureaux de change d'Amsterdam entretenaient des relations directes evec sept organisations criminelles, toutes étrengères, et dont l'une est israélienne. L'ergent, une fois «lavé» dans les bureaux de change, était ensuite converti dens des banquea à l'étranger. – *(Intérim.)*

TURQUIE

Reporters sans frontières dénonce les menaces du PKK contre la presse

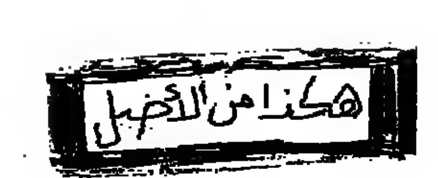
A la suite de l'interdiction, prononcée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), faite aux journalistes turcs et étrangers – accusés de pertiellité – de travailler dans le Sud-Est anatolien turc à majorité kurde, l'agence Reuter indique que cinq grands quotidiens ont fermé leurs bureaux régionaux. L'interdiction du PKK e'étend non seulement eu travail dee journalistes mais aussi à la diffusion de ces journaux. Le gouvernement e déploré cette décision.

En France, l'association Reporters sans frontières e dénoncé cette «*atteinte intolérable à la liberté de la presse* et eu *droit à l'information*» en ajoutant que «*le risque est grand désormais de voir la Turquie devenir, comme d'autres pays du monde, un pays où les représentants de la presse sont uniquement considérés comme une monnaie d'échange entre deux parties qui s'affrontent*».

Un Centre d'études scientifiques de défense. – Un Centre d'études scientifiques de défense (CESD) vient d'être créé dans le cadre de l'université de Marne-la-Vallée. Présidé par l'amiral Lacoste, ancien chef de la DGSE, et dirigé par M. Paoli, le CESD se propose d'être un observatoire indépendant à vocation d'enseignement et de recherche.

► Renseignements tél. 64-68-42-34.





EUROPE

La situation en Croatie et en Bosnie-Herzégovine

Croates et sécessionnistes serbes mobilisent leurs forces

Alors que Croates et sécessionnistes serbes de Croatie mobilisent, l'un des leaders de ces derniers, « premier ministre » de la « République serbe de Krajina », Djordje Bjegovic, a exclu, lundi 18 octobre, toute discussion avec Zagreb sur la « réintégration de la Krajina à la Croatie ».

ERDUT (Slavonie Orientale)

de notre envoyé spécial

La Slavonie orientale, région de Croatie qui a vu se dérouler les plus violents combats entre Serbes et Croates lors de la guerre de 1991, résonne à nouveau de bruits de bottes. Les soldats sont omniprésents dans les territoires contrôlés par les Serbes, peu discrets du côté croate.

Près de Vinkovci, dans les camps de réfugiés croates, chassés par la victoire serbe de 1991, les hommes ont revêtu l'uniforme. Le long des routes, de nombreux soldats attendent le bus pour rejoindre leurs unités. Près des casernes, les mobilisés tuent le temps en buvant de la bière. Le long des lignes, on s'échange des rafales d'armes légères. En Krajina, sur le front sud, le plus enflammé par les deux offensives croates de janvier et de septembre derniers, les tirs à l'artillerie se sont intensifiés. Partout, la résolution de l'ONU du 4 octobre sur le conflit serbo-croate a fait monter la tension.

« Nous craignons une reprise des hostilités à large échelle », explique à Erdut – en zone protégée par l'ONU, dans la Slavonie orientale sous contrôle serbe – un responsable de l'opération de maintien de paix. *« Les Serbes*, ajoute-t-il, *s'attendent à une attaque »* des Croates, car les droits de Zagreb sur les territoires contrôlés par les « rebelles » ont été une nouvelle fois reconnus par la résolution du Conseil de sécurité. *« L'ambiance n'est pas à la négociation »*, reconnaît ce responsable de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Dans leur tenue noire, les « Tigres » du célèbre commandant Arkan, un ultranationaliste serbe, ne semblent pas prêts à céder. La semaine dernière, l'une de ces unités très spéciales a blessé trois « casques bleus » belges qui voulaient les empêcher de franchir la frontière entre la Serbie et cette zone serbe de Croatie.

« Qui va attaquer le premier ? »

A Zagreb, pour la première fois depuis la fin des hostilités ouvertes, les habitants des immeubles sont invités par la protection civile à des exercices de descente aux abris. Responsable des affaires civiles de la FORPRONU, Cedric Thornberry a récemment souligné ces signes *« de mauvais augure »* et de guerre : Serbes et Croates installent de nouveaux champs de mines, se livrent à des reconnaissances aériennes, mettent leurs troupes en mouvement.

En Slavonie occidentale, dans ce qui fut le « secteur modèle » de l'ONU, la situation *« est très tendue »*, raconte un officier des « casques bleus » népalais déployés dans la région. *« Chaque camp s'observe en se demandant qui va attaquer le premier »*, explique-t-il. Selon Zagreb, 300 soldats serbes sont arrivés en renfort par la Bosnie voisine. *« Nous ne sommes pas du tout optimistes »*, dit en écho un responsable de l'aide humanitaire. Du côté serbe, *« la ligne dure semble avoir repris le dessus »*, explique-t-il.

Les négociations sont dans l'impasse. Le négociateur croate, Slavko Degoricija, explique qu'en raison de conflits internes les Serbes de Krajina n'ont pas de représentant à envoyer pour discuter un cessez-le-feu. En « République serbe de Krajina », les leaders s'affrontent pour le pouvoir, en s'accusant de corruption. Samedi dernier, lors d'une session mouvementée de leur Parlement, des élections parlementaires et présidentielle ont été programmées pour le 21 novembre afin de régler la question du pouvoir.

M. Degoricija raconte que les médiateurs internationaux ont demandé à la Croatie de patienter encore trois mois, car, selon eux, *« quelque chose »* pourrait se passer qui *« permettra d'estimer s'il y a une chance pour une solution politique ou si d'autres mesures doivent être prises »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Croates et Musulmans ont échangé un millier de prisonniers

Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine ont échangé, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), près d'un millier de prisonniers, mardi 19 octobre ; une initiative d'une ampleur sans précédent depuis le début de leurs affrontements, au printemps dernier. Les forces croates de Bosnie ont relâché 728 prisonniers musulmans qui étaient détenus dans le camp de Gabela, en Herzégovine ; 174 ont été relâchés sur place à leur demande, tandis que les autres étaient échangés contre 309 détenus croates libérés du camp musulman de Konjic, dans le sud de la Bosnie.

Un millier de prisonniers musulmans sont toujours internés au camp de Gabela. Le CICR espère que les 5 500 détenus concernés par les accords entre Croates et Musulmans seront tous libérés d'ici la fin de la semaine.

Par ailleurs, les « casques bleus » ont obtenu la restitution par les forces musulmanes d'un véhicule blindé volé il y a trois jours. Mais l'engin a été dépouillé de sa mitrailleuse, et plusieurs armes individuelles ont disparu. Un deuxième véhicule qui avait également été pris par les Musulmans avait été rendu lundi sans son armement. Pour obtenir la restitution du matériel volé, les « casques bleus » avaient suspendu leurs opérations de soutien technique dans la capitale bosniaque – fourniture d'eau, de gaz et d'électricité notamment. La FORPRONU a décidé de lever ces mesures de rétorsion dès mercredi. – *(Reuter, AFP.)*

ITALIE : un responsable des services secrets arrêté. – La police italienne a annoncé l'arrestation, samedi 16 octobre, du responsable pour la région de Gênes des services secrets civils, le SISDE, Augusto Maria Citanna, quarante-six ans, est accusé par un mafieux qui servait d'informateur au SISDE d'avoir commandité, avec l'aide de la Camorra, le transport de 4 kilos de dynamite dans le train Palerme-Turin, le 21 septembre dernier. D'autre part, le ministre italien de la défense, Fabio Fabbri, a annoncé, mardi 19 octobre, devant le Parlement qu'il relevait immédiatement de ses fonctions le commandant de la région militaire Toscane-Emilie, le général Biagio Rizzo. M. Fabbri a indiqué que le général Rizzo avait *« évalué de manière insatisfaisante »* le comportement du général Franco Monticone, son subordonné, impliqué dans un scandale et relevé la semaine dernière de son poste à la tête de la Force d'action rapide italienne (*le Monde* du 18 octobre). – *(AFP.)*

GÉORGIE : le Conseil de sécurité condamne les Abkhazes. – Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 19 octobre, à l'unanimité, une résolution condamnant les Abkhazes pour avoir violé le cessez-le-feu en s'emparant de toute l'Abkhazie. Elle réaffirme l'intégrité territoriale de la Géorgie et demande que les Abkhazes ne reçoivent pas d'aide militaire et autre, à l'exception de l'assistance humanitaire. Le ministre géorgien des affaires étrangères, Alexandre Chikvaidzé, a demandé, en outre, l'envoi d'une force de paix composée des pays du G7, qui devrait, selon lui, s'interposer aussi entre les deux camps géorgiens qui s'affrontent dans l'ouest du pays. La résolution ne fait aucune allusion à ce conflit. – *(Reuter.)*

SLOVAQUIE : accord de coalition avec le Parti national slovaque. – Le premier ministre Vladimir Meciar a signé, mardi 19 octobre, en tant que président du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), un accord en vue d'une future coopération gouvernementale avec le président du Parti national slovaque (SNS), l'ancien ministre de l'économie Ludovit Cernak. Le gouvernement de M. Meciar est actuellement entièrement HZDS (66 députés sur 150 au Parlement) et des négociations avec le SNS pour l'élargir avaient échoué cet été. La deuxième force du Parlement, la Gauche démocratique (SDL, ex-communiste) a toujours refusé de gouverner avec le HZDS. – *(AFP.)*

Les critiques américaines agacent Londres

Le gouvernement britannique s'est efforcé, lundi 18 octobre, d'atténuer la portée des critiques formulées la veille par le président Bill Clinton et la secrétaire d'État américain Warren Christopher à propos du rôle de la Grande-Bretagne (et de la France) en Bosnie. M. Clinton a révélé que John Major lui avait affirmé qu'il risquait son maintien au pouvoir s'il s'aventurait à accepter les demandes américaines (levée de l'embargo militaire en faveur des Musulmans, organisation de raids aériens contre les Serbes).

Le Foreign Office a démenti la moindre divergence personnelle entre MM. Major et Clinton, sans nier toutefois les différences d'approche politiques entre les deux pays. Les Britanniques sont agacés par ce qu'ils perçoivent comme l'*« amateurisme »* de l'équipe Clinton. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI

Négociations autour de l'amnistie des putschistes

Une frégate américaine a procédé, mardi 19 octobre, à l'arraisonnement d'un bateau immatriculé à Belize, au premier jour de l'application de l'embargo pétrolier et militaire, rétabli par l'ONU contre Haïti. Les garde-côtes américains ont laissé le bateau poursuivre sa route, après avoir constaté qu'il transportait du ciment, produit non touché par l'embargo. La Grande-Bretagne a annoncé mardi qu'elle participera au blocus en envoyant une frégate, le *HMS Active*, qui rejoindra les six bâtiments américains, les trois navires canadiens, la frégate française et la corvette argentine, au large d'Haïti.

A Port-au-Prince et dans les autres villes du pays, les écoles, les édifices publics et les supermarchés sont restés fermés mardi, deuxième jour d'un deuil national décrété par le président en exil Jean-Bertrand Aristide, après l'assassinat du ministre de la justice, Guy Malary. De son côté, le général Cédras, chef de l'armée, a demandé au Père Aristide de convoquer le Parlement haïtien (actuellement en vacances) pour débattre d'une amnistie des putschistes, qui couvrirait une période plus longue que le décret signé le 3 octobre à ce sujet par le président renversé. L'accord de Governors Island conclu en juillet sur la restauration de la démocratie en Haïti ne stipulait pas expressément que le Parlement devait approuver l'amnistie. Des négociations sont en cours sur ce problème. Enfin, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient fournir des voitures blindées pour la protection du premier ministre Robert Malval (nommé par le Père Aristide) et des membres de son gouvernement, leur sécurité constituant *« une préoccupation croissante »*, selon le porte-parole de l'ambassade américaine en Haïti. *(AFP, Reuter.)*

BRÉSIL

Le président Franco évoque la possibilité d'écourter son mandat

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Un communiqué de la présidence de la République du Brésil évoquant la possibilité de convoquer des élections générales anticipées a provoqué de vastes remous dans les milieux politiques et économiques du pays. Le texte, diffusé lundi 18 octobre, fait état d'une conversation entre le président Itamar Franco et le leader de la majorité gouvernementale au Sénat, Pedro Simon. Lorsque ce dernier a évoqué l'éventualité d'élections générales anticipées, récemment réclamées par plusieurs parlementaires, le chef de l'Etat a fait savoir « qu'il *était d'accord pour écourter son mandat* ».

M. Franco a ajouté qu'il *« ne voyait pas d'inconvénient, au contraire, à convoquer des élections anticipées »*, si le Congrès, qu'il n'a pas le pouvoir de dissoudre, estimait que c'était *« une bonne solution »*. Normalement prévues pour novembre 1994, les élections générales devaient faire coïncider le scrutin présidentiel et la désignation des nouveaux députés et gouverneurs de l'Etat, le futur chef de l'Etat ne devant prendre ses fonctions qu'au début de 1995.

Ces déclarations ont entraîné une baisse record des Bourses de Sao-Paulo (– 9,3 %) et de Rio de Janeiro (moins 7,7 %). Elles interviennent sur fond de scandales. Après que plusieurs parlementaires eurent été accusés d'avoir changé de partis moyennant finances, certains de leurs collègues sont maintenant « dénoncés » pour corruption par un fonctionnaire du budget.

L'économiste José Carlos Alves dos Santos, arrêté pour le meurtre de sa femme, a mis en cause plusieurs députés et deux ministres de l'actuel gouvernement, qui ont présenté lundi leur démission. L'affaire concerne un trafic d'influences lors du vote du dernier budget fédéral. Une commission d'enquête composée de sénateurs et de députés a aussitôt été formée, et le Congrès pourrait en conséquence décider la suspension de la révision constitutionnelle entamée il y a une dizaine de jours.

Les rumeurs concernant l'imminence d'un plan économique se font d'autre part plus insistantes. Dans ce contexte, on s'interroge sur le sens réel du communiqué présidentiel : en dépit d'un démenti officiel, s'agit-il d'une « proposition » du chef de l'Etat devant l'ampleur des difficultés, ou bien d'une « maladresse » d'un président qui a habitué l'opinion à des déclarations parfois intempestives ?

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS : rejet d'un amendement limitant l'action du président. – Par 65 voix contre 33, le Sénat a rejeté, mardi 20 octobre, un amendement visant à restreindre la marge de manœuvre du président Bill Clinton en matière de politique étrangère, notamment pour l'envoi de troupes en Somalie, en Haïti et en Bosnie. Cet amendement faisait suite aux critiques formulées à l'encontre du président dans ce domaine. – *(AFP, Reuter.)*

■ L'ASILE POLITIQUE EN FRANCE. Président de la commission de recours de réfugiés, qui juge, en appel, les demandes d'asile, Jean-Jacques de Bresson se trouve au sommet du dispositif français d'attribution du statut de réfugié politique. Directeur général de l'ORTF après 1968, M. de Bresson est conseiller d'Etat honoraire. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il fait part de ses doutes sur l'efficacité de la convention de Schengen dans son application aux demandeurs d'asile, application qui justifie, aux yeux du gouvernement, avec l'accord du président de la République, une révision constitutionnelle. Il assure que celle-ci *« ne touche pas à l'essence du droit d'asile »*.

■ L'EMBARRAS DES SOCIALISTES. Voulue par Edouard Balladur et Charles Pasqua, acceptée par François Mitterrand – sans le consentement duquel elle ne pourrait se faire –, la révision constitutionnelle sur le droit d'asile place les socialistes devant un dilemme : emboîter le pas du chef de l'Etat en votant la réforme qu'il a signée, ou la refuser pour assumer leur rôle d'opposition à la droite. Le bureau exécutif du PS avait adopté à l'unanimité une consigne de refus de la révision, mais Laurent Fabius maintient le doute sur l'attitude qu'il adoptera lui-même, tandis que les amis du chef de l'Etat continuent à faire campagne en faveur du texte auquel celui-ci a donné son aval.

Le projet de révision constitutionnelle

Il s'agit de « rendre le droit d'asile à sa

nous déclare Jean-Jacques de Bresson, président

« Comment le président de la discrète commision de recours des réfugiés vit-il le tonitruant débat sur le droit d'asile, né de la décision du Conseil constitutionnel du 13 août dernier ?

– Pour l'essentiel, le problème soulevé est de savoir comment articuler le droit souverain qu'a l'Etat d'autoriser ou non l'entrée sur le territoire français d'un étranger, et la procédure d'accueil des personnes qui sollicitent le statut de réfugié en vertu de la convention de Genève. Il y a là deux procédures distinctes, que l'on confond trop souvent : le droit d'asile et la reconnaissance du statut de réfugié. Au droit de l'Etat de refouler ou d'accueillir qui il souhaite répond le droit d'un étranger de voir sa demande de statut de réfugié examinée par les organismes indépendants que sont l'OFPRA et la commission des recours.

» Ces deux aspects ne se recoupent pas. Attribuer le statut de réfugié consiste à vérifier si la situation d'une personne correspond aux conditions de la convention de Genève. Quant aux gouvernements, ils ont toujours pratiqué le droit d'asile « pur ». Cela s'est fait pour des athlètes des pays de l'Est qui ont été accueillis en France bien que, n'étant nullement persécutés dans leur pays, ils n'eussent pas le droit au statut de réfugié. De même, en 1986, le gouvernement a autorisé le dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier à séjourner en France, alors que l'OFPRA et la commission des recours avaient refusé de lui accorder le statut de réfugié.

– Si la réforme constitutionnelle est adoptée, un grand nombre de demandeurs d'asile seront refoulés avant même d'avoir pu accéder à l'OFPRA et à la commission de recours. Le système français du droit d'asile ne risque-t-il pas d'être déséquilibré, le droit individuel au statut de réfugié s'effaçant derrière la prérogative d'Etat ?

– Le problème se complique, en effet, avec la mise en œuvre des conventions de Schengen et de Dublin. Dans ce système, un seul Etat signataire est responsable de l'examen d'une demande d'asile formée par un étranger qui a pénétré sur le territoire de la Communauté. Il s'agit, généralement, de l'Etat sur le territoire duquel le demandeur a pénétré en premier lieu. La question qui se posait au gouvernement était de savoir qui, de l'OFPRA ou de l'administration (police et préfectures), allait décider qu'un demandeur d'asile se présentant en France devait être renvoyé vers un autre pays responsable, et vers quel pays. Le gouvernement, avec la loi Pasqua, a choisi la deuxième solution.

» Ce choix a été remis en question par la décision du Conseil constitutionnel, qui donne accès au territoire aux demandeurs d'asile invoquant le préambule de la Constitution de 1946, indépendamment de la procédure classique de reconnaissance du statut de réfugié défini par la convention de Genève. La réforme constitutionnelle permettra de refouler vers le pays de premier accueil ceux qui invoqueraient le préambule.

Les difficultés de Schengen

– Ce choix du gouvernement ne marque-t-il pas une défiance vis-à-vis du système français d'examen des demandes d'asile, qui risque d'être dépouillé de l'essentiel de ses prérogatives ?

– Pas du tout. Les choix du gouvernement ne touchent pas à l'essence du droit d'asile. Le ministère de l'intérieur a simplement estimé que la formule administrative serait plus rapide. Tel est son espoir. Tout dépendra de la manière dont les polices européennes appliqueront le système de Schengen.

– Précisément, 96 % des demandes d'asile sont recueillies non pas dans les aéroports, mais dans les préfectures et émanent de personnes ayant, pour la plupart, déjà pénétré sur le territoire français, via ***un pays signataire de Schengen. Tous ceux-là pourront désormais être refoulés sans pouvoir demander l'asile à la France. L'OFPRA et la commission de recours ne vont-ils pas être mis hors circuit ?***

– La loi Pasqua, telle qu'elle a été publiée après la décision du Conseil constitutionnel, prévoit qu'un demandeur d'asile non admis sur le territoire peut néanmoins saisir l'OFPRA. Quant au refoulement vers un autre pays de Schengen, il suppose qu'on apporte la preuve que l'intéressé est entré en France *via* un autre pays. Or, un clandestin peut raconter n'importe quoi, brouiller les pistes en déchirant les papiers qui permettent d'établir son itinéraire. Même dans le cas où on le reconstitue, rien ne dit que le pays de refoulement accepte nos affirmations. Par exemple, nous savons que beaucoup de Zaïrois arrivent en France par la Belgique. Certains nous le disent parce qu'ils ne courent aucun risque à le faire aujourd'hui. Avec Schengen, ils ne le diront plus, par crainte d'être refoulés. Il n'est pas évident que l'activité de l'OFPRA et de la commission de recours diminue énormément...

– Vous voulez dire que la convention de Schengen sera difficilement applicable aux demandeurs d'asile ?

– Je crois, en effet, que ces difficultés expliquent qu'on vienne de retarder, une fois encore, son entrée en vigueur. Je pense, en tout cas, qu'il ne pourra pas y avoir d'application très stricte, en raison des obstacles concrets dont nous venons de parler. En revanche, on peut espérer une meilleure répartition de la demande d'asile en Europe et une diminution de la pression sur la France, comme c'est le cas depuis que nous avons modernisé et accéléré les procédures.

Le problème de l'Algérie

– Cette diminution n'est-elle pas artificielle, dans la mesure où les personnes qui, jusqu'à présent, demandaient l'asile ont plus intérêt, aujourd'hui, à demeurer dans l'illégalité qu'à se faire connaître ?

– Je n'exclus pas votre explication, mais ce phénomène ne touche pas aux fondements du droit d'asile. Il prouve, simplement, que la situation de demandeur d'asile en France est moins attirante qu'auparavant. Cette évolution tend à assainir notre pratique. Elle répond à notre préoccupation de préserver la procédure du droit d'asile pour éviter qu'elle ne soit contaminée par toutes ces demandes abusives qui nous ont encombrés pendant des années.

– Les pays européens ont une pratique plus ou moins généreuse de la convention de Genève. Pour une même nationalité d'origine, les taux d'ac-

Le PS et la droite divisés

Suite de la première page

Adopté début juillet par le Parlement, le projet de loi de M. Pasqua sur *« la maîtrise de l'immigration »* et sur *« les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France »* visait explicitement à restreindre l'accès au territoire des demandeurs d'asile au motif que l'exercice de ce droit, inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946 – repris dans celle de 1958 – faisait l'objet d'abus et de détournements et alimentait les filières de l'immigration clandestine. Le texte accordait donc aux préfets le pouvoir de refuser l'admission au séjour d'un demandeur d'asile désireux de déposer un dossier auprès de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Ce refus d'accorder un titre de séjour provisoire, dans l'attente de l'instruction du dossier par l'OFPRA, n'était toutefois prévu que dans un seul cas de figure : celui où le demandeur d'asile relève de la compétence d'un autre Etat en vertu des accords de Schengen et de la convention de Dublin. Saisi par les parlementaires socialistes et communistes, le Conseil constitutionnel censurait, le 13 août dernier, cette disposition, dans la mesure où celle-ci *« privait les étrangers concernés de faire valoir leurs droits »*. Une telle censure provoquait la colère de M. Pasqua, qui en profitait pour décocher quelques banderilles bien acérées en direction de cette instance qui *« n'est pas infaillible »* et qui, présidée par Robert Badinter, compte en son sein des *« gens qui ont un engagement politique »*. Dix jours plus tard, le ministre de l'intérieur contre-attaquait en réclamant une révision constitutionnelle pour *« intégrer les accords de Schengen et la convention de Dublin dans notre droit interne »*.

Edouard Balladur et François Mitterrand ont entamé un duel courtois mais ferme. Le premier ministre devait démontrer sa résolution à conduire jusqu'à son terme sa politique de rigueur en matière d'immigration. Il revenait à François Mitterrand de se poser en gardien sourcilleux des traditions d'accueil de la France.

Les tractations entre l'Elysée et Matignon se concluent finalement sur un compromis où chacun peut clamer que son point de vue aura été pris en compte. Dans un premier paragraphe, il est prévu une exception à la stricte application du préambule de 1946 au demandeur d'asile ayant transité par un autre Etat de la Communauté. Mais un autre paragraphe indique que la France conserve le droit de donner asile à un refugié qui aurait été débouté par un des ses partenaires.

Si Roland Dumas peut dire, dans *le Figaro* du 19 octobre, que cette rédaction constitue *« un progrès »*, car *« le droit d'asile fera désormais partie du texte même de la Constitution »*, il reste que l'empreinte de M. Pasqua sur ce texte est indiscutable. Le chef de l'Etat a tout simplement obtenu que soit constitutionnalisée une disposition – la souveraineté de l'Etat en matière d'octroi de l'asile – qui était déjà contenue dans son projet initial. D'où le trouble de bien des socialistes, qui se trouvent contraint à adopter une position bancale : d'un côté, ils rendent hommage à l'intervention de François Mitterrand, mais de l'autre, ils considèrent que ce texte est *« inutile et dangereux »* et appellent donc à voter contre. Lors de la réunion du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi, seuls André Labarrère, fabiusien, et Martine David, poperéniste, ont critiqué ouvertement cette position, tandis que Laurent Fabius, qui avait exprimé ses doutes la semaine dernière, restait silencieux.

Au sein de la majorité, la réforme constitutionnelle est loin de faire l'unanimité. A la réunion hebdomadaire du groupe UDF, mardi 19 octobre, plusieurs députés se sont interrogés sur l'opportunité de cette révision. Certains, comme Philippe de Villiers (Vendée) ou Alain Griotteray (Val-de-Marne) ont indiqué qu'ils ne voteraient pas un texte destiné à permettre la mise en œuvre des accords de Schengen, auxquels ils se sont toujours opposés.

D'autres, comme Laurent Dominati (UDF, Paris), envisagent également de s'opposer à cette révision, par souci de ne pas inaugurer une jurisprudence selon laquelle on réformerait trop facilement la Constitution. Les députés UDF ont d'ailleurs demandé à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, de venir débattre de cette question avec eux, au cours de leur réunion de groupe, la semaine prochaine. Le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a, pour sa part, déjà indiqué qu'il était *« hostile »* à ce projet, en soulignant qu' *« il ne convient pas d'entrer dans un processus de réforme permanente de la Constitution dès lors que l'on traite de l'Europe »*.

FRÉDÉRIC BOBIN



Pièges

Suite de la première page

Dans l'entrelacs de textes régissant le droit d'asile en France les juristes se sont divisés, autorité contre compétence, pour expliquer, les uns qu'on pouvait échapper à une révision, les autres qu'on y était contraint. Cette compétition étant désormais achevée au bénéfice de ceux qui prônaient une modification du texte fondamental de la République, il reste à juger ce que la démarche en cours change dans la République.

Elle écorne – sans l'abolir – un principe fondateur. Celui qui faisait de la France un *« modèle »* (certes, pas le seul, contrairement à ce que laisse trop souvent croire une rhétorique excessive) dans le domaine de l'accueil à l'étranger qui, dans son propre pays, est *« persécuté en raison de son action en faveur de la liberté »* (préambule de la Constitution). En vertu du dispositif laborieusement mis au point au cours des dernières semaines, la France, schématiquement, conserve la possibilité d'examiner les demandes de ceux qui l'auront déjà fait vainement dans d'autres pays de la Communauté européenne mais elle n'y est pas absolument tenue. En outre, des dispositions, relevant de la loi et que préparera M. Pasqua, devront préciser les nouvelles procédures applicables aux futurs demandeurs de statut de réfugié lorsqu'ils le feront à partir d'un autre pays. Et dire quelle administration s'en chargera.

Constater que la République, en agissant de la sorte, restreint la portée d'un principe qui faisait partie intégrante de l'identité nationale, n'est pas faire preuve d'angélisme ou d'irréalisme, ni éprouver ces « vapeurs gauchistes » qu'évoquait curieusement Jean Poperen. C'est observer qu'elle soumet volontiers ses valeurs à l'opportunité et son droit à l'air du temps.

Il faut dire et répéter que, statistiquement, la question du droit d'asile n'a pas l'ampleur que l'on veut faire croire. Le nombre des demandeurs d'asile a fortement décru en France depuis 1989 et la proportion de refus n'a fait que s'accroître. En 1992, vingt-sept mille personnes ont demandé le statut de réfugié contre plus de soixante mille en 1989.

Si le débat sur le droit d'asile a été piégé, c'est surtout parce que certains, jouant avec le feu des fantasmes de l'opinion, ont voulu faire croire qu'il s'agissait d'un débat sur l'immigration. Certes, il y a eu un lien, dans les années 80, entre les deux questions, beaucoup de candidats à une « simple » immigration tentant d'utiliser ce biais, mais ce temps paraît largement révolu comme l'attestent les chiffres.

En arrière-plan du débat sur le droit d'asile et de la modification en vue de la Constitution, c'est une certaine idée de la France qui est en jeu. Et une image de la nation, aux yeux des autres et à ses propres yeux. Une France en crise tentée par toutes les formes du repli sur soi et rêvant à toutes sortes de barrières protectionnistes ou une France fidèle à ce qu'elle fut. Comme pour Maastricht il y a un en : fermée ou ouverte. C'est l'enjeu des abandons qui se profilent.

BRUNO FRAPPAT

هكذا من الأصل

e droit d'asile à

adopté par le conseil des ministres

vocation première »

de la commission de recours

cès à l'asile varient notablement selon les pays d'accueil. L'unification ne va-t-elle pas aboutir à une application minimaliste du droit d'asile ?

– Il est vrai que, par exemple, la France accorde l'asile à 20 % des Tamouls qui se présentent, contre 7 % à 8 % pour l'Allemagne et 5 % à 6 % pour la Grande-Bretagne. Cela tient probablement à une perception différente, qui n'est pas aisément explicable. Après tout, les juges d'un même pays n'appliquent pas tous la loi pénale de la même façon. Cette réalité montre la nécessité d'efforts de rapprochement de nos pratiques en Europe.

– Le débat sur la réforme constitutionnelle a mis l'accent sur des aspects juridiques de l'asile, mais qu'en est-il de votre pratique à propos des demandes émanant d'Algérie ?

– Pour ce qui concerne les militants du FIS, nous opérons une distinction entre les personnes ayant participé directement ou indirectement à des actes de terrorisme, qui n'ont pas droit à l'asile, et celles qui ont milité à l'époque où le FIS était légal, en se faisant élire, par exemple, et à qui nous pouvons délivrer le statut. Quant aux Algériens qui invoquent des persécutions par le FIS, ils posent aujourd'hui un problème, car le bénéfice de la convention de Genève suppose une persécution par une autorité légale. La question est de savoir si ces personnes peuvent être considérées comme persécutées *« en raison de [leur] action en faveur de la liberté »*, et bénéficier du préambule de la Constitution de 1946. Nous aurons à en débattre. Dans l'hypothèse où le FIS prendrait le pouvoir, nous aurions un afflux de toute la classe dirigeante algérienne, qui, sous réserve d'un examen au cas pas cas, aurait vraisemblablement droit au statut de réfugié.

– Au total, les modifications constitutionnelle et législative en cours ne risquent-elles pas de déstabiliser la pratique du droit d'asile, à un moment où bien des valeurs vacillent déjà sous le poids de la crise ?

– Si l'on considère que le droit d'asile est sacré dans un pays comme la France, il faut accueillir favorablement tout ce qui tend à assainir une procédure dont certains abusaient. Il faut éviter que des personnes qui ont vocation à bénéficier de l'asile n'en soient écartées. C'est une question de vigilance et d'objectivité de la part des autorités qui en ont la charge. Dans un pays où l'opinion est très défavorable à l'immigration, les mesures raisonnables, comme le fait de rendre le droit d'asile à sa vocation première, ne peuvent être que positives. »

Propos recueillis par **PHILIPPE BERNARD**

Le débat sur le GATT

Les partisans d'un accord sur le commerce mondial avec les Etats-Unis relèvent la tête

L'appel à une « trêve de deux mois » dans les négociations du GATT, lancé par Raymond Barre le 18 octobre, semble avoir été entendu par les dirigeants RPR et UDF, qui se sont efforcés, mardi 19 octobre, d'arrêter la surenchère à laquelle se livraient certains députés élus de circonscriptions rurales. Devant le groupe RPR de l'Assemblée, Edouard Balladur a réaffirmé que *« dans l'état actuel du dossier, la France ne peut pas donner son accord »* mais qu'elle fera *« tout »* pour parvenir à une entente avec ses partenaires commerciaux, *« dès lors que ses intérêts seront préservés »*. Un débat sur le GATT pourrait être bientôt organisé à l'Assemblée nationale.

Le GATT ? Au déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité, auquel participaient, mardi, Edouard Balladur, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, on l'a à peine évoqué. Au groupe UDF, dans l'après-midi, on a sagement décidé de renvoyer ce débat sensible à la semaine prochaine et on a préféré se consacrer au budget des anciens combattants. Au RPR, on a écouté l'intervention succincte du premier ministre sur ce sujet et, ainsi que l'a précisé le président du groupe, Bernard Pons, *« après, il n'y a pas eu de question des députés »*. Les rodomonts d'hier paraissaient, tout à coup, avoir peur de leur ombre.

Après plusieurs semaines pendant lesquelles les opposants au GATT avaient été les seuls à s'exprimer, la leçon de décence dispensée par Raymond Barre a sifflé la fin de la récréation. Dénonçant le *« délire »* qui entourait la question du GATT et la *« sensibilité »* de certaines organisations politiques *« aux pressions et aux menaces du lobby agricole »*, M. Barre avait rappelé qu'*« un gouvernement n'est pas là pour enregistrer ce que les gens veulent, mais pour définir la politique de la France et pour l'expliquer »*.

L'avertissement a sifflé clairement aux oreilles de certains élus de la majorité, et notamment du RPR, qui ont réalisé qu'il devenait urgent de rectifier leur image. Répondant implicitement à M. Barre, M. Pons a réfuté l'idée qu'il puisse *« appartenir à un quelconque lobby »*. Et, comme s'il fallait donner des preuves de son indépendance, le président du groupe RPR a ajouté que *« présenter le GATT sous l'aspect réducteur de l'agriculture, c'est vraiment mal poser le problème »*.

« Cette discussion sur le GATT est très mal partie en France », se lamentait de son côté Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, en regrettant l'image *« caricaturale »* de l'affrontement entre *« un libre-échangisme exacerbé et un protectionnisme obscurantiste »*. M. Barrot se voulait optimiste. *« Quand on dialogue,* assurait-il, *on s'aperçoit qu'il y a, au sein de la majorité, beaucoup moins de protectionnistes qu'on veut le croire. »*

L'espace ouvert par M. Barre

Si elles ont contraint les dirigeants politiques de la majorité à une plus grande prudence, les déclarations de M. Barre ont eu un autre effet, celui de libérer certaines consciences. Ils étaient plusieurs députés, notamment au sein de l'UDF, à reconnaître mardi que l'intervention, la semaine dernière, de leur président de groupe, Charles Millon, en faveur de la signature des accords du GATT, puis celle de Raymond Barre avaient *« ouvert un peu d'espace »*, selon la formule de Pierre-André Wiltzer (UDF, Essonne).

Même des députés aussi concernés par le volet agricole du GATT que Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais) ou Charles Baur (RPR), élu des terres betteravières de l'Aisne, seraient venus confier à M. Millon qu'ils étaient, sur le fond, d'accord avec lui. *« Il fallait décoincer la situation »*, observait le président du groupe UDF. *« On allait vers de plus en plus de protectionnisme. Si on continuait comme ça, on faisait imploser le gouvernement. Il fallait absolument arrêter l'escalade »*, ajoutait-il.

Elu d'une circonscription rurale, Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire) reconnaissait qu'*« un refus des accords du GATT déclencherait une vraie crise politique, économique et monétaire »*. Ce sentiment est partagé par Claude Malhuret (UDF, Allier). *« N'importe quel député de bon sens,* disait-il, *sait, aujourd'hui, que la France ne peut pas se permettre d'être isolée. »* Rassuré par le nouveau climat qui entoure le débat sur le GATT, M. Malhuret constatait sobrement : *« Le gouvernement est en train de préparer l'atterrissage. »*

PASCALE ROBERT-DIARD

Le projet de budget à l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté les crédits de la justice

Mardi 19 octobre, après avoir adopté, selon la procédure du vote personnel, la première partie du projet de loi de finances pour 1994, consacrée aux recettes (*le Monde* du 20 octobre), les députés ont entamé la discussion de la deuxième partie, en examinant les crédits du tourisme et en adoptant ceux de la Légion d'honneur et de la justice.

Les députés ont examiné mardi matin les crédits du tourisme, qui ne seront votés qu'à la suite de l'examen des crédits de l'équipement et des transports, appartenant au même ministère et prévu pour le mercredi 3 novembre. Représentant 0,02 % du budget de l'Etat, les crédits du tourisme atteignent 378 millions de francs pour les moyens de paiement et 427 millions pour les moyens d'engagement. Malgré des crédits réduits en raison de *« l'effort de maîtrise des dépenses publiques »*, a indiqué Jean-Jacques Descamps, (UDF, Indre-et-Loire), rapporteur spécial de la commission des finances, *« les priorités retenues paraissent bonnes : renforcement de la politique de l'emploi, poursuite de l'effort de promotion et amélioration de l'offre en milieu rural »*.

Au cours du débat, Bernard Bosson (UDF), ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé la création d'une nouvelle catégorie hôtelière « 5 étoiles », *« soumise au même régime fiscal que les autres »*, pour valoriser les *« établissements qui contribuent au renom international de l'hôtellerie française »*. Le ministre a également précisé que son collègue de l'éducation nationale, François Bayrou, avait pris *« l'engagement de faire des propositions précises en matière d'étalement des vacances avant la fin de l'année scolaire »*.

L'après-midi, les députés se sont attaqués aux crédits de la justice, qui s'élèvent à 21,26 milliards de francs (1,5 % du budget de l'Etat), dont ils ont tous dénoncé *« l'insuffisance »*, *« même si ce budget va dans le bon sens »* a noté Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne).

Rapporteur spécial de la commission des finances, Raymond Marcellin (UDF, Morbihan) a souligné que *« la profession de magistrat est de moins en moins attirante »* et que *« la faiblesse des moyens accordés à la justice empêche les magistrats de travailler dans la sérénité »*. Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse) rapporteur pour avis de la commission des lois pour l'administration centrale et les services judiciaires, a affirmé que *« la justice attend, depuis de nombreuses années une sorte de réhabilitation »*, qu'elle *« est mal rendue »* que *« les magistrats vivent mal »* et que *« les justiciables ne sont pas forcément heureux de la façon dont les affaires sont conduites »*.

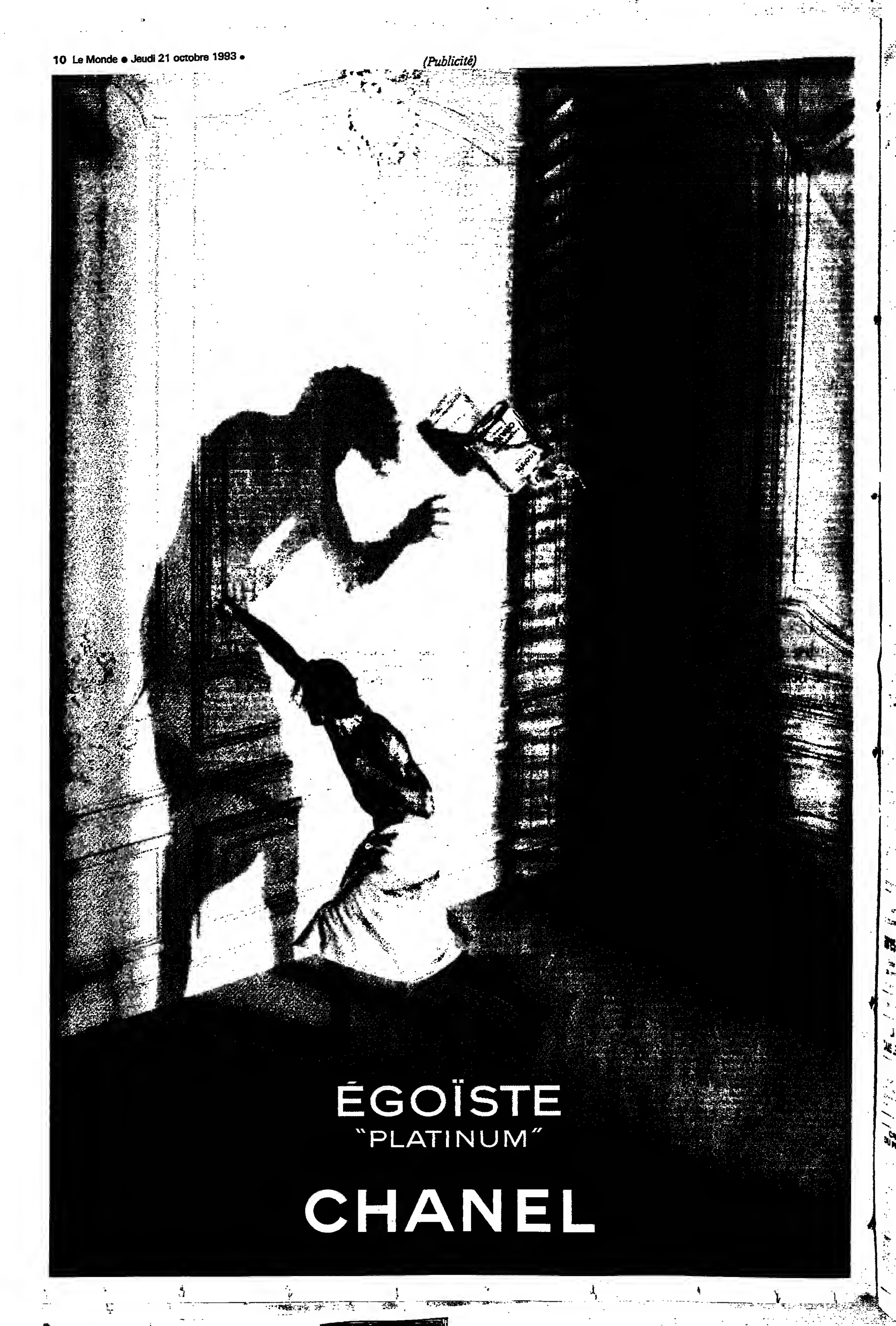
Pierre Méhaignerie a reconnu qu'il avait dû *« prendre en compte le contexte financier, économique et l'engagement pris devant les électeurs de maîtriser la dépense publique »*, mais il a assuré que son budget traduit *« la volonté du gouvernement de restaurer l'efficacité l'efficacité de l'institution judiciaire »* et affirmé qu'*« un effort de longue durée est et sera nécessaire »*.

Le garde des sceaux a évoqué les grandes orientations de la loi quinquennale sur la justice, qui devrait faire l'objet de travaux avec les commissions des lois de l'Assemblée et du Sénat au cours du premier trimestre 1994. Il y aura *« un axe des équipements immobiliers, pour les palais de justice comme pour les prisons ; un axe de la déconcentration, de la justice de proximité et du recentrage de la mission du juge sur ses fonctions essentielles ; enfin, le texte abordera l'ensemble des moyens en crédits de fonctionnement et la priorité des affectations du personnel pour les prochaines années »*.

CLAIRE BLANDIN

JUSTICE : *Jean* Juventin (RPR, Polynésie) est mis *en* examen pour ingérence. – Jean Juventin, député (RPR) de Polynésie française et président de l'Assemblée territoriale, a été mis en examen, mercredi 20 octobre, pour ingérence, à la suite d'une plainte déposée en 1992 par le conseiller territorial Léon Ceran Jerusalemy. Il lui est reproché, alors qu'il était président de l'Assemblée territoriale, mais, aussi, PDG de la société de traitement des ordures Tamara Nui, d'avoir voté une délibération accordant des exonérations de droit à des sociétés chargées du traitement des ordures.

(Publicité)



هكذا من الأصل

Les négociations du cycle de l'Uruguay sur le commerce mondial

La CEE présente de nouvelles propositions au GATT

La Communauté européenne a présenté, mardi 19 octobre, au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), dans le cadre des négociations du cycle l'Uruguay, de nouvelles offres concernant l'ouverture de son marché. Dans le document présenté à ses partenaires, la CEE propose de réduire de moitié les trois quarts des «pics tarifaires» (les droits de douane les plus élevés). Des réductions moins importantes sont proposées pour le quart restant.

Selon la représentation européenne à Genève, siège du GATT, sur ce dossier capital de l'ouverture des marchés, la proposition américaine serait nettement moins audacieuse. Washington ne proposerait, en effet, de baisser que le tiers environ de ses pics tarifaires sans toucher aux autres.

Invité du «Forum de *l'Expansion*», mardi à Paris, Peter Sutherland, directeur général du GATT, a rappelé que, s'agissant de l'ouverture des marchés, «*une percée*» était «*nécessaire très vite*», car la solution de ce problème déterminera l'attitude de nombre de participants sur l'ensemble des négociations. «*C'est pourquoi*, a-t-il dit, *nous devons aboutir à un résultat* [...] *bien avant le 15 décembre*». Revenant sur le refus de la France d'accepter tel quel le préaccord agricole de Blair house, le directeur général du GATT a jugé «*inconcevable*» que cette querelle fasse échouer l'ensemble des négociations. «*Je suis persuadé que le gouvernement français veut aboutir à une conclusion de l'Uruguay round*», a précisé M. Sutherland.

A la tête d'une délégation de ministres du Groupe de Cairns, Peter Cook, ministre australien du commerce extérieur, se trouve actuellement à Paris, où il s'est entretenu avec Alain Lamassoure, ministre français délégué aux affaires européennes, mardi, et devait rencontrer mercredi son homologue, Gérard Longuet, avant de se rendre à Bruxelles et à Bonn pour défendre le préaccord de Blair House. M. Cook a déclaré mardi au *Monde* qu'il effectuait une «*visite amicale*» et n'était «*pas hostile à la France*», une attitude qui contraste avec les propos peu diplomatiques de son premier ministre, Paul Keating, le mois dernier, sur la position de Paris sur le GATT.

Selon M. Cook, l'accord du GATT sera «*plus bénéfique à la France, l'un des principaux pays exportateurs, qu'à bien d'autres pays industrialisés : selon des estimations minimales, l'ouverture des marchés lui apportera environ 150 milliards de francs de revenus supplémentaires* (1) *ainsi qu'un demi-million d'emplois.* (...) *Il ne faut pas laisser le petit secteur agricole imposer ses vues à toute l'économie française, au détriment de la France, et du reste du monde*», nous a-t-il déclaré. D'autant que, selon lui, l'accord est «*global*», qu'il ne saurait ni être accepté seulement en partie ni édulcoré. «*Il n'y a aucune raison de croire qu'avec le temps on pourrait obtenir de meilleures conditions*» à un accord qui – en dépit d'aspects peu satisfaisants – constitue un «*compromis*» acceptable.

(1) Selon les pouvoirs publics français, ce montant correspond en réalité au chiffre d'affaires des activités «services et propriété intellectuelle» concernées par le cycle de l'Uruguay.

Prévoyant la création d'une société nationale

Le Sénat a adopté la réforme du statut de l'Imprimerie nationale

Par 230 voix contre 88, la majorité UDF et RPR du Sénat a adopté en première lecture, mardi 19 octobre, le projet de loi relatif à la transformation de l'Imprimerie nationale en une société nationale, dont le capital serait détenu à 100 % par l'Etat. Les groupes socialiste et communiste ont voté contre. Les sénateurs n'ont finalement apporté que des corrections de détail aux modalités envisagées pour cette ultime mutation d'une vieille dame respectable, créée en 1640 par Richelieu afin de promouvoir «*les belles publications à la gloire du roi, au progrès de la religion et à l'avancement des lettres*». Entamée sous les gouvernements précédents et aujourd'hui reprise par Nicolas Sarkozy, ministre du budget, cette réforme est rendue «*inéluctable*», a rappelé le porte-parole du gouvernement, par la désuétude d'une grande partie du privilège d'impression que cette direction centrale du ministère du budget détenait pour les travaux d'imprimerie des administrations.

En effet, les directives européennes relatives à la passation de marchés publics, d'une part, ont limité ce privilège aux seuls documents intéressant l'ordre public ou la sécurité d'Etat (cartes d'identité, visas, etc.), tâches ne représentant plus que 4 % du chiffre d'affaires de l'Imprimerie; d'autre part, la Poste et France-Télécom, ses deux principaux clients – leurs commandes représentent 42 % du chiffre d'affaires – ne sont plus obligées, depuis leur transformation en exploitants publics, de recourir à ses services. Afin de lui permettre de survivre à la fin de son monopole, il faut donc – a précisé, en substance, M. Sarkozy – transformer cette administration centrale en une entreprise non seulement moderne et compétitive, ce qui a déjà été accompli, mais aussi juridiquement habilitée à conquérir de nouveaux marchés. Si la majorité sénatoriale a, de ce point de vue, abondé dans le sens du gouvernement, les sénateurs communistes ont dénoncé, en revanche, ce projet de loi, qui tend, selon Ivan Renar (Nord), à «*démanteler le statut de l'Imprimerie nationale pour mieux brader, à terme, ses capacités de production*», dans la perspective, selon lui, «*d'une privatisation*» de l'établissement.

En fait, l'essentiel des amendements défendus par Claude Belot (rattaché administrativement à l'Union centriste, Charente-Maritime), rapporteur du projet de loi, tendait à «*rassurer les personnels*» sur ce changement de statut, en levant, notamment, certaines «*ambiguïtés*» quant au maintien de leur rattachement au ministère du budget. De même, le Sénat a enrichi la liste des droits sociaux des ouvriers d'Etat de l'Imprimerie, qui devront être préservés dans le cadre du nouveau régime réglementaire. En revanche, les sénateurs socialistes et communistes n'ont pas réussi à faire supprimer le droit d'option ouvert à ces ouvriers, qui leur permettra, à tout moment, de conclure un contrat de travail de droit commun.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

La méthode Percheron

Il est depuis vingt ans à la tête de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Le congrès du Bourget fait naître chez lui de nouvelles ambitions

C'est l'un des hommes les plus puissants du PS, mais c'est un inconnu. Daniel Percheron l'admet : il n'a jamais aimé «*l'univers romanesque de la presse*». Il est vrai que l'homme n'est pas un poète, mais ce féru d'histoire a surtout retenu que distance et secret sont les deux armes les plus efficaces du pouvoir. Patron omnipotent et omniprésent de la fédération du Pas-de-Calais, devenu la première de France depuis la dérive de celle des Bouches-du-Rhône, Daniel Percheron, passé la cinquantaine, a su rester une énigme. Certains croient déceler chez lui de la timidité; d'autres, plus nombreux, les traces d'un esprit dilettante, qui, jamais, n'acceptera de troquer son petit confort personnel pour un plein temps politique. Personne ne conteste une intelligence presque exclusivement consacrée à l'art du maniement des hommes.

Toutes ces considérations, en vérité, le soucient peu. Ce sénateur est un homme froid, peu réceptif aux humeurs des uns et des autres, comme s'il lui suffisait de savoir qu'il est le patron, qu'on le craint et que les bons sentiments ont rarement fait les bons militants. Le seul mérite qu'il daigne se reconnaître est d'avoir su bâtir «*une grande fédération empirique et pratique*». Que cela ait pu être fait à coups de trique et de chausse-trappes, il en allait de l'intérêt supérieur du parti, un point, c'est tout.

Main de fer sans gant de velours, Daniel Percheron n'a d'ailleurs jamais caché son respect pour les méthodes d'organisation communistes. Sur ses terres, où la lutte avec le PC fut souvent âpre, il en reste même obsédé. Nostalgie, peut-être, du jeune enseignant qu'il fut, allant offrir, dans les années 60, ses premiers services à la fédération communiste à Lens, jusqu'au jour où on lui fit comprendre qu'il fallait d'abord passer par la base...

Il ne perd pas de vue, en tout cas, ce qu'il appelle «*la perfection de l'appareil communiste*». «*J'ai tout lu de l'histoire bolchévique*, confesse-t-il encore aujourd'hui, *et j'ai compris que nous devions opposer, face à cette perfection, le meilleur de ce système.*» Une dizaine de permanents, une imprimerie, un journal, un centre de formation, jusqu'à vingt mille adhérents et trois cents groupes d'entreprises, deux mille élus, cent quatre-vingt-huit sections : souvent, les experts communistes de la place du Colonel-Fabien admettront que le seul «appareil» socialiste digne de ce nom, à leurs yeux, est celui du le Pas-de-Calais.

Mauvais choix mauvais calculs

Pendant longtemps, cette fédération ouvrière a accepté sans broncher l'emprise de ce professeur qui a toujours eu l'art et la manière de faire croire au petit militant qu'il est intelligent. «*Le mouvement ouvrier*, rappelle-t-il sans modestie, *a toujours confié à des intellectuels le soin de le guider. Quand il ne l'a pas fait, il lui est arrivé d'en souffrir.*» Rien ni personne ne lui résistait : ni Guy Mollet, tuteur de ce département depuis la guerre, renversé en 1973 à la surprise générale; ni les vieux dignitaires de la SFIO, qu'il a croqués un à un. Le Pas-de-Calais baignait des pieds à la tête dans les eaux socialistes. Personne ne se permettait de contester le maître-nageur.

L' «esprit fédé» semblait plus fort que tout. Par son histoire, par ses méthodes, par son efficacité, le Pas-de-Calais en imposait à tous les socialistes de France et de Navarre; le «système Percheron» était reconnu. Ce patron tout puissant à Arras, Liévin ou Boulogne-sur-Mer savait, de surcroît, se faire modeste à Paris. «*Dans ce parti, ce n'est pas le contremaître qui peut devenir PDG*», répétait-il souvent. Membre immuable du bureau exécutif, il n'avait de comptes à rendre, ni à demander, à personne. C'est à ses yeux l'essentiel.

L'affaire de l'ORCEP

Rétif devant le suffrage universel et parce qu'il faut bien vivre, il n'a eu aucun mal à devenir, en 1979, parlementaire européen, avant de se faire attribuer, trois ans plus tard, un siège de sénateur. Daniel Percheron a semblé longtemps bénéficier d'une sorte d'impunité, qui faisait oublier ses mauvais choix et ses mauvais calculs. Formé à la Convention des institutions républicaines (CIR), il lâche François Mitterrand au congrès de Metz, en 1979, pour soutenir Pierre Mauroy, donc alors Michel Rocard. Il lâchera, ensuite, Michel Rocard pour se ranger en 1986 derrière Lionel Jospin, avant de basculer, au fameux congrès de Rennes, dans le camp de Laurent Fabius. «*Qui n'a-t-il pas trahi ?*», glissera un jour François Mitterrand, qui lui en voudra longtemps.

C'est à partir de ce congrès de Rennes que le couvercle Percheron va commencer à se fissurer. Trafic de cartes à 50 francs dans la grosse section de Liévin, acharnement, dénonciations : la fédération est ébranlée. Le ralliement à Laurent Fabius, le plus «bourgeois» des socialistes, est mal vécu dans les corons. Le malaise éclatera, quelques mois plus tard, avec la démission du parti de Marcel Wacheux, député à l'époque et persistant, malgré les pressions, à demeurer rocardien. Président de l'influente Association des communes minières, ce vieux militant pensait tout naturellement hériter de la présidence de la nouvelle société d'économie mixte, la SACOMI, qui venait d'être créée pour gérer, à la place des houillères, le fabuleux patrimoine immobilier minier du Nord-Pas-de-Calais.

Daniel Percheron lui a préféré son homme lige, Jean-Pierre Kucheida, le maire de Liévin. Trente-cinq mille logements à réhabiliter, sept mille autres à démolir, plus de six cents hectares de terrain à aménager : Jean-Pierre Kucheida put se targuer «*d'être le plus gros propriétaire immobilier du pays*». Les fabiusiens comptaient sur lui et sur Daniel Percheron pour faire discrètement de cette société une «pompe à finances» généreuse pour leur réseau. Déception. Depuis trois ans, la SACOMI est restée une coquille vide, les Charbonnages de France ayant toujours réussi à s'opposer à la cession intégrale de leur patrimoine.

La fédération est aujourd'hui rattrapée par une autre affaire, celle de l'Office régional de la culture et de l'éducation permanente (ORCEP), association dépendant du conseil régional, soupçonnée d'avoir versé des salaires à des élus pour des emplois fictifs. En juillet dernier, ancien président socialiste de la région et ancien député du Pas-de-Calais, Noël Josèphe, était mis en examen pour abus de confiance (*le Monde* du 23 juillet). D'autres élus de la fédération du Pas-de-Calais pourraient se retrouver bientôt, à leur tour, dans la ligne de mire de la justice. Vice-président du conseil régional depuis 1986, Daniel Percheron risque d'être, lui aussi, dans ses petits souliers. «*L'ORCEP accuse*, son vieil ennemi et voisin, le maire de Lens, André Delelis, *ça fait aussi partie du système Percheron, qui a toujours tenu tous ces gens par l'argent.*»

La poursuite de l'instruction de cette affaire pourrait aussi provoquer quelques règlements de comptes sévères de la part des socialistes du Nord. Malgré les rapprochements de circonstance, aujourd'hui, ceux-ci n'ont jamais digéré qu'en 1989, oubliant tous ses engagements, Daniel Percheron ait refusé de laisser le fauteuil de président de région au «Lillois» Michel Delebarre. Pour les amis de Pierre Mauroy, ce fut une dramatique erreur, qui portait en germe la débandade du conseil régional depuis l'élection-surprise – mais savamment téléguidée par Daniel Percheron –, à la présidence, de la candidate des Verts, Marie-Christine Blandin.

« Le mépris le plus total de la base »

D'autres épisodes sont venus confirmer le style de gouvernement de plus en plus autocratique de Daniel Percheron. Avant les élections cantonales de 1992, la section de Berck-sur-Mer désigne comme candidat le maire de cette ville Claude Wilquin, qui l'emporte par cinquante-huit voix contre cinquante-six face à Jean-Marie Krajewski. Celui-ci a l'avantage d'être un proche de Daniel Percheron. Il sera le candidat investi. Pour les sénatoriales, quelques mois plus tard, Daniel Percheron «débarque», sans les avertir, André Delelis et Henri Darras, pour leur préférer deux hommes plus reposants, le président du conseil général, Roland Huguet et le maire d'Arras, Léon Fatous.

Au début de ce mois, remous à Boulogne-sur-Mer quand se confirme la scission provoquée de la section socialiste de la ville pour mettre en piste, pour la mairie, un autre ami de Daniel Percheron, Dominique Dupilet, préféré à l'ancien ministre de la mer et ancien maire, Guy Lengagne, qui ne rêve que de prendre sa revanche. «*Une fois de plus, les statuts sont violés par des décisions imposées au sommet, dans le mépris le plus total de la base*», proteste ce dernier. André Delelis le rejoint dans ce combat pour dénoncer les «*méthodes staliniennes*» de Daniel Percheron. «*On se sent, ici, de plus en plus mal dans nos habits de socialiste*, explique-t-il. *La base commence à ronchonner. Jaurès n'est quand même pas mort pour qu'on ait un parti stalinien dans le Pas-de-Calais ! Que Percheron laisse la démocratie se réinstaller.*»

Depuis les élections législatives de mars, la fédération du Pas-de-Calais vit dangereusement. Avec cinq députés sauvés sur onze, elle est sortie sonnée de cette grande lessive de printemps. Les problèmes de Jacques Mellick à Béthune, autre vassal de Daniel Percheron, qui ne s'est pourtant guère empressé de le soutenir, ont donné d'autres frissons. Surtout, la façon dont Daniel Percheron a apporté, en avril dernier, sa fédération dans la corbeille Rocard a fait déborder un peu plus le vase. Nul, sur place, n'avait été prévenu. A Laurent Fabius, qui, quelques jours plus tôt, s'inquiétait de sa fidélité, Daniel Percheron avait fait répondre qu'il serait lors du comité directeur du 3 avril «*en voyage*».

«Efficace, mais à quel prix ?»

Son ralliement spectaculaire à Michel Rocard a été vécu comme une énième trahison. Le député européen, Jean-Marie Alexandre, proche de Jean-Pierre Chevènement, est allé se réfugier au Mouvement des citoyens. «*La théorie des citadelles est terminée*», a-t-il dénoncé. Le 15 octobre, le congrès fédéral de Liévin, convoqué pour la préparation du congrès national du Bourget, n'a guère été un succès : huis clos imposé ; cinq mille six cents votants sur une fédération affichant quinze mille adhérents; la section de Lens se réfugiant dans l'abstention ; la motion Poperen, défendue par le conseiller général de Beaurains, Jean-Louis Cottigny, déjà menacé de représailles, obtenant près de 16 % des voix. Les 82 % obtenus par la motion A sont trompeurs.

Ce jour-là, Daniel Percheron a fait voter un amendement prévoyant la constitution d'une sorte de «Parlement fédéral», incorporant d'office tous les secrétaires de section, façon, pour certains, de noyer un peu plus la démocratie. Il a aussi prévu de se faire désigner un adjoint, en la personne du jeune maire de Lumbres, Jean-Claude Leroy.

Sentant son pouvoir local de plus en plus contesté, Daniel Percheron se verrait bien aujourd'hui prendre des responsabilités importantes à Paris. Curieusement, l'Elysée avait déjà imaginé que si Laurent Fabius avait de lui-même choisi, au printemps, de laisser la direction du PS, le premier secrétaire du Pas-de-calais il aurait pu être le remplaçant tout trouvé. Depuis, chacun semble s'en méfier encore plus qu'hier. «*Ce Percheron est certes efficace, mais à quel prix ?*», s'interrogent les rocardiens. Chez Laurent Fabius, on dit, désormais, peu se préoccuper du sort «*de ce fabiusien autonome*».

Certains, cependant, ne croient pas à ces nouvelles ambitions de Daniel Percheron. «*Vous le voyez ne pas partir en vacances en juillet ?*», glisse Jean-Louis Cottigny. Pour ceux-là, il s'agit d'une subtile feinte de corps, pour, en définitive, reprendre bien en main son appareil et s'imposer, ensuite, sur les décombres d'une fédération du Nord mal en point. «*La fin suprême pour lui, c'est la pérennité du parti dans le Nord-Pas-de-Calais*», affirme un proche de Laurent Fabius. Daniel Percheron se situe aujourd'hui, avec zèle, dans la mouvance Rocard. Il se rendra donc au Bourget sans états d'âme. Jusqu'à quand ?

DANIEL CARTON

■ LE DOSSIER DES « RÉFÉRENCES MÉDICALES ». Le feu vert que viennent de donner deux syndicats médicaux – la CSMF et le SML – à l'adoption de la prochaine convention médicale (*le Monde* du 19 octobre) soulève aujourd'hui l'ensemble des difficultés du dossier dit des « références médicales », ce dispositif inédit de contrôle de l'activité des praticiens qui devrait entrer en vigueur dès le début de 1994.

■ URGENCE DE LA MISE EN ŒUVRE. Pour sa part, dans un entretien au *Monde*, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, estime que la définition des bonnes pratiques des médecins libéraux doit au plus vite être mise en œuvre par les professionnels de l'évaluation médicale.

[redacted]

La mise au point de la prochaine convention et la maîtrise des dépenses de l'assurance-maladie

Le gouvernement souhaite que les « bonnes pratiques » thérapeutiques soient définies par des professionnels de l'évaluation

Encore méconnues du grand public, comme du corps des soignants, les « références médicales » constituent la clé essentielle des mesures d'économie programmées dans le cadre de la prochaine convention médicale. C'est aussi un dispositif sans précédent qui devrait profondément modifier la pratique médicale tout comme les rapports entre les praticiens et leurs patients. Ce dispositif se présente schématiquement comme une série de vingt-quatre situations pathologiques parmi les plus fréquentes pour lesquelles la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) a commencé à définir ce que devra être la « bonne pratique » des professionnels de santé. Dans le cas où celle-ci ne serait pas observée, le médecin concerné s'exposerait à des sanctions. Corollaire : si la demande du patient débordait du cadre d'une pratique établie comme « pertinente », le praticien ne devrait pas participer à une demande de remboursement par les caisses de sécurité sociale.

Contrairement à ce que l'on aurait pu prévoir, la définition par la CNAM de telles « références » et leur intégration dans le cadre de la prochaine convention qui régit les rapports entre l'assurance-maladie et les médecins libéraux n'a pas suscité jusqu'à présent d'opposition frontale des syndicats, des sociétés savantes ou du conseil de l'ordre. La lecture de la presse médicale de ces dernières semaines témoigne sur ce sujet d'oppositions très contrastées. Plus généralement, on ne peut qu'être frappé de la relative indifférence de la part du plus grand nombre de praticiens libéraux pourtant très directement concernés (1).

Conscientes des dérives, parfois considérables, auxquelles a pu, ces dernières années, donner lieu la liberté de prescription (les Français sont les plus gros consommateurs mondiaux de médicaments) tout comme de l'impasse à laquelle conduit l'évolution continue des dépenses de santé, de nombreuses autorités médicales acceptent le principe des références médicales. Cet encadrement « éclairé » de l'activité des praticiens libéraux, qui aurait été perçu comme une grave menace pour la médecine libérale et une atteinte à la déontologie médicale, est aujourd'hui accepté par plusieurs syndicats tout comme par l'ordre des médecins.

Cette évolution tient pour beaucoup au développement de cette nouvelle discipline qu'est l'évaluation médicale et, conséquence, à l'organisation de conférences dites de « consensus » qui pour une situation pathologique donnée guident de manière très concrète l'action du médecin. Pour autant l'acceptation tacite de la plus grande partie du corps médical ne signifie nullement que les références médicales pourront sans difficulté être mises en œuvre. Curieusement, si le principe en est acquis, on ne dispose encore que d'une grossière ébauche de la rédaction de ces références. Et il reste à définir dans le détail ce que doit être le comportement diagnostique et thérapeutique des praticiens libéraux dans les situations pathologiques les plus fréquentes. L'appel à la collaboration multidisciplinaire lancé par le ministre délégué à la santé sera-t-il entendu ?

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, se reporter à l'article du docteur Alexandra Giraud « *L'étrange passivité des médecins* » (« *le Monde Sciences-Médecine* » du 22 septembre).

Un entretien avec le ministre délégué à la santé

M. Douste-Blazy : « Nous avons trois mois pour réussir »

« Acceptez-vous le principe même des références médicales opposables, c'est-à-dire pouvant entraîner le non-remboursement par la Sécurité sociale de certains actes de soins ?

– Le principe est intéressant. Encore faut-il que ces références soient effectivement médicales, c'est-à-dire scientifiquement établies au moyen de techniques d'évaluation avérées du type conférences de consensus. Pour cela, il faut absolument en confier l'élaboration à des experts qui seront associés à des praticiens – généralistes et spécialistes – de terrain. Dans cette affaire, c'est avant tout de crédibilité scientifique qu'il s'agit. C'est la condition *sine qua non* de la réussite. C'est aussi le seul critère permettant de rendre ces références opposables.

– Le fait que les références médicales soient opposables ne vous choque donc pas ?

– Non, à condition qu'elles ne s'appliquent pas malade par malade, mais soient basées sur l'activité globale du praticien. Nous voulions sauver la liberté de choix du médecin par les malades, la liberté de prescription, la liberté d'installation du médecin, le paiement à l'acte. Ces quatre principes essentiels étant maintenant assurés, nous avions également à entreprendre des réformes structurelles. Soit nous décidions d'un encadrement purement comptable, soit nous tentions de mettre en place une régulation médicale de l'évolution des dépenses de santé. Mais pour y parvenir, je le répète, la crédibilité scientifique est le critère essentiel de réussite.

– Dans l'état actuel de leurs rédactions par la CNAM et les syndicats médicaux, les références médicales vous conviennent-elles ?

– Les trois mois qui viennent sont très importants. Il est capital que les différents acteurs s'entendent de manière à ce que soient associés à l'élaboration de ces références les spécialistes de l'évaluation et des bonnes pratiques médicales. Il s'agit en particulier de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM), dont le rôle, ici, doit être déterminant. Dans cette affaire, les autres pays nous observent. Nous avons trois mois pour réussir.

– Cette méthodologie que vous préconisez, comment le gouvernement entend-il l'imposer aux partenaires conventionnels ?

– Je le répète, la CNAM et les syndicats médicaux doivent absolument comprendre qu'il est de leur intérêt que l'élaboration des références médicales soit effectivement pilotée par des spécialistes de l'évaluation. C'est essentiel, si l'on ne veut pas, dans trois mois, être obligé de dresser un constat d'échec.

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Le champ des références médicales

La liste proposée par la caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) des vingt-quatre thèmes devant faire l'objet de références médicales est la suivante :

– Prescription médicamenteuse chez la personne âgée ;
– Prescription de vasoactifs ;
– Arthrose rachidienne ;
– Dosage du magnésium ;
– Sciatique ;
– Frottis cervicaux et cancer du col ;
– Marqueurs tumoraux ;
– Echographie au cours de la grossesse ;
– Hypertension artérielle ;
– Examens biologiques de grossesse ;
– Dosage des hormones thyroïdiennes ;
– Surveillance de la contraception orale ;
– Mammographie et dépistage du cancer du sein ;
– Hypercholestérolémie ;
– Bilans biologiques ;
– Prescription du dosage immunologique de bêta-HCG ;
– Examens préopératoires ;
– Benzodiazépines ;
– Anti-inflammatoires non stéroïdiens ;
– Anti-ulcéreux ;
– Antibiotiques ;
– Electromyogrammes ;
– Endoscopies digestives ;
– Diabète non insulino-dépendant.

SCIENCES

L'accélérateur de particules américain menacé par la rigueur budgétaire

La Chambre des représentants américaine a refusé pour la deuxième fois, mardi 19 octobre, de voter les fonds annuels nécessaires à la construction, dans le Texas, du SSC (Superconducting Super Collider). Cet accélérateur de particules géant, rival du futur LHC (Large Hadron Collider) européen, a déjà coûté 2 milliards de dollars (plus de 10 milliards de francs), dont 1,6 de fonds fédéraux.

Pour poursuivre ce programme, dont le coût total est estimé à 10 milliards de dollars, l'administration Clinton réclamait pour 1994 un budget de 640 millions de dollars. La proposition a été rejetée par 264 voix contre 159, la Chambre demandant par 282 voix contre 143 que de nouvelles négociations soient engagées avec le Sénat.

Par une majorité de 401 voix contre 30, et pour la troisième fois, la Chambre a également voté contre le financement d'un nouveau moteur destiné aux navettes spatiales. Celui-ci, actuellement mis au point dans le Mississippi, devrait coûter quatre 4 milliards de dollars, dont un quart a déjà été dépensé. – *(AFP, AP.)*

ESPACE : la perte du satellite Landsat-6 confirmée. – Les responsables de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) ont reconnu, lundi 18 octobre, que le satellite d'observation de la Terre Landsat-6, lancé le 5 octobre par une fusée Titan-2, n'avait jamais atteint son orbite. La perte de cet engin construit par Martin Marietta est d'autant plus gênante pour la société EOSAT, chargée de la commercialisation des images prises par le satellite, que Landsat-6 devait concurrencer le satellite Spot-3, récemment lancé par les Français. Les Américains avaient déjà enregistré en août la perte de la sonde Mars-Observer et celle d'un satellite météorologique. – *(UPI.)*

Accord international pour coopérer avec la Russie sur le programme de station spatiale. – Les Etats-Unis, le Canada, le Japon et les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) se sont mis d'accord, samedi 16 octobre, pour examiner en commun avec la Fédération de Russie les possibilités de faire coopérer Moscou au programme de station spatiale internationale. L'ensemble des partenaires de l'ancien projet de station spatiale Freedom envisagent de se réunir, courant novembre, pour lancer des discussions formelles avec les Russes.

Prolongation du séjour des cosmonautes russes à bord de Mir. – Vassili Tsibliev et Alexander Serebrov, qui séjournent à bord de la station orbitale Mir depuis le 1er juillet, vont devoir y rester quarante-neuf jours de plus que prévu, et ne reviendront sur Terre qu'en janvier. D'après un responsable de l'agence spatiale russe, ce retard serait dû au report de l'envoi dans l'espace de leurs remplaçants, Valeri Poliakov et Elena Kondakova. L'organe de l'armée russe *Krasnaïa Zvesda* précise que le départ de ces derniers a été différé faute de lanceurs disponibles, l'usine responsable de leur fabrication étant au bord de la faillite. – *(AP, Reuter.)*

REPÈRES

DÉFENSE

La commission du Livre blanc remet un « rapport d'étape » à M. Léotard

Le président de la commission chargée de proposer un nouveau Livre blanc sur la défense, Marceau Long, a remis, mardi 19 octobre, au ministre de la défense un « rapport d'étape » qui sera présenté officiellement lundi 25 octobre au premier ministre. Après quoi, *« un dialogue va s'instaurer entre la commission et le gouvernement »*, pendant *« probablement trois semaines à un mois »*, au terme desquels le *« gouvernement arrêtera sa position »* dans divers domaines, a précisé M. Long. Il *« serait logique »* que les décisions du gouvernement soient entérinées par un conseil de défense présidé par François Mitterrand, a ajouté le vice-président du Conseil d'Etat.

« Certaines parties du Livre blanc, très importantes » pour préparer la future loi de programmation militaire, présentée au Parlement lors de sa session de printemps 1994, *« seront prêtes à la fin de l'année »*, les autres achevées au début de 1994 pour une *« publication de l'ensemble »* qui est attendue en mars-avril, a conclu le président de la commission.

ENVIRONNEMENT

Nouveau déversement de déchets nucléaires russes en mer du Japon

Washington et Tokyo ont instamment demandé à Moscou de ne pas procéder à un deuxième déversement de déchets nucléaires en mer du Japon, après une première opération effectuée dimanche 17 octobre (*le Monde* du 19 octobre). La Russie a, en effet, annoncé une nouvelle immersion de 800 m³ de déchets radioactifs *« avant la mi-novembre »*. Elle a précisé qu'elle ne disposait d'aucune autre solution, alors même que Tokyo et Moscou, lors de la récente visite de Boris Eltsine, viennent de signer un accord visant à mettre fin à la contamination nucléaire des océans.

Le ministre japonais des affaires étrangères a indiqué, mercredi 20 octobre, que la poursuite de rejets radioactifs russes compromettrait *« les nouvelles bases »* établies la semaine dernière pour améliorer les relations entre les deux pays. De son côté, l'organisation écologique Greenpeace a accusé, mardi, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui aurait été informée de la première affaire, de n'en avoir pas averti l'Organisation maritime internationale (OMI).

FAITS DIVERS

Un blessé dans l'explosion d'une bombe à Bidart

Une bombe a explosé, mardi 19 octobre vers 6 h 45, à Bidart, près de Biarritz. L'automobile, dans laquelle se trouvait l'engin, a entièrement brûlé et une personne a été blessée. La victime, Albert Zamora, de nationalité française et domiciliée à une centaine de mètres de là, a été transportée à l'hôpital de Bayonne. Elle souffre de multiples brûlures. Les enquêteurs ont retrouvé dans le véhicule, qui était en location, un récipient en cuivre : selon la gendarmerie, cet ustensile pourrait avoir contribué à l'explosion. A proximité de cette même rue de Bidart, deux tentatives d'attentat ont déjà été déjouées ces derniers mois. – *(Corresp.)*

PARIS

Hausse des tarifs du stationnement

Au cours de sa séance du 18 octobre le conseil de Paris a décidé d'augmenter les tarifs du stationnement dans les rues de la capitale. Dans la zone centrale (1er, 2e et une partie du 8e arrondissement totalisant 12 000 places), l'automobiliste paiera désormais 15 francs l'heure au lieu de 10 (+ 50 %). Dans la zone périphérique à la première (10e, 11e arrondissement ainsi que dans certains quartiers des 12e, 15e, 16e et 17e) le tarif horaire passe de 8 à 10 francs (+ 25 %). Soixante mille places de stationnement sont concernées. Dans le reste de la capitale (environ 56 000 places) le tarif de 5 francs de l'heure est maintenu.

Ces mesures entreront en application au fur et à mesure de la modification des horodateurs. Elles ont été votées par les élus communistes et par le groupe socialiste qui souhaite qu'on diminue les tarifs du stationnement souterrain pour inciter les conducteurs à s'y garer et à disparaître ainsi de la rue. Les élus ont appris en effet que, loin de se raréfier, le stationnement illicite dans Paris avait augmenté ces dernières années et que son taux de répression avait chuté de 26 % à 10 %.

POLICE

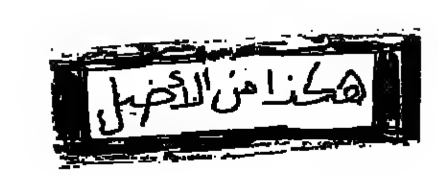
Journée d'action des inspecteurs

Les inspecteurs de police membres du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire dans la profession) se sont mobilisés, mardi 18 octobre, pour une journée d'action qui a donné lieu à divers rassemblements tant en métropole que dans les DOM-TOM. A Paris, trois cents personnes se sont rassemblées et une délégation a été reçue rue Nélaton (quinzième arrondissement), au siège de différents services administratifs de la police française. Les inspecteurs de ce syndicat se disent *« dévalorisés »*. Selon le secrétaire général du SNAPC, Alain Brillet, *« les inspecteurs de police ont le sentiment qu'on veut privilégier* une *police d'ordre public* (en tenue) *par rapport à une police d'enquête et d'investigation* (en civil) ». Le SNAPC affirme attendre du ministère de l'intérieur des *« propositions claires »*.

RELIGIONS

Une vingtaine de « compagnes clandestines » de prêtres vont manifester à Rome

Une vingtaine de femmes, qui se présentent comme des *« compagnes secrètes »* de prêtres et ne veulent plus être *« clandestines »*, sont parties de Lyon, mardi 19 octobre, pour Rome, où elles ont l'intention de faire un jeûne symbolique de quarante-huit heures devant le Vatican. Ces femmes affirment partager depuis des années la vie de prêtres et se sont rassemblées au sein d'une association, appelée Claire-Voie, qui a son siège à Ecully (Rhône), près de Lyon. En août dernier, un premier voyage au Vatican n'avait apporté, selon Odette Desfonds, responsable de cette association, que *« deux réponses négatives : on nous ignore ; on nous tient un langage digne du Moyen Age »*.



(Publicité)



Grâce au Trans-Val-de-Marne, les légumes de Rungis ne doivent plus passer par Paris pour aller à Saint-Maur.

Grâce au Trans-Val-de-Marne qui relie en 35 mn 2 pôles vitaux, la RATP et le Conseil Régional ont rendu les communications mille fois plus aisées à travers le Val-de-Marne. **On n'en fera jamais assez pour vous donner l'esprit libre.**

RATP

l'esprit libre



JUSTICE

Les suites de l'affaire Valenciennes-Marseille

M. Tapie et son épouse ont été entendus par le juge Beffy

Bernard Tapie et son épouse Dominique ont été entendus, mardi 19 octobre, au palais de justice de Valenciennes, par le juge d'instruction Bernard Beffy, en charge de l'enquête sur l'affaire du match VA-OM. M. et Mme Tapie, entendus séparément, n'ont fait aucune déclaration à leur sortie du tribunal. Le magistrat instructeur souhaitait obtenir des précisions sur l'entrevue qu'a eue M. Tapie – en présence de son épouse – avec l'ancien joueur de l'OM Jean-Jacques Eydelie, le 17 septembre, à son domicile parisien.

Bernard Tapie n'avait pas mis les pieds à Valenciennes depuis le 23 juin, depuis ce mercredi où il avait rencontré, dans la plus grande discrétion, le procureur de la République Eric de Montgolfier. Près de quatre mois plus tard, le président de l'OM s'est donc de nouveau rendu dans le Nord mais, cette fois, pour être entendu par le juge d'instruction Bernard Beffy, qui souhaitait également s'entretenir avec son épouse, Dominique.

Mme Tapie a été entendue la première, avant de céder la place à son mari. Cette double audition intervient dans le cadre du réquisitoire supplétif ouvert par le procureur de la République à la suite des dernières déclarations de l'ancien joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie. Celui-ci, mis en examen pour corruption active dans le principal volet de ce dossier gigogne, avait été entendu le 1er octobre par le juge Beffy. A cette occasion, il avait indiqué au magistrat avoir rencontré M. Tapie à son domicile parisien, le 17 septembre, soit cinq jours avant une importante réunion du conseil fédéral de la *Fédération française de football* (FFF) devant prendre des sanctions contre les joueurs et les clubs concernés par le scandale.

Le président du club phocéen lui aurait alors proposé un nouveau contrat de trois ans à l'OM s'il modifiait son témoignage, décisif dans l'affaire VA-OM (le 12 juillet, Eydelie avait reconnu avoir remis une somme de 250 000 francs au Valenciennois Christophe Robert sur l'ordre de Jean-Pierre Bernès, ancien directeur de l'OM). Eric de Montgolfier avait ouvert, lundi 4 octobre, un réquisitoire supplétif contre X... pour tentative de subornation de témoin.

Une cassette inaudible

Mardi, devant le juge Beffy, M. Tapie a donné sa version des faits, déjà exprimée à plusieurs reprises dans la presse. S'il admet avoir rencontré Jean-Jacques Eydelie et son imprésario argentin Raphael Santos (un autre homme assistait, semble-t-il, à l'entretien), il dément toute tentative de subornation et affirme avoir simplement évoqué avec le joueur sa situation financière vis-à-vis de l'OM, notamment le paiement de primes datant de la saison dernière. Mme Tapie, qui était présente lors de la visite de Jean-Jacques Eydelie, aurait confirmé cette version des faits. Sur ce point, l'enquête n'a donc guère progressé.

Il en est de même en ce qui concerne un autre développement de ce volet de l'affaire. Le 16 octobre, *Libération* indiquait que, lors de son audition du 1er octobre, Jean-Jacques Eydelie avait remis au magistrat l'enregistrement d'une conversation téléphonique avec M. Jean Fournet-Fayard, le président de la FFF. Selon le journal, celui-ci aurait demandé au joueur de témoigner contre M. Tapie en échange d'une promesse de rejouer au football un an plus tard (Eydelie est actuellement suspendu pour une durée indéterminée). M. Fournet-Fayard a démenti avoir proposé quoi que ce soit au joueur. De source judiciaire, on indique que l'ancien Marseillais a bien remis une cassette au magistrat mais qu'à aucun moment il n'aurait fait état des *« pressions »* du président de la FFF pour *« enfoncer »* M. Tapie. Cette cassette, qui n'a aucune valeur juridique, serait inaudible.

Ph. Br.

ILE-DE-FRANCE

Après la confirmation de la décision du gouvernement

La question du financement du Grand Stade à Saint-Denis n'est pas encore résolue

Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a apporté, mardi 19 octobre, plusieurs précisions à la suite de la confirmation de la décision du gouvernement d'implanter à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) le Grand Stade d'une capacité d'environ 80 000 places destiné à accueillir plusieurs matches de la Coupe du monde de football en 1998 (*le Monde* du 20 octobre). Ainsi, une société d'économie mixte d'Etat sera créée dans les prochaines semaines *« afin de réaliser cette opération dans les meilleurs délais »*.

« Eviter tout dérapage »

Un projet de loi ayant pour objet de faciliter les opérations d'urbanisme a été transmis, mardi 19 octobre, au Conseil d'Etat dans l'attente d'un nouveau schéma directeur pour la région Ile-de-France.

Le coût de l'équipement devrait s'élever à 2,4 milliards de francs, répartis pour moitié entre le Grand Stade et les équipements nécessaires. Mme Alliot-Marie a indiqué devant les députés que *« le cahier des charges sera conçu pour éviter tout dérapage »*. Elle a précisé que *« s'agissant du financement, la ville et le département de Saint-Denis et le département apporteront plus de 200 millions, la Ville de Paris a mis le terrain à disposition, le conseil régional donnera environ 300 millions et l'Etat 590 »*.

Les « préjudices » subis par Sénart

Mme Alliot-Marie a ajouté que le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) ne sera pas à même de supporter le coût du Grand stade. Le ministre a indiqué que la situation de Sénart, site retenu par le gouvernement de Michel Rocard puis confirmé fin 1992 par celui de Pierre Bérégovoy, ferait *« l'objet d'un examen particulier lors d'un prochain comité interministériel »*.

Les élus du Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart (Seine-et-Marne) avaient examiné, vendredi 8 octobre, l'avenir de la structure intercommunale dont l'endettement s'élève à 1,4 milliard de francs. Une délibération, adoptée par la majorité socialiste conduite par Jean-Jacques Fournier, exige notamment *« la réparation des préjudices subis par Sénart »*.

En effet 15 millions de francs ont été consacrés à l'étude du dossier par les deux structures de la ville nouvelle : 12 millions par l'Etablissement public d'aménagement, 3 millions par le SAN.

Les membres du comité syndical précisent enfin qu'ils *« n'accepteront plus les demandes de l'Etat en matière de construction de logements si celui-ci n'affirme pas sa volonté et ne se donne pas les moyens d'accompagner ce projet urbain jusqu'à son terme, dans le respect des objectifs fixés en ville nouvelle en matière d'équilibre habitat-emplois »*.

La chambre régionale des comptes ayant constaté des anomalies de gestion

Le directeur de l'hôpital d'Albi est mis en examen

ALBI

de notre correspondant

La chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées vient de relever certaines anomalies dans la gestion de l'hôpital d'Albi (Tarn). La plus importante concerne l'aménagement d'un logement de fonction de 400 mètres carrés pour un montant total de 3,5 millions de francs de travaux dans une ancienne ferme léguée au début du siècle. Le trésorier municipal avait refusé d'accepter le mandatement de certains travaux pour une valeur de 1,4 million de francs en 1991, lorsque la chambre régionale a ouvert son enquête qui vient de se conclure par une lettre d'observation au président du conseil d'administration de l'hôpital, le maire d'Albi, Michel Castel (PS), le 20 août dernier.

Le directeur de l'hôpital, Maurice Plazanet, a, pour sa part, été mis en examen par la commission de discipline budgétaire et financière présidée par le procureur général de la Cour des comptes chargée de juger les ordonnateurs de dépenses publiques ayant commis des irrégularités et des infractions. La chambre régionale des comptes a relevé ici une mauvaise gestion du legs et l'imputation du réaménagement au chapitre de fonctionnement de l'hôpital, sans que le conseil d'administration ait été clairement tenu informé de la nature et de l'ampleur des travaux. On mentionnera pour exemple la facture de la seule cuisine intégrée pour 180 000 francs ou la réalisation de quatre salles de bains attenantes aux chambres de 40 mètres carrés dans la vieille demeure. Le directeur de l'hôpital se défend en affirmant avoir seulement voulu sauvegarder puis réaménager, en s'appuyant sur une décision de principe du conseil d'administration datant de 1984.

M. Plazanet fait également observer qu'une utilisation de l'ancienne ferme rénovée en centre d'hébergement devait compléter le programme de réhabilitation. La DDASS du Tarn avait toutefois refusé d'avaliser cette affectation et les travaux en cours n'ont pas été totalement achevés suite à l'enquête de la chambre régionale. De son côté, le maire d'Albi a jusqu'ici refusé de communiquer la lettre d'observation à son conseil municipal car, dit-il, *« il ne se sent pas tenu de le faire, n'ayant pas la même lecture des textes* (en l'occurrence l'article 87 de la loi du 2 mars 1982 qui régit les rapports entre les chambres régionales des comptes et les collectivités qu'elles contrôlent) *que la chambre »*. Enfin, il souhaite *« ne pas enfoncer quelqu'un tant qu'il n'a pas été jugé »*. La commission de discipline budgétaire et financière devrait l'entendre prochainement.

JEAN-PIERRE BARJOU

INTÉGRATION

Charles Pasqua va régulariser le séjour de Nathan Bebe-Missipo et de Dorine Dele

Nathan Bebe-Missipo et Dorine Dele, deux étrangers dont le séjour en France avait été considéré comme illégal dans des conditions contestables (*le Monde* du 13 octobre) sont sur le point d'obtenir leur régularisation. Dans une lettre adressée à notre journal, Charles Pasqua se dit disposé à *« régulariser sur place »* la situation de M. Bebe-Missipo, ce maître-auxiliaire camerounais menacé de reconduite à la frontière en dépit d'un emploi régulier dans l'éducation nationale. Le ministre de l'intérieur indique, d'autre part, que Mme Dele, qui, enceinte, avait été reconduite vers l'île Maurice en dépit de son mariage avec un Français, peut *« revenir s'installer régulièrement en France »*. La situation de ces étrangers, considérée comme sans issue voici quelques jours, a pu en trouver une après avoir été largement évoquée dans la presse.

FOOTBALL

Bordeaux bat Genève, 2-1, en Coupe de l'UEFA

Les revanches des Girondins

Les Girondins de Bordeaux ont battu le Servette de Genève (2-1), mardi 19 octobre, en match aller des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Stéphane Paille et Philippe Vercruysse ont inscrit les deux buts des Bordelais, qui ont vu leur défenseur Marcio Santos se faire expulser en cours de seconde mi-temps.

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

La moue de Rolland Courbis hésite entre agacement et ironie. En rentrant aux vestiaires, l'entraîneur des Girondins de Bordeaux vient de croiser des Suisses hilares. Les joueurs du Servette de Genève se congratulaient de leur but inscrit sur terrain adverse, placement en or des joutes européennes. *«Ils avaient l'air si heureux,* raconte-t-il, *que je les ai félicités d'avoir perdu.»* L'entraîneur soupèse l'effet de sa boutade sur l'auditoire, se rembrunit à peine avant d'ajouter : *«On verra bien qui rira dans quinze jours.»*

Rolland Courbis vient d'inventer un nouveau charme à la Coupe d'Europe, qu'il découvre cette année du banc de touche après l'avoir disputée comme joueur. La compétition devient revanche à court terme, la facture sera présentée sous quinzaine aux comptables suisses. Depuis que l'homme et le club ont fait cause commune, ils fonctionnent ainsi, par vengeances successives contre leur passé (*le Monde* du 6 octobre 1992). *«91-92 : la remontée; 92-93 : l'Europe; 93-94 : la reconquête»*, assène un panneau à l'entrée du Parc Lescure, comme autant de coups au mauvais sort. En trois ans, les Girondins sont sortis d'un gouffre financier, d'un dépôt de bilan et de la deuxième division pour retrouver la Coupe d'Europe et les premiers rôles en championnat de France.

Cette ascension semble s'être déroulée avec la mesure qui sied à la ville, comme si Courbis se méfiait de sa réputation de flambeur, comme si la nouvelle équipe dirigeante – le lunettier Alain Afflelou et l'avocat d'affaires Jean-Didier Lange – voulait conjurer les errements de l'époque Bez. Les meilleures revanches sont celles que l'on prépare tapi dans l'ombre. L'entraîneur redoute comme une malédiction le rôle de favori et préfère détourner l'attention sur le PSG ou Monaco. En Coupe d'Europe, l'objectif est atteint depuis que les Girondins ont éliminé les Irlandais de Dublin au premier tour.

Les dirigeants, eux, tiennent à rester dans les limites d'un budget de 100 millions de francs. Les démêlés judiciaires de Claude Bez, qui passera devant le tribunal pour une première affaire en janvier, sont là pour tempérer les ardeurs. Les Girondins se sont offert comme seule folie le Néerlandais Richard Witschge, transféré du FC Barcelone pour 20 millions de francs. Le reste du recrutement a été composé de joueurs relativement peu chers, comme Rolland Courbis les aime. Des mal-aimés, des incompris, qui viennent à Bordeaux pour prouver que l'on s'est trompé sur leur compte.

Mardi soir, ce sont deux de ces revanchards qui ont inscrit les buts de la rencontre. Philippe Vercruysse et Stéphane Paille, anciens des Girondins, revenus au club cette année après avoir bourlingué sans jamais complètement tenir les promesses de leurs talents. Ils ont offert aux Girondins une victoire nécessaire, mais pas suffisante pour éliminer les Suisses. Juste de quoi leur laisser le droit de croire en leurs chances, et à Rolland Courbis le soin d'affûter sa vengeance.

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE

Course autour du monde en équipage

Le doublé des Néo-Zélandais dans la première étape

Le «maxi» *New-Zealand-Endeavour*, skippé par Grant Dalton, a remporté, mardi 19 octobre à Punta-del-Este (Uruguay), la première étape (5 940 milles) de la Whitbread, course autour du monde en équipage, dont le départ avait été donné le 25 septembre à Southampton (*le Monde* du 28 septembre). Arrivé deuxième, 3 heures 9 minutes plus tard, *Tokio*, mené par le Néo-Zélandais Chris Dickson, s'impose dans la nouvelle classe des 60 pieds WOR (Whitbread Offshore Rule).

Les Néo-Zélandais règnent sur la Whitbread. Avant même le départ de Southampton, Bruce Farr, le grand maître de l'architecture navale, avait connu un succès sans précédent, en signant les plans de trois des cinq «maxis» et de sept des dix WOR 60 alignés dans cette course de 32 000 milles (60 000 kilomètres) autour du monde. Dès les premiers milles parcourus, ses compatriotes, emmenés par Chris Dickson et Grant Dalton, ont pris la tête de la flotte, confirmant la suprématie des marins néo-zélandais dans cette épreuve dont la dernière édition avait déjà été dominée par Peter Blake (*Steinlager*), auteur d'un grand chelem en remportant les six étapes, et son ancien second, Grant Dalton (*Fisher-and-Paykel*), deuxième après avoir terminé quatre fois à cette place aux étapes.

Si la présence aux avant-postes de Grant Dalton était cette fois encore attendue, son duel avec Chris Dickson peut paraître plus surprenant. Les deux hommes illustrent, en effet, deux écoles et deux approches sensiblement différentes de la Whitbread. Comme d'autres anciens de cette épreuve, le Français Daniel Mallé (*La Poste*) et le recordman des participations (cinq), le Suisse Pierre Fehlmann (*Merit-Cup*), Grant Dalton, engagé à trente-six ans dans son quatrième tour du monde, a encore choisi un «maxi» pour affronter le grand désert des mers du Sud.

Lourd handicap pour «La Poste»

Révélé par la Coupe de l'America, Chris Dickson, ancien skipper de *New-Zealand* en 1987, puis de *Nippon-Challenge* en 1992, a opté, comme Dennis Conner, barreur de *Winston* dans cette première étape de la Whitbread, pour la toute nouvelle classe des WOR 60, moins longs (20 mètres contre 26), beaucoup plus légers (13,5 tonnes contre 30), moins toilés (417 m^2 au portant contre 790 m^2) et donc plus manœuvrants que les «maxis». Profitant des coûts de construction bien inférieurs des WOR 60, Chris Dickson avait décidé de commander deux bateaux à Bruce Farr et à l'architecte australien John Warbrick.

Après des essais et des programmes de navigation simulée, Chris Dickson a choisi d'embarquer sur le WOR 60 conçu par Bruce Farr, avec un équipage très international composé de quatre Néo-Zélandais, deux Australiens, un Irlandais, un Américain, un Japonais et un Français, Jack Vincent, héros du tour du monde en 79 jours au côté de Bruno Peyron. Comme lors de la course du Fastnet où trois WOR 60 avaient devancé les «maxis», *Tokio* a mené la flotte de la Whitbread jusqu'au cinquième jour, *New-Zealand-Endeavour* profitant alors des vents faiblissant au niveau des îles du Cap-Vert pour passer en tête et prendre définitivement le large.

A peine ralentis par les calmes du Pot-au-Noir, au nord de l'équateur, les deux skippers néo-zélandais ont su préserver leur position jusqu'à l'arrivée à Punta-del-Este où certains des favoris, comme *La Poste*, le seul bateau français engagé, handicapé par son mât d'artimon vrillé dès le quatrième jour de course, compteront un lourd handicap d'une trentaine d'heures avant d'aborder, à partir du 13 novembre, la plus longue (7 560 milles) des six étapes jusqu'à Fremantle, la ville australienne qui avait accueilli la Coupe de l'America en 1987.

GÉRARD ALBOUY

AUTOMOBILISME

Après le déficit du Grand Prix de France 1992 de formule 1

Le circuit de Magny-Cours entrouvre ses comptes

NEVERS

de notre correspondant

Décrié dans la Nièvre peut-être plus qu'ailleurs, notamment pour des raisons politiques, le circuit automobile de Magny-Cours a ouvert ses livres de comptes, mardi 19 octobre, devant les conseillers généraux du département réunis à huis clos. Après trois Grands Prix de formule 1 sur ce circuit qui appartient au conseil général, l'objectif était de faire taire les critiques en mettant enfin les chiffres sur la table.

Ces comptes, du moins quelques-uns d'entre eux, ont été présentés et commentés devant la presse locale par le président de l'assemblée départementale, Bernard Bardin (PS), par Jean Glavany, président de la société anonyme d'exploitation et de promotion du circuit et par ailleurs député socialiste des Hautes-Pyrénées, et par Philippe Gurdjian, manager général du site.

Le circuit et la zone d'activités voisine, qui emploient au total quatre cents personnes, ont apporté cette année aux collectivités locales 8,3 millions de francs de recettes fiscales (taxe sur les spectacles comprises) dont 7,8 millions pour les deux communes où ils sont implantés, Magny-Cours et Saint-Parize-le-Châtel.

«Comme un boulet»

Dans une *«étude très poussée»*, les retombées économiques du fonctionnement du circuit dans la Nièvre depuis trois ans sont évaluées à 250 millions, a assuré Bernard Bardin. Un chiffre brut qui laissera sans doute sceptiques bien des Nivernais. Pour cette année, le chiffre d'affaires du circuit s'élève à 64 millions (52 millions pour la formule 1 et 12 millions pour les autres épreuves et les locations de la piste), avec un résultat en excédent de 170 000 francs.

Il existe pourtant une ombre au tableau : le déficit de 4,9 millions enregistré lors du Grand Prix de France 1992. Ce déficit avait deux origines. D'une part, le blocus des routiers avait limité le nombre de spectateurs. D'autre part, les communes de Magny-Cours et de Sainte-Parize-le-Châtel avaient refusé, comme cette année d'ailleurs, de renoncer à percevoir la taxe sur les spectacles (2,8 millions au total en 1993).

«Le circuit traîne le déficit de 1992 comme un boulet», a admis Jean Glavany. En vertu des conventions passées par l'association de gestion du site avec le conseil général et la ville de Nevers, c'est, en principe, à ces deux collectivités d'éponger ce passif. La question sera abordée lors d'une prochaine session de l'assemblée départementale *«pour tenter de trouver une solution»*, a indiqué Bernard Bardin.

Les gestionnaires qui seront candidats pour accueillir encore les Grands Prix de France de formule 1 de 1996 à l'an 2000 entendent continuer à développer les activités du site. Outre une piste de karting, dont l'aménagement vient de commencer, il est envisagé d'y implanter un musée de la formule 1 et une cinémathèque européenne consacrée aux sports automobiles. Un centre de formation spécialisé dans la mécanique ouvrira ses portes en janvier à côté du circuit.

JACQUES SPINDLER

TENNIS : la France rencontrera la Hongrie en Coupe Davis. – Les renc ntres de la Coupe Davis 1994 ti s au sort mardi 19 octobre à ndres seront les suivantes au premier tour dans le groupe mondial : Inde - Etats-Unis; Pays-Bas - Belgique; Suède-Danemark; France- Hongrie; Israël-République tchèque; Russie-Australie; Espagne-Italie; Autriche-Allemagne. La nation citée en premier jouera à domicile du 25 au 27 mars.

« Mc Do » à la fac

LYON

de notre bureau régional

Un nouveau Mc Donald's, le seizième à Lyon, vient d'nuvrir ses portes... dans une université, elle aussi flambant neuve. On peut comprendre aisément que le géant eméricain de la restauration rapide ait été attiré par le clientèle potentielle de six mille jeunes dans l'immédiat et de quinze mille prochainement dans les nouveaux locaux de l'université de Lyon-III, inaugurés, le 14 octobre, par François Fillon, ministre de l'enueignement supérieur et de le recherche. Néanmoins, l'ebsence totale d'une cafétéria ou d'un self-service géré par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) laisse pantois quant aux conditions d'accueil des étudiants.

Mais l'université en question n'est pes, eu dire de ses concepteurs et financeurs, une université comme les eutres. Au cœur de Lyon, à deux pas d'une station de métro, elle est installée dans la Menufacture des tabacs, une ancienne usine de la Seita. Rachetée en 1990 par la communauté urbaine de Lyon, la « Manu », comme nn l'eppelle toujours, symbolise la retour des étudients dene la ville et l'engagement financier des collectivités locales dans le domaine universitaire.

Superbe eite industriel réhabilité evec succès, la Manufacture des tabacs e notamment pour vocatinn de perticiper à l'animation d'un quartier. C'est pourquoi, dès le laneement du projet, les urbanistes, avec l'accord des élus locaux, evaient réservé un espace pnur une zone merchende enneédée à une société de commercialisation, ce qui permet eujourd'hui eux responsables de la collectivité locale de déeliner toute responsabilité sur la nature des ectivités commercieles qui e'y sont installées.

Chez les universitaires, nn souligne l'ebsence de concertation. *« Nous evions émis les plus grandes réserves sur la présence d'un fast-food. Mais* on ne nous e *pas demendé notre avis »,* insiste Gilles Guynt, vice-président de l'université de droit, lettres et gestion Jean-Moulin (Lyon-III), établieeement qui bénéficie aujourd'hui des 25 000 mètres eerrés réeménagés de le « Manu ».

Quent à M. Coudour, directeur du CROUS, son seul espoir est d'nbtenir un emplacement lorsque l'intégralité du bâtiment sera réhabilitée. *« Pendant lee travaux de le première tranche, lorsque j'ai abordé la question du reetaurant universitaire, les pertenaires de l'opéretinn m'ont répnndu qu'ils evaient besoin de tous les mètres carrés pour construire les locaux d'enseignement... Il faudrait maintenant que les essociations étudientes mnntent au créneau. »*

Du côté des élus de la communauté urbaine de Lyon, nn souligne que l'Etat devra décider de l'installation d'un restaurant public dens la deuxième tranche des travaux. Quant au géant américain, il s'affiche sur les murs de le ville en ventant l'nuverture du *« Mc Donald's-Université »*. Lequel « Mc Do », en attendant, nffre un beau cas d'espàce eux étudiants de le faculté de droit. Ils ont en effet, snus leure fenêtrea, une enseigne que le tribunal d'instance e récemment condamnée pour non-applieatinn de le réglementation sociale à l'égard d'un millier de salariés.

SANDRINE BLANCHARD

Le lycée, la terre et le GATT

La crise du monde rural incite l'enseignement agricole à se rénover sans rompre avec ses racines

MONTARGIS

de notre envoyé spécial

« L'AVENIR de l'enseignement agricole ? On peut se poser des questions. Avec la réforme de la politique agricole commune (PAC), avec les accords du GATT nujourd'hui, à quoi tout cela rime ? Sans agriculture, que veut dire aménager le territoire ? Que peut-on espérer prêcher, si l'on prêche dans le désert ? » Michel Masson n'est pas bomme à mâcher ses mots. Président du conseil d'administration du lycée du Chesnoy, près de Montargis, cet agriculteur qui u'a pas la quarantaine est le symbole d'un parfait enracinement de l'enseignement agricole en milieu rural et d'une association étroite evec les milieux professionnels.

Trésorier de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), ancieu élève lui-même, il fait les comptes : cent dix demandes d'installations de jeunes agriculteurs dans le département il y a deux ans, soixante-dix l'an passé, une trentaine pour l'instant, cette année... A quoi bon un lycée agricole dans ces conditions ?

Cependant, le « lycée des agriculteurs » d'antan a déjà bien changé. Même si subsistent encore, symbole d'une gloire passée, les murs eux petites briques du Gâtinais de l'ancieune école pratique d'agriculture qui naquit en 1889. Et même si l'exploitatinn agricole attenante – 110 hectares dédiés aux betteraves, aux céréales... et à la jachère – rappelle combien le lycée, lui aussi, est soumis eux aléas de la profession.

Métiers de l'environnement

Lycée d'enseignement général et tecbnologique agricole (LEGTA) performant au sein d'un établissement public local qui compte également un centre de formation pour adultes ainsi qu'un centre d'informations et de ressources technologiques pour tout un réseau d'établissements, le « Chesnoy » accueille aujourd'hui six cents élèves, dont la mnitié dans les filières d'enseignement supérieur : brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), classes préparatoires aux grandes écoles (maths sup et spé bio, options agronomie nu générale). Ces dernières ont fait la réputation du lieu dès la fin des années 20.

ZÉRO EN AMÉRICAIN.
C'EST TRÈS BIEN !
PESSIN

Signe d'une évolution inexorable, les filières initiales, spécifiquement agricoles, unt considérablement évolué. Au Chesnoy, certes, on fnrme toujours traditinnnellement, par exemple, au brevet d'études professionnelles egrieole (BEPA) « conduite et entretien des machines agricoles on forestières » ou au brevet de technicien (BTA) « enndnite de l'exploitation agricole », qui reste la qualification de base indispensable à tont jeune qui désire s'installer, le sésame ouvrant la porte aux primes et aux facilités de crédits.

Mais on trouve aussi, désormais, nombre de formetions générales et technologiques modelées sur les standards de l'éducation nationale. Ainsi, le lycée accueille plus d'une centaine d'élèves en seconde générale et technologique, dont la structure est identique à celle des lycées de l'éducatiou nationale. Seule une option spécifique aux études agrooomiques fait la différence. De même, une classe de première technologique « sciences et technologies de l'agronomie et de l'environuement » (STAE) a fait son apparition cette année, tout comme une première S à dominante « biologie-écologie », qui remplace l'ancienne série D'.

« C'est un fait, constate Michel Chevrier, proviseur dn lycée dn Chesnoy, *nos formations se rapprochent de plus en plus de celles de nos voisins de l'éducation nationale. Mais nous tâchons* tnutefnis *de conserver noire spécificité, qui est marquée, entre autres, par la diversité des parcours de formation. Ici, il n'est pas rare qu'un élève de BEPA accède aux classes de BTS. »* D'autant plus qu'ici, comme partout, les élèves reculent autant qu'ils le peuvent leur entrée dans la vie active. Dans le même temps, le lycée a vu ses effectifs de seconde générale et technologique augmenter de plus de moitié en deux ans. Le développement des filières liées à l'environnement u'y serait pas étranger.

Mais cette nouvelle nrientation vers les métiers de l'environnement n'est pas sans poser quelques problèmes. Ainsi, le tout nouveau BTSA « gestion et protectiou de la nature » (GPN) que propose le lycée sur sou prestigieux site des Barres, en plein arboretum des Vilmorin, e recueilli pas moins de... trois cents candidatures pour seulement vingt-huit places disponibles. Là encore, il a fallu affiner la définition de la filière (en l'occurrence axée sur la gestion des enurs d'eau) et partir à la pêche aux stages en entreprise.

Précisément, responsables de formation et élèves s'interrogent sur les débnuchés à venir de ces nouvelles filières. Alain, vingt ans, titulaire d'un BTS « production forestière » qui e fait le choix de passer un deuxième BTS dans la filière GPN, fait le pari que *« les collectivités territoriales sont demandeuses de spécialistes de l'environnement »*. Mais ce u'est encore qu'une intuition. Vincent, dix-huit ans, qui est passé par un BTA, remarque que la lutte contre l'enfrichement croissant des paysages « nécessite un nouveau type de compétences ».

Innovations pédagogiques

Les méthodes pédagogiques ont également changé. Jadis plus axé sur la pratique et le travail manuel, l'enseignemeot est progressivement devenu plus théorique et abstrait. Et, de manière très symbolique, la vacherie d'hier s laissé place aujourd'hui au centre de documentation et d'infnrmatinn (CDI) et aux salles d'informatique. *« Dans le temps, à force de remuer la terre, on savait très bien qu'il y avait du caillou au Chesnoy ! »*, ironise un enseignant.

Qunique fortement marqué par l'alternance eutre les temps de formation au lycée et en exploitation, on en entreprise, l'enseignement agricole a, ces dernières anoées, considérablement consolidé soo socle de fnrmatinu générale. Tout en conservant certaines des innovations pédagogiques qui ont du mal à percer chez les « voisins » de l'éducation nationale.

Ainsi, comme dans la plupart des établissements agricoles, le contrôle certificatif en cours de formatioo est devenue une réalité certes pesante en terme d'nrganisatinu, mais à laquelle les enseignants demeurent attachés. Par un sytème assez complexe d'enseignements modulaires, ceux-ci conjuguent leurs disciplines (éducation physique et biologie, histoire et économie, par exemple) afin d'évaluer des compétences. *« C'est vrai,* commente Frédérique Bellanger, professeur d'éducation socioculturelle (une discipline spécifique à l'enseignement agricole), *nn demande la parité avec l'éducation natinnale. Mais à l'inverse on* n *un peu l'impression qu'on nous met dans un moule. »* Très attachés à la spécificité agricole, les enseignents du Chesnoy (parmi lesquels on compte des certifiés agricoles, des personnels détachés de l'éducation natinnale et quelques ingénieurs d'agrounmie) ne quitteraient pour rien au monde leur univers : *« Un cadre privilégié,* reconnaissent-ils, *et une petite structure sur laquelle l'éducatinn nationale ferait bien de méditer. »*

Uo point de vue sur lequel s'eccordent également les élèves, qui, pour la plupart, du BEPA eux classes préparatoires, nnt fait le choix du lycée agricole. Désorientés par la politique agricole commune et les controverses sur le GATT, eux aussi s'interrogent sur leur evenir et déclarent volontiers *« ne pas vraiment savoir où aller »*. *« Bien que,* affirme avec force Samuel, élève en deuxième année de BTSA « machinisme », BEPA et BTA déjà en poche, *je sache que je suis là, parce que j'y crois. »* Et, ajoute Jérôme, en « prépa » biologie, *« parce qu'au Chesnoy on devient quand même un peu terrien »*.

JEAN-MICHEL DUMAY

Un entretien avec le ministre de l'agriculture

Jean Puech : « La spécificité de l'enseignement agricole doit être préservée »

« Vous venez – le 12 octobre – d'installer officiellement une commission chargée d'évaluer l'enseignement agricole** (1). **Cela signifie-t-il que vous avez des inquiétudes sur l'avenir de cet enseignement ?

– Bien au contraire. L'augmentatiou forte des effectifs de l'enseignement agricole, publie et privé, qui compte, à la rentrée 1993, 143 000 élèves, soit près de 6 % de plus que l'en dernier, démontre, s'il en est besoin, le poovoir d'ettraction important de nos établissements sur les jeunes et leurs familles.

» Cet attrait s'explique aisément. Les lycées agricoles bénéficient tout d'abord de leur implantation équilibrée sur le territoire national et de leur bonne immersinn dans le monde rural. En second lieu, l'enseignement agricole a connu depuis dix ans une rénovation en profondeur de ses méthodes pédagogiques, plus souples et mieux adaptées à la diversité des parcours individuels. Les jeunes y sont d'autant plus sensibles que l'enseignement agricole nffre à chaque palier de formation (depuis le brevet d'études professinnnelles agricoles – BEPA – jusqu'au brevet de technicien supérieur agricole – BTSA –) soit des débnuebés positifs dans la vie active, soit des passerelles largement ouvertes vers des filières plus longues. Enfin, la palette de nos formations s'est sensiblement élargie et permet, au-delà du domaine de la production, une ouverture sur l'ensemble du monde agricole et rural, incluant les métiers de l'environnement, du tourisme ou encore tout ce qui touche aux techniques du vivant.

» Il n'y s donc pas d'inquiétude. Mais plutôt le souci de dresser le bilan des dix dernières années de modernisation et de réfléchir, à partir de là, sux sdaptations nécessaires pour l'evenir.

– Qu'en attendez-vous précisément ?

– Il s'agit d'abord d'évaluer la rénovation pédagogique qui e été engagée ces dernières années. On ne peut pas se contenter de ces premiers succès si l'on ne veut pas eunrir le risque de voir cette dynamique s'essouffler. Le second objectif est de mettre en place des indicateurs quantitatifs et qualitatifs fiables afin d'améliorer encore uotre capacité d'ajustement entre fnrmations et emplois.

» Enfin, il est également nécessaire d'évaluer les incidences sur notre système de formation des évolutions liées à la décentralisation, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. La questinu est double : comment, d'une part, articuler les plans régionaux des formations, qui sont prévus par la loi quinquennale sur l'emploi et la formation professionnelle, avec le schéma prévisionnel natinnal de l'enseignement agricole, auquel nous sommes particulièrement attachés ; et enmment, d'autre part, faire de nos réseaux d'établissements de véritables pôles de compétence au uiveau local et régional.

– Compte tenu de la crise du monde agricole. L'identité de l'enseignement agricole est-elle menacée ?

– Notre spécificité reste d'être profondément enracinés dans le monde agricole et rural et d'être étroitement associés à ses milieux professionnels. Nous devons préserver cette spécificité. Ainsi, s'il est vrai qu'un tiers seulement de nos élèves sont issus de familles d'exploitants agrienles en activité, plus de 80 % de oos diplômés exercent leur activité professionnelle dans le secteur agricole nu rural au sens large, depuis la productinn jusqu'aux services en passant par l'agro-industrie.

Le casse-tête parisien

» Aussi, tout en préservant cette originalité, nous souhaitons élargir progressivement la palette de nos formations. Et renforcer la lisibilité de nos diplômes en améliorant l'articulation avec les diplômes de l'enseignement général et technologique.

– Cette rénovation des filières agricoles, qui s'alignent progressivement sur celles de l'éducation nationale, ne se fait-elle pas su détriment de certaines innovations pédagogiques propres aux établissements agricoles ?

– L'intégratino des anciennes classes de première et terminale D' dans la filière scientifique S, la création de deux filières technologiques spécifiques (2) et la création prochaine de baccalauréats professionnels en remplacement des brevets de techniciens agricoles (BTA) ne dnit pas remettre en cause, par exemple, le contrôle en cours de formation, qui est l'une des originalités de uotre système. Cela dit, l'harmonisatiun progressive des diplômes n'ira pas sans poser quelques problèmes. Actuellement, un peu plus de la mnitié des jeunes titulaires de BTA poursuivent leurs études en BTS. Or les baccalauréats professionnels qui les remplaceront, eux, doivent en théorie plutôt déboucher sur un emploi...

– Vous avez tracé, en juin, les grandes orientations de votre action dans le domaine de l'enseignement supérieur. Mais en laissant en suspens le dossier complexe de l'Ile-de-France où sont concentrées les écoles les plus prestigieuses dépendant du ministère de l'agriculture. Y voyez-vous plus clair aujourd'hui ?

– Sur la province, les orientations sont claires, en effet. Il s'agit de renforcer les quatre pôles existants, à Montpellier, Toulouse, Dijon et dans l'Ouest (Angers-Nantes-Rennes). Uo effort important sera porté également sur le réhabilitation du patrimnine immobilier des écoles qui s'est considérablement dégradé.

» La régiou parisienne reste, en revanche, un casse-tête. Le potentiel de formation et de recherche y est considérable mais la dispersion des établissements n'a pas permis, jusqu'à présent, la constitutinn d'un pôle d'enseignement supérieur d'envergure internationale. C'est pourquoi je vais mettre en place une mission très légère, présidée par le sénateur Pierre Laffitte et chargée de faire un état des lieux très précis et de proposer, d'ici à la mi-janvier, deux ou trois scénarios permettant de mieux orienter l'evenir des établissements tout en donnant une nouvelle dimension et un uouvel élan à l'ensemble. La pire des solutions serait le *statu quo*. »

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS
et **JEAN-MICHEL DUMAY**

(1) Présidée par René Rémond, président du la Fondation nationale des sciences politiques, cette commission d'évaluation est composée de Jacques Delage, directeur honoraire de l'INA-PG, rapporteur, Guy Aubert, directeur de l'Ecole normale supérieure de Lyon, Claude Bancal, inspecteur général de l'éducation nationale, Louis Buton, ancien proviseur du lycée agricole de Luçon-Pétré, Jean-Marc Favret, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, Bernard Gauthier, chef du service de l'inspection générale de l'agriculture, Jean-François Hervieu, secrétaire général de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Michel Mesille, ingénieur général d'agronomie, Philippe Moret, inspecteur de l'éducation nationale et Jean-Claude Rémy, professeur à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie de Montpellier.

(2) Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement (STAE) et sciences et technologies du produit agro-alimentaire (STPA).

POINT DE VUE

Mauvais procès contre le collège

par René Haby

Il y a quelque temps déjà, M. Bayrou, professeur agrégé, a écrit qu'il n'aimait pas le *« collège unique »*. C'était son droit. Aujourd'hui, par un jeu de mots inacceptable, il le qualifie de collège *« inique »*. En tant que ministre, il n'en a pas le droit.

D'abord par souci d'une solidarité gouvernementale inter-générations. L'expression *« collège unique »* a été inventée et utilisée pour la première fois, en 1975, par le président de la République Giscard d'Estaing. Si elle n'est pas parfaite linguistiquement, elle porte un message très fort, auquel tenait beaucoup son auteur : celui de la suppression des *« filières »* qui caractérisaient alors l'école moyenne française : programmes, professeurs et élèves étaient ventilés dès la classe de sixième en trois types d'enseignement assez imperméables l'un à l'autre.

Le fait nouveau de proposer à tous les jeunes Français de suivre ensemble un *« tronc commun »* de formation, prolongeant et élevant celle de l'école primaire, était une option sociale très volontariste. Elle marquait l'action gouvernementale de l'époque, au même titre que la législation sur l'interruption volontaire de grossesse, l'attribution du droit de vote à dix-huit ans, la dignité de vie accordée aux personnes âgées et aux salariés à la recherche d'emplois.

Non que ce *« collège unique »* soit dépourvu de faiblesses ou d'insuffisances. Personne ne l'a prétendu. Encore faut-il noter que les textes de 1975 n'ont pas toujours été appliqués dans leur lettre, ni même dans leur esprit. Un exemple : ils énonçaient la nécessité d'une maîtrise suffisante des acquis de la formation primaire avant l'entrée en sixième ; mais les dirigeants de la FEN – qui se sont targués d'avoir obtenu mon départ du gouvernement en 1978 – ont réussi à rendre ensuite caduque une telle exigence et à faire entrer au collège des élèves au seul bénéfice de l'âge, alors qu'un *« sas »* de mise à niveau aurait dû être organisé pour eux... Dois-je rappeler aussi que des associations de professeurs se sont opposées, à l'époque, à l'utilisation des heures *« de soutien »*, expressément prévues, et que certains découvrent aujourd'hui comme une panacée ?

Tout en reconnaissant certes, que l'administration et les enseignants ont fait, au cours de ces dernières années, des tentatives méritoires de rénovation positive de l'enseignement dans les collèges.

Ne faisant pas preuve d'une grande compréhension vis-à-vis des intentions politiques de ses prédécesseurs, M. Bayrou ne contribue pas à donner une image bien satisfaisante de notre pays. Comment ! Voici une nation évoluée pour qui, depuis vingt ans, vit dans l'erreur la plus complète concernant la conception d'un des étages essentiels de son organisation scolaire. Professeurs et dirigeants des collèges auraient été, durant cette longue période, les instruments de l'*« iniquité »* ! Et, au-delà de nos frontières, tous ceux – et ils sont nombreux – qui recherchent, eux aussi, des formules évitant la ségrégation scolaire durant la pré-adolescence seraient tout autant condamnables !

Il y a, en effet, dans le qualificatif d'*« inique »*, une présomption d'injustice sinon volontaire, au moins consentie. La condamnation morale des responsables n'est pas loin...

Mais pourquoi M. Bayrou attaque-t-il si violemment le *« collège unique »* ? Parce qu'il ne remédierait pas suffisamment à l'échec de certains élèves... Dois-je cependant rappeler au ministre que ses services ont fait état l'an dernier de *« 94 % d'une classe d'âge atteignant désormais le niveau du CAP, du BEP ou de l'entrée en seconde »* ? Ce n'est pas si mal, comparé à la situation d'il y a vingt ans, et compte tenu de ces *« 20 à 25 % d'élèves entrant en sixième sans savoir lire »*, suivant l'expression – fort ambiguë d'ailleurs – du ministre lui-même.

Futurs citoyens

Ce taux d'échec va-t-il amener à qualifier également d'*« inique »* l'école primaire ? Et aussi le lycée, puisque deux élèves sur trois seulement ont, en seconde, une espérance d'accès au baccalauréat ? Pour ne pas parler du premier cycle de l'enseignement supérieur, dont un étudiant sur deux ne peut parvenir au cycle suivant...

Mais, en dehors de ces disputes sur les échecs et les réussites, il nous faut revenir aux finalités mêmes d'une formation de base obligatoire avant seize ans pour tous les futurs citoyens de notre République.

Elle comporte, certes, l'acquisition de connaissances et de techniques mentales ; mais elle est aussi chargée d'un processus fondamental de préparation à la vie dans la société adulte. Et, de ce dernier point de vue, l'intérêt de classes communes, d'un tronc commun d'enseignement, est évident, par rapport à un système ségrégatif. Les différences de capacités des élèves rendraient ces techniques impossibles ? Mais, à ce niveau modeste, on peut encore s'y adapter par des précocités ou des vitesses d'acquisition différenciées. Non par des contenus eux-mêmes différents. Doit-on renoncer à apprendre à lire à tel enfant de 6-7 ans sous prétexte que ses aptitudes sont, à ce moment, surtout manuelles ou esthétiques ?

Bien entendu, le problème pédagogique n'est pas résolu pour autant. Un bilan est nécessaire et, comme tous les bilans, il comportera une colonne des *« plus »*, et une des *« moins »*. Mais qui établira la balance ? Les professeurs ? Les parents ? Les élèves ? M. Bayrou ?

Il apparaît, en tout cas, qu'aucun juge n'a le droit de brandir l'accusation d'*« iniquité »* à propos d'un tel sujet.

► Ancien ministre de l'éducation nationale entre 1974 et 1978, René Haby a été responsable de la mise en place du « collège unique ».

L'école dans tous ses états

Le ministère publie, à partir de trente indicateurs, le bulletin de santé du système éducatif

POUR la troisième année consécutive, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale publie *l'Etat de l'Ecole*, véritable bulletin de santé du système éducatif français, qui établit son coût, décline un à un ses progrès, tente de mesurer ses manques comme ses réussites les plus marquantes. Deux semaines avant l'ouverture du débat budgétaire sur l'éducation, un tel état des lieux tombe évidemment à pic. Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP) a d'ailleurs précisé, lors de la présentation de sa brochure, lundi 11 octobre, que tous les parlementaires en recevraient un exemplaire.

En 1992, le pays a dépensé 404,7 milliards pour la formation initiale, soit 28 100 francs par élève ou par étudiant. Sur cette somme, 267 milliards ont été dépensés par le ministère de l'éducation nationale, soit 19 400 francs par élève. En 1992, un élève a coûté en moyenne 16 000 francs à la maternelle, 19 000 francs à l'école primaire, 32 000 francs au collège, 41 000 francs au lycée et dans l'enseignement supérieur. Mais, sur une longue période, cette distribution des coûts dissimule, pour chaque niveau scolaire, des évolutions très différentes.

Dans le premier degré, la baisse démographique a nettement fait progresser la dépense moyenne par élève (+ 42 % depuis 1975) tandis que, dans le supérieur, la dépense par élève, dans le même temps, ne s'est élevée que de 8 %. Quant au second degré, ses coûts ont véritablement explosé sur la longue période (+ 56 %), du fait du développement des filières technologiques, avec la création des baccalauréats professionnels notamment.

Ces chiffres impressionnants – une scolarité de la maternelle au bac, effectuée sans redoublement, est évaluée par la DEP à 391 900 francs – situent néanmoins la France dans la catégorie des pays économes. La dépense française par élève et étudiant est une des plus faibles des pays de l'OCDE et nous dépensons moins par élève que la Suède, les Etats-Unis ou l'Allemagne.

Réduction des inégalités sociales

En même temps qu'augmentaient les coûts, croissaient également l'accès au niveau CAP et BEP (+ 13 points depuis 1980) et au niveau bac (+ 29 points). En 1992, près de 63 % des jeunes ont atteint le niveau du baccalauréat. La forte accélération enregistrée à partir du milieu des années 80 (+ 20 points en cinq ans) s'infléchit néanmoins à la rentrée 1992 (+ 2,6 points par rapport à 1991). Les poursuites d'études dans le supérieur continuent de progresser puisqu'elles concernent aujourd'hui la quasi-totalité des bacheliers généraux et 83 % de ceux du technique. Néanmoins, le comportement de ces derniers a beaucoup évolué. Ils sont moins présents à l'université depuis quelques années (28 % en 1985, 23 % en 1990, 21 % en 1991) où ils ne sont que un sur quatre à parvenir en second cycle (au lieu de un sur deux pour les bacheliers généraux). L'augmentation très importante des places offertes en section de technicien supérieur (STS) a profité aux bacheliers techniques : 47 % d'entre-eux y trouvent désormais une place.

Cet accroissement du niveau de qualification s'accompagne d'une diminution des disparités géographiques dans l'accès au baccalauréat et d'une réduction des inégalités sociales. Les académies d'Amiens, de Reims et de Rouen, qui enregistraient, en 1975, les plus faibles taux d'accès au baccalauréat, situés autour de 23 %, ont atteint 57 % en 1992. Dans le même temps, les académies du Sud et de l'Ile-de-France ont progressé plus lentement (de 39 à 63 %), ce qui a contribué à diminuer l'écart. Les disparités sociales dans l'accès au bac tendent également à se réduire. Si, il y a vingt ans, les enfants de cadres supérieurs avaient 4,5 fois plus de chance de devenir bachelier que les enfants d'ouvriers, ce rapport était de 1 à 3 en 1992. Pour le seul baccalauréat général, les effectifs de ces deux catégories étaient dans un rapport de 1 à 2,4 en 1992 contre 1 à 3,2 quatre ans plus tôt.

Diplômes antichômage

Autre progrès, la baisse du taux de redoublement. Très importante au collège ces dernières années, elle semble s'être stabilisée, à ce niveau, à la rentrée 1992, diminuant légèrement l'arrivée des élèves au lycée. Mais dans le primaire, le redoublement est devenu minoritaire. Près des trois quarts des enfants entrent désormais à onze ans au collège, alors qu'ils n'étaient que 54 % en 1970 et 46 % en 1960. Une note d'information complémentaire publiée par la DEP (2) montre que c'est au cours préparatoire que l'on observe encore les taux de redoublement les plus importants dans le primaire (8,8 %) suivi, au collège, par la classe de cinquième (6,8 %)

Après avoir stagné au milieu des années 80, les sorties du système scolaire sans qualification sont passées sous la barre des 100 000 à partir de 1989. L'effet est dû, en partie, à la baisse démographique des années 1974-1976, mais, sur la longue période, la tendance semble à la baisse. Les tests fournis par le ministère de la défense sur le niveau général des conscrits – introduits pour la première fois dans *l'Etat de l'Ecole* – montrent, par exemple, que l'élévation général, du niveau est particulièrement nette chez les jeunes gens au niveau le plus bas. Là encore, la réduction des disparités, preuve d'un accroissement de la démocratisation, s'affiche comme une tendance lourde du système.

L'allongement des études est sans doute, en partie, un effet induit par l'accroissement du chômage. Mais la DEP montre bien qu'il offre, en même temps, une garantie supplémentaire de trouver un emploi. La différence entre le taux de chômage des non diplômés et celui des diplômés atteint presque 14 points en 1992 et elle a légèrement augmenté par rapport à 1991. Les comparaisons internationales montrent que cette tendance est générale. Une scolarité secondaire complète diminue, en effet, la probabilité d'être au chômage à peu près dans les mêmes proportions en France qu'en Allemagne, au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. En revanche, des études supérieures longues diminuent davantage cette probabilité au Canada, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis qu'en France. Mais davantage dans notre pays qu'en Allemagne.

CHRISTINE GARIN

(1) L'Etat de l'Ecole. Trente indicateurs sur le système éducatif. N° 3, octobre 1993. 80 francs. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), 58, bd du Lycée. 92170 Vanves.

(2) Note d'information n° 93-36, septembre 1993.

REPÈRES

CNOUS. Paul-Pierre Valli, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale, a été nommé, le 5 octobre, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Il remplace Albert Prévos, nommé cet été délégué aux relations européennes, internationales et à la francophonie au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[Ancien élève de l'ENA (1966), administrateur civil au ministère de l'éducation nationale (1970), M. Valli a été directeur du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) (1981), avant de devenir, en 1986, directeur adjoint du cabinet de M. Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi, puis directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère des affaires sociales. Il a été nommé inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale en 1991.]

ILLETTRISME. Le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI) a lancé une campagne de sensibilisation pendant les mois d'octobre et de novembre. Six dépliants s'adressant au grand public, aux personnes en difficulté, aux élus, aux responsables d'entreprises ou aux bénévoles sont édités à plusieurs millions d'exemplaires. Une affiche portant un numéro de téléphone vert sera apposée dans tous les lieux publics. Par le 16 (1) 49-72-49-49, les personnes en situation d'illettrisme ou les volontaires désirant aider quelqu'un à s'en sortir pourront obtenir des aides et informations.

► Renseignements au GPLI : (1) 40-56-69-03.

INGENIEURS. Le titre d'ingénieur diplômé par l'Etat est attribué chaque année à une centaine d'ingénieurs. Créée depuis une soixantaine d'années et encore méconnue, cette voie d'accès au titre d'ingénieur est ouverte à des candidats âgés d'au moins trente-cinq ans et ayant au moins cinq ans d'expérience dans une fonction d'ingénieur. Les dossiers de candidature doivent parvenir au ministère de l'enseignement supérieur avant le 31 octobre.

► Renseignements : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, formation continue, Ingénieurs DPE, 61-65, rue Dutot, 75015 Paris, tél : 40-65-61-48.

LECTURE. En cette période de rentrée universitaire, la FNAC organise, pour la première fois, une opération de communication de grande envergure en direction des étudiants, qui constituent près du quart de sa clientèle. Elle distribue gratuitement, dans les facultés de lettres, droit et sciences humaines des villes universitaires où elle est implantée 150 000 exemplaires d'un petit ouvrage de 75 pages intitulé *Tout est possible*. Ce message optimiste repose sur quinze portraits de personnalités célèbres ou anonymes qui ont en commun d'avoir marqué l'année 1992-1993, depuis Yves Dubreuil, le « père » de la Twingo, jusqu'à Bruno Peyron, le navigateur, en passant par Christian Fevret, créateur des *Inrockuptibles*, ou William Marois, plus jeune recteur de France. Chacun raconte brièvement ses « années fac », comme un kaléidoscope d'espoirs comblés ou déçus.

NORMALE-SUP. La rivalité traditionnelle entre les deux plus prestigieuses écoles scientifiques françaises (l'Ecole polytechnique et l'Ecole normale supérieure) pour attirer les meilleurs candidats a tourné cette année très nettement à l'avantage de Normale-Sup. Selon les chiffres rendus publics par l'école de la rue d'Ulm, 32 des 36 admis aux deux concours ont finalement choisi Normale-Sup, alors que 4 candidats seulement optaient pour Polytechnique.

RECHERCHE. François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, et Désiré Amoros, vice-président de la Conférence des directeurs d'école et de formations d'ingénieurs, ont signé, le 5 octobre, un protocole d'accord destiné à renforcer les liens entre le CNRS et les écoles d'ingénieurs. Prolongeant une convention du même ordre signée, début 1993, entre le CNRS et les présidents d'université, cet accord porte principalement sur le développement de la mobilité des chercheurs et des enseignants, et sur l'adaptation des structures de collaboration entre le CNRS et les écoles d'ingénieurs.

UNIVERSITAIRES. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 7 octobre fixe le montant, pour l'année 1993-1994, des différentes primes et indemnités dont peuvent bénéficier les enseignants du supérieur. La prime générale de recherche et d'enseignement supérieur a été fixée à 6 884 F. Les primes pédagogiques sont de 8 735 F à 10 920 F selon le statut des enseignants, les primes d'encadrement doctoral s'échelonnent entre 19 657 F pour les maîtres de conférences et 37 130 F pour les professeurs de 1re classe.

UNIVERSITÉS DE PARIS. Daniel Vitry, professeur de sciences économiques, a été nommé, lundi 11 octobre, vice-chancelier des Universités de Paris. Il remplace Maurice Garden, qui occupait cette fonction depuis mars 1993.

[Né le 12 août 1944 à Paris, Daniel Vitry est docteur ès sciences économiques (1972) et agrégé en sciences économiques et de gestion (1973). Chargé de cours, maître de conférences puis professeur à l'université de Nancy (1972), il est ensuite nommé à Strasbourg (1977), avant de rejoindre, en 1979, l'université Panthéon-Assas (Paris-II). M. Vitry a assuré, de 1981 à 1986, pour « le Monde de l'économie », la chronique des revues françaises et étrangères. Entre 1986 et 1988, il a été conseiller technique des ministres de la recherche et de l'enseignement supérieur, successivement MM. Devaquet et Valade.]

COMMUNICATION

TÉLÉVISION

Selon un rapport de la Cour des comptes

Les restructurations de la SFP ont été tardives

La Société française de production est-elle en déficit à cause de son ancien président-directeur général, Jean-Pierre Hoss, comme l'affirme le ministre de la communication, Alain Carignon? Ou son déficit s'explique-t-il surtout par les difficultés d'adaptation de l'administration à un marché en recomposition constante? Un rapport provisoire de la Cour des comptes tend à privilégier cette seconde explication.

L'ancien PDG de la Société française de production, Jean-Pierre Hoss, qui s'est démis de ses fonctions et a aussitôt été remplacé par Michel Bassi (*le Monde* daté 17-18 octobre), porte-t-il la *«responsabilité principale»* de l'*«échec»* commercial de la Société française de production, comme l'affirme Alain Carignon, ministre de la communication? Sa gestion a-t-elle été si déplorable qu'elle *«laisse la SFP sans autre choix que la liquidation ou la privatisation»*? Si l'on en croit un rapport de la Cour des comptes – un rapport provisoire qui n'a pas encore été soumis à la procédure contradictoire habituelle, – c'est surtout le caractère tardif des restructurations qui est en cause.

Quand Jean-Pierre Hoss prend les commandes de la SFP, en octobre 1989, les fonds propres sont inexistants et la question de la poursuite de l'exploitation est déjà posée. Refusant la liquidation, l'Etat choisit d'épurer la situation en injectant 470 millions de francs en 1990. Ce sauvetage financier est accompagné d'un plan en trois volets réalisable en trois ans: *primo*, les effectifs, qui sont alors de 2200 personnes, devront passer à 1100 salariés à la fin de 1993. *Secundo*, les studios des Buttes-Chaumont, à Paris, devront être vendus. *Tertio*, les neuf métiers de la société (production, vidéo, post-production vidéo, plateaux...) devront être isolés dans des filiales *ad hoc* de manière à ouvrir leur capital à des partenaires extérieurs.

En 1993, à l'exception des studios des Buttes-Chaumont, dont la cession n'a pas été réalisée pour des raisons indépendantes de la volonté de Jean-Pierre Hoss, le plan a été suivi à la lettre. Les effectifs ont été divisés par deux, bien qu'ils demeurent pléthoriques par rapport à un chiffre d'affaires stagnant, voire décroissant. La filialisation des activités a été réalisée (une holding de tête et neuf filiales spécialisées par métier), mais, à l'exception de la vidéo et de la production, la plupart d'entre elles sont en panne de chiffre d'affaires et ont des résultats déficitaires.

Résultat global: la SFP est à nouveau en situation de dépôt de bilan, et les restructurations, pourtant sévères, s'avèrent insuffisantes. Selon un communiqué du ministère de la communication, l'Etat aura injecté près de 1,2 milliard de francs depuis 1990 et se voit contraint, depuis *«juillet 1993»*, de faire *«les fins de mois de la SFP»*. Le rapport établi par la Cour des comptes ne critique pas, sur le fond, la stratégie suivie par Jean-Pierre Hoss.

Absence de «réponse claire»...

Ce document constate que son action est intervenue trop tard: *«C'est en 1987-1988* [qu'elle] *aurait dû intervenir. Une réaction plus rapide aurait permis de limiter le niveau des interventions financières de l'Etat, au prix, certes, d'un risque social élevé mais qui restait le prix à payer de la déréglementation du marché de la production et de la diffusion audiovisuelle».*

La vente ratée des Buttes-Chaumont illustre parfaitement les difficultés qui ont émaillé cette restructuration. Dès janvier 1992, un accord complexe est signé avec divers partenaires immobiliers (dont Bouygues) pour la vente non de l'immeuble bâti des Buttes-Chaumont, mais de droits à construire (75000 mètres carrés), opération qui doit rapporter 431,5 millions de francs à la SFP. Malheureusement, le services des domaines (ministère des finances) dont l'aval est obligatoire, trouve le projet complexe et peu avantageux compte tenu, sans doute, de la vague spéculative qui vient de soulever l'immobilier. L'agence judiciaire du Trésor estime, de son côté, que le montage ouvre la voie à de nombreux contentieux.

Les tergiversations administratives durent des mois bloquent l'opération, pendant que le marché immobilier continue de s'effondrer. Aujourd'hui, l'accord est cadue. La SFP a néanmoins encaissé un crédit-relais de 250 millions de francs du Crédit national remboursable avant 1995 et garanti sur l'immeuble des Buttes-Chaumont. De nouvelles études montrent que la valeur du bâtiment ne dépasse pas 330 millions de francs.

C'est sur une analyse filiale par filiale que le rapport provisoire de la Cour des comptes tend à souligner les difficultés qu'a dû affronter Jean-Pierre Hoss. La filiale «production», dont les résultats financiers devraient être en équilibre en 1993, fait l'objet d'une appréciation mitigée. Engagée sur un marché où les chaînes reportent une partie de leurs contraintes sur les producteurs – le non-respect des engagements de commandes souscrits par TF1, mais aussi par France 2, n'en est que le symptôme, – confrontée à la réduction des budgets de fictions et de documentaires, la SFP s'est retrouvée condamnée, comme les autres producteurs, à une incessante course à l'argent et à la coproduction.

L'absorption d'IMA productions, société *«créative»* mais mal gérée, provoque également le scepticisme de la Cour des comptes. A l'origine, cette fusion avait pour but de nourrir le chiffre d'affaires de la SFP. Mais *«on peut s'interroger sur la capacité de la SFP à améliorer le management d'IMA compte tenu des lacunes qu'elle-même présente»*, affirme le document. En outre, *«malgré la restructuration juridique et financière de l'activité de production, la SFP n'a pas apporté de réponse claire à deux questions étroitement dépendantes: sa stratégie d'investissement en production et les voies de leur rentabilisation».*

A l'exception de la filiale vidéo, dont les résultats sont proches de l'équilibre, toutes les autres filiales sont déficitaires et en panne de chiffre d'affaires. A quoi bon une filiale qui loue des studios quand il y a suréquipement sur le bassin parisien, et qu'un hangar fait l'affaire? A quoi bon 350000 costumes qui ne peuvent être que difficilement réutilisés et qui ont des coûts de conservation élevés? A quoi bon une filiale décoration quand les fictions se font au rabais et que les chaînes tentent d'amortir au maximum les décors existant? Etc.

Son nouveau président, Michel Bassi, n'aura pas d'autre solution, avant de la privatiser en 1995, selon le calendrier gouvernemental, que d'adapter plus encore la SFP à un marché mouvant. Au risque de remarquer, au terme du processus, que la compétitivité de l'ensemble laisse (à nouveau) à désirer...

YVES MAMOU

COMMENTAIRE

Une contradiction

Peut-on se battre pour l'«exception culturelle» contre les Américains et privatiser la SFP au nom du marché? Voilà le gouvernement et le ministre de la communication prisonniers de cette contradiction. Considérée sous un angle économique, la SFP n'a pas la valeur de ses déficits et le coût de sa survie représente un scandale financier sur lequel, au nom du contribuable, il convient de tracer une croix. En ce sens, son ancien président, Jean-Pierre Hoss, endosse en effet une responsabilité: celle d'avoir essayé de diriger la SFP comme un entrepreneur privé... et d'avoir échoué.

Mais si le gouvernement pense ce qu'il dit sur l'«exception culturelle», s'il estime qu'il a le droit de subventionner et de réglementer le cinéma et l'audiovisuel au nom d'une certaine conception de la culture et de sa diversité, alors les déficits de la SFP ne représentent-ils pas simplement le prix à payer pour maintenir en activité un instrument de production certes déficitaire mais créatif? *L'Odeur de la papaye verte*, caméra d'or au dernier Festival de Cannes, n'aurait peut-être pas pu exister sans l'apport de la SFP. Sans la SFP, les documentaires et les fictions trouveront-ils demain leur financement?

Il apparaît surtout paradoxal que le gouvernement se dise prêt à payer au GATT un prix élevé, en termes de recettes à l'exportation, pour «sauver la culture européenne», au moment même où il s'émeut, jusqu'à provoquer une polémique, à cause de l'existence d'un déficit de quelque 200 millions de francs dans les comptes d'une société nationale qui y contribue depuis si longtemps. *Funny country!*

Y. M.

PRESSE

A Marseille

Jacqueline Beytout va relancer le magazine «Entreprendre Méditerranée»

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Jacqueline Beytout, ancienne propriétaire du quotidien *les Echos*, vient de signer un accord pour prendre en location-gérance le mensuel *Entreprendre Méditerranée*, qui est édité, depuis 1985, par la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Marseille-Provence.

D'origine marseilleise, Mme Beytout mise sur le *«renouveau»* de sa ville natale, qu'elle veut *«accompagner»* en faisant de cette publication un grand magazine régional à dominante économique. Le contrat d'un an qu'elle a conclu avec la CCI lui accorde une complète autonomie éditoriale. En fonction du bilan de l'expérience, il sera décidé soit une cession pure et simple du titre par la CCI, soit une opération de partenariat.

Actuellement publié à 6000 exemplaires, dans le format 21 × 27, avec une pagination moyenne de 48 pages, en quadrichromie, *Entreprendre Méditerranée* paraîtra dans une nouvelle maquette à partir du 1er décembre. Il comportera un cahier économique central complété par des rubriques consacrées à la vie culturelle et aux loisirs. Le rédacteur en chef d'*Entreprendre Méditerranée*, Michel Raphaël, sera aidé dans sa tâche par une dizaine de pigistes regroupés dans un pool de journalistes indépendants.

L'objectif, à terme, est d'augmenter la pagination et de porter la diffusion (en kiosque et sur abonnement) à 15000 ou 20000 exemplaires dans l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mme Beytout nous a indiqué qu'elle ferait *«les investissements nécessaires au développement du magazine»* sans nous donner plus de précisions.

GUY PORTE

L'expérience de deux quotidiens gratuits en Russie

Moscou sous la loupe anglophone

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Durant les derniers événements russes, les envoyés spéciaux de CNN prenaient leur petit déjeuner en lisant *The Moscow Times* et *The Moscow Tribune*. C'était là l'hommage discret de la télévision d'Atlanta à la presse d'expression anglaise de Moscou. Hommage mérité car ces journaux se sont imposés.

L'ouverture de la Russie, et le boom des affaires qui en résulte, expliquent très largement l'existence de ces deux quotidiens. Non seulement la communauté internationale installée à Moscou atteint aujourd'hui quelque 60.000 personnes dont 2300 journalistes, mais la publicité représente un *«énorme marché»*, explique Anne-Marie Van Gael, directrice du *Moscow Times*. Au point que les deux concurrents s'offrent pour l'instant le luxe d'être gratuits en assurant que leurs comptes sont même légèrement bénéficiaires.

Le *Moscow Times*, lancé le premier dans cette aventure au printemps 1992, tire à 35.000 exemplaires et nourrit de multiples projets de suppléments. Installée dans des bureaux désertés par *la Tribune de l'ouvrier*, la rédaction ressemble à un îlot de modernité. Derrière leurs micro-ordinateurs, les journalistes sont la plupart très jeunes. La moitié sont anglo-saxons, l'autre russes. *«Nous avons pu recruter la crème des journalistes parce que nous payons en dollars»*, reconnaît Meg Bortin, la directrice de la rédaction.

Derk Sauer, le directeur-fondateur, et Meg Bortin tiennent beaucoup à la qualité des informations pratiques qui permettent aux Moscovites d'adoption de se repérer dans la jungle des boutiques, des petites occasions et des spectacles. Mais la force du quotidien reste sa page éditoriale, ouverte à des journalistes russes, et globalement pro-eltsinienne.

En regard, *The Moscow Tribune*, tiré à 50000 exemplaires, apparaît plus conformiste. Son directeur-fondateur, Antony Louis – fils du journaliste Victor Louis qui lançait les ballons d'essai du pouvoir sous l'ère brejnévienne –, vise le public des diplomates et des hommes d'affaires de passage. Recourant largement aux dépêches des agences de presse, son journal consacre une large place aux nouvelles internationales et une page aux principaux cours des grandes Bourses du marché.

Privilège notable, ces deux quotidiens de langue anglaise ont échappé à la censure durant la période du couvre-feu. Ils bénéficient d'un double statut de quasi extraterritorialité. Commerciale: les deux journaux sont diffusés dans les grands hôtels, les centres de conférence et les quartiers-ghettos réservés aux étrangers. Politique aussi: Boris Eltsine oublie d'inviter *The Moscow Times* quand il réunit les rédacteurs en chef des quotidiens de Moscou tandis que l'embassadeur des Etats-Unis le convie avec ses confrères russes. Un vrai signe d'intégration.

LAURENT GREILSAMER

Les difficultés de la presse parisienne

Le «Comité inter» note «des avancées» dans ses discussions avec les éditeurs

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP, «Comité inter») a affirmé, mardi 19 octobre, que la poursuite de ses discussions sur l'évolution des effectifs dans les imprimeries avec le Syndicat de la presse parisienne (SPP), de même que sa reprise de contact avec Robert Hersant, *«offrent des avancées qui méritent d'être vérifiées et précisées».*

Le «Comité inter» souhaite maintenant *«passer à la phase active de la mise en œuvre des accords en vigueur»*, impliquant selon lui trois éléments: le maintien d'ouvriers du Livre dans tous les secteurs de préparation presse (phase située avant l'impression des journaux); la confirmation que les tâches de maintenance seront confiées aux auxiliaires et aux électromécaniciens; le maintien et le développement de la charge de travail dans les entreprises afin de garantir le niveau d'emploi.

Un rassemblement d'ouvriers du Livre doit avoir lieu, jeudi 21 octobre, devant le ministère du travail, afin d'obtenir la levée de tous les *«obstacles administratifs»* à l'application du plan de modernisation. Les militants cégétistes du labeur d'Ile-de-France – secteur qui regroupe les salariés des imprimeries fabriquant périodiques et livres – ont décidé de se joindre à cette manifestation, estimant que pour eux aussi *«s'impose d'urgence»* la préretraite à cinquante-cinq ans.

«TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN»: création d'une Société des rédacteurs. – En grève depuis le 29 septembre pour protester contre *«l'absence de stratégie»* de leur hebdomadaire et plusieurs licenciements, dont celui du rédacteur en chef, Roger Tréfeu (*le Monde* du 6 octobre), les six journalistes permanents et une quarantaine de pigistes réguliers de *Témoignage chrétien* ont constitué, le 16 octobre, une Société de rédacteurs. L'un de ses représentants doit rencontrer le nouveau rédacteur en chef, Jean-Pierre Fourré, ancien député (PS) de Seine-et-Marne, nommé par le directeur-gérant de *Témoignage chrétien*, Georges Montaron, qui assure actuellement la parution du titre, épaulé par les non-grévistes. M. Fourré, ancien député (PS) de Seine-et-Marne, est membre du Mouvement des citoyens de M. Chevènement. Une réunion des associés des Editions du Témoignage chrétien est annoncée pour le 4 novembre.

CULTURE

ARTS

Le bilan de la FIAC

Embellie sur le marché de l'art

Les organisateurs de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) qui a eu lieu au Grand Palais du 9 au 17 octobre ont annoncé que le chiffre d'affaires de l'édition 1993 s'élevait environ à 150 millions de francs. Ce chiffre vient confirmer les impressions des exposants, à la veille de la fermeture de la foire, qu'ils avaient un peu vendu, à condition que les prix soient raisonnables.

De fait, les valeurs dites «refuge» proposées à des prix-planchers ont pu trouver acquéreur (par exemple les dessins de Dubuffet et de Zao Wou-ki), tandis que les galeristes n'ayant pas révisé leur prix à la baisse auront dû remballer Miro ou Alechinsky. Entre deux cas extrêmes, le triptyque de Bacon vendu 3 millions de francs par Waddington, et les petites images au sable de Thierry Mouillé qui sont parties comme des petits pains à 700 ou 800 francs chez Claudine Papillon, la moyenne des achats était de l'ordre de 50000 francs. Les jeunes artistes pas trop effrontés proposés à bas prix se sont bien vendus (œuvres sur papier de Cabanes à 3500 francs).

L'accélération des affaires pendant le temps de la foire ne veut pas dire que la partie est gagnée et que demain les galeries seront remplies d'acheteurs. Mais le bon climat de la foire, où les galeristes ont pu constater un intérêt du public pour les œuvres, comme le retour de collectionneurs qui, ces dernières années, l'avaient désertée, sont des données encourageantes. La FIAC 93 aura permis à un certain nombre de marchands de sortir de leur isolement, de reprendre confiance, et de régler des ardoises.

Côté public, la foire a été moins fréquentée que l'année dernière: 145000 visiteurs au lieu de 150000. Mais ceux-ci sont restés plus longtemps au Grand Palais, d'où l'effet d'un record d'affluence. Celui-ci a été réel le soir de la nocturne et le dernier week-end, avec 7 % ou 8 % de visiteurs en plus.

G. B.

ARCHITECTURE

Grand Prix national

Dominique Perrault primé

Le Grand Prix national d'architecture a été décerné pour 1993 à Dominique Perrault, maître d'œuvre de la Bibliothèque de France. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et de l'urbanisme, a choisi de récompenser un architecte à la fois jeune (il est né en 1953) et *«une œuvre dès aujourd'hui affirmée, sa conviction exemplaire pour une démarche audacieuse et une énergie architecturale dans une écriture dynamique»*. On se félicite que le Grand Prix aille à l'une des personnalités de la scène française qui associe le plus brillamment l'intelligence au professionnalisme, la puissance de travail à une capacité rare de gérer les projets les plus vastes. Auteur notamment de l'école d'ingénieurs de Marne-la-Vallée (ESIEE) et de l'hôtel industriel Berlier (Equerre d'argent du *Moniteur* en 1990), il a été choisi pour étudier d'importants projets urbains à Bordeaux et à Nantes. Il construit également un ensemble sportif à Berlin, initialement prévu pour les Jeux olympiques.

F. E.

■ **BRAS DE FER.** – Le bras de fer se poursuivait, mercredi 20 octobre, entre la direction et les grévistes d'Air France. Bernard Attali, le président de la compagnie nationale, a réaffirmé son intention d'appliquer le plan de redressement prévoyant 4 000 suppressions de postes. « Quoi qu'il arrive, les mesures (...) seront mises en œuvre. Les événements que nous vivons actuellement, s'ils se poursuivent, aggraveront l'effort qu'il faudra faire pour rétablir la situation de l'entreprise », a fait savoir la direction, tout en précisant que des négociations se poursuivaient avec les organisations syndicales pour définir des mesures d'accompagnement.

■ **FORCES DE L'ORDRE.** – Dans la matinée, les forces de l'ordre ont investi la plate-forme de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et pris position pour interdire les accès des pistes aux manifestants qui envisageaient de les bloquer à nouveau à Orly et à Roissy.

■ **TRAFIC RÉDUIT.** – Air France a annulé tous ses vols moyen-courriers au départ de Roissy jusqu'à la fin de la journée. Six vols long-courriers sont maintenus et quatre autres ont été transférés au départ de Bruxelles et de la province. Les vols d'Air France en provenance ou à destination d'Orly sont maintenus. Deux numéros verts sont à la disposition du public pour les vols Air France : le 05-05-11-55 pour les vols au départ et le 05-05-15-55 pour les vols à l'arrivée.

La grève à la compagnie nationale et la paralysie des aéroports parisiens

Air France dans les affres de la restructuration

Air France navigue dans les turbulences. Les grèves surprises, occupations de pistes ou manifestation improvisée malmènent les comptes d'une entreprise au bord du gouffre. Les pertes quotidiennes sont chiffrées à rien moins que 20 millions de francs pour la paralysie de l'activité fret et à 50 millions pour le blocage du trafic passagers.

Ces manifestations, qui échappent pour partie aux syndicats, traduisent le désarroi d'une entreprise en plein bouleversement. Statuts mis à mal, gel des salaires, filialisations en cours (télécoms et autocars), avantages en baisse, figurent parmi les mesures destinées à sortir la compagnie française de l'ornière.

Les licenciements secs, même s'ils restent limités, inquiètent le personnel au sol. Les cinq mille suppressions de postes initialement prévues entre 1991 et 1993 se sont traduits par trente-sept licenciements secs, et l'on parle d'une centaine de licenciements supplémentaires pour arriver aux nouvelles quatre mille suppressions de postes.

Reste que les comptes d'Air France sont au plus mal. Dans un avenir proche, l'Etat devrait recapitaliser l'entreprise en difficulté et Air France a chiffré ses besoins à 5 milliards de francs. La situation n'a fait qu'aller de mal en pis ces dernières années. Dans le « rouge » depuis 1990, le groupe Air France a vu son déficit plonger à 3,26 milliards de francs en 1992. Cette année, les prévisions tablent sur 5,5 milliards.

Comment expliquer ces pertes ? Conjoncture défavorable, problème de management, défauts structurels ?

Ces deux dernières années, on invoquait à juste titre la guerre du Golfe et ses effets désastreux sur le trafic aérien. Plus récemment, la conjoncture était tenue pour responsable. Mais alors que des compagnies européennes comme Lufthansa commencent à amorcer leur redressement, Air France s'enfonce de plus en plus.

Un plan par an

Il est vrai que le marché français figure parmi les plus déprimés des marchés européens. Au premier semestre de cette année, le trafic a reculé de 7,7 % pour l'ensemble des compagnies aériennes dans l'Hexagone, alors qu'il progressait de 6 % en Grande-Bretagne et de 6,5 % en Allemagne. Mais cette récession spécifique à la France ne peut être tenue pour responsable de tous les maux du transporteur. Sur dix ans, Air France a perdu des parts de marché, sauf peut-être sur les lignes africaines. Sa part de marché au-dessus de l'Atlantique-Nord est tombée à 31 %. Son marché européen sombre également.

En réalité, la compagnie a longtemps fonctionné comme une administration dans un univers où la concurrence est rude. Sureffectifs, coûts trop élevés, handicapent l'entreprise publique, confrontée à des transporteurs très compétitifs, comme British Airways. D'autant qu'elle souffre d'une surcapacité chronique liée à l'arrivée au pire moment des avions commandés pendant les années fastes de 1988 et 1989.

On s'inquiète par ailleurs dans l'entourage du ministre des transports de la difficulté du président d'Air France, Bernard Attali, à déléguer des responsabilités et à laisser une plus grande liberté de gestion à l'intérieur du groupe. Toutes les synergies liées à l'acquisition d'Air Inter n'ont pas été suffisamment mises en œuvre, estimait récemment le ministre des transports, Bernard Bosson.

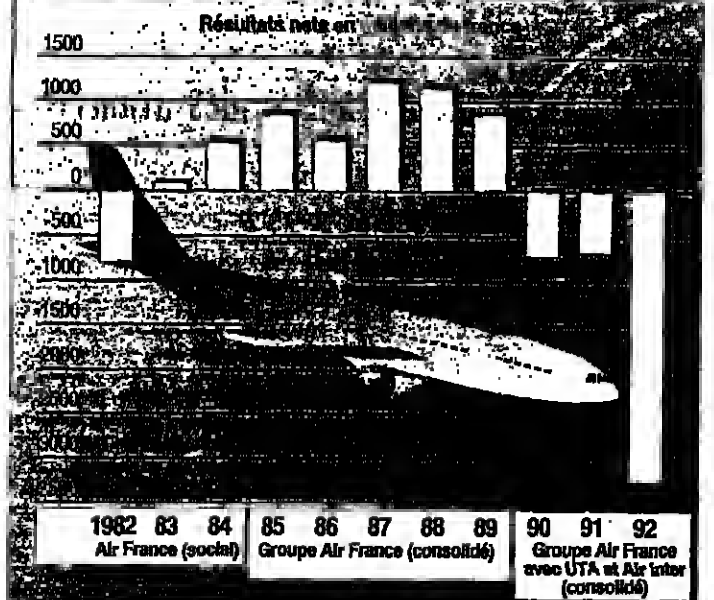
Les choix stratégiques de la compagnie aérienne – rachat d'UTA, prise de participation dans le capital du Belge Sabena ou du tchèque CSA – ne sont pas remis en cause. En revanche, le groupe Air France n'aurait-il pas intérêt à céder ses activités autres que le transport aérien ? Des négociations sont en cours pour la cession partielle de la chaîne d'hôtels Méridien. La vente de la filiale Duty Free Seresco et l'ouverture du capital de Servair (restauration) sont également à l'ordre du jour.

Les plans d'économie successifs n'ont pas suffi à endiguer l'hémorragie structurelle d'Air France. Un plan par an, n'est-ce pas trop ? Ne fallait-il pas frapper plus fort et plus vite ? L'été dernier, Bernard Bosson avait demandé au président d'Air France de durcir son plan de retour à l'équilibre. Ainsi, quelque quatre mille suppressions d'emplois et 5,1 milliards de francs d'économies sont venus s'ajouter aux 5 000 suppressions d'emplois prévues entre 1991 et 1993. De 1991 à 1995, la productivité du personnel au sol d'Air France devrait être accrue de 33 % et le coût du personnel navigant, réduit de 27 %.

Face aux manifestations de colère du personnel, la marge de manœuvre de la direction est étroite : elle doit jouer la concertation, mais sans céder sur les mesures de retour à l'équilibre.

MARTINE LARONCHE

Résultats financiers d'Air France



CLÉS/ *Chiffres*

■ **Le groupe.** – Le groupe Air France compte 63 933 salariés. Sa flotte comprend 220 avions avec 500 vols au départ de Paris. Près de 33 millions de passagers ont volé sous ses couleurs en 1992. L'endettement d'Air France s'élevait au 31 décembre 1992 à 21 milliards de francs. Son chiffre d'affaires a atteint 57 milliards l'an dernier pour un déficit de 3,266 milliards de francs. Cette année, le déficit pourrait atteindre 5,5 milliards.

■ **Redressement.** – Des premières mesures d'économies intervenues en juin 1990, renforcées en septembre 1991 par un plan de redressement, ont abouti au total à la suppression de trois mille cinq cents emplois au sol entre 1991 et 1993 dans l'ensemble Air France-UTA. En septembre 1991, il était déjà question de filialiser certaines activités comme l'entretien des avions. Un an plus tard, en octobre 1992, la direction d'Air France annonçait mille cinq cents nouvelles suppressions de postes au sol et 3 milliards de francs d'économies par an recherchés parmi l'ensemble du personnel y compris les navigants. Un nouveau tour de vis s'est imposé en septembre 1993. Ce dernier plan prévoit 5,1 milliards de francs d'économies supplémentaires et la suppression de quatre mille emplois d'ici à 1995.

■ **Recapitalisation.** – L'Etat a apporté 2 milliards de francs à la compagnie nationale en 1991. Cette augmentation de capital était destinée à lui apporter une partie des 5 milliards de francs nécessaires au renouvellement de sa flotte. En 1992, la BNP a fait l'acquisition d'obligations remboursables en actions (ORA) pour un montant de 1,25 milliard de francs. La même année, une émission de titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) a rapporté à la compagnie Air France environ 2 milliards de francs. Une nouvelle « recapitalisation » est à l'ordre du jour. Air France a chiffré ses besoins à 5 milliards de francs.

COMMENTAIRE

« Ils ne mouraient pas tous... »

LE transport aérien mondial traverse la plus grande crise de son existence. Toutes les compagnies américaines, sauf une (Southwest), perdent des milliards de dollars. Toutes les compagnies européennes, sauf deux – British Airways et Swissair –, sont dans le « rouge ». Dans le Pacifique seuls les transporteurs des jeunes « dragons », Singapore Airlines et Cathay Pacific, engrangent imperturbablement des bénéfices. Partout ailleurs, on réduit les coûts et les effectifs ; on annule des commandes d'avions et un millier d'entre eux attendent des jours meilleurs sur les aéroports des déserts de l'Arizona et de la Californie.

Derrière PanAm et Eastern Airlines, les dépôts de bilan et les faillites se sont multipliés au cours des trois dernières années. La dernière en date (doublée d'une liquidation) a touché l'une des plus importantes compagnies de charters européennes, la danoise Starling Airways. Les présidents se retrouvent sur des sièges éjectables, comme le prouvent les récentes évictions – avec ou sans fleurs – des patrons de SAS ou d'Iberia. L'Agha Khan entend se débarrasser de sa compagnie, l'italienne Alisarda. Petits ou grands, charters ou réguliers, *« ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés »*. Mais de quelle peste, au juste ?

On a incriminé la guerre du Golfe qui, en 1990, a terrorisé les passagers et la frilosité qui s'est ensuivie. En réalité, le retournement de tendance datait de l'année précédente et la crise déflationniste a empêché que le trafic aérien retrouve dès 1991 les niveaux escomptés. Il aurait été, d'ailleurs, étonnant que celui-ci ne fasse pas les frais du marasme du commerce international avec lequel il a toujours été en phase.

Les constructeurs d'avions Boeing ou Airbus ont beau faire preuve d'un optimisme à long terme à toute épreuve en tablant sur une croissance annuelle de plus de 5 % dans les quinze ans à venir, le transport aérien purge actuellement les excès de la « bulle » spéculative des années 1987, 1988 et 1989 lorsque les compagnies commandaient des appareils pour des dizaines de milliards de francs. On vit même une commande géante de plus de trois cent cinquante avions par le loueur Guinness Peat Aviation... contraint par la suite de se livrer à des annulations non moins géantes ! C'est donc au moment où la demande se dérobait que ces nouveaux appareils se sont présentés sur le marché, obligeant leurs propriétaires à trouver la contrepartie de leurs énormes frais financiers.

Bordeaux-Paris gratis

Or la déréglementation, quasi totale outre-Atlantique, en marche en Europe, n'a pas permis à la profession de pratiquer les tarifs correspondant à son état de santé. La concurrence, de plus en plus féroce, a obligé les compagnies à baisser les tarifs pour remplir coûte que coûte leurs avions et compenser leurs frais fixes. Aux Etats-Unis, les transporteurs placés sous la protection de la loi sur les faillites, comme TWA ou Continental Airlines, ont profité de la dispense de payer leurs dettes pour baisser les prix de 15 % ou 20 %, suivies par les majors comme American ou United Airlines... qui ont tenté de se refaire sur les marchés européens où les transporteurs ont baissé tardivement leurs coûts... ce qui a contraint ceux-ci à riposter en réduisant à leur tour leurs recettes unitaires de 10 % en 1992 – et peut-être de 5 % encore en 1993 : KLM fait quasiment cadeau du billet Lyon-Amsterdam aux passagers qui continuent leur route sur ses vols long-courrier, tout comme Air France offre Marseille-Paris ou Bordeaux-Paris à ses clients à destination des Antilles. Cela fait peut-être l'affaire des consommateurs, mais pas celle des compagnies.

D'où la nécessité de baisser encore les frais d'exploitation des transporteurs en attendant la reprise hypothétique que les augures espèrent – en 1994 –, en Amérique et – en 1995 – en Europe. Mais les personnels scandinaves, français ou belges, notamment, supportent mal les sacrifices demandés et, comme les agriculteurs, ils rejettent une concurrence mondiale et un libéralisme aérien d'où vient tout leur mal et qui gâche le métier. Plus mal placés encore que les agriculteurs en colère, ils sont désormais dans l'incapacité de reconstruire les barrières et les frontières aériennes que la recherche obstinée de tarifs plus bas par les usagers a contribué à démanteler. Leur révolte d'aujourd'hui sera un baroud d'honneur, ou bien leur entreprise périra de leurs habitudes et de leurs avantages maintenus.

ALAIN FAUJAS

Avec les personnels au sol de Roissy

La caisse à outils et la colère

Quand ils se sont couchés sur le bitume foncé, et sous le gros avion qui ronflait de colère, d'impatience, d'impuissance, ils ont un peu tremblé, dans leur veste de piste bleue. Le bruit était assourdissant, l'appareil menaçant. Eux étaient allongés, comme on l'est au repos. Et la situation était si incroyable, si extrême, si extravagante, que certains se demandaient s'ils ne déliraient point. Ils étaient en train de commettre sciemment l'acte le plus fou que puissent imaginer ces auxiliaires d'ordinaire invisibles ou discrets du personnel navigant : bloquer, sur la piste, le départ d'un avion.

Mais la piste, en ce moment, est à eux. Toutes les pistes de Roissy, les voies d'accès, les lignes de roulage, les zones d'ordinaire les plus sensibles, les plus surveillées, les plus filtrées de l'aéroport. Et si elle stupéfie les autorités aéroportuaires de Paris et certains agents de compagnies étrangères, si elle scandalise nombre de pilotes, leur audace les effraie eux-mêmes et les grise. Ils parlent de va-tout et d'aller *« jusqu'au bout »*. Ils sont *« la base »*, disent-ils, *« les petits »*, *« ceux auxquels jamais vous ne prêtez attention »*. Certains sont syndiqués, d'autres pas : *« Cela n'a, dans ce conflit, aucune importance : c'est le personnel tout entier qui a voté le mouvement ! »*

« Corvéables jour et nuit »

Et les syndicats, c'est vrai, tentent surtout d'en limiter les débordements. Car la colère est immense. Et Bernard Attali, *« dont l'échec se confirme d'une année sur l'autre »*, est qualifié de divers noms d'oiseaux ; accusé de ne s'être entouré que de *« technocrates boutefeux »*, *« avides de considération »* et *« coupés des réalités du terrain »* ; conspué pour avoir mis au point un arsenal de mesures *« bouleversant totalement le statut et les rémunérations du personnel au sol, grignotant partout, suçant tout ce qui était possible »* ; suspecté de vouloir *« filialiser le maximum d'activités, opérer des coupes claires pour ne garder que son Concorde chéri, sa flotte et son personnel navigant, et vendre la compagnie »*.

Deux DC-10, marqués des lignes rouges de TWA, attendant sur la piste. Les passagers sont, paraît-il, à bord ; mais ils ne partiront pas ce soir. *« Cela me rend malade de les savoir contrariés et gênés »*, dit un mécanicien en désignant les avions d'un coup de tête tout en se tapant les deux poings pour réchauffer ses mains. *« Mais tous devraient pouvoir comprendre que les salaires qu'on nous réserve rendent nos* métiers invivables. *Nous sommes corvéables jour et nuit, dimanches et jours de fête, sous la pluie ou dans la neige. Nous touchons jusqu'à dix fois moins que les pilotes de ligne et il faudrait accepter des diminutions de près de 20 % ? »*

Ils se pressent tous auprès du journaliste. Ils veulent expliquer cette piste silencieuse, ce petit matériel abandonné au beau milieu des voies d'accès, ce désordre inouï dont ils sont bien conscients et dont le *« camembert »* (c'est ainsi qu'ils nomment l'aérogare de Roissy) résonne de mille éclats. Alors ils énumèrent tout ce qu'on leur ampute ou leur supprime.

« Tu as parlé des IKV ?

– Ce sont les indemnités kilométriques de voiture. *Nos horaires décalés* nous *interdisent les transports en commun, alors on a une prime proportionnelle à la distance pour rejoindre notre domicile. La somme va être tellement réduite que ceux qui habitent à 40 km de Roissy (c'est le maximum) perdront jusqu'à 1 000 francs par mois.*

– On vous a dit qu'on allait réduire de 50 % nos majorations de nuit ?

– Et qu'on décapitait nos primes de jours fériés ? On supprime les deux « journées enfants » que les parents avaient par an et on diminue de moitié les congés d'hiver qu'on octroyait à ceux qui acceptaient de se passer de partir en été.

– On n'est pas des nantis, vous entendez ? On n'est pas les privilégiés dont on parle sans arrêt. On fait un travail dur pour 6 000 à 9 000 francs, primes comprises ! Sans les primes, on ne peut plus s'en sortir. Les huissiers le verront... »

Ils ne font pas partie de la race des *« seigneurs »*, entendez le groupe du personnel navigant ; *« ces messieurs les pilotes, et mesdames les hôtesses, trop habitués à dormir dans de la soie »*. Et cela les rend fous, eux, le personnel *« de la caisse à outils »*, de savoir que depuis le mois de juillet une centaine de pilotes bénéficient d'une augmentation de 3 000 à 5 000 francs par mois. *« Les compagnies étrangères, comme la Sabena, qui ont dû faire des économies, ont eu un souci de justice, et ont pénalisé plus fortement les plus gros salaires... »*

Dans la zone fret d'Air France Cargo, où a commencé le conflit, il y a une semaine, les grévistes ont la totale maîtrise des lieux. Devant les docks, six Boeing alignés attendent, désœuvrés. Des moteurs tournent, pourtant. Pour éviter l'assèchement des circuits, pallier les risques d'oxydation et de corrosion. *« On en prend soin, voyez ! On tient trop à notre outil de travail. »* Tout est également mis en œuvre pour acheminer les marchandises d'extrême urgence : animaux vivants, sérums, sang. Et cercueils. Le reste, bien sûr, attendra. Sur les palettes en souffrance, ce mardi-là : un stock d'ordinateurs, des paquets de vêtements, des caisses de téléviseurs, la voiture d'Alain Prost en partance pour le Japon... et des haricots verts en provenance du Kenya.

ANNICK COJEAN

Face à une concurrence renforcée

Les entreprises publiques s'adaptent difficilement au changement

Au-delà d'un certain réveil de l'action collective dans le secteur public, la mobilisation enregistrée lors de la journée d'action du 12 octobre est d'abord la conséquance d'une situation de malaisa général dans les entreprises « à statut » auxquelles la concurrence imposa des mutations accélérées.

Exposées depuis longtemps aux contraintes éconnmiques, Air France, comme la SNCF, la Poste ou France Télécom découvrent qu'il leur faut sans tarder modifier leur mode d'organisatinn et les conditions d'emplni du personnel garanti par un statut, sensiblement plus sécurisantes qne celles du secteur privé. Quant aux syndicats, il leur fant admettre que ce statut – et, dans certains cas, leur entreprise, fût-elle publique – n'est pas éternel. Outre des politiqnes salariales plus individualisées et des impératifs de mobilité et de productivité, ils font face à des plans sociaux (Air France), à des restructurations accélérées (SNCF), à une décentralisation de la gestion (RATP, EDF-GDF) lorsqu'il ue s'agit pas d'un changement direct d'identité juridique (La Poste et France Télécom). Sans oublier les projets de privatisation.

Certes, les salariés de ces services publics ue sont pas tnus rétifs an changement. A la SNCF, la modernisation du système de rémunérations comme la décentralisatinn de la gestion snnt entrées en application sans heurts. EDF-GDF, qui a introduit une politique salariale directement liée à ses résultats, fait figure de pionnier alors que le principe d'une réfnrme de la classification des postiers et agents de France Télécom a été accepté malgré quelques fausses notes. A Air France, le réaménagement des horaires de plusieurs catégories a lui aussi été admis. Pourtant, sous l'effet de la crise économique – qui a tout à la fois durci les conditinns de la concurrence et réduit les apports financiers de l'Etat –, le rythme du changement s'est accéléré, modifiant un paysage social qui n'avait jusqu'alors guère évolué.

« Depuis deux ans, les points de repères se modifient. Nous changeons d'entreprise en nous rapprochant du secteur privé. Auparavant, on entrait à Air France pour y demeurer toute sa vie. Ce n'est plus le cas des derniers embauchés », souligne Christian Deslandes, l'un des responsables CFDT de la compagnie aérienne. Dans *les Cheminots* (1), l'historien Georges Ribeill estime *« qu'à la promntinn sociale de déracinés sans bagages, souvent issus d'un prolétariat rural – satisfaits d'un déroulement de carrière à l'ancienneté et de la sécurité du statut – succède aujourd'hui la frustration d'agents issus, pour la plupart, des classes moyennes et dont le bagage scolaire permettrait de nourrir des ambitions plus élevées. Le sentiment de frustration professionnelle de ces nouvelles générations est une réalité bien partagée »* à la SNCF.

L'emploi ou la flexibilité

Les syndicats, dont le secteur public reste l'un des derniers bastions même si leur influence y a régressé, ont de quoi être satisfaits de la journée du 12 octobre qui, selon leurs estimations, a rassemblé au total qnelque cent cinquante mille manifestants. Toutefois, hormis France Télécom et La Poste, ils ue sont pas parvenus à susciter une mobilisation massive. *« Les syndicats ne parviennent pas à changer de mode de régulation. Ils s'accrochent à une lngique de fidélisation du personnel par l'intermédiaire d'un statut plus ou moins figé, alors que ce contrat est remis en cause par la logique de la flexibilité »*, commente Guy Groux, spécialiste des syndicats su CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française de la FNSP). Enfin, les organisations représentatives éprouvent parfois des difficultés à organiser et canaliser le mouvement – comme cela paraît être le cas à Roissy et Orly – lorsque celui-ci se déclenche.

Mais les directions des entreprises sont aussi prisonnières de schémas traditionnels. *« Nous avinns proposé un pacte social avec des économies importantes, en échange d'un engagement à ne pas licencier. La direction a préféré rester sur ses propres revendications »*, accuse M. Deslandes. Bernard Brunhes, consultant d'entreprise, observe pour sa part que *« les dirigeants ont beaucoup de mal à conduire le changement à moyen terme et de manière astucieuse »*. Ils ne sont pas parvenus à convaincre les salariés que *« le modèle d'entreprise sur lequel est fondé le système de garanties sociales a disparu et que l'nn ne peut avoir à la fois une certaine garantie de l'emploi et, en même temps, refuser toute forme de flexibilité »*.

Les responsables de La Poste et de France Télécom, quelque pen grisés d'avoir pu se transformer dès 1991 en deux établissements publics sans rencontrer de fortes réticences parmi le personnel, n'ont-ils pas sous-estimé l'attachement de ce dernier à son statut de fonctionnaire, c'est-à-dire à la garantie de l'emploi ? Contrainte d'avancer à marche forcée avec trois plans sociaux en trois ans, la compagnie Air France – et, avec elle, l'État actionnaire – ne s'est-elle pas lancée trop tard dans une opération, imposant de ce fait des changements plus rapides que l'évolution des mentalités ?

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) *Les Cheminots*, par Maurice Lemoine, Georges Ribeill et Anna Malan. Coll. « Des gens », éd. Syros. 145 francs.

Avec l'accord de la CFDT

Le GAN expérimente le partage du travail

Pour trois postes rendus disponibles, deux embauches seront réalisées, tel est l'objectif que s'est assigné la direction du GAN, qui a conclu, mardi 19 octnbre, un accord sur l'emploi et l'organisation du temps de travail, avec la CFDT. Les autres syndicats ont pour le moment préféré s'abstenir. Cet accord à caractère expérimental est valable pour deux ans, à partir du 1er janvier 1994.

Il contient des mesures de préretraite et de retraite progressive, mais surtout fait la part belle aux différentes formules de travail à temps partiel. Celles-ci vont des formules traditionnelles (mi-temps classique sur cinq jours, 80 % sur quatre jnurs, mi-temps sur deux jours une semaine, trois jours la semaine suivante) à des formules plus innovatrices, adaptées au calendrier scolaire. Dans ce cas, la rémunération est lissée sur l'année, et s'élève à 78 % du salaire à temps plein pour la formule vacances scolaires, et 62 % si l'on inclut le mercredi après-midi. Le tout sur la base du volontariat.

Le GAN, compte ainsi, sans coûts supplémentaires, rééquilibrer la pyramide des âges de l'entreprise et permettre l'embauche de deux cents jeunes.

CONJONCTURE

Une enquête du CNPF

La situation économique de la France a cessé de se dégrader

Le CNPF a réalisé au début du mois de septembre une enquête auprès de ses 150 unions patronales territoriales et de ses 87 fédérations professionnelles. Les résultats en sont assez surprenants.

Alors qu'il y a quelqnes mois la plupart des entreprises et de nombreuses fédérations professionnelles étaient très inquiètes de la situation économique (demande insuffisante, activité en baisse, difficultés de trésorerie, taux d'intérêt trop élevés), se montrant critiques vis-à-vis de la politique gouvernementale, l'enquête commentée le 19 octobre par Ernest-Antoine Seillière, président de la commission économique du CNPF, fait apparaître un climat différent.

Relance de la consommation

A la question posée sur la façon dont évoluera la production au cours des six prochains mois, 64 % des chefs d'entreprise ont répondu qu'elle se stabiliserait, 29 % qu'elle se dégraderait, 4 % qu'elle s'améliorerait. Ce qui fait dire au président de la commission économique que *« nous nous trouvons maintenant sur un palier et que nous pourrions connaître une lente reprise à partir de 1994 »*. Le pire serait donc derrière nous.

Autre surprise : si 57 % des entreprises estiment que leurs marges vont se dégrader au cours des six prochains mois, 54 % pensent que leurs trésoreries vont se stabiliser. La baisse des taux d'intérêt à court terme n'est plus considérée comme une priorité que par 15 % des entreprises (2 % pour les taux à long terme).

Ce que les entreprises demandent avant tout, c'est une relance de la consommation (35 %) et un allégement *« substantiel des prélèvements fiscaux et sociaux »* (34 %). Du coup, le facteur le plus important pour améliorer la situation financière des entreprises est la reprise de l'activité (82 % des réponses).

Cet apaisement a des conséquences pour M. Balladur : la politique gouvernementale est approuvée par 68 % des entreprises, qui estiment *« positives »* les mesures prises en leur faveur (taux d'intérêt, TVA, relanee bâtiment et travaux pnblics, taxe professionnelle, allégement des cotisations sur les bas salaires...).

Si le CNPF n'a pas abnrdé directement les négociations du GATT, une question posée sur le respect des règles dn commerce internatinnal montre que les chefs d'entreprise sont beaucoup moins préoccupés (8 % seulement demandent un durcissement), qu'ils ne l'étaient par le bras de fer Europe-Etats-Unis.

Selon le rapport de la Bundesbank

La fortune des Allemands s'élève à quatre fois le montant annuel de leurs revenus

La fnrtune des ménages allemands se mnnte à 8 300 milliards de marks (29 000 milliards de francs), quatre fois le montant annuel de leurs revenus, écrit la Bundesbank dans son rapport mensuel d'octobre.

Pudiquement, la banque centrale note que la population est « aisée », en reconnaissant qu'il existe de très fortes disparités entre les catégories et les personnes. La guerre et ses séquelles sont largement effacées et la situation des ménages s'est élevée considérablement plus vite que dans les autres pays industriels.

L'épargne liquide (caisse d'épargne, plan d'épargne-logement, placements financiers, assurances-vie, etc.) – c'est-à-dire non compris les biens immobiliers et la valeur de biens durables – est évaluée à 3 400 milliards de marks, soit une moyenne de 110 000 marks par tête (385 000 francs).

Les avoirs des Allemands de l'Est, ajonte la Bundesbank, se sont développés deux fnis plus vite que ceux de l'Ouest depuis la réunification. Ils disposent, trois ans après, d'une épargne financière de 30 000 marks, soit le niveau atteint par les Allemands de l'Ouest seulement à la moitié des années 70.

La banque centrale publie ces calculs au mnment où elle réclame que les Allemands se serrent sérieusement la ceinture du fait de la récession.

E. L. B.

ETRANGER

Reprise incertaine en Grande-Bretagne

La politique de réduction du déficit public risque de dégrader la situation

En Grande-Bretagne, la débat sur les choix budgétaires que doit faire le chancelier de l'Echiquiar gagne en intensité, alors que la reprise de l'économla apparaît de plus en plus fragile. Pour réduire le déficit des financas publiques, Kenneth Clarke a la choix entre deux solutions aussl incertaines dans laurs affets que politiquement impopuleires : réduire les dépenses ou augmenter la fiscalité.

LONDRES

de notre correspondant

Nommé chancelier de l'Echiquier en juin dernier, après le départ de son prédécesseur usé par l'impopularité que lui avait value la très dure récession économiqoe, Kenneth Clarke est un homme politiquement habile dont on connaît mal l'expérience d'économiste. Ce constat est l'une des «clés» dont disposent les experts de la City pour tenter de prévoir les choix que le chancelier va faire avant l'échéance budgétaire du 20 novembre.

M. Clarke est confronté à deux défis. Le premier est celui de la résorption du déficit des finances publiques, dont le montant atteindra vraisemblablement 50 milliards de livres (1) à la fin de l'année budgétaire 1993-1994 qui s'achèvera fin mars. Le second est celui de la relance de l'économie, puisqu'il est de plus en plus clair que, s'agissant de la sortie de la récession et de la reprise de la croissance, le gouvernement a crié victoire un peu vite.

Outre que la solution concomitante de ces deux problèmes suppose des stratégies difficilement conciliables, le chancelier doit tenir compte d'un environnement politique contraignant. John Major a certes confié à M. Clarke la mission d'assainir les finances publiqoes, mais certainement pas au prix d'un suicide politique pour le parti conservateur . Or, celui-ci est à la fois au plus bas dans les sondages et à peine entré en convalescence après les divisions internes nourries par le débat européen. Le chancelier doit enfin garder à l'esprit le fait que M. Major dispose, à la chambre des Communes, d'une majorité réduite à 17 voix, et que chacun s'attend à des résultats médiocres du parti Tory aussi bien lors des élections locales du mois de mai qu'à l'occasion des élections européennes de juin .

En clair, le chancelier doit marcher sur des œufs. A son arrivée au 11, Downing street, les économistes avaient salué la «chance» de M. Clarke, le *«chancelier de la reprise de l'économie»*. Or, si les discours officiels continuent – rituellement – de souligner qne la Grande-Bretagne *«conduit»* le reste de l'Europe (plongée dans la récession) vers la reprise, les experts prudents s'accordent à reconnaître que le bilan est plus contrasté que prévu. La croissance reprend en effet, mais faiblement, et de façon irrégulière. Surtout, les indicateurs sont parfaitement contradictoires. D'où cette confusion à laquelle on assiste depuis quelques semaines, le gouvernement et les spécialistes se contredisant mutuellement, au gré d'indicateurs bons et mauvais.

Optimisme à toute épreuve

Faisant preuve d'un optimisme à toute épreuve, fondé notamment sur les avis de l'OCDE et du Fonds monétaire international, le premier ministre a réaffirmé, lundi 18 octobre, que la reprise s'est *«enracinée»* en Grande-Bretagne.

Si l'on se réfère en effet à la situation d'il y a un an, les taux d'intérêt historiquement bas, un taux d'inflation modéré et un chômage qui tend à régresser, ainsi que leur conjonction sont autant de facteurs qui ont accru la confiance des agents économiques. Mais les sept «Sages» chargés de conseiller le chancelier de l'Echiquier, ont souligné, lundi 18 octobre, à quel point, vu la fragilité de la reprise, celui-ci devait se garder d'adopter des remèdes de cheval pour réduire le déficit public, lui conseillant d'adoucir une augmentation *«modeste»* de la fiscalité par une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

Il semble que les économistes britanniques aient beaucoup tardé à relier deux phénomènes : d'un côté, la reprise amorcée en avril-mai en Grande-Bretagne, largement favorisée par la croissance des exportations (elle-même liée à la dévaluation de la livre); de l'autre, les signes avant-coureurs de la récession en Europe continentale. Or, celle-ci ne pouvait que menacer, à terme, la situation économique de la Grande-Bretagne, dont près de 60 % des exportations sont destinées aux marchés européens. Pratiquement, cela signifie que le déficit commercial a atteint 8,7 milliards de livres pour les sept premiers mois de l'année, contre 7,3 milliards au cours de la période correspondante de 1992. Les exportations à destination de la CEE ont ainsi chuté de 5 % en juillet et de plus de 11 % depuis le début de l'année . Résultat : la production industrielle a baissé de 0,7 % de juin à août, par rapport aux trois mois précédents.

Le gouvernement n'est pas seul en cause dans ces erreurs : les chiffres montrent que les chefs d'entreprises ont privilégié l'accroissement de leurs marges bénéficiaires, au détriment de l'expansioo de leurs parts de marchés. Malgré cette faible activité, l'inflation n'est pas jugulée : 1,8 % en septembre sur un an, contre 1,7 % en août et 1,4 % en juillet .

L'évolution du chômage ne permet pas, d'autre part, de tirer des conclusions hâtives : si, entre février et juin, le chômage a régressé de 54 000, il a de nouveau repris en juillet et août, pour baisser modestement (13 600), en septembre, et se fixer à 2,9 millions. La crainte du chômage ne s'est donc pas évaporée, ce qui signifie que la confiance n'est pas revenue. Or, le cycle est immuable : sans confiance, pas de forte augmentation des dépenses de consommation, lesquelles conditionnent largement la croissance de l'économie. Un rapport de la CBI (*Confederation of British Industry*, le patronat britannique) et un sondage Gallup ont souligné, il y a quelques jours, à la fois une chute des ventes de détail et du «baromètre» de la confiance.

Kenneth Clarke doit donc lutter contre ce pessimisme ambiant, relancer l'économie britanniqne dans un environnement européen non porteur, et réduire le déséquilibre financier de l'Etat. Pour ce faire, il ne paraît disposer que de mauvaises solutions. Réduire le montant du déficit public peut se faire en augmentant la fiscalité ou (et) en réduisant les dépenses de l'Etat. La première option est exclue s'agissant des impôts directs : le parti conservateur est, traditionnellement, le parti de l'allègement de l'impôt sur le revenu. Restent les nombreuses perspectives qu'offre la fiscalité indirecte, c'est-à-dire notamment l'augmentation de la TVA. Mais cet outil doit être manié avec précaution.

L'annonce de l'assujettissement de la TVA au taux de 17,5 % sur le fioul domestique (en deux étapes) a provoqué un fort mécontentement populaire (92 % des Britanniques y sont hostiles), ainsi qu'un début de rébellion au sein du parti Tory. La Grande-Bretagne étant le seul pays de la CEE (avec l'Irlande) où la nourriture, les livres, les journaux, les vêtements d'enfants et les transports publics sont exonérés de TVA : *c'est dans ce secteur que le* couperet de M. Clarke risque de tomber. Or, ce sont bien sûr les ménages aux revenus les plus faibles qui supporteraient en priorité un alourdissement de la TVA sur le fioul et la nourriture.

Depuis le dernier congrès du parti conservateur, un rééquilibrage politique a cependant eu lieu, qui n'est pas favorable à une politique sociale. La droite du parti Tory, incarnée nntamment par des hommes comme Michael Portillo et Peter Lilley, respectivement ministres des finances et de la sécurité sociale, souhaite mettre un terme à ce qu'elle estime être des déviations de «l'Etat providence» (*Welfare state*). C'est en fait le retour en force des idées «thatchériennes» sur la responsabilité de l'individu, au détriment de ce que M. Lilley appelle le *«maternage»* de l'Etat.

Cela signifie qu'une politique rigoureuse va être mise en place pour s'attaquer à la forte augmentatinn des dépenses sociales, en hausse de 23 %, de 1991 au début de l'année 1994, et représentant près du tiers des dépenses publiques. Les *mères-célibataires* seront particulièrement visées, ainsi que les étrangers qui bénéficient aisément d'aides sociales, et les «faux chômeurs» *qui se débrouillent* pour bénéficier de l'allocation pour invalidité (plus élevée que l'allocation chômage). Pour parvenir à ses objectifs d'économies, M. Clarke va donner un tour de vis supplémentaire aux dépenses de l'Etat.

L'exemple du budget de la défense (*le Monde* du 20 octobre) montre les difficultés d'une telle tâche : lorsque Winston Churchill (petit-fils de l'ancien premier ministre), suggère au gouvernement de s'attaquer aux 80 milliards de livres du budget social et d'épargner celui, «vital», de la défense, il représente un sentiment largement majoritaire au sein du parti Tory. D'autres secteurs sont moins «sensibles» sur le plan politique. Pour cette raison, M. Clarke va probablement être tenté de réduire les dépenses en capital (transports, santé, grands travaux), ce laisse penser que la *«stratégie pour la croissance»* annoncée il y a un an par M. Major a été inopérante.

Grâce aux mesures prises par son prédécesseur, M. Clarke dispose d'un volant de mesures fiscales représentant 7 milliards de livres. Il lui faut poursuivre dans cette voie, et parvenir (contre l'avis de la droite du parti Tory, opposée à un alourdissement de la fiscalité), à «trouver» 3 ou 4 milliards supplémentaires, pour amorcer la décélération du déficit public. Mais il doit en même temps trouver la «clé» pour briser un cercle vicieux : augmenter la fiscalité risque de ralentir la reprise; une nouvelle baisse des taux d'intérêt pourrait favoriser celle-ci, en dynamisant les exportations et en relançant les dépenses de consommation. Mais une telle action risque de déprécier la livre et d'augmenter le prix des importations, tout en relançant l'inflation.

Des choix simples, en apparence...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

CEE

Pour favoriser le redressement des cours

Bruxelles envisage une troisième opération d'exportation de porcs vers l'Est

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Pour dégager le marché du porc et favoriser le redressement des cours, au plus bas depuis trente ans, la Commission européenne envisage de financer une troisième opération d'exportatinn vers la Russie et d'autres Républiques de la CEI. C'est ce qui ressort de l'intervention de René Steichen, commissaire chargé des affaires agricoles, mardi 19 octobre, devant les ministres de l'agriculture des Douze.

Jean Puech obtiendrait ainsi partiellement satisfactinn. Le ministre français demandait une nouvelle «opération spéciale» vers l'Est, mais aussi le relèvement de la «restitution» (subvention) accordée par Bruxelles pour exporter vers les clients traditionnels de la CEE, principalement les Etats-Unis et le Japon. Mais M. Steichen n'y est pas favorable.

En mai 1993, la Commission a octroyé une restitution spéciale d'un montant de 70 écus par 100 kg, le double de la restitutinn normale, pour exporter 30 000 tonnes de carcasses de porc vers la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine. Le coût de l'opération pour le budget européen s'est élevé à 21 millions d'écus (140 millions de francs). Fin septembre, la Commission a engagé une deuxième action «restitution spéciale Russie», portant aussi sur 30 000 tonnes, les livraisons devant s'échelonner jusqu'en janvier 1994. C'est au vu de son effet sur les cours, si la crise continue, que la Commission proposera au comité de gestion la troisième opération.

Ph. L.

MONNAIE

Mise en circulation d'un « Saint-Exupéry » de 50 francs

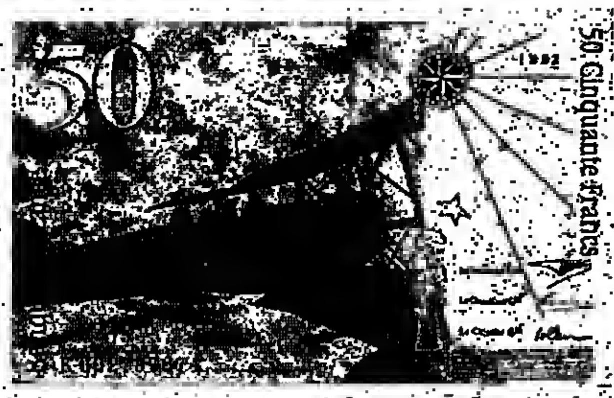
La Banque de France lance une gamme de billets difficiles à contrefaire

La Banque de France lance, le 20 nctobre 1993, une nouvelle gemme de billets, le premier étant celui de 50 francs, à l'effigie de Saint-Exupéry evec son célèbre Bréguet 14, suivi dans un en par celui de 100 francs (Gustave Eiffel), puis de 200 frenes (Auguste et Louie Lumière) et, enfin, de 500 francs (Pierre et Marie Curie).

Il n'y eura pas de billet de 1 000 francs, e précisé Jean-Claude Trichet, le nouveau gouverneur de la Banque de France, enmme certains l'espéreient à l'initiative des banques centrales étrangères (Etats-Unis et Suisse notamment). Il e indiqué que le besoin d'un tel billet n'était *« pas prouvé »* et que, à l'étranger, on avait tendance à réduire la valeur nominale des billets : allusion évidente à l'utilisatinn de grosses coupures, 500 et 1 000 dnllers par exemple, pour le gengstérisme et le blanchiment de l'argent noir.

D'un coût de productinn inférieur à 1 franc et diminué de 40 % en cinq ans, ces nouveaux billets sont plus petits en hauteur et plus lergea, ee rapprochent ainsi des normes européennes. Ils bénéficient de recherches activement menées pour obtenir davantage de sécurité et décourager les contrefacteurs. Outre les dispositifs de sécurité déjà utilisés (fil métallique intégré dans l'épaisseur du papier, impression en taille douce sur les deux faces, effigie en filigrane (les zones sombres en transparence deviennent blanches sur une surface opaque), on y trouve une eérie de protections : une bande réfléchissente discontinue situés sous l'impression, qui rand difficile la photocopie en éblouissant les epparells, une encre à couleur changeante (du vert nu bleu suivant l'inclinaison du billet) utilisée pour l'impression du *« boa qui digère l'éléphant »,* dessin tiré du Petit Prince de l'aviateur disparu ; une encre incolore brillante laiseant deviner un moutnn ; un *« Petit Prince »* en transvision, c'est-à-dire une vision inversée des couleurs suivant le face, très difficile à reproduire.





Pour une circulation fiduciaire de 260 milliards de francs, 15 % des moyens de paiement, avec 1,3 milliard de billets, il est prévu d'en remplacer 700 millions chaque ennée (le quart des billets de 50 francs d'ici à Noël). Les anciens billets continueront d'être ecceptés pendent plusleurs années jusqu'à ce qu'ils n'aient plus cours légal, mais ils resteront encore échangeables pendant dix ene encnre. La coupure la plus utilieée est celle de 100 francs (37,6 % des billets) suivie de celle de 200 francs (28,8 %) et de 500 francs (20,1 %), la part du billet de 50 francs n'étant que de 9,2 %.

F. R.

TRANSPORTS

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

La SNCF peut être responsable du vol d'un bagage

La déconvenue est sévère. La SNCF, qui tenait les voyageurs pour responsables de leurs bagages, en e été pour ses frais. La cour d'appel de Paris, dans un arrêt du jeudi 14 octobre, e condamné l'entreprise publique à verser la somme de 39 000 francs à titre de dommages-intérêts à une passagère qui s'était fait voler sa valise entreposée en bout de voiture. *« Cette jurisprudence nous pose énormément de problèmes et nous la considérons comme inacceptable,* s'inquiète la direction juridique de la SNCF. *C'est la porte ouverte à tous les abus. »*

Les faits remontent au 25 février 1991. Mme Kovacs, qui voyageait dans le TGV Paris-Lausanne, avait déposé sa valise à l'entrée du compartiment, dans le casier à bagages. A son arrivée, le bagage était éventré et les bijnux qui s'y trouvaient avaient été dérobés. Dans ses attendus, la cour a considéré que la voyageuse n'était pas en mesure de surveiller son bagage.

Dans les TGV, une valise ne peut être déposée dans les étagères, eu-dessus des sièges, sauf si ses dimensions sont modestes. Or les casiers destinés eux bagages plus volumineux sont séparés par une eloison de verre. *« De leurs sièges, parfois disposés à contresens, les voyageurs, dont on ne peut raisonnablement attendre qu'ils se déplacent à chaque arrêt du train, comme le suggère la SNCF au risque de gêner l'accès des voitures (...), sont dans l'impossibilité d'exercer la surveillance efficace de leurs effets »*, a estimé la cour.

Mme Kovacs aurait pu toutefois conserver ses bijoux auprès d'elle, remarquent les magistrats, qui n'ont déclaré la SNCF responsable qne pour la moitié dn préjudice. Les voyageurs pourvus de valises volumineuses ont la possibilité de les faire enregistrer en bagages accompagnés sous la responsabilité de l'entreprise, fait remarquer la société nationale. Toutefois, la SNCF evait déjà été condamnée l'an dernier par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour une affaire similaire.

A la suite de cet arrêt, elle evait tenté de mettre en place différents systèmes pour protéger les bagages dans les casiers, qui s'étaient avérés peu pratiques ou n'avaient pas en l'assentiment de la police de l'air et des frontières. L'affaire d'Aix e été portée devant la Cour de cassation, qui est saisie du problème de principe, note la SNCF, et devra définir les conditions de responsabilité du transporteur.

MARTINE LARONCHE

Disparition de Jacques Lallement

Jacques Lallement, inspecteur général des finances et président de 1981 à 1990 de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), est décédé lundi 18 octobre à la suite d'une longue meladie. Il éteit né le 21 février 1922 à Cloyes-sur-Marne (Marne).

Jacques Lallement débnta en 1946 dans la fonction publique où il a occupé différents postes, nntamment eu ministère de la France d'outre-mer. Il est entré en 1965 à le Caisse nationale du Crédit agricole dont il est devenu directeur général adjoint en 1969 puis directeur général de 1972 jusqu'à 1981. Il e alors pris la présidence de la FFSA. En parallèle, il est devenu président de la commissinn des finences (de 1982 à 1986) et de la commissinn écnnnmique (de 1986 à 1988) du Cnnseil natinnal du patronat français (CNPF). Il a été vice-président dn CNPF de 1986 à 1988. M. Lallement était membre du Conseil éconnmique et social depuis 1989 et président depuis 1989 dn conseil de surveillance de la Compagnie BTP. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ **Mises en chantier : + 2,8 % en septembre.** – Les mises en chantier de logements ont augmenté eux Etats-Unis de 2,8 % en septembre contre une hausse revisée de 6,7 % en enût. Avec 1,35 million d'unités en rythme annuel et en données corrigées des varietions eaisonnières, elles nnt etteint leur plus heut niveeu depuis février 1990. Les demendes de permis de construire nnt augmenté de 0,8 % en septembre contre 6,9 % en août.

EN BREF

INFLATION : un taux de 1 000 % en 1993 en Russie. – Victor Guerachtchenko, président de la Banque centrale de Russie (BCR), a estimé que l'inflation atteindra cette année 1 000 %, contre 2 000 % en 1992, et que le produit national brut (PNB) sera, comme l'an passé, en baisse de 18 % à 20 %. Le taux d'inflation résulte notamment de la libération des prix de l'énergie et des céréales et de la situatinn de monopole détenue par de grandes entreprises. La ehute du PNB s'explique, d'après le président de la BCR, par l'insuffisance des fonds de roulement des entreprises et par le manque d'investissement pour le renouvellement des équipements. Selnn M. Guerachtchenkn, les mesures classiques de stabilisation économique ne sont *« pas adéquates »* aux spécificités de l'économie russe. Ainsi, la réduction des crédits aux entreprises doit se faire par étapes et nnn brusquement *« pour éviter l'effondrement du système de production »*.

BANQUE MONDIALE : 85 millions de dollars pour Gaza et la Cisjordanie. – La Banque mondiale a annoncé, mardi 19 octobre, avoir approuvé la création de deux fonds d'un mnntant tntal de 85 millions de dollars (490 millions de francs) destinés à la Cisjordanie et à Gaza. Sur ce mnntant, 50 millions de dollars serviront à un programme d'urgence de réinsertion pour la bande de Gaza.



Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

1er arrdt
Dernier ét. avec mezzanine, superbe surface à aménag., plein sud, charme, 2-3 p. s/place, samedi 23-10 de 10 h 30 à 14 h. : 16, r. de la Grande-Truanderie ou 42-66-52-84

2e arrdt
RUE DE LA PAIX, 60 m², 2 P., 3e ét., asc., calme impeccable. 2 400 000 F, 45-61-44-37.

5e arrdt
R. DE LA HUCHETTE 2 P. 40 M² 895 000 F
PARTENA 42-66-36-33

MONGE P. de t., liv. dble, 3 ch., 120 m², cuis. équip., parf. état. - 43-35-18-36

6e arrdt
CHERCHE-MIDI DUPLEX
Bon état, charme clair, poutres, 3e et 4e ét. 1 990 000 F CASSIL RG 45-66-43-43

FURSTEMBERG
(Près). Exceptionnel 2 P. 70 m² env., gde classe 3e ét., sans asc. Calme 3 300 000 F. 43-25-81-64.

PROX. BON MARCHÉ 3/4 P. 2 bns, cuis. séparée, balcons, park., im. stand. vue s/Paris
3 700 000 F
CASSIL RG - 45-66-43-43

7e arrdt
Mo VANEAU. Beau 2 P. tt cft, excel. état, im. ancien
1 050 000 F
CASSIL RG - 45-66-43-43

8e arrdt
MIROMESNIL, Studio 16 m², imm. stand. calme. tt conf. 480 000 F - 45-48-15-15

9e arrdt
Métro LIÈGE POSSIB. LIBERAL 128 m², 5 p., 2e ét., asc. Balcon. Cheminées, calme serv. 3 100 000 VALETTE : 45-61-44-37.

13e arrdt
Arago nf, jam. hab., dern. ét., 3-4 p., 96 m², 2 bs gr. ter., sol., calme, abs. frais not. réd. 43-35-18-36

BUTTE-AUX-CAILLES Superbe studio, 30 m², terrasse 30 m², vue dégagée, plein sud 5e, asc., état impeccable 895 000 F SIB 45-88-60-00

14e arrdt
Montparnasse, récent 3-4 p., 120 m² à revoir, tr. b. expos., p. prof. 2 800 000 F 43-35-18-36

PLACE DE CATALOGNE
STUDIO
Tt cft, vue dégagée, balc. avec park. 860 000 F CASSIL RG - 45-66-43-43

RUE SARETTE – récent 56 m², 2 p., 5e ét., asc. Calme, soleil, balcon. Px : 1 150 000 F. VALETTE : 45-61-44-37.

16e arrdt
RUE CHARDON-LAGACHE 3 P. 56 m², 2e ét., rénové. 1 250 000 F, 43-59-83-23.

AV. HENRI-MARTIN
Prestig. 300 m², soleil, 7 p. gd luxe. Europe 47-05-24-10

18e arrdt
AVENUE JUNOT 120 m² luxueux 3-4 P, tt cft. 2 950 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

EXCEPTION. 3 P.
NEUF, DERNIER ÉTAGE. Vue Sacré-Cœur, 3 p., balc. sud sur jard. 42-71-23-30.

JULES-JOFFRIN 2 P. tt cft. volume caractère lit mezzanine, 620 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

19e arrdt
HAMEAU DANUBE
Sympathique 2 p., 33 m², belle sdb, 550 000 F. Tél. : 47-90-54-12

78 - Yvelines
78 – NOISY-LE-ROI dans CHÂTEAU XVIIe, 160 m². Beaucoup de caractère 2 500 000 F. 44-53-00-42.

92 Hauts-de-Seine
ASNIÈRES Immeuble. Récent 2 P., 46 m². 480 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

ASNIÈRES Proche Quai de Seine 2 pièces, tt cft. 450 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

RUEIL (jolie vue). Projet const. de 160 m² hab. + s/sol, s/terr. 490 m². Px : 3 350 000 F. Ag. IGS 30-33-11-13.

hôtels particuliers
SÈVRES-BABYLONE maison de ville 320 m². Prof. lib. pos. 46-03-64-40. VOIE PRIVÉE 16e. maison 320 m² + jard. travx.

maisons individuelles
ILE DE RÉ
SAINT-MARTIN
Urgent, cause départ, à saisir maison de ville rénovée 140 m² + dépendances + studio indépendant aménagé 20 m², jardin paysager. Excellent état. Charme, 5 mn du port. Prix à débattre. Part. (1) 49-60-32-22 (H.B.) (1) 47-51-18-98 (après 20 h).

Vd Périgord vert mais. de campagne excell. état avec piscine dépend. sur 1 ha, conviendrait à tous types d'artisanat ou promoteur. Offre prix. (16) 58-78-10-43

appartements achats
CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande. 45-22-03-80 - 43-59-68-04

IMMO. MARCADET Professionnel FNAIM. Recherche activement 2 pièces avec ou sans confort PARIS intra-muros 42-51-51-51. FAX 42-55-55-55.

pavillons
SURESNES
Pav. 120 m² gd jard. Face parc Château. Soleil. Calme. Petits travaux. 42-71-23-00.

propriétés
LE VESINET Résidentiel, belle demeure Mansard 8 p., parc 1 730 m², jard. d'hiver, dépendance, 7 450 000 F. ARDOUIN 42-62-77-77

terrains
Environs Manosque (04) 1 800 m², plat, vue splendide, tous raccords, clos haies, avec goutte à goutte. 5 mn à pied tous commerces, poss. de lots C.V. 380 000 F. Tél. : 42-42-95-51 ap. 19 H.

bureaux

Ventes
C. Mont. Id. av., imm. stdg, murs bur. 120 m², ét. nf, loué 21 000 HT, exc. loc. 2 650 000 F 43-35-18-36

Locations
DOMICILIATIONS CCIALES & LOCATIONS BURX H/J/MOIS TOUS SERVICES SECRÉTARIAT STATIONNEMENT AISÉ
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

locations non meublées offres

Paris
Loue STUDIO rue du Cardinal-Lemoine 5e imm. classé, dispon. de suite. Loyer mensuel 3 000 F C.C. Tél. : H.B. 44-08-33-47

16e POMPE
Spacieux 2 p., balc., 5e ét., 5 760 F CH PARTENA 47-42-07-43

16e TROCADERO-PASSY dble séj., 2 chbres, cuis. équip., vue tour Eiffel. 15 000 F. Prop. 46-47-47-50.

7e, Rue OUDINOT. Appt. 61 m², 5 200 F/mois + charges. Tél. - 47-83-35-70 M. AGOSTI.

Dans imm. neuf QUARTIER Commerç. du studio au 7 p. (loggias, terrasses) livrables immédiat. visite s/place de 14 h à 18 h 30 du lundi au samedi ou : 5-7, rue du Fg-Poissonnière Ag. MILAN 42-94-25-16.

LOUE STUDIO Rue du Cardinal-Lemoine 5e. Imm. classé, disponible de suite. Loyer mensuel 3 000 F CC. Tél. : H.B. 44-08-33-47.

MADELEINE
Beau 4 P. 120 m², 5e ét., p. de t., bal. 18 m² 15 000 F HC PARTENA - 47-42-07-43

R. SOLFERINO
Superbe appt. de récept. 135 m² d'angle s/gd balc. 15 500 HC PARTENA 47-42-07-43

Région parisienne
A LOUER
VERSAILLES
Boul. Saint-Antoine, sur jardin, appt. récent 2 p., 54 m² standing (entrée, séjour, chambre, cuis. équip., salle de bains, W.C., dressing, placards) + cave et parking, 2e étage, (ascens.), – 4 200 F/mois. Tél. : 39-54-43-79.

BOULOGNE
Mo Pont-de-Sèvres Résid. 8 P, stand., confort, park. 12 000 F/mois charges comprises. Tél. : 42-65-32-58

ANTONY 2 minutes du RER centre, immeuble neuf en pierre de taille, grand standing, construction FRANCO SUISSE BATIMENT, loyer hors charges, parking s/sol compris, à partir de
3 P. 72 m² 5 930 F
4 P. 99 m² 8 417 F
5 P. 119 m² 10 500 F
EFIMO 46-60-63-36 - 46-60-71-74

SCEAUX 2 minutes RER ROBINSON, immeuble neuf, grand standing, construction FRANCO SUISSE BATIMENT, loyer hors charges, parking s/sol compris, à partir de
2 P. 47,50 m² 4 600 F
3 P. 75,50 m² 7 600 F
3 P. 75 m² duplex 7 400 F
4 P. 110 m² 10 000 F
EFIMO 46-60-71-74 - 46-60-63-36

ASNIÈRES av. de la Marne imm. bon stand. s/jardin, 3 pces, 75 m², balc., cave, park., 6 900 F ch. comp. 46-67-97-00.

ASNIÈRES Gilbert Rousset 2 p., 51 m², cave, park., 4 300 F, ch. comp., 46-67-97-00.

NEUILLY, bd Bourdon, studio, 30 m², cave, park., 3 320 F + ch., 46-67-97-00.

PONT-DE-NEUILLY imm. P.-de-T., 5e ét., asc., balc., 4 p., 82 m², 8 800 F ch. comp. 4 p., 86 m², 9 400 F ch. comp. refait nf parquet, cheminées. 46-67-97-00.

PUTEAUX, rue de l'Oasis. 2 p., 48 m², cave, park., balcon s/jardin. 4 200 F + chges. 46-67-97-00.

92 ANTONY-CROIX-DE-BERNY : 4 p., cuis. aménagée, s. de douche-lavabo, ch. central par radiateurs, ds parc arboré T.B. état. Loyer mensuel 4 500 F plus ch. LALEVÉE. 42-37-53-39

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Ventes
NEUILLY-INKERMANN dans HP dble séj. 3 chbres 105 m² env 2 800 000 F. D.V.I. – 44-18-07-07

OBSERVATOIRE 3 P 78 m² 5e sans asc., clair, calme 1 750 000 F. 40-51-06-07.

Denfert A saisir b. imm. 2 p anc., c., bs, WC, 35 m², 8. ét. E-O soleil 830 000 F 43-35-18-36.

MONGE P.-de-T., liv. dble. 3 chb. 120 m², cuis. équip., parf. état. 43-35-18-36

Pr. P Montsour., bd Kellermann R. et Jd, stdg. liv. dble, 2 chb 80 m2, balc., park., 43-35-18-36

AVENUE JUNOT 120 m² env., dble living 2 chbres, cuis. équip. sdb. Aménagement luxueux 2 950 000 F. IMMO MARCADET 42-51-51-51.

STUDIO, Bd E.-Quinet. RARE 5e et vue asc. confort 575 000 F. 43-20-77-47.

STUDIO en duplex. Bd Raspail près VAVIN, 30 m², Rdc 530 000 43-20-77-47.

MIROMESNIL STUDIO 18 M² Imm. Stg calme, tt cft. 480 000. 45-48-15-15.

Achats
Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

Locations
ANTONY 2 mis. du RER, centre. Imm. neuf en pierre de taille, grand standing, construction FRANCO SUISSE BATIMENT. Loyer hors charges, park sous-sol compris, à partir de :
3 PCES. 72 m² 5 930 F
4 PCES. 99 m² 8 417 F
5 PCES. 119 m² 10 500 F
EFIMO : 46-60-63-36 ou 46-60-71-74

SCEAUX 2 min RER ROBINSON, Imm neuf, grand standing, construction FRANCO SUISSE BATIMENT Loyer hors charges, parking sous-sol compris, à partir de :
2 PCES. 47,50 m² 4 600 F
3 PCES. 75,50 m² 7 600 F
3 PCES. 75 m² duplex 7 400 F
4 PCES. 110 m² 10 000 F
EFIMO : 46-60-71-74 ou 46-60-63-36

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 82 m², 6e étage	23, rue Saint-Merri GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	8 131 + 828,30 373,93
5e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 41 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70	4 900 + 512,50
8e ARRONDISSEMENT		
2/3 PIÈCES 65 m² + balc. 5e étage	95, boulevard Haussmann CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 985 + 1 065 4 579
9e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 105 m², 5e étage possib. park.	5, rue Drouot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 850 + 1 150 6 498
11e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 83 m², 4e ét. cave, 2 park.	5/7, rue Saint-Hubert PHÉNIX-GESTION – 44-88-45-45 Frais de commission	6 700 + 712 4 767
12e ARRONDISSEMENT		
2/3 PIÈCES 60 m², 6e étage	107, Rue Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 300 + 808 3 366
13e ARRONDISSEMENT		
3-4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite parking	27/29, av. Stephen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 2 010 346
2 PIÈCES 45 m² + terrasse 9e ét. poss. park.	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 485 + 900 2 779
15e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 100 m² + terrasse RDC, poss. park.	17/19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 035 + 1 820 6 055
16e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 65 m², rez-de-ch.	8, rue Piccini CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 900 + 1 035 4 518
17e ARRONDISSEMENT		
F3 88 m², 5e étage.	109, rue de Courcelles SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	9 600 + 1 609 8 912
20e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 94,67 m², 4e étage, parking	8, rue Ernest-Lefèvre PHÉNIX-GESTION – 40-30-23-27 Frais de commission	7 810 + 948,70 5 557,96
3 PIÈCES 62 m², 2e étage, cave, parking	74-80, rue de Buzenval PHÉNIX-GESTION – 44-88-45-45 Frais de commission	4 800 + 921 3 273
78 – YVELINES		
3 PIÈCES 80 m², 3e étage, cave, parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines PHÉNIX-GESTION – 44-88-45-45 Frais de commission	5 885 + 882 4 188
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 80 m², 6e étage, parking	NEUILLY-SUR-SEINE 20 bis, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 000 + 1 130 410
3 PIÈCES 109 m², rez-de-chaussée	NEUILLY-SUR-SEINE 12, rue Chauveau AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	10 192 + 1 521 7 253
F 2 63 m², 2e étage, parking	BOULOGNE 22, rue de Silly AGIFRANCE – 48-03-61-83 Frais de commission	4 851 + 1 094 3 798
F 6 181 m², 5e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 39, bd du Château SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	16 290 + 3 203,01 11 728,80
4 PIÈCES 85 m², 2e étage, park., cave	PUTEAUX 1 bis, rue Volta SAGGEL-VENDÔME – 46-93-91-46 Frais de commission	5 500 + 728 3 960
3 PIÈCES 68 m², 3e étage, park., cave	ASNIÈRES 77, rue de Colombes SAGGEL-VENDÔME – 46-93-91-46 Frais de commission	6 101 + 797 4 392
3 PIÈCES 82 m², 4e étage parking	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX-GESTION – 48-25-39-65 Frais de commission	8 900 + 1 843 4 910
4 PIÈCES 86 m², 3e étage cave, parking	COURBEVOIE 9, place Charras PHÉNIX-GESTION – 44-88-45-45 Frais de commission	6 300 + 709 4 483
3 PIÈCES 70 m², 1er étage, cave, parking	ILE DE LA JATTE 3, allée Claude-Monet PHÉNIX-GESTION – 44-88-45-45 Frais de commission	8 350 + 615 4 516
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 89,75 m², 2e étage parking	VINCENNES 5, allée Jacques-Daguerre PHÉNIX-GESTION – 43-65-58-53 Frais de commission	7 500 + 1 111 5 337
95 – VAL-D'OISE		
PAV. F 5 115 m², park.	MONTMORENCY 9, ruelle des Blots AGIFRANCE – 39-83-75-04 Frais de commission	6 234 + 429 4 437
PAV. F 4 105 m², park.	CERGY 16, allée de Chantaco AGIFRANCE – 34-42-03-10 Frais de commission	6 420 + 259 4 569

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











VIE DES ENTREPRISES

Moulinex : accord pour la restructuration du capital

Dans la course engagée pour sa recapitalisation et la restructuration de son capital, Moulinex vient de franchir une importante étape. Les cinq membres de la Société des fondateurs qui, avec 25,6 % des parts détiennent 50,9 % des droits de vote de la Financière Moulinex, ont conclu un protocole d'accord ouvrant la voie à une réforme de la structure de contrôle du groupe de petit électroménager.

Exigés par les banques, cette réforme devrait, notamment, permettre une augmentation de capital *« d'au moins 500 millions de francs »*, comme l'avait précisé le directeur financier de la société, Jean-Paul Rivat, lors de la dernière assemblée générale des actionnaires (*le Monde* du 24 septembre). Le schéma du nouveau mode de contrôle du groupe devrait être prêt fin novembre, et être appliqué avant le 31 mars 1994.

BNP : 18 actions au lieu de 15 pour les petits actionnaires

C'est finalement 18 titres que recevront les nouveaux actionnaires de la BNP (à cooditioo d'en avoir demandé un nombre suffisant) au lieu des 15 initialement anooocés. Au terme du dépouillemeot des ordres émenant des particuliers, il a été consteté qu'uoe proportion importante était inférisure à 15 titres, indique le ministère de l'écooomie. De ce fait, il existe un « volant » supplémentaire d'actions à répartir.

Edmond Alphandéry, ministre de l'écooomie, et Michel Pébereau, président de le BNP, ont décidé d'attribuer l'intégralité de ces actions aux personnes physiques ayaot demaodé plus de 15 actions.

Un investissement de 400 millions de francs

La Générale des eaux se dote de sa propre infrastructure de télécommunications

La Cofira, holding de la Compagnie générale des eaux coiffant ses activités de télécommunications, a indiqué, mardi 19 octobre, qu'elle investirait 400 millions de francs en 1994 pour mettre en place sa propre infrastructure de liaisons spécialisées. Le ministre des P et T, Gérard Longuet, avait annoncé fin septembre que la Société française de radiotéléphone (SFR), filiale de la Cofira, pourrait dorénavant mettre en place ses propres liaisons spécialisées, permettant de transporter la voix et les données eu sein des réseaux de radiocommunications, au lieu de recourir à celles louées par l'opérateur public France Télécom.

Les dirigeants de la Cofira, qui avaient réclamé cette libéralisation, oot estimé que la mise en place progressive de leur propre réseau de faisceaux hertziens permettrait à la SFR d'accélérer *« considérablement »* dès 1994 le déploiement de son réseau de radiotéléphone numérique à la norme européenne GSM, pour l'instant moins développé que celui de France Télécom.

La Cofira n'exclut pas non plus de louer des liaisons spécialisées à d'autres grands opérateurs de réseaux comme EDF ou les sociétés d'autoroutes, à condition qu'ils y soient officiellement autorisés, a indiqué mardi une porte-parole.

Par ailleurs, la Cofira a confirmé, mardi, qu'elle lancerait au printemps 1994 une expérience sur l'utilisation d'un téléphone de piéton dans un quartier résidentiel de Saint-Maur-des-Fossés, en région parisienne.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FILIALES

MOTUL : une joint-venture en Inde. – Motul, spécialisée dans la production et la commercialisation des lubrifiants pour l'automobile et l'industrie, vient de créer, evec le groupe indien Mafatlal, une filiale commune destinée à produire en Inde des lubrifiants Motul pour véhicules. Mafatlal est un des premiers groupes iodiens, evec un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 5 milliards de francs. A côté de son activité première, le textile, Mafatlal a développé des activités chimiques dans les domaines des acides et des batteries. Il entend aujourd'hui élargir sa gamme aux lubrifiants. Une usine, d'une capacité de 15 000 toooes, sera construite à Bombay. Les produits seront destinés à l'automobile, à la moto et aux transports publics. Motul a réalisé un chiffre d'affaires de 490 millions de francs en 1992, et représente aujourd'hui 17 % des exportations françaises dans le secteur des lubrifiants. La cotation en Bourse de le joint-venture sur le marché indien est prévue pour la fin 1994.

RÉSULTATS

ACCOR : bénéfice net en baisse de 20 % au premier semestre. – Le groupe Accor e enregistré au premier semestre une baisse de 20 % de son bénéfice net (part du groupe) à 109 millions de francs par rapport à la même période de l'année dernière. Le chiffre d'affaires semestriel a baissé de 3,6 % à 14,4 milliards. Au cours de cette période, les cessions d'actifs se sont élevées à 607 millions. Le groupe prévoit pour l'ensemble de l'exercice que son résultat net devrait être compris entre 550 et 650 millions de francs (à comparer avec 802 millions en 1992) et des résultats globaux en amélioration en 1994.

BOUYGUES : baisse de 27 % du résultat semestriel. – Le groupe Bouygues, qui a annoncé mardi 19 octobre une baisse de 27 % de son résultat net consolidé (part du groupe) semestriel à 79 millions de francs, prévoit un résultat *« en retrait »* pour l'ensemble de 1993. Bouygues Immobilier evait jusqu'ici été un des très rares promoteurs à poursuivre une activité bénéficiaire, alors que ses principaux concurrents enregistraient de lourdes pertes. Il avait contribué en 1991 pour 230 millions eu bénéfice net (part du groupe) de Bouygues, et pour 91 millions en 1992. Cette année, sa cootribution sera nulle, dans la meilleure bypothèse.

FINACOR : bénéfice net consolidé semestriel en hausse de 17 %. – Finacor, le premier courtier français des marchés mooétaires et financiers, a enregistré au premier semestre un béoéfice oet consolidé (part du groupe) de 31,5 millions de francs en progression de 17 % par rapport eux 27 millions du premier semestre 1992. Le résultat ordinaire evant impôt consolidé de Finacor, y compris les quote-parts des sociétés mises en équivalence, progresse de 38 % à 65,2 millions de francs contre 47,2 millions de francs au 30 juin 1992. Le total du ehiffre d'affaires consolidé semestriel est de 380,1 millions de francs contre 275,9 millions de francs au 30 juin 1992 (+ 37 %). Selon Finacor, le résultat de fin d'année devrait enregistrer une progression.

AÉROPORTS DE PARIS : recul de 17,2 % du *résultat net* semestriel. – Aéroports de Paris (ADP) a vu son résultat net reculer de 17,2 % au premier semestre en raison de la raréfaction des passagers d'affaires et de la limitation imposée sur les ventes bors taxes pour les voyageurs des lignes européennes. Pour l'année entière, ADP table sur un résultat net de 400 millions de francs contre 558 millions l'an passé et un chiffre d'affaires de l'ordre de 6,5 milliards de francs contre 6,1 milliards. Le trafic dans les aéroports parisiens a progressé de 3,7 % au cours des buit premiers mois de l'année par rapport à la période équivalente de 1992. Pour l'année, la progression do trafie pourrait être comprise entre 3 et 3,5 %, selon les prévisions de Jean Fleury, son président.

NOTATION

STANDARD AND POOR'S : perspectives à court terme négatives pour Alcoe, Kayser et Reynolds. – La firme de notation financière Standard and Poor's a révisé, de *« stables »* à *« négatives »*, les perspectives de deux des principaux producteurs d'aluminium américains, Alcoa (Aluminium Company of America) et Reynolds Metals, à cause de la persistance d'excédents de capacité dans les deux ou trois années à venir. Les perspectives de Kaiser Aluminium Corp, filiale de Maxxam Inc., restent négatives, ajoute S and P. Les prix de l'aluminium, note S and P, restent à leur plus bas niveau sur le marché londonien des métaux. Cette situation s'explique notamment par les *« surplus importants générés par une production record dans les pays occidentaux et des exportations en hausse spectaculaire de la part des pays de la Communauté des Etats indépendants »*.

COTATION

CAC 40 : Cap Gemini Sogeti, Chargeurs et Club Méditerranée s'en vont. – La Société des bourses françaises (SBF) e annoncé lundi 18 octobre une modification ds la compositioo de l'indice CAC 40 qoi prendra effet le 17 novembre et exclura les titres de Cap Gemini Sogeti, Chargeurs et Club Méditerranée du baromètre de la Bourse de Paris. Ces trois valeurs seront remplacées par la Banque Nationale de Paris (BNP), oouvellement privatisée, le Crédit local de France (CLF) et le groupe de distributioo Promodès. Le Conseil scientifique de la SBF, réuni lundi, a également décidé d'admettre quatre titres dans la liste des valeurs de remplacement du CAC 40 : Cap Gemini Sogeti, Chargeurs, Club Méditerranée et Roussel-Uclaf. Il a décidé de retirer Bon Marché de cette liste.

VENTE

AMERICAN CYANAMID : vente de la part mejoritaire dane Cytec. – American Cyanamid va céder d'ici la fin de l'année ses intérêts dans sa filiale chimique Cytec pour se recentrer sur les activités médicales et la chimie agricole, a annoncé cette compagnie américaine. Cytec, créé l'an dernier par American Cyanamid, compte 1,1 milliard de dollars d'ectifs (6,1 milliards de francs). La firme est bénéficiaire (42 millions en 1992) mais moins que les autres branches d'American Cyanamid, comme la médecine (53 % des activités du groupe) et les produits agricoles (engrais, désherbants, produits vétérinaires, 23 % des activités). American Cyanamid rejoint la firme pétrolière Texaco ou Eastman Kodak qui réduisent leurs opérations dans le domaine de la ebimie sur un marché mondial déprimé.

AUTOMOBILE

SAAB 900 : renouveau et continuité

Ce qu'il y e de bien chez le construeteur d'automobiles suédois Saab, c'est sa fidélité à un style qui ne peut qu'inspirer la confianee tant il fait référence à le pérennité. Le gamme 900 qui evait été lancée en 1978 ne risque pae, à ce titre, d'indisposer, evec ses nouvelles versions qui srrivent sur le marché, ceux des eutomobilletes qui trouvaient dene ces voitures sérieuses, un peu austères, tristes voire désuètes d'epparenee (selon lee plus mauvaises langues), un certain plaisir de conduire. Sans doute pour des raieons d'effinitée géographiques, Volvo avec son propre style suit la mêma démarche. *Maie si l'on reste* donc fidèle dans les deux marquee à la définition de l'automobile telle qu'on l'alme dsns le nord de l'Europe, il ne faudrelt pas eroire que le technique des machines at des suspensions mises *sous* les tôlee et lee capote de ces berlines en est reetée à das conceptione du passé. Tous les ingrédiente qui font le voiture mnderna eont finalement au rendez-vous, qu'ils touchent à la sécurité des passagers ou au respect de l'environnement. Comma lee précédentee vereions, les 900 de nouvella génération sont des « tractions avent » et toue lee groupas moteurs sont dee multisoupapes à 4 cylindres at à double erbre à cemee (2 litres, 2,3 litres, à 16 soupapes) et à 8 cylindres (2,5 litres, 24 soupapee et 170 chevaux), ce dernier étant fourni per Generel Motors, copropriéteire de le firme suédoise. La cylindrée de baee (1 985 cm³) eppsraît un peu molle à l'usage malgré les 133 chevsux annoncée (98 kW). Il est vrai que la voiture avoieine avec ses renforts latéraux les 1 300 kg. On préferare à eette version la 2,3 litree (2 290 cm³) qui aborde la route evec beeucoup plue de gaiaté et qualque 150 chevaux (110 kW). Le 6 cylindres (125 kW) eppsraît comme le version américaine « type » de la gamme, qui e'enriehira eu printemps prochein d'un 2 litres surelimenté (185 ch, soit 136 kW), nettement piue... latin (en 4 cylindres).

En suspension, on trouve à l'event des jembee à ressorts evec amortieseure à gez et barre entiroulis. A l'erriàre, le pont rigide des versions précédentes e leissé le pleee à un essieu eemi-rigide à berre de torsion. Ressorts à boudins et emortisseurs à gaz complètent l'affaire. L'ensemble se traduit par une tendance au survirage qui n'inspire, à haute vitesse, ni inquiétude perticulière ni d'enthoueiaeme exagéré. Le freinage à disque sur les quatre rouee eet efficeee et l'ABS, livré an série, agit dès lee premiers tours de roues (3 kmh).

La lista dee équipemants « standard » est d'ailleurs essez larga, qui ve de le direction assistée eu leve-phara at du volant réglable eu fameux « eirbsg » entichoce (du côté eonducteur), désormale réclamé par bien des eutomobilistes, tout comme les prétentionneurs de eeinture. Côté boîte, une trenemiesion manuelle à cinq rapports et une autre, eutomatique à trois programmes et quatre vitessee, eont disponiblea. Au printemps, evec le varsinn turbo, aera livrable en option une tranemieeion sene pédale d'embrayage.

Un habitacle cossu et très masculin, une bonne ineonorisation, mais aussi une fermeté de sièges digne d'un amatsur de sommiers à lames de boie sont eu programme de eee nouvelles venues dans un paysage eutomobile qu'ellee traverseront evec distinction et discrétion. Le renouveau, sans doute, mais dans la continuité.

CLAUDE LAMOTTE

► **Prix : 900 S, 2 litres, 5 portes, 146 000 F. 900 S, 2,3 litres, 5 portes, 165 000 F. 900 S, 2,5 litres V 6, 5 portes, 185 000 F à 207 000 F selon l'équipement.**

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 octobre ↑ Petite hausse

Quatrième séance consécutive de hausse à la Bourse de Paris, mercredi 20 octobre, alors que bonnes et mauvaises nouvelles se télescopent dans un marché actif. En hausse de 0,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche en milieu de journée un gain de 0,26 % à 2 152,99 points.

La BNP contribue à nouveau pour une part importante aux transactions, tout comme les valeurs qui entrent ou sortent le 17 novembre prochain de la composition de l'indice CAC 40. Trois valeurs vont sortir du CAC 40, Chargeurs, Cap Gémini Sogeti et Club Méditerranée. Elles seront remplacées par la BNP, le Crédit local de France et Promodès. Cette décision du Conseil des Bourses de valeurs entraîne des arbitrages entre le marché des options et le marché à réglement mensuel. Les nouvelles venant de l'Allemagne sont jugées plutôt bonnes, même si certains analystes s'attendaient à mieux. En effet, la croissance de la masse monétaire s'est ralentie en septembre pour revenir à 7 % contre 7,2 % un mois plus tôt. La Bundesbank a alloué des liquidités au taux de 6,69 %-6,70 %. Dix pour cent des liquidités ont même été allouées à 6,67 %.

Autre bonne surprise mercredi matin : la production industrielle (hors BTP) a progressé de 1,3 % en juillet-août après une baisse de 0,2 % en juillet. En revanche, les résultats semestriels des sociétés sont très décevants notamment pour Bouygues (– 27 %), Legris, Scoa ou Accor (– 20 %).

NEW-YORK, 19 octobre ↓ Morose

Wall Street a marqué mardi 19 octobre le sixième anniversaire du krach de 1987 dans une atmosphère morose, en raison principalement de prises de bénéfices sur le marché secondaire, qui ont donné le ton à l'ensemble des valeurs. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 635,32 points, en baisse de 6,99 points, soit un repli de 0,19 %. L'activité a été très soutenue, avec quelque 296 millions de titres échangés. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 226 contre 778, alors que 645 titres restaient inchangés.

Wall Street progressait modestement en milieu de séance, parvenant même à dépasser son record (3 652,09 points), mais la baisse des valeurs secondaires a pesé sur l'ensemble du marché, a souligné Mary Farrell, analyste chez Paine Webber.

« Cette baisse reflète la récente et trop rapide progression des valeurs secondaires », a estimé Mme Farrell. Le marché secondaire (NASDAQ) avait battu plusieurs records ces derniers jours après le rachat de TCI, le premier câblo-opérateur américain, par Bell Atlantic, une des grandes compagnies régionales de téléphone. Cette fusion avait déclenché un mouvement d'achat important sur les valeurs technologiques, les investisseurs spéculant sur une vague de fusions dans ce secteur.

VALEURS	Cours du 18 octobre	Cours du 19 octobre
Alcoa	68	68 3/4
ATT	59 1/8	59 3/4
Boeing	38	38 3/8
Chase Manhattan Bank	34 1/8	33 7/8
Du Pont de Nemours	45 7/8	46 1/2
Eastman Kodak	59 1/2	59
Exxon	64 3/4	64 7/8
Ford	58 5/8	58
General Electric	98	98 1/8
General Motors	46 1/2	45 5/8
Goodyear	45 7/8	45 5/8
IBM	44	43 3/8
ITT	90 7/8	92 3/8
Mobil Oil	82 3/4	81 1/2
Pfizer	63 5/8	63 1/8
Schlumberger	67	65 1/4
Texaco	66 1/2	66
UAL Corp. ex-Allegis	145 3/8	147
Union Carbide	20 1/8	20 1/8
United Tech.	58 1/2	58 3/4
Westinghouse	13 3/8	13 3/8
Xerox Corp.	76 5/8	73 3/4

LONDRES, 19 octobre ↓ Repli

Les valeurs ont reculé mardi 19 octobre au Stock Exchange, affectées par les incertitudes sur la reprise de la consommation britannique. Une remontée en mi-séance s'est inversée après l'ouverture en baisse de Wall Street, et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 9 points à 3 129,6 points, soit un repli de 0,2 % ; 653,6 millions de titres ont été échangés contre 659 millions la veille.

La tendance a été affectée par une étude de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), indiquant que la croissance des ventes de détail s'est ralentie en septembre et montrant que leur reprise reste fragile.

La publication d'un rapport des conseillers du Trésor recommandant qu'une hausse des impôts dans le cadre du prochain budget reste modeste, si qu'elle soit accompagnée d'une diminution des taux d'intérêt, n'a déclenché qu'une reprise de courte durée.

Du côté des valeurs, les compagnies d'eau et d'électricité ont progressé, mais les banques se sont nettement affaiblies.

VALEURS	Cours du 18 octobre	Cours du 19 octobre
Allied Lyons	5,86	5,84
B.P.	3,30	3,33
B.T.R.	3,88	3,84
Cadbury	4,76	4,81
De Beers	14,08	13,75
Glaxo	6,83	6,56
G.U.S.	38,50	38,50
I.C.I.	7,28	7,27
Reuters	15,82	15,78
RTZ	6,61	6,54
Shell	7	7,08
Unilever	10,22	11,21

TOKYO, 20 octobre ↑ Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mercredi 20 octobre, après deux séances de baisse. L'indice Nikkei 225 a gagné 103,51 points pour terminer à 20 173,42 points, soit une progression de 0,5 %, dopé par des achats sur indice dans un volume d'échanges relativement faible. Les transactions ont porté sur environ 220 millions de titres, contre 206,88 millions la veille.

Le marché est resté prudent dans l'attente de la cotation, la semaine prochaine, de la compagnie East Japan Railway, une des sept compagnies issues de l'éclatement de la société nationale des chemins de fer japonais Japanese National Railways, ont indiqué des courtiers. Des prises de bénéfices ont pesé sur la tendance au cours de l'après-midi, mais des achats de dernière minute ont poussé l'indice à la hausse.

VALEURS	Cours du 19 octobre	Cours du 20 octobre
Ajinomoto	1 410	1 380
Bridgestone	1 340	1 350
Canon	1 460	1 470
Fuji Bank	2 300	2 310
Honda Motors	1 620	1 640
Matsushita Electric	1 500	1 510
Mitsubishi Heavy	676	679
Sony Corp.	4 760	4 880
Toyota Motors	1 790	1 800

CHANGES

Dollar : 5,8180 F ↑

A Paris, mercredi 20 octobre, le deutschemark restait soutenu à 3,5307 francs au cours des échanges entre banques contre 3,5325 francs dans les échanges interbancaires de la veille en fin de journée (3,5349 francs au cours indicatif de la Banque de France). Par ailleurs, le dollar était ferme à 5,8180 francs contre 5,7847 francs mardi soir (5,7955 francs cours BdF).

FRANCFORT	19 oct.	20 oct.
Dollar (en DM)	1,6395	1,6400
TOKYO	19 oct.	20 oct.
Dollar (en yens)	107,28	107,38

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 oct.)	6 15/16 %-7 1/16 %
New-York (19 oct.)	2 15/16 %

BOURSES

	18 oct.	19 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	590,98	591,95
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 144,99	2 147,32

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	18 oct.	19 oct.
Industrielles	3 642,31	3 635,32

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	18 oct.	19 oct.
100 valeurs	3 137,60	3 129,60
30 valeurs	2 363	2 353,80
Mines d'or	213,30	218,70
Fonds d'Etat	102,95	102,86

FRANCFORT

	18 oct.	19 oct.
Dax	2 033,32	2 026,76

TOKYO

	19 oct.	20 oct.
Nikkei Dow Jones	20 069,91	20 173,42
Indice général	1 644,46	1 647,86

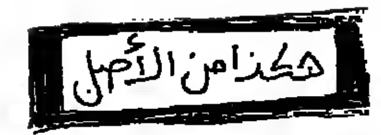
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7810	5,7830	5,8320	5,8360
Yen (100)	5,3791	5,3821	5,4391	5,4445
Ecu	6,7053	6,7106	6,6955	6,7036
Deutschemark	3,5360	3,5375	3,5373	3,5403
Franc suisse	4,0034	4,0077	4,0263	4,0329
Lire italienne (1000)	3,6199	3,6235	3,6024	3,6082
Livre sterling	8,6420	8,6508	8,6675	8,6800
Peseta (100)	4,3851	4,3901	4,3533	4,3617

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	7 3/8	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 11/16	8 15/16	8 1/2	8 3/4	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	9 5/8	10	9 7/16	9 3/4	9 1/4	9 5/8
Franc français	6 7/8	7	6 13/16	6 15/16	6 1/2	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,27 % (2153,03)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/06/93	EDF-GDF 3%	5620	5640	+0,36
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1045	1050	+0,48
22/10/92	Cr.Lyonnais(T.P.)	1084	1083	−0,09
24/10/92	Renault (T.P.)	2336	2320	−0,68
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2530	2530	—
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1140	1150	+0,88
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1035	1050	+1,45
16/07/93	Accor 1	610	599	−1,80
01/07/93	Air Liquide 1	756	770	+1,85
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	751	750	−0,13
25/06/93	Alspi 1	300	300,50	+0,13
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	890	888	−0,29
21/07/93	Axa 1	1620	1620	—
15/06/90	Bail Equipement 1	48	48,85	+1,77
12/07/93	Bail Invest. 1	1085	1610	+1,89
26/03/93	Bancaire (Cie) 1	490	525	+7,14
15/08/90	Banque Colbert C2	160	160	—
21/08/93	Bazar Hot. Ville 2	840	—	—
15/09/93	Berger (M) 2	1260	1252	−0,63
21/12/92	Bertrand Faure 2	465	480	−1,50
15/07/93	BIC 1	1169	1194	−0,42
01/07/92	BIS 1	131,50	134,50	+2,28
—	BNP 1	277,10	278,30	+0,43
01/07/93	B.N.P. CI 1	273,80	274,50	+0,26
15/07/92	Bollore Techno.1	403,50	406	+0,62
17/05/93	Bongrain 1	2960	2998	+1,28
02/07/93	Bon Marche (Au) 1	830	840	+1,59
30/07/93	Bouygues 1	708	685	−3,25
28/06/93	BSN 1	876	890	+1,60
18/08/93	Canal + 1	1281	1282	+0,08
18/07/92	Cap Gemini Sogeti1	198,50	187,60	−5,49
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	202,20	201,50	−0,35
30/04/93	Carrefour 1	3520	3522	+0,06
10/08/93	Casino Guichard 1	177,40	176	−0,82
10/08/93	Casino Guich.ADP 1	124,70	131,50	+5,45
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	722	730	+1,11
22/06/93	C.C.F. 1	289,90	284,10	−2,15
30/06/91	CCMC-Managio(Ly) 2	42,85	43,40	+1,28
21/06/93	Cegid (Ly) 1	275	271	−1,45
31/07/91	Centrest (Ny) 2	30,50	30,50	—
01/07/93	CEP Communication1	397	393,50	−0,88
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	113	112,60	−0,35
26/03/93	Cetelem 1	1125	1125	—
15/06/93	CGIP 1	1280	1284	+0,31
25/06/93	Chargeurs 1	1197	1146	−4,26
30/06/93	Christian Dior	328,50	323	−1,67
28/06/93	CICA (M) 2	593	595	+0,32
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B	322	315	−2,17
15/07/93	Clarins 1	462	467,90	+1,28
05/07/93	Club Mediterranee1	384	365,70	−4,77
29/06/93	Colas 1	1007	995	−1,19
21/08/93	CGP (Papiers)(Ly)2	556	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	279	—	—
14/08/93	Comptoir Moder. 1	1600	1589	−0,69
01/07/93	CPR Paris.Resc. 1	502	499,10	−0,58
28/06/93	Credit F.France 1	1198	1196	−0,25
15/06/93	Credit Local Fce 1	424	438,60	+3,44
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	723	701	−3,04
01/06/93	Credit National 1	675	665	−1,48
—	CSEE 1	529	525	−0,76
15/07/93	Damart 1	5160	5130	−0,58

[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
04/10/93	I.C.I 1	63	63,75	+1,19
01/10/93	I.T.T. 1	532	533	+0,10
—	Ito Yokado 1	283	280,40	−0,92
—	Matsushita 1	80,45	80	−0,56
17/09/93	Mc Donald's 1	313	316,50	+1,12
01/10/93	Merck and Co 1	187	187	
12/09/93	Minnesota Mining 1	620	615	−0,81
—	Mitsubishi Corp. 1	62,50	—	—
10/09/93	Mobil Corporat. 1	471,20	—	—
15/10/93	Morgan J.P. 1	444	422,30	−4,89
01/06/93	Nestle SA Nom.	4694	4700	+0,13

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120	8,630
CEPME 8,5% 88 CB	109,05	2,585

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 19 octobre

[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7560	5,7955	5,45	5,95
Ecu	6,7090	6,7085	—	—
Allemagne (100 dm)	354,0400	353,4900	341	364
Belgique (100 F)	16,1585	16,1785	15,50	16,50
Pays-Bas (100 fl)	314,7600	314,2900	303	324
Italie (1000 lires)	3,6180	3,6245	3,32	3,77
Danemark (100 krd)	87,1400	87,0400	82	90
Irlande (1 iep)	8,3075	8,2805	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6340	8,6325	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4235	2,4230	2,69	3,09
Suisse (100 f)	401,1200	400,8000	387	409
Suède (100 krs)	73,2500	73,0300	67	78
Norvège (100 k)	80,6500	80,6400	76	85
Autriche (100 sch)	50,3230	50,2380	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,4020	4,3845	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4250	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3233	4,3783	4,05	4,50
Japon (100 yens)	5,3689	5,4128	5,13	5,48

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/10
Or fin (kilo en barre)	68000	68500
Or fin (en lingot)	67950	69000
Napoléon (20f)	388	394
Pièce Fr (10 f)	380	—
Pièce Suisse (20 f)	388	394
Pièce Latine (20 f)	388	396
Souverain	487	494
Pièce 20 dollars	2585	2595
Pièce 10 dollars	1185	1192,50
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2500	2525
Pièce 10 florins	403	410

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

✆ 46-62-72-67

Matif (Marché à terme international de France)

19 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 105 411

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,86	128,24	124,50
Précédent	128,86	128,26	124,48

CAC 40 A TERME
Volume : 14 169

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2162	2176	2189,50
Précédent	22155	2168,50	2181

RÉGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédant
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÉCHECS

Après la dix-neuvième partie de son match contre Nigel Short

Garry Kasparov conserve son titre de champion du monde

En obtenent le nulle, merdi *19 octobre, dans* la dix-neuvième des vingt-quatre parties du championnat du monde d'échecs disputé à Londres contre l'Anglais Nigel Short, le Russe Gerry Kasperov e conservé le titre de chempion du monde qu'il a acquis en 1985. Menent eur le score de 12 points à 7, Kasparov ne peut plus être dépassé.

Garry Kasparov est un homme fort. Assez pour s'extraire de la Fédératioo internationale des échecs (FIDE), assez pour trouver des sponsors (le groupe de presse hritannique Times Newspapers) et monter soo propre championnat du monde, sous l'égide de sa propre fédération, la PCA (Professionel Chess Association). Mais Kasparov est aussi un homme trop fort. Son évidente supériorité face à Nigel Short e tué l'iotérêt du meteh et, du même eoup, l'objectif que les deux hommes s'étaient fixé en créant la PCA : populariser le jeu d'échecs en montrant qu'il peut être spectaculaire. Mené 7 points à 2 après la oeuvième partie, l'Anglais n'était pas à la hauteur des ambitions de son adversaire, même s'il s'est rattrapé lors des dix parties suiveotes en faisant jeu égal avec lui (une victoire, huit nulles et nne défaite). Lors de la dix-oeuvième rencontre, Short, avec les Noirs, a hrûlé sa dernière cartouche contre l'espagnole de Kasparov en jouant une variante Steinitz différée, inusitée en finale d'un championnat du monde depuis... 1954, maia une nulle suffisait au Russe pour garder ses lauriers.

Cette partie décisive s'est disputée dans un Sevoy Theatre eu trois-quarts vide. Cette désaffection du publie conduira peut-être les organisateurs à mettre un terme an championnat avant la fin des vingt-quatre parties prévues, même si les deux joueurs doivent encore se reneootrer jeudi 21 octohre pour une raison moins nohle que le seul plaisir de jouer : il faut 12,5 points à Kasparov s'il veut empocher les cinq huitièmes des 1,7 million de livres de bourse (1)...

A plus long terme, l'avenir de la PCA est des plus flous, car elle oe peut pas lutter à armes égales avec la FIDE, qui regroupe 149 pays à travers le monde et qui organise en ce moment un ehampionnet du monde concurrent – et dévalué – à Djakarta entre Anatoli Karpov et Jan Timman (2). Mais la FIDE n'est pas oon plus en bonne santé. Ebranlée par la sécession de Kasparov et de Short, elle coonaît d'évidents problèmes de crédihilité : elle n'a trouvé aucun aponsor pour cette finale et les deux ehampions jouent simplement evec l'assuranee que la FIDE offrira une hourse de 1 million de francs suisses (3).

La rivalité entre les deux fédérations va se poursuivre dans les prochains mois : en décembre, la PCA devrait organiser, sans que l'on seche encore evec quels joueurs, son tournoi de qualification pour le championnat du monde de 1995, alors que celui de la FIDE se tiendra à partir du 16 janvier 1994 à Wijk-ann-Zee eux Pays-Bas. Tout le pari de la PCA, qui s'eppuie sur le légitimité et l'aura de Kasparov, est de réusair à attirer de bons joueurs grâce aux primes de match sur lesquelles la FIDE ne peut s'aligner. S'il dure, ce bras de fer eotre les deux organisations risque fort de n'être préjudiciable qo'aux échecs.

PIERRE BARTHÉLEMY

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

(2) Après sa victoire avec les Blancs dans la quatorzième partie, Karpov mène sur le score de 8,5 points à 5,5.

(3) Un franc suisse vaut environ 4 francs.

Blancs : KASPAROV
Noirs : SHORT
Dix-neuvième partie
Partie espagnole

1. é4	é5	14. Fg5	Fé6
2. Cf3	Cç6	15. Cd2	Tfé8
3. Fb5	a6	16. h3	h6
4. Fa4	d6	17. Fh4 (69)	Tad8 (52)
5. Fxç6+	bxç6	18. Cdf3	g5
6. d4	éxd4	19. Fg3	Fd5
7. Dxd4	Cf6	20. Tad1 (84)	Rg7 (69)
8. 0-0 (19)	Fé7 (6)	21. ç4	Fb7
9. é5	ç5	22. Txd8 (92)	Txd8 (83)
10. Dd3	dxé5	23. Cç6	Fxç6
11. Dxd8+	Fxd8	24. Txé7	Td1+
12. Cxé5 (37)	Fé7 (13)	25. Rh2	Cé4 (98)
13. Té1	0-0	26. Txç7 (105)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

CARNET

Décès

– Mme Gladys Braunschvig,
son épouse,
Myriam, David et Daniel,
ses enfants,
Yohanan, Guilead et Ouryah,
ses petits-enfants,
Mme Marie Braunschvig,
sa belle-sœur,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edward Toledano,
son beau-frère, sa belle-sœur,
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules BRAUNSCHVIG,
président d'honneur
de l'Alliance israélite universelle,
commandeur de la Légion d'honneur,
docteur *honoris causa*
du Jewish Theological Seminary
de New-York,
Yakir Yerushalaïm,

surveau le 19 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

9, rue David-Marcus,
92232 Jérusalem.

– Le professeur A. Steg,
président,
Les membres du comité central de l'Alliance israélite universelle,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. Jules BRAUNSCHVIG,
commandeur de la Légion d'honneur,

surveno le 19 octobre 1993, en Israël.

Les obsèques aoront lieu à Jérusalem, *le jeudi 21 octobre.*

AIU,
45, rue La Bruyère,
75009 Paris.

– Mme Ellen Busy-Rousseao
et ses enfants,
Mme Elisabeth Hellouin de Cenival,
Les docteurs Marie et François Busy
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse BUSY,
oée Brigando,

survenu le 15 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 octobre, à 14 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

– Anne-Marie Driss,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Abdelaziz DRISS,
ancien ambassadeur,
chevalier de l'ordre
de la République tunisienne,
commandeur de l'ordre
d'Orange-Nassau,
ancien conservateur du Musée national
du Bardo de Tunis,
ancien secrétaire général adjoint
de l'Agence de coopération culturelle
et technique des pays francophones,

survenn à Paris, le 16 octobre 1993, dans sa soixante-septième anoée.

Il sera inhumé le samedi 23 octobre, à Ras-Jebel (Tunisie).

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue François-Mansart,
45100 Orléans,
ou
Villa Driss,
Raf-Raf plage,
Tunisie.

– Mme Jacques Lallement,
M. et Mme François Lallement,
M. et Mme Antoine Lallement,
M. et Mme Per-Arve Aas
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Rouchaod,
M. et Mme Pierre Chatelot,
Mlle Marie-Françoise Lallement,
M. et Mme Hervé Lerouge,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LALLEMENT,
inspecteur des finances,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 18 octobre 1993, à Villejuif, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vitry-le-François, place d'Armes (Marne), le jeudi 21 octobre, à 14 b 30, sulvie de l'inhumation dans le caveau de famille à Cloyes-sur-Marne.

Ni fleurs ni couronnes. Les dons peuvent être adressés à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, *CCP 709262 Paris.*

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Les membres du conseil de surveillance,
Les membres du directoire,
Et le personnel de la Compagnie BTP,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président du conseil de surveillance,

M. Jacques LALLEMENT,

inspecteur général
des finances honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite, et du Mérite agricole,

survenu le 18 octobre 1993, à l'âge de soixante et onze ans.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

– Le président Denis Kessler,
Le bureau,
La commission exécutive
Et les membres de la Fédération française des sociétés d'assurances,
Le délégué général,
Les membres du directoire,
Et le personnel,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, *le 18 octobre 1993,* de leur président d'honneur,

M. Jacques LALLEMENT,

membre du Conseil économique
et social,
inspecteur général des finances (er),
président du conseil de surveillance
de la Compagnie BTP,
ancien vice-président exécutif
du CNPF,
ancien directeur général
du Crédit agricole,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 21 octobre, à 14 b 30, en l'église Notre-Dame de Vitry-le-François.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif.

FFSA,
26, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

– Le président,
Le directeur général,
Et les membres du conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole,
Le président,
Le secrétaire général,
Et les membres do bureau de la Fédération nationale du Crédit agricole,
Les membres du conseil d'administration,
Et le délégué général de la Fondation du *Crédit agricole-Pays de France,*
ont l'immense tristesse de faire part do décès de

M. Jacques LALLEMENT,
inspecteur général des finances,
~~directeur général de la Caisse nationale~~
de Crédit agricole de 1975 à 1981,
président de la Fondation
du Crédit agricole-Pays de France,
depuis 1992,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 octobre 1993, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Vitry-le-François (Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

[Jacques Lallement, inspecteur général des finances et président de 1981 à 1990 de la Fédération française des sociétés d'assurances, était né en février 1922 à Cloyes-sur-Marne (Marne). Il avait été directeur général adjoint de 1969 à 1972 et directeur général de 1972 à 1981 de la Caisse nationale de Crédit agricole. Il a été président de la commission des finances de 1982 à 1986 et de la commission économique (de 1986 à 1988) du Conseil national du patronat français (CNPF). Il a été vice-président du CNPF de 1986 à 1988.]

– Mme Robert Tison,
son épouse,
M. et Mme Jacques Tison,
M. et Mme Lieu Pham,
Mlle Françoise Tison,
M. Hubert Tison,
Mlle Brigitte Tison,
Le docteur et Mme Marc Tison,
ses enfants,
Franck et Florence Tison,
Luc et Maï Pham,
Les docteurs Anne et Pierre de Truchis,
Lydie et Jean Gervillié,
Pascale et Sophie Tison,
Laureoce, Frédéric, Véronique Tison,
ses petits-enfants,
Camille, Aurélien, Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TISON,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Etaples, le lundi 18 octobre 1993, *dans sa quatre-vingt-neuvième* année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Michel d'Etaples, suivie de l'inhumation au nouveao cimetière, dans le caveau de famille.

15, rue d'Hérambault,
62630 Etaples.

– Félix et Jacqueline Giami,
Anne Giami et Dominique Lefebvre,
Hélène Giami-Xuereb et Didier Xuereb,
ont la douleur de faire part du décès de

Sophie GIAMI.

Les obsèqoes auroot lieu au cimetière do Père-Lachaise, le jeudi 21 octobre, à 14 h 30.

– Jean et Micheline Duboz,
à Lons-le-Saunier,
Patrice Duboz,
à Oslo (Norvège),
Yvan,
à Paris,
Muriel et Constant Curto,
à Ecole (Doubs),
Julien et Laura,
Les familles Abeloos, Chavannes, Gaudron et Peltier,
ont le regret de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, cousin et ami,

Jacques DUBOZ,
ancien élève
de l'Ecole de physique-chimie de Paris,
vice-président-directeur général
de la Société générale
des techniques nouvelles,

survenu le 16 octobre 1993, dans sa soixante-septième année.

Seloo ses volootés, son corps a été inciné le mardi 19 octobre.

145, rue des Cyclamens,
39000 Lons-le-Saunier.

– M. et Mme Georges Mailhos,
M. et Mme Pascal Mailhos
et leurs enfants, Arnaud et Marie,
Mme Eloi Gaulhet,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de trente-trois ans, de

Fabien MAILHOS,
médecin.

Les obsèques ont été célébrées à Plaisance-do-Tooch, lundi 18 octobre 1993, dans l'intimité.

Domaine de Labrie,
31830 Plaisance-du-Touch.

Soutenances de thèses

– Soutenance de thèse de doctorat par Mme Kathleen Gyssels, le vendredi 22 octobre 1993, à 14 beures, amphithéâtre Dickens, à l'université de Cergy-Pontoise : « Filles de solitude : essai sur l'identité antillaise dans les [auto] biographies fictives d'André et Simone Schwarz-Bart ».

Nominations

– Nous apprenons avec satisfaction *la récente nomination au grade* de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, puis sa réceptioo dans l'ordre, du

docteur Jean-Yves GIRARD.

Ancien combattant en Algérie, dans les rangs de la *11e demi-brigade parachuliste de choc*, le récipiendaire est médecin en chef (lieutenant-colonel du cadre de réserve parachutiste). Ancien interne des Hôpitaux d'Alger et ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris, expert près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, il exerce à Nice son activité de neuropsychiatre. Figure locale du parachutisme, il est titulaire de nombreuses antres décorations civiles et militaires. Il est, par ailleurs, membre fondateur du Lions Club de Marina-Baie-des-Anges, de l'Associatioo et du Syndicat nationaux des psychiatres privés.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, tél. : 42-71-68-19, jeudi 21 octobre 1993, à 20 h 30, Gavri Bargil, directeur de *Shalom akhshav* en Israël : « L'évolution sur le terrain en Israël ».

– Vendredi 22 octobre 1993, à l'Institut catholique de Paris, à 15 heores, séance publique organisée par l'Association Louis-Lavelle (BP 85, 75261 Paris Cedex 06). Trois communications sur la pensée du philosophe. Entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6153

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					
IV					■				
V		■	■	■					
VI									
VII				■				■	
VIII							■		
IX						■			■
X				■					
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Est plus attiré par les grandes dents que par les jolies croupes. – II. Quantité qui compte parfois pour du beurre. – III. Etendue sur le sol. Région d'Allemagne. – IV. Mauvais pli. Province étrangère. – V. Demandée à Satan par un poète. – VI. Qui suivent le soleil. – VII. Nourrit un dieu. Qui n'ont rien passé. – VIII. Comme poisson, c'est ce qu'il y a de plus maigre. Saint. – IX. Ne va pas plus bas que la ceinture. En France. – X. Période. En cage, chez la fleuriste. – XI. Pronom. Quand on la fait, les coups de foudree y sont à craindre.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui tueraient pair et maire. – 2. *Gibier dans une île.* Mot de celui qui en veut. – 3. Peut servir pour faire l'appel. Ses armées furent impuissantes. – 4. Bout de bois. D'un auxiliaire. – 5. Pas vilains. On risque d'y tomher quand on n'est pas averti. – 6. Lettre qui vient de Venise. Pronom. – 7. Dans les nuages. Instrument de chasse. – 8. Devenue incapable de réfléchir. Une vraie terreur quand elle est bleue. – 9. Ville ancienne. *Morceau de verre.*

Solution du problème n° 6152

Horizontalement

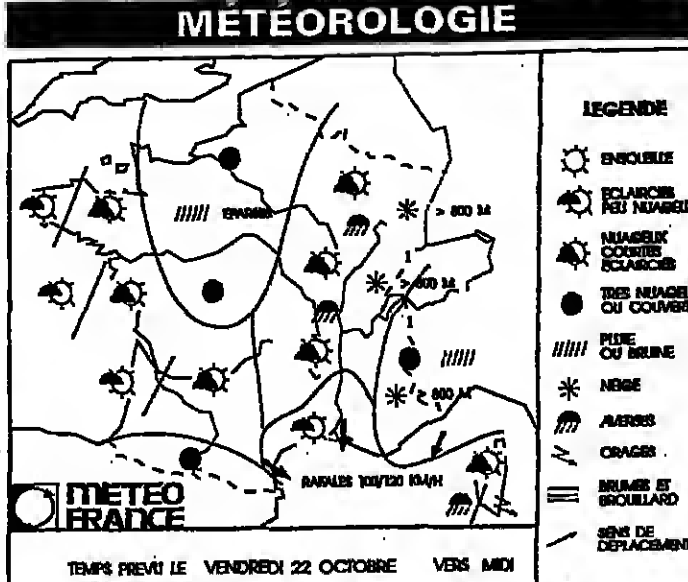
I. Coûteuses. – II. Intention. – III. In. Nô. – IV. Calèche. – V. *Ode.* MM. – VI. Nimbe. Bot. – VII. Sea. Dulie. – VIII. Punaises. – IX. Tatamis. – X. Ca. Gère. – XI. Tagètes.

Verticalement

1. Circonspect. – 2. On. Adieu. As. – 3. *Utilement.* 4. Tène. Aare. – 5. En. Crédit. – 6. Utah. Usage. – 7. Si. Emblèmes. – 8. Eon. Moisir. – 9. Snob. Te. Sec.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Très nuageux et froid avec quelques pluies à l'est. – Le matin, il y aura quelques éclaircies au nord de la Seine. De la Bretagne au nord-est jusqu'au Lyonnais le ciel sera couvert avec quelques gouttes sur les régions est. Du Poitou-Charentes à l'Aquitaine jusqu'au Massif Central, les nuages *seront nombreux. Du pourtour méditerranéen* jusqu'aux Alpes du Sud, le soleil sera au rendez-vous. Le temps sera plus nuageux en Corse. L'après-midi, du nord au nord-est les nuages seront abondants avec quelques averses de pluie ou de neige sur les Vosges au-dessus de 800 mètres. De la Bretagne jusqu'au Centre, il y aura de belles éclaircies. Sur les Alpes du *Nord, il neigera faiblement au-dessus de 1 200 mètres, il pleuvra sur le* Lyonnais. Du Sud-Ouest au Massif Central, le ciel restera très nuageux.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-10-1993 à 18 heures TUC et le 20-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	13	N
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	17	8	B
BOURGES	13	10	C
BREST	12	4	N
CAEN	11	2	C
CHERBOURG	12	3	N
CLERMONT-FER.	14	10	C
DIJON	10	8	C
GRENOBLE	15	t0	C
LILLE	8	5	C
LIMOGES	15	6	B
LYON-BRON	12	10	C
MARSEILLE	17	12	N
NANCY	7	5	C
NANTES	11	9	C
NICE	22	14	N
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	13	10	N
PERPIGNAN	19	13	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	13	8	C
ST-ETIENNE	12	8	C
STRASBOURG	8	6	C
TOULOUSE	17	7	D
TOURS	12	6	C

ÉTRANGER			
ALGER	22	18	C
AMSTERDAM	9	–2	B
ATHÈNES	27	19	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	18	15	C
BELGRADE	15	t0	C
BERLIN	9	8	C
BRUXELLES	8	6	C
COPENHAGUE	9	–2	D
DAKAR	31	23	D
GENÈVE	t0	9	C
ISTANBUL	21	17	C
JÉRUSALEM	28	20	D
LE CAIRE	34	22	D
LISBONNE	22	13	D
LONDRES	11	1	C
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	7	4	C
MADRID	19	6	D
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	27	13	N
MILAN	t6	10	B
MONTRÉAL	10	t	N
MOSCOU	7	4	N
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	33	16	D
NEW-YORK	17	9	P
PALMA-DE-MAJ.	20	17	O
PÉKIN	24	9	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	15	N
HONGKONG	27	21	C
SÉVILLE	25	12	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	11	6	C
SYDNEY	24	t4	N
TOKYO	18	13	C
TUNIS	27	17	8
VARSOVIE	3	–2	C
VENISE	18	10	C
VIENNE	7	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 OCTOBRE

TF 1

- 13.40 Série : Highlander.
- 14.35 Club Dorothée.
- 17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
- 18.20 Série : Hélène et les garçons.
- 18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Michel Boujenah.
- 18.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
- 20.00 Journal et Météo.
- 20.45 Spécial sport : Football. 2e tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, match aller : Monaco Steaua Bucarest en direct de Monaco ; A 20.45, coup d'envoi.
- 22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Immigrés : l'intégration en perdition ? Invité : Charles Pasqua.
- 0.15 Journal et Météo.
- 0.20 Série : Intrigues.
- 0.50 Série : Côté cœur.
- 1.15 TF 1 nuit (et à 1.55, 2.55, 3.55, 4.30).
- 1.20 Documentaire : Histoires naturelles. La chasse en Dombes : les canards migrants ; Des faisans, des lièvres... et des jolis perdreaux.

FRANCE 2

- 15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le bal à Fredo.
- 16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 17.05 Magazine : Giga.
- 18.35 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
- 19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
- 19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Téléfilm : Bonjour la galère. De Caroline Huppert, d'après le roman de Philippe Adler (2e partie, rediff.).
- 22.30 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières. De Daniel Karlin (6e chronique).
- 23.35 Journal et Météo.
- 23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
- 1.05 Court métrage : Histoire courte. Ousmane Sow, sculpteur d'Afrique (1992), de Yolande Josèphe ; FX Messerschmidt (1991), de Marino Vagliano.
- 1.40 Magazine : Bas les masques (rediff.).

FRANCE 3

- 14.45 Le Magazine du Sénat.
- 15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
- 16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
- 17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour. Le Robert Collins Senior, dictionnaire français-anglais.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 La Grande Classe.
- 20.30 Le Journal des sports.
- 20.50 La Marche du siècle. Entretien avec Margaret Thatcher, enregistré à Londres le 18 octobre, à l'occasion de la publication de ses Mémoires.
- 22.30 Journal et Météo.
- 23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

- 15.05 Téléfilm : Meurtre dans les hautes sphères. De John Byrum.
- 16.35 Surprises.
- 16.45 Dessin animé : Les Simpson.
- 17.05 Les Superstars du catch.
- 18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 19.00* —

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.46 Sport : Football. PSG-Craiova. Match aller du 2e tour de la Coupe des vainqueurs de coupes, en direct ; à 18.00, coup d'envoi.
- 21.00 Cinéma : Sexes faibles. o Film français de Serge Meynard (1992).
- 22.20 Flash d'informations.
- 22.25 Surprises.
- 22.35 Cinéma : Le Vol de l'Intruder. ■ Film américain de John Milius (1990).
- 0.25 Cinéma : La Règle du je. o Film français de Françoise Etchegaray (1981).
- 2.00 Documentaire : Grandir au Japon.
- 2.50 Surprises.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Débat : Guérisons et miracles (« Le téléphone sonne »).

RTL, 18 h 30 : « Controverse » Pierre Pascalon et Chantal Cumunel.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

- 17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
- 18.05 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
- 18.10 Documentaire : Jacques Brel à Bruges. D'Alain Dhénaut (rediff.).
- 19.00 Série : Assaulted Nuts.
- 19.35 Magazine : Mégamix. Spécial Russie. A Moscou ; A Saint-Pétersbourg.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 ▶ Musica : La Traversée de Lindbergh. D'après Kurt Weill et Bertolt Brecht. Avec Wolfgang Schmidt, Herbert Feckler, Lorenz Minth, Christoph Scheeben, Richard Erwin Sammel, Peter Wollasch, Alexis Nitzer, Volker Mareck, Philippe Cal, Daniel Schropfer, Didier Conti.
- 21.25 Danse : Les Sept Péchés capitaux. De Kurt Weill, d'après Bertolt Brecht. Mise en scène de Peter Sellars.
- 22.20 Documentaire : Kurt Weill, ballade pour un musicien méconnu. De Barrie Gavin.
- 23.20 Cinéma : El Pisito. ■ Film espagnol de Marco Ferreri et Isidoro Ferry (1958) (v.o.).

M 6

- 16.40 Magazine : La Tête de l'emploi.
- 16.10 Magazine : Flashback. L'année 1968.
- 16.35 Magazine : Fax'O (et à 0.50). Présenté par Olivier Cachin. Interviews : Jean-Louis Aubert, Iggy Pop, Terence Trent d'Arby.
- 17.10 Variétés : Multitop.
- 17.40 Série : Croc blanc.
- 18.10 Série : Code Quantum.
- 19.00 Série : Deux flics à Miami.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Notre belle famille.
- 20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.45). Mille défis pour ma planète.
- 20.45 Téléfilm : Fausse Note pour un mariage. De Carol Wiseman.
- 22.30 Téléfilm : La Planque aux dollars. De Jeff Bleckner.
- 0.05 Magazine : Emotions.
- 0.35 Six minutes première heure.
- 2.15 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Antipodes. Littérature antillaise. Avec Xavier Orville, Christian Serano, Bernard Magnier, Hugues Liborel.
- 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
- 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Premiers regards sur un Nouveau Monde : les Etats-Unis ou l'Amérique telle qu'ils l'ont vue (2).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (2).
- 0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Loup Trassard (l'Espace antérieur).
- 0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (3).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert (en direct de Munich) : Gymnopédies nos 1 et 3, de Satie ; La Tragédie de Salomé, de Schmitt ; Concerto pour orgue, cordes et timbales en sol mineur, de Poulenc ; Bacchus et Ariane (suite no 2), de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. James Conlon.
- 23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour clarinette et piano en mi bémol majeur op. 167, de Saint-Saëns ; sérénade pour flûte, harpe et trio à cordes op. 30, de Roussel ; Interlude pour flûte, violon et harpe, d'Ibert ; Dolly pour piano à quatre mains, de Fauré.
- 0.00 L'Heure bleue.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

De la lucidité des gogos

HORREUR et stupéfaction : des gadgets dinosauroïdes avaient même envahi ARTE ! Toutes les babioles dérivées de *Jurassic Park* nous attendaient sur ARTE elle-même, étalées devant une présentatrice ravie du bon tour qu'elle nous jouait ! Si les marchands avaient forcé les portes du temple, où donc serions-nous à l'abri ? Pas sur M6, qui proposait un vieux film de... dinosaures. Ni sur France 2, où Paul Amar, exhibant une série de « unes » de journaux et de magazines consacrées au phénomène – y compris, mais oui ! celle du *Monde* – avertissait ses « chers amis » de la presse écrite de ne pas chercher de mauvaises querelles à la télévision. Mieux encore : on était encerclés. De quoi nous entretenait ensuite ARTE ? Du film de M6. Cernés.

Dans cet encerclement, la télévision feignait de n'être pour rien. « *Si la dinomania est partie des Etats-Unis, elle est en train de conquérir le monde* », exposait la présentatrice d'ARTE, comme si cette conquête était un phénomène naturel quasi météorologique, comme si elle-même, à cet instant précis, n'était pas enrôlée à sa petite place dans cette vaste entreprise. Et plus tard : « *Jurassic Park va sans doute devenir le plus grand succès du cinéma de tous les temps.* » Comme si elle nous livrait, là encore, une imparable donnée. Comme si répéter : « *Jurassic park va sans doute devenir le plus grand succès du cinéma de tous les temps* » ne l'aidait pas à le devenir.

Certes, ARTE, comme il se doit, traitait le phénomène « *au second degré* », pour public intelligent, avec la dose nécessaire de clins d'œil et d'élégant scepticisme. N'importe : elle le traitait. Et nous présentant, sourire en coin, les gadgets de *Jurassic Park*, elle traduisait l'ambivalence de notre attitude face à la machinerie Spielberg : un consentement atténué par un quant-à-soi naturel. Ou, si l'on préfère, un quant-à-soi s'efforçant de combattre la fascination.

Car nous ne sommes pas dupes : camouflée en « phénomène de société », ou scientifique, ou tout ce qu'on voudra, c'est bien une pompe à dollars qui débarque sur le Vieux Continent. Consacrer d'ironiques enquêtes à l'accompagnement-marketing du film de Spielberg est une manière de nous le répéter : non, à l'inverse de ces gogos d'Américains, nous ne sommes pas dupes. Mais en même temps, aussi lucides que nous nous proclamions, nous marchons. Marchons-nous bien que lucides ? Mieux encore : nous marchons *parce que* lucides. Lucides, donc dédouanés, nous irons faire la queue devant les salles combles, nous achèterons casquettes et corn-flakes dinausaurisés. Gogos ? Sans doute mais qu'importe : au fond de nous-mêmes, on ne nous la fait pas !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; o Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 21 OCTOBRE

TF 1

- 6.00 Série : Côté cœur.
- 6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
- 6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
- 7.00 Journal.
- 7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
- 7.25 Club Dorothée avant l'école. Costa ; BC-BG ; Olive et Tom ; Clip.
- 8.30 Télé-shopping.
- 9.00 Feuilleton : Hôpital central.
- 9.45 Feuilleton : Haine et passions.
- 10.25 Série : Mésaventures (et à 1.00).
- 10.55 Série : Tribunal.
- 11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
- 11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
- 12.20 Jeu : Le Juste Prix.
- 12.50 Magazine : A vrai dire.
- 13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
- 13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
- 14.30 Série : Cannon.
- 15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
- 16.15 Jeu : Une famille en or.
- 16.40 *Club Dorothée*. Charles s'en charge ; Arnold et Willy ; Jeux.
- 17.50 Série : Premiers baisers.
- 18.20 Série : Hélène et les garçons.
- 18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Thomas Langmann.
- 19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
- 20.00 Journal, Tiercé et Météo.
- 20.50 Série : Commissaire Moulin. Syndrome de menace, d'Yves Rénier.
- 22.35 Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Jean Roucas.
- 23.45 Feuilleton : La Mafia 2. De Damiano Damiani, avec Michele Placido, Nicole Jamet (1er épisode).
- 0.55 Journal et Météo.
- 1.30 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 4.10, 4.45).
- 1.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.10). Irons-nous pêcher dans le delta du Saloum ? ; Au clair de la lune, nature sous influence.
- 2.15 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. Les éléments naturels.
- 3.15 Documentaire : Histoire de la vie.
- 4.15 Documentaire : L'Aventure des plantes.
- 4.50 Musique.

FRANCE 2

- 5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
- 6.20 Dessin animé.
- 6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
- 8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
- 8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
- 9.20 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Nicole Avril (*l'Impératrice*).
- 11.15 Flash d'informations.
- 11.20 Jeu : Motus.
- 11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
- 12.20 Jeu : Ces années-là.
- 12.55 Loto, Journal et Météo.
- 13.45 INC.
- 13.50 Série : Le Renard.
- 14.50 Série : Les deux font la paire.
- 15.40 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
- 15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
- 16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Goal ; l'Annexe ; Promo 96.
- 18.35 Jeu : Un pour tous.
- 19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.50).
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin. Belle du silence, de Didier Epelbaum et Pierre-Laurent Constant ; Des femmes à la mer, de Minou Azoulai et Patrice Dutertre ; Somalie : le bourbier, de Valérie Fourniou, Jean-Louis Melin et Jean-Paul Fauré.
- 22.30 Divertissement : Juste pour rire. Emission présentée par Michel Courtemanche. Avec Michel Boujenah, Michel Leeb, Roland Magdane, Pierre Palmade, Lilia, Popeck, Muriel Robin, Anne Roumanoff, Pierre Desproges, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, les 3 Jeanne, Michel Lagueyrie.
- 23.40 Journal et Météo.
- 0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct de Nantes, pour le Festival des allumées.
- 1.10 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
- 2.15 Magazine : Mascarines (rediff.).
- 3.10 Documentaire : Raphaël, prince des peintres.

Gardez les yeux ouverts ! Avec le nouveau supplément radio-télé du *Monde*

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Jacques Barrot et Christian Cabrol (« Grand O.-O'FM-La Croix »).

FRANCE 3

- 7.00 Premier service.
- 7.15 Bonjour les petits loups. Muppet Babies ; Bonjour les bébés ; Kimboo ; Les Histoires du père Castor.
- 8.00 Continentales. Informe Semanal (v.o.) ; A 8.20, Magazine portugais : Praça publica ; A 8.40, Alice ; 8.50, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne ; A 9.10, Multiplex, magazine de l'Inde.
- 9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 9.55, Semaine thématique : Nord-Sud, quelle issue ? 3. Les Organisations non gouvernementales (ONG). Invité : Albert Jacquard. Document : SOS sauvons notre monde (Aide et action en Bolivie), de José Lasano.
- 10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
- 11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Les prêtres mariés.
- 11.45 La Cuisine des mousquetaires.
- 12.00 Flash d'informations.
- 12.05 Télévision régionale.
- 12.45 Journal.
- 13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. Je quitte mon appartement.
- 13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
- 14.20 Documentaire : Karukera. De Marie-Chantal Aiello et Paul Saadoun. 1. Les traces de l'Histoire en Guadeloupe (rediff.).
- 15.15 Série : Capitaine Furillo.
- 16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Marc Jolivet.
- 17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour. *Quand tu aimes, il faut partir*, d'Alina Reyes.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Divertissement : La Grande Classe.
- 20.30 Le Journal des sports.
- 20.40 Keno.
- 20.50 Cinéma : Aliens, le retour. ■■ Film américain de James Cameron (1986).
- 23.05 Journal et Météo.
- 23.40 Cinéma : La Griffe. ■■ Film britannique de Franklin J. Schaffner (1967).
- 1.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

- 7.00 CBS Evening News.
- 7.23 Le Journal de l'emploi.
- 7.25 Canaille peluche. Les Nouveaux Voyages de Gulliver.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

- 7.50 Ça cartoon.
- 8.10 Documentaire : Florilegio ou le cirque à l'italienne. De Laurent Chevalier.
- 9.05 Le Journal du cinéma.
- 9.10 Cinéma : La Semaine du sphinx. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1989).
- 10.40 Flash d'informations.
- 10.45 Surprises.
- 11.05 Téléfilm : Clovis, la vengeance du clown. De François Leterrier, avec Michel Galabru, Sonia Vollereaux.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

- 12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Banc d'essai : l'ail en pulpe ; Le ferrailleur de la mer ; Je vis avec un alcoolique.
- 13.30 Le Journal de l'emploi.
- 13.35 Cinéma : Loin du Brésil. ■ Film franco-suisse de Tilly (1991).
- 15.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
- 15.40 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989).
- 17.15 Documentaire : Orques, tendresse et fureur. De Nicolas Noxon.
- 18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

- 18.30 Ça cartoon.
- 18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : James Coburn.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.35 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990).
- 22.00 Flash d'informations.
- 22.10 Cinéma : Sweet Liberty. ■ Film américain d'Alan Alda (1988).
- 23.50 Cinéma : La Malédiction 4. o Film américain de Jorge Montesi et Dominique Othenin-Girard (1991).
- 1.25 Documentaire : Crossroads, la musique du diable. D'Agnès Bonnet.
- 2.45 Surprises.

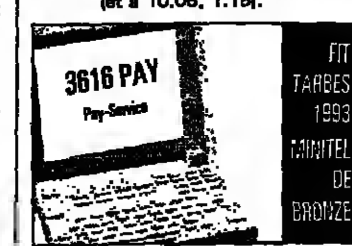
ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

- 17.00 Cinéma : Vidas Secas. ■■ Film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (1964, v.o., rediff.).
- 19.00 Série : Assaulted Nuts.
- 19.35 ▶ Documentaire : 89 mm d'écart. De Marcel Lozinski.
- 19.45 Documentaire : Une pièce pour vivre. De Simon Everson et Marian Stoica.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Soirée thématique : A la recherche de la liberté perdue. Entre révolte et émigration. Soirée conçue par Sabine Bubeck.
- 20.41 Documentaire : Jean le veinard ou le Risque du bonheur. De Michael Plümpe. *Pourquoi les gens ont-ils peur de ceux qui pensent ou vivent autrement ? Une œuvre expérimentale composée d'extraits de films, de pièces radiophoniques, d'interviews.*
- 21.40 Téléfilm : Goodbye Pori. De Kari Paljakka.
- 23.05 Documentaire : Amérique, Londres, Paris, Budapest aller-retour. De Katalyn Pazmandy.
- 23.50 Documentaire : Ici je reste, enfin. D'Anna Doubek.

M 6

- 7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
- 7.05 Contact 6 Manager.
- 7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
- 8.05 M 6 boutique. Télé-achat.
- 9.30 Infoconsommation.
- 9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15).



- 10.55 Série : Cagney et Lacey.
- 12.00 Série : Papa Schultz.
- 12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
- 13.30 Série : Roseanne.
- 14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Jil Caplan.
- 17.10 Variétés : Multitop.
- 17.40 Série : Croc blanc.
- 18.10 Série : Code Quantum.
- 19.00 Série : Deux flics à Miami.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Notre belle famille.
- 20.35 Météo 6.
- 20.50 Cinéma : Les Sous-doués. o Film français de Claude Zidi (1980).
- 22.30 Cinéma : Carnosaur. ■ Film américain d'Adam Simon.
- 0.10 Informations : Six minutes première heure.
- 0.20 Magazine : Fréquenstar.
- 2.15 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Les Lumières dans la ville ; Voir et revoir la France (Paris) ; L'Aviation du passé et du futur ; La Tête de l'emploi ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Ecritures pour marionnettes. Intérieur, de Maurice Maeterlinck. Une nuit à Châteauroux, de Maurice Sand.
- 21.30 Profils perdus. Rudolf Steiner (1).
- 22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (3).
- 0.05 Du jour au lendemain. Avec Daniel Brajkovic (Quitte à en crever).
- 0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (4).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Scherzo fantastique, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Nocturnes, de Debussy ; Chronochromie, de Messiaen, par le Chœur de femmes de l'Orchestre de Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. : Pierre Boulez.
- 23.09 Ainsi la nuit. Œuvres de Smetana, Debussy, Vaughan-Williams, Milhaud, Sibelius.
- 0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Billy Boy.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Toubon's instinct

Jacques Toubon a le blues pour la langue. On dit qu'il a, dans ses cartons, un projet – pour l'instant off – de New Deal linguistique qui devrait possiblement générer dans le pays un charivari à l'heure du prime-time. Les news en feront indubitablement leurs covers.

Notre ministre de la culture et de la francophonie réunies se propose de sanctionner, *avec la dernière énergie*, tous ceux qui – des média-planners aux merchandisers – dans les administrations, les symposiums, les panels et les abstracts, confondent communication et franglais. Jusque, last but not least, les documents de la République.

On ne peut qu'approuver cette initiative, cette saisie d'opportunité, qui vient conforter les adversaires du black-out sur notre riche langue. Il était temps que se lève, face au krach sournois des mots, une *star du juste challenge*.

Good luck, Mr. Quitegood !

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Europe : Pour une « entente cordiale » franco-russe, par Andreï Kozyrev ; Gauche : Les sept travaux du PS, par Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Moscovici ; Revues : La société française face au sida, par Frédéric Gaussen *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les craintes du Kazakhstan

En visite à Pékin, le président du Kazakhstan s'est inquiété du déploiement de troupes chinoises en Asie centrale *(page 5)*.

Spéculations en Côte-d'Ivoire

L'hospitalisation du président Houphouët-Boigny, à Paris, le 9 octobre, a relancé les spéculations sur sa succession *(page 4)*.

POLITIQUE

Le débat sur le commerce international

Avec l'intention d'arrêter la surenchère à laquelle se sont livrés certains députés élus de circonscriptions rurales, les partisans d'un accord commercial se font de plus en plus entendre *(pages 9 et 11)*.

SOCIÉTÉ

L'affaire Valenciennes-Marseille

M. Tapie et son épouse ont été entendus par le juge Beffy *(page 14)*.

SPORTS

Voile : un doublé néo-zélandais

Beau doublé des Néo-Zélandais dans la première étape de la Course autour du monde en équipage.

Football : en Coupe d'Europe, Bordeaux bat Genève 2-1. Automobilisme : après le déficit du Grand Prix de France 1992 de formule 1, le circuit de Magny-Cours entrouvre ses comptes *(page 15)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Le lycée, la terre et le GATT

La crise du monde rural incite l'enseignement agricole à se rénover sans rompre avec ses racines ; Un entretien avec Jean Puech, ministre de l'agriculture. A Lyon, un McDonald's ouvre dans ... une université. Point de vue : « Mauvais procès contre un collège », par René Haby. Publication d'un bulletin de santé du système éducatif établi à partir de trente indicateurs *(pages 16 et 17)*.

COMMUNICATION

La controverse entre M. Carignon et M. Hoss

Un rapport de la Cour des comptes met en cause le caractère tardif des restructurations de la Société française de production (SFP) *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Incertaine reprise en Grande-Bretagne

La politique de réduction du déficit public risque de dégrader la situation, alors que la reprise de l'économie apparaît de plus en plus fragile *(page 21)*.

Services

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Un dossier sur les sciences cognitives : s'agit-il d'une révolution intellectuelle et scientifique en train de s'accomplir, ou seulement d'une nébuleuse interdisciplinaire dont on a attendu plus qu'elle ne peut donner ?

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 29 à 38

Le numéro du « Monde » daté mercredi 20 octobre a été tiré à 472 220 exemplaires

Officiellement en France pour raisons médicales

Le séjour de Tarek Aziz à Paris soulève de nombreuses questions

De quoi souffre donc Tarek Aziz et quelle affection est-il venu faire soigner en France ? Les éventuels problèmes de santé du vice-premier ministre irakien ne pouvaient-ils pas être traités ailleurs et fallait-il vraiment que la France fasse preuve d'un sens si aigu de l'urgence humanitaire lorsqu'il s'agit de l'un des membres les plus éminents d'un régime mis au ban de la communauté internationale ?

Certes, aucune des multiples résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU n'interdit à un pays de recevoir un responsable du gouvernement irakien. Et M. Aziz, ou d'autres, ont déjà été reçus en Jordanie, au siège de l'ONU, ou ailleurs. Mais nombreux sont ceux qui se posent des questions sur les raisons réelles de ce séjour et tout aussi nombreux sont les soupçons que nourrissent diplomates et membres de l'opposition.

Officiellement, M. Aziz est venu en France *« pour des raisons médicales »* (*le Monde* du 19 octobre). Toujours de source officielle, il était en France pour une huitaine. Selon une autre source, bien informée, il est arrivé jeudi 14 octobre *via* Amman par un avion régulier.

Lundi 18 octobre dans l'après-midi, a rapporté l'AFP, M. Aziz s'est rendu, en compagnie de son épouse et de sa fille, pour une consultation au centre de réadaptation professionnelle du Beauvoir, à Evry, dans l'Essonne, où il a été reçu par le directeur, le docteur Louis Albran. Celui-ci s'était fait connaître en 1986-1987, en remettant un rapport au ministère de la justice sur le traitement des toxicomanes en milieu fermé.

Un diplomate irakien que nous avons interrogé s'est borné à indiquer, pour sa part, que M. Aziz, *« qui travaille sans relâche depuis plusieurs années, avait besoin d'un bilan de santé »* et qu'il *« demeurerait en France le temps de parachever les examens, une dizaine de jours environ »*. Toujours selon ce diplomate, M. Aziz ne souhaite pas recevoir de journalistes pour *« ne pas donner de tournure politique à son séjour »*. Quant à savoir pourquoi l'ex-ministre des affaires étrangères, l'un des plus anciens compagnons de route de Saddam Hussein, avait choisi la France, la réplique de ce diplomate est très... diplomatique : *« A votre avis, entre New-York, Londres et Paris qu'est-ce qui était préférable ? »* La réponse ne paraît pas aller de soi comme la question le laisse supposer.

Les inquiétudes de l'opposition

Que M. Aziz souffre de problèmes cardiaques, dermatologiques ou autres, selon les versions, un autre diplomate arabe est sûr d'une seule chose : le dirigeant irakien a dîné dimanche soir dans l'un des restaurants libanais les mieux cotés de Paris. Et d'ajouter : *« De la part du gouvernement français, invoquer des raisons médicales n'est pas très sérieux. »*

Même s'ils ont généralement tendance à pêcher par excès de suspicion, les opposants irakiens se posent aussi des questions. *« Nous savons,* nous a déclaré un membre du Congrès national irakien basé à Londres, *que des services français se sont entremis, il y a un an déjà, entre des membres de l'opposition dont je tairais les noms et le gouvernement de Bagdad. La visite de M. Aziz ne nous paraît pas très innocente »*, a ajouté cet opposant.

« Nous sommes très inquiets », nous a déclaré le représentant en France du « gouvernement » kurde. *« En dépit des déclarations officielles françaises nous sommes convaincus que le séjour de Tarek Aziz a une autre portée que des problèmes de santé. Après tout, les intérêts de la France en Irak sont nombreux »* et les intérêts pétroliers ne seraient pas les moindres, a ajouté M. Mohammad Ismaïl. Trois autres formations de l'opposition, le parti al-Daawa (islamiste), le Parti communiste irakien et al-Wifaq, ont, dans un communiqué, exprimé leur *« vif étonnement »* de voir Paris accueillir Tarek Aziz.

« Faut-il rappeler que le peuple irakien continue de subir le règne de terreur et de répression du régime de Saddam Hussein ? » interrogent les trois formations *« au nom de l'opposition irakienne en France ». « Il nous paraît choquant que la France décide d'accueillir des bourreaux du régime irakien au lieu d'aider le peuple et les forces de l'opposition à les déférer devant un tribunal international pour les crimes commis contre leur peuple »*, ajoutent ces opposants.

A la Fondation France-Libertés dont la présidente, Danièle Mitterrand, est une grande amie des Kurdes, on se déclare surpris, voire choqué, par ce séjour, et l'on se demande pourquoi, si M. Aziz est vraiment malade, il fallait absolument qu'il fut soigné en France.

MOUNA NAÏM

Afin de payer les frais de scolarité

Une assurance-chômage pour les parents d'étudiants

Les périodes d'incertitude économique minent les étudiants, inquiets pour leur avenir. La récession n'épargne pas certains de leurs parents, qui, privés d'emploi, ne peuvent plus payer les frais de scolarité de leurs enfants inscrits dans des *écoles privées, parfois prestigieuses*, toujours onéreuses. Pressentant cette évolution, des compagnies d'assurances ont fait preuve d'intuition et proposent aujourd'hui aux établissements privés d'enseignement supérieur un « produit » un peu particulier : une assurance-chômage... pour les parents d'étudiants.

En cas de perte de revenus substantielle à la suite du licenciement économique, du décès ou de l'invalidité d'un des *parents, les frais de scolarité* de l'élève sont pris en charge par la compagnie d'assurances. Certaines écoles se sont assurées pour l'ensemble du cursus de l'étudiant, d'autres pour l'année en cours seulement. Quelques-unes se contentent de proposer *cette assurance* lors de *l'inscription*, d'autres l'ont rendue automatique. Mais tous ces établissements ont un point commun : les frais de scolarité y sont élevés. Deux exemples parmi d'autres : 30 740 francs par an à l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG) ; 70 000 francs en deuxième année de cycle international à l'Institut supérieur de gestion (ISG). Pour les établissements, l'intérêt est immédiat : ils sont assurés que les droits d'inscription leur seront effectivement versés.

D'autres établissements tentés par la formule ont toutefois renoncé. Les écoles dépendant de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, notamment. Ainsi, l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), HEC et l'EAP ont-elles *refusé une* telle assurance, non que ce contrat leur paraisse superflu, mais parce qu'elles estiment *« inacceptables »* les propositions des trois compagnies d'assurances sollicitées. *« Le coût d'une telle assurance était très élevé,* indique Claude Dussaucy, directeur adjoint du groupe ESCP, *et les conditions suspensives trop restrictives. »* Certaines compagnies souhaitaient, par exemple, rembourser les frais d'inscription en fonction de la diminution des ressources familiales, ce qui excluait les familles qui auraient perçu des indemnités de licenciement. De plus, le calcul du montant dû aurait demandé plus d'une année.

Révélateur d'une période de crise

Mais à HEC, à l'ESCP, à l'EAP comme ailleurs, le souhait de se prémunir contre la perte d'emploi des parents d'élèves demeure. Les quelques cas qui *se sont présentés jusqu'à présent* ont pu être réglés à l'amiable, par le biais d'un recours à un fonds de solidarité. Mais ce dernier ne saurait suffire si ces « problèmes » se multiplient. Dans cette optique, la Chambre de commerce et d'industrie étudie *d'autres possibilités*.

Inimaginables il y a cinq ans, ces assurances contre le licenciement des parents d'élèves sont révélatrices d'une période de crise. Les compagnies ne s'y sont pas trompées : ces nouveaux « produits » ont été proposés en 1992. La récession et les incertitudes de l'emploi les ont rendus sinon attrayants, du moins intéressants. Et personne ne s'est risqué à garantir contre remboursement un emploi aux futurs diplômés...

MICHÈLE AULAGNON

Fellini a reçu l'extrême-onction. – A la demande de ses proches, le cinéaste italien Federico Fellini a reçu l'extrême-onction mardi 19 octobre au soir. Fellini est dans un coma profond et souffre d'une complication cérébrale irréversible à la suite du double arrêt cardiaque et respiratoire dont il a été victime le 17 octobre. Selon le professeur Maurizio Bufi, médecin réanimateur, *« le vrai problème est de faire sortir Fellini du coma. Nous n'y réussirons probablement pas. »* Le médecin personnel du réalisateur avait également déclaré : *« Le point de non-retour approche. La bataille pour la vie de Federico Fellini est une bataille que nous devons considérer par bien des aspects comme perdue. »* – *(AFP.)*

Au conseil des ministres

M. Balladur assure que le droit d'asile sera « renforcé »

Le conseil des ministres a examiné, mercredi 20 octobre, le projet de révision constitutionnelle sur le droit d'asile, présenté par Pierre Méhaignerie, ministre de la justice *(voir page une)*. Ce texte, qui sera discuté à l'Assemblée nationale à partir du 27 octobre, *« maintient et renforce le droit d'asile, en le faisant passer du préambule au texte de la Constitution »*, selon les propos d'Edouard Balladur au conseil, rapportés par Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement.

Le communiqué diffusé par le service de presse du premier ministre, sans comporter le texte même du projet de révision, donne les indications suivantes : *« La révision de la Constitution vise à permettre l'application intégrale des accords conclus par la France avec ses partenaires européens en matière de libre circulation des personnes, y compris dans leurs dispositions relatives à l'examen des demandes d'asile. La possibilité est explicitement reconnue pour la France de conclure, avec des Etats européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées.*

» Les autorités de la République auront toujours le droit de donner asile à tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté, ou qui sollicite la protection de la France pour un autre motif, même si la demande n'entre pas dans leur compétence en vertu de ces accords. Enfin, le garde des sceaux a souligné que, sur le plan pratique, la révision ne modifiera pas la situation au regard de l'asile des étrangers qui entreront par la France dans l'espace européen couvert par la convention de Schengen. »

Le conseil des ministres a entendu, en outre, un « communiqué » présenté par Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sur les relations financières entre l'Etat et l'UNEDIC. Il rappelle, notamment, qu'*« une convention financière conclue entre l'Etat et l'UNEDIC le 8 octobre* (...) *détermine les conditions du versement de sa contribution annuelle par l'Etat »* et *« prévoit que l'UNEDIC, aidée par l'Etat, devra consolider sa dette auprès d'établissements bancaires »*.

Progression de 1,3 % de la production industrielle en juillet-août

La production industrielle en France a progressé de 1,3 % en juillet-août par rapport à juin, l'indice calculé par l'INSEE s'étant établi – après correction des variations saisonnières – à 110,5 contre 109,2 le mois précédent sur la base 100 en 1985. En un an (juillet-août 1993 comparé à juillet-août 1992), la baisse est de 2,9 %.

Tous les secteurs d'activité ont progressé, à l'exception de l'automobile, la hausse ayant été particulièrement forte pour les biens de consommation courante (+ 2,8 % en un mois).

Henri Emmanuelli entendu au palais de justice de Lyon

Le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, Henri Blondet, a entendu, mercredi 20 octobre, Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, pour lui confirmer la mise en examen, dans le cadre de l'instruction sur le volet marseillais de l'affaire Urba (tunnel de carénage), qui lui avait été signifiée par une lettre du 20 septembre (*le Monde* du 24 septembre). Les chefs de mise en examen retenue contre l'ancien trésorier national du Parti socialiste, dont Urba alimentait les caisses, sont la complicité de trafic d'influence, la complicité de corruption, corrélative au trafic d'influence et la complicité de recel des mêmes délits.

Prix littéraires : dernières sélections du Médicis

Le jury Médicis vient de publier sa seconde et dernière sélection en vue du prix Médicis qui sera attribué le 15 novembre. Huit titres restent en lice pour le Médicis français : *Héloïse*, de Philippe Beaussant (Gallimard) ; *Sa femme*, d'Emmanuèle Bernheim (Gallimard) ; *le Chasseur de lumières*, de Renaud Camus (POL) ; *Jacob Jacobi*, de Jack-Alain Léger (Julliard) ; *le Passage de l'Aulne*, de Philippe Le Guillou (Gallimard) ; *la Malédiction*, de Rachid Mimouni (Stock) ; *les Jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset) ; *l'Invention du monde*, d'Olivier Rolin (Seuil).

Six titres sont retenus pour le Médicis étranger : *Léviathan*, de Paul Auster (Actes Sud) ; *L'Orient, c'est l'Orient*, de T.C. Boyle (Grasset) ; *Possession*, d'A.S. Byatt (Flammarion) ; *l'Enfant volé*, d'Ian McEwan (Gallimard) ; *Roman pétersbourgeois*, d'Oleg Strijak (Albin Michel) ; *A tout jamais*, de Graham Swift (Gallimard). Quatre titres enfin restent sélectionnés pour le Médicis essais : *l'Etat séducteur*, de Régis Debray (Gallimard), *Critique et Clinique*, de Gilles Deleuze (Minuit) ; *la Sculpture de soi*, de Michel Onfray (Grasset) ; *Genet*, d'Edmund White (Gallimard).

ARTS • SPECTACLES

Nusrat Fateh Ali Khan en concert à Paris

LE CHANTEUR ÉLU

«Star» des musiques du monde depuis sa rencontre evec Peter Gabriel, le chenteur soufi Nusrat Fateh Ali Khan, né au cœur du Pendjab pakistenais, est un inventeur de génie que nourrit une inépuisable énergie. C'est aussi le seul maître à bord d'un navire, son groupe de qawwali, où ont embarqué dix chanteurs et musiciens. Assis en tailleur derrière des harmoniums portatifs ou un tabla, ils accompagnent le chanteur, mystique incandescent à la voix hors du commun. «Le qewwali est une musique d'action de grâces, de fête, de bonheur», nous a-t-il confié lors de son dernier séjour dans sa ville. Nusrat Fateh Ali Khan sera à Paris, au Théâtre de la Ville, les 24, 25 et 26 octobre.

GILLES RIGOULET

FAISALABAD (Pakistan)

de notre envoyée spéciale

ON dit, au Pakistan, que Faisalabad est une ville de nouveaux riches. Avec ses trois millions d'habitants, la «Manchester» du Pendjab n'a pas les prétentions culturelles de sa prestigieuse voisine, Lahore. Elle tient sa renommée du coton, et son nom du roi Fayçal d'Arabie saoudite, assassiné en 1975. Le chef des ismaéliens, l'Agha Khan, y a construit un hôtel de luxe pour hommes d'affaires, et les *yellow cabs* y prolifèrent avec une audace suspecte. Ces taxis jaunes sont l'éphémère parade au chômage des plus pauvres imaginée, pour le bien des plus riches, par Nawaz Sharif, premier ministre déchu au début de cette année et adversaire malheureux de Benazir Bhutto aux élections du 6 octobre.

Quand il fit édifier la cité, en 1890, suivant le modèle de l'Union Jack, le drapeau britannique (huit sections symétriques – huit bazars – se rejoignant autour d'une tour d'horloge), Sir James Lyall, gouverneur britannique du Pendjab, songea-t-il à l'avenir de sa ville? A son affairisme courtois? A son identité désordonnée ? Faisalabad n'est toujours pas dans les guides touristiques. Mais, par les hasards de l'histoire (le partage de l'Inde en 1947) et de la géographie (elle est à mi-chemin entre la tombe Chamseddine de Tabriz, à Multan, et celle de Data Ganj Baksh à Lahore, deux saints parmi les plus vénérés par les soufis), Faisalabad l'industrieuse est devenue le point de ralliement des familles *qawwal*, adeptes du chant mystique dédié à l'amour du Prophète.

Comme beaucoup d'autres, lors de la formation de l'Etat musulman, Ustad Fateh Ali Khan, grand maître de *qawwali*, musicien classique rompu à l'art du *râga* et du *ghazal*, passa du côté pakistanais. Il eut des fils et les forma à son savoir. L'un, né en 1948, s'appelait Nusrat. Il avait la voix *«trop douce»*. Son père, les élèves de son père, lui promirent un avenir bouché : un bon *qawwal* doit savoir traverser les octaves et les tempos. Le premier voulut l'envoyer faire des études. Les seconds se moquèrent de lui : apprenti chanteur, Nusrat le timide, le silencieux, avait des airs patauds. L'enfant s'enferma *«seul, dans une chambre, jusqu'à ne plus penser qu'à la musique. Quand j'eus treize ans, mon père mourut. J'ai continué à m'entraîner au chant»*. Obstinément.

Carrure de bouddha assoupi, yeux enfouis dans le visage, démarche cahotante et sourire soudain, Nusrat Fateh Ali Khan est ce qu'il est convenu d'appeler un phénomène. Grâce à une voix d'exception, un art consommé de la pantomime, une maîtrise parfaite de modes musicaux complexes, il transforme chacun de ses concerts en événement. Du Théâtre de la Ville au Festival d'Avignon, de Peter Sellars à Peter Gabriel, les Occidentaux ne s'y sont pas trompés. L'enfant obèse et mystique de Faisalabad, la ville qui lui ressemble, charme mystérieusement des auditoires pour qui le nom d'Allah n'est souvent qu'une référence lointaine. En ce début d'octobre, Faisalabad est couverte de drapeaux, de calicots et d'affiches à la gloire du «Lion» (Nawaz Sharif) on de la «flèche» (Benazir Bhutto). Nusrat Fateh Ali Khan habite Nemat Colony, un quartier excentré de la ville. Le chemin pour y parvenir est semé de bicyclettes, de charrues tirées par des ânes ou des chameaux, de camions décorés comme des sapins de Noël. *«Fateh Khan a le cœur sur la main*, annonce le chauffeur dn minibus japonais kaki, dernière acquisition de la famille Khan, et généreusement baptisé la veille au soir au riz *biriani*. *Il sait chanter le qawwal, le geet, le ghazal, le khyal.»* Comprendre : chant populaire et chant savant, chant profane et chant sacré.

«Nadiya Lodge» : la maison dn chanteur porte le nom de sa fille unique – dix ans, des yeux de biche, lèvres rouges comme celle d'une femme, joues poudrées. Sur le seuil, un homme en armes, sans doute recruté dans les zones tribales dn Nord-Ouest, veille. Nusrat est un papa gâteau. Mais, pour l'heure, il travaille. Quand il ne travaille pas, il s'ennuie. Avant d'être un fou de Dieu, Nusrat est un fon de musique. Un fou qui réussit. En témoignent sa «Nadiya Lodge», sorte de pâtisserie en béton, ses quatre voitures et son garde dn corps, ses voyages incessants et ses cachets qui grimpent. Dans l'antichambre, les meubles – pieds tournés, laques blanches, coussins rose bonbon – disparaissent sous de larges draps blancs, qu'on écarte à l'arrivée des visiteurs. Là est servi le traditionnel *chai*, thé noir coupé de lait. Bruits de cuisine, odeur de lentilles et d'oignons frits, allées et venues des familiers portant le *chalouar-kamiz*, le complet tunique-pantalon de coton en usage au Pakistan : l'effervescence indique que le maître a réintégré ses pénates. Le fait est rare. Hier, il était à Nairobi. Demain, en compagnie des dix membres de son Qawwal and Party, il repartira pour Londres, Paris, Copenhague puis New-York.

L'ascension de Nusrat Fateh Ali Khan a commencé ici, à Nemat Colony. Dans un entrelacs de ruelles, de HLM pantelants, de terrains vagues où reposent en grappes des vaches noires et courtes sur pattes, le chanteur a appris à cultiver l'intimité amoureuse avec sa ville, puis avec Allah, le Prophète, et Ali, père dn chiisme. Il y a trois ans, le *qawwal* abandonnait l'étroite demeure de son enfance, au profit de sa maison actuelle, construite sur un terrain offert par la Rehmat Gramophone Company, dont les studios jouxtent la propriété de la famille Khan. Le chanteur y avait fait ses débuts au milieu des années 70, et avant lui, son père. Après deux ans d'infidélité pour cause de désaccord financier, passés à naviguer entre deux compagnies de Karachi, Eagle et Sonic, l'idole du *qawwal* pakistanais vient de réintégrer Rehmat. A Faisalabad, les fans et les amateurs se réjouissent de ce retour au bercail.

La Rehmat Gramophone, une des plus importantes compagnies discographiques du Pakistan, après la Shalimar Recording et EMI Recording, se targue d'un chiffre de ventes d'environ 55 millions de roupies par an (environ 11 millions de francs), pour une production moyenne de dix heures de musique par mois. La firme de Faisalabad, à l'origine spécialisée dans le folk pendjabi, compte à son actif de nombreux succès nationaux : *Yadaan Vichray Sajan Di Aaiyaan* («J'appelle la mémoire d'un ami perdu»), tube, indétrônable depuis plusieurs années, de Nusrat Fateh Ali Khan, dépasse les 500 000 exemplaires vendus. Mais le record appartient à un chanteur moins doué, le *qawwal* Mohammad Saeed Chishte, qui, avec son *Ali Dam Dam Day Andar* («Ali dans chaqne respiration»), devrait atteindre cette année les 2,5 millions de cassettes. Sortie en 1976, la première cassette de Nusrat se vend encore *«très bien»*, au dire du jeune directeur de Rehmat. En dix-sept ans, le chanteur à la voix d'or en a inscrit quarante-cinq de plus au catalogue. *«Fateh Ali Khan travaille dans la durée, la qualité.»*

De retour au pays natal pour quelques jours, Nusrat s'est enfermé dans le studio 24 pistes de Rehmat, pour y enregistrer des chansons d'amour. Elles feront l'objet de sa prochaine cassette pour le marché pakistanais, et la bande master sera ensuite expédiée en Angleterre. *«Là, ils ajouteront des basses pour le marché occidental*, commente l'ingéuieur du son. *Ici, en Asie, nous aimons beaucoup les sons aigus.»* Cette semaine-là, pour cause d'élections, le studio est vide. Nusrat va pouvoir travailler à sa guise. Inlassablement. Il révise les voix. Installé au fond d'un fauteuil, il écoute. Il parle, à mots comptés, quand on le lui demande. *«Vous auriez dû venir hier soir. Il y avait quinze musiciens, des joueurs de rebab, de sarod, de tabla, d'harmonium, de darf. Une guitare espagnole aussi, car nous utilisons cet instrument depuis le début du siècle, mais dans un style de jeu très différent de celui des Occidentaux. Tout comme la mandoline ou la clarinette, qui servent à exécuter des ragas classiques.»* Il y a aussi des synthétiseurs. Nusrat Fateh Ali Khan est un musicien de son temps : la technologie, les claviers, les remix et les expériences en studio lui font envie, et il en use.

En 1987, Peter Gabriel l'invite à enregistrer sous son label de musiques du monde, RealWorld. Cinq albums plus tard, dont un *Must, Must* remixé par les rappers de Massive Attacks, Nusrat s'apprête à récidiver. *«Il y a quelques semaines, j'étais à Bath* [en Angleterre] *dans les studios de RealWorld où j'ai enregistré deux bandes avec Nigel Kennedy, les Gipsy Kings et Michael Brooks.»* Musicien de concert, Nusrat Fateh Ali Khan s'en tient à la pureté du style. Musicien de studio, il cherche. *«En studio, il est possible de penser, d'essayer. Les limites de l'expérimentation sont celles fixées par la tradition, qui reste au centre de tout. Mais on peut changer le style vocal, les arrangements, utiliser de nouveaux instruments, sans casser la structure. J'ai enregistré des titres tels que* Must, Must, *parce que les Pakistanais de l'émigration me le demandaient. Or je travaille aussi pour eux.»* Pour l'Angleterre, si proche, si lointaine.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Lire la suite page 30

MUSIQUE

NUSRAT FATEH ALI KHAN A PARIS AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Iqbal Bano, chanteuse de ghazal

Le chant, son territoire intime

« LA musique est ma vie » : qui pourrait contester à Iqbal Bano ce territoire intime, le chant ? Sa famille peut-être, des musulmans islamistes avant la lettre, venus de l'Inde s'installer à Lahore, au Pakistan, en 1953, et pour qui une femme ne doit en aucun cas s'adonner à l'art vocal. *« Ces traditions m'ont aûrement empêchée d'enseigner à mon tour, mais jamais personne n'a pu me priver de ce que j'aime le plus au monde, la musique ».* Iqbal Bano est aujourd'hui l'une des grandes voix du sous-continent indien. *« J'étais fille unique, ce fut ma chance : mes parents m'ont couvé malgré tout, j'ai donc pu étudier la musique dès l'âge de huit ans – j'habitais alors New-Delhi, – avec Ustad Chand Khan, mon maître ».*

Un concert d'Iqbal Bano est donc une rareté, qu'elle entretient elle-même, en restant en marge des institutions officielles (à la différence d'Abda Parveen, autre chanteuse de *ghazal* pakistanais) et en affirmant ses exigences : *« Le* ghazal *est un mode semi-classique, dont les nuances sont parfois difficiles à saisir. Je préfère chanter devant un public de connaisseurs, devant un auditoire attentif, et choisir mon répertoire avec soin. »*

La grâce du travail vocal se double d'un grand raffinement poétique, qui trouve ses origines en Parse. Construite autour de longs poèmes (essentiellement écrits en ourdou, parfois en persan) d'une centaine de vers, le *ghazal* emprunte sa structure musicale à l'Inde du Nord. *« Ce sont des poèmes d'amour. »* Toute en sensibilité, habitée par son destin, Iqbal Bano sait que le *ghazal* est un genre en voie de disparition. *« C'est une question de langue. Les genres classiques ont été préservés en Inde* [notons au passage que de nombreux musiciens classiques indiens sont de famille musulmane] *mais pas au Pakistan, qui avait trop à faire dans la bousculade du partage après 1947. Or le* ghazal *se chante en ourdou, qui est la langue officielle du Pakistan, et non en hindi. L'ourdou est une langue très riche, née du mélange entre le persan, l'arabe, etc. »*

Dans les années 50, Iqbal Bano a souvent prêté sa voix au cinéma pakistanais. Chaque chanson de film (une centaine) a été un succès. *« J'ai toujours voulu casser les murs »*, insiste en riant celle qui est pour beaucoup un modèle musical, mais aussi social (notamment pour Nusrat Fateh Ali Khan). Pour son unique concert parisien, au Théâtre de la Ville, où elle se produit avec ses quatre musiciens (tablas, *sarangi*, harmoniums), Iqbal Bano promet un panachage de genres : des *ghazal*, en ourdou et en persan, mais aussi du *geet*, plus populaire, et du *tombri*, semi-classique. Shalimar Recording diffuse des cassettes d'Iqbal Bano au Pakistan, mais seul le label indien India To Day (une collection distribuée en France par GREM) a pu produire un CD de qualité de ses interprétations. *« Je vais souvent chanter à Bombay et à New-Delhi, et là la compagnie m'avait demandé de venir enregistrer spécialement. J'étais très flattée. »* Espérons que l'idée fera son chemin ici, comme ce fut le cas lors du premier concert en France de Nusrat Fateh Ali Khan au Théâtre de la Ville en 1985. L'album enregistré alors et paru chez Ocora, la collection de Radio-France, est à ce jour une des plus belles propositions de musique indo-pakistanaise jamais réalisée.

V. Mo.

★ Iqbal Bano, au Théâtre de la Ville, le 30 octobre à 20 h 30. Prix des places : 80 francs. Tél. : 42-74-22-77.

LE CHANTEUR ÉLU

Suite de la page 29

« Dans mes compositions, j'essaie toujours d'introduire des choses qui plaisent », dit encore Nusrat Fateh Ali Khan, qui se définit avant tout comme un *« mystique »*. Le studio de la Rehmat s'est à présent rempli. Un poète aveugle, un amateur – c'est-à-dire un amoureux de la musique qui connaît les poésies et les modes sur le bout des ongles, et peut donc en contester l'interprétation à la virgule et au quart de ton près, – un joueur de tabla, ami du chanteur, et principal conseiller artistique. Des fans. Des jeunes gens, dont les mains et le regard se tournent vers le ciel à chaque prouesse du chanteur. Une société d'hommes. Nusrat Fateh Ali Khan sort un cahier de poésies écrites en ourdou, en extrait une très ancienne chanson, où amour humain et dévotion se confondent. Il la fredonne, la répète à l'harmonium avant d'aller s'enfermer dans la cabine d'enregistrement, seul, obstiné, assis devant un synthétiseur dernier cri. L'exercice durera jusqu'à l'aube.

Les huit *love songs* préparés par Nusrat Fateh Ali Khan parlent de séparation, sujet essentiel de la poésie soufie. La souffrance due à l'éloignement de l'aimé revient toujours dans ces vers ambigus. *« Quand nous célébrons l'*Urs [les fêtes en hommage aux nombreux saints soufis, à l'occasion de l'anniversaire de leur mort], *nous le vivons dans la joie. C'est une noce, ce sont les retrouvailles avec le Dieu aimé. » « Quand je tisse, je pense à toi »*, dit la jeune fille devant son rouet. Elle prépare sa dot, avec laquelle elle partira rejoindre son aimé. La vie passe, Dieu est au bout des jours.

L'art de Fateh Khan est de savoir jongler avec les lignes mélodiques, d'y introduire d'infimes variations. Ses admirateurs sont rigoureux sur les codes : ils le rappellent à l'ordre quand le mot est mal dit, le vers tronqué, la gamme trop élargie. Le maître de *qawwali*, incroyablement docile, écoute. Enfermé derrière les vitres épaisses de la cabine, il retrouve les défis de son enfance. Il contourne les obstacles, les tord. Sourit quand il y parvient. Recommence. Trois chansons en six heures.

Mais ce soir, Nusrat l'a promis : il ira aux fiançailles d'un beau-frère. L'interruption le chagrine. *« Cette fois, je n'y coupe pas... »* Dans la voiture, l'aveugle récite des vers, et Nusrat raconte l'histoire du qawwali.

« Avant l'indépendance, la majorité des familles qawwali vivaient à Jullundhar [dans l'est du Pendjab indien]. *En 1948, elles sont passées du côté musulman. Jullundhar se trouve entre deux rivières. La terre y était si riche, les récoltes si abondantes que les paysans chantaient les louanges de Dieu chaque fois qu'ils le pouvaient. Le* qawwali *est une musique d'action de grâces, de fête, de bonheur. »*

La maison des fiançailles croule sous les paillettes. L'argent, au Pakistan, est une loi, le mariage et le *qawwali* une histoire de famille et d'héritage. Nusrat, impassible, a revêtu un *chalwar-kamiz* de soie jaune. Il y a là quelques personnages essentiels de son *Qawwal and Party* : son frère, Farroukh, son cousin Asad Ali et son jeune neveu Rahat Ali, son disciple le plus doué. Un cousin filme la fête en vidéo. *« Mon père m'a appris à jouer des tablas quand j'avais dix ans. Puis il est mort. Mes deux oncles ont ensuite été mes pères spirituels. L'un m'a appris à me tenir en scène, à diriger un groupe de* qawwal. *Il me disait : « Ne pense pas que tu joues devant le public, pense que le public te regarde. »* Dans une pièce adjacente, les femmes noient un fiancé moustachu sous des colliers de fausse monnaie, le gavent de pâtisseries laiteuses sans qu'il ait mot à dire. Puis les roupies passent. Comme dans un concert, où, quand il est bon, le chanteur finit sous un tas de billets de banque. Et Nusrat est excellent.

Dans la cour, les marmites bouillonnent, les hommes attendent sur le seuil l'arrivée de l'épousée. Plus loin, sous une tenture dressée au coin de la rue, une réunion électorale de la Ligue musulmane du Pakistan bat son plein. Nusrat s'ennuie. Il contemple sa chevalière, une émeraude sertie d'or, interroge sa montre. Mains enfantines, regards éclairs. L'air renfrogné, il attend l'heure de retourner au studio. *« Le problème n'est pas d'atteindre le sommet. C'est d'y rester. Je dois encore apprendre. »*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Nusrat Fateh Ali Khan, les 24, 25 et 26 octobre au Théâtre de la Ville, à 20 h 30. Prix des places : 80 francs. Tél. : 42-74-22-77. Tournée : le 22 octobre à Oullins au Théâtre de la Renaissance ; le 28 à Dieppe, Centre Jean-Renoir ; le 30 à Cherbourg, Théâtre de Cherbourg.



TRISTAN VALÈS / ENGUERAND

Nusrat Fateh Ali Khan et son groupe de qawwali.

Qawwali et ghazal l'amour au premier chef

SI Karachi est le royaume des exubérants Sabri Brothers, des *mohajirs* (immigrés musulmans de l'Inde) aux cheveux teints au henné et aux dents rougies par les feuilles de bétel, Faisalabad est la ville du sage Nusrat Fateh Ali Khan. Les Sabri Brothers furent les premiers à sortir le *qawwali* du pays, en allant chanter aux Etats-Unis dès 1958, puis en Angleterre. Fateh Ali Khan, par sa virtuosité, hausse le genre à un niveau qu'il avait perdu au cours des derniers siècles, pour avoir été perçu comme une musique « populaire », en opposition aux modes classiques indo-pakistanais.

Le nom *qawwali* signifie *« le rassemblement de ceux qui écoutent »*. Il est dérivé du mot arabe *qawl*, « parole ». Par extension, le verset du Coran. La musique *qawwali* est née au XII[e] siècle dans la région du Pendjab, où Hazrat Muin Ud Din Chisti, un des premiers saints de référence du soufisme indo-pakistanais, avait établi son ordre en 1190 : on y psalmodiait le Coran sur un cycle rythmique *(tâl)* et un mode *(râg)*, empruntés à la musique hindoustanie. Le poète persan de la cour de Delhi Amir Khosrau (mort en 1325) en codifia les règles dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Il introduit également les *ghazal*, longs poèmes d'amour nés en Perse de la plume de Sâadi (mort en 1291), puis de Hafiz (1320-1389). Amir Khosrau en composa lui-même plusieurs centaines, réunis dans un *divan* – un recueil, cinq livres. A l'origine, le chant *qawwali* n'était ponctué que par les battements de mains des participants. Puis vinrent s'ajouter les tablas (percussions) et la vièle *sarangi*, avant qu'elle soit dominée par les harmoniums portatifs (introduits dans le sous-continent indien par les missionnaires portugais). Un groupe de *qawwal* se compose généralement de deux chanteurs solistes (munis d'harmoniums), d'un joueur de tabla, et d'une dizaine de choristes (au pays, souvent plus).

Musique extrêmement rythmée, le *qawwali* vise à l'extase mystique, le *hâl*, au travers duquel s'entretient une relation d'amour très intime avec Dieu. Les longs poèmes *qawwali* sont agrémentés d'apostrophes directes à Allah, au Prophète, mais aussi à l'imam Ali, gendre et cousin de Mahomet, que les soufis, qu'ils soient d'obédience chiite ou sunnite, placent à un très haut rang (*« Je suis la Cité de la Connaissance et Ali en est la Porte »* est le propos du prophète le plus souvent cité). Cette mise en relation directe avec Dieu a souvent court-circuité les autorités religieuses en place. Le *qawwal* a ainsi joué le rôle de contre-pouvoir face aux mollahs indiens, d'autant que la liberté d'improvisation laissait libre cours aux commentaires et suppliques à contenu socio-politique, ainsi qu'aux métaphores ailleurs prohibées (le vin, l'extase, les délices de l'amour...).

DISCOGRAPHIE

– Dans le registre le plus classique : *Nusrat Fateh Ali Khan en concert* (enregistré au Théâtre de la Ville à Paris en 1985), volume 1, 1 CD Ocora C559659 ; vol. 2 1 CD Ocora C558659 ; vol. 3-4-5 (enregistrement de 1989 au Théâtre de la Ville) 3 CD Ocora C559072/73/74. Distribuée par Harmonia Mundi.

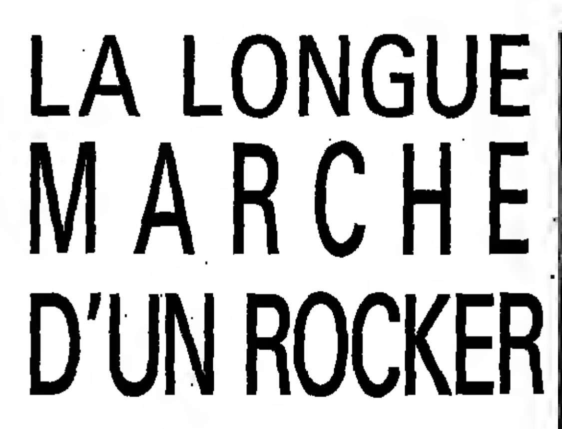
– En public toujours, enregistré à New-York en 1991 (la qualité technique est assez mauvaise, mais Nusrat Fateh Ali Khan est devant son public !) : *Nusrat Fateh Ali Khan & Qawwal Party Live in New-York*, 1 coffret de 2 CD Rhythms of the East CD1003-1004. Distribué par Média 7.

– Dans la veine moderniste : réalisé dans les studios de Peter Gabriel, *Must, Must*, 1 CD RealWorld CDRW15 distribué par Virgin. Pour saisir la dimension de la culture de la seconde, ou troisième, génération des Anglo-Pakistanais, il faut écouter les remix – jazz, mambo, dance, sur fond de soufisme brûlant – réalisés par le musicien Bally Sagoo : *Magic Touch*, 1 CD Oriental Star 030 SR, distribué par Média 7.

V. Mo.



JOHN HIATT EN CONCERT A PARIS · A LA CIGALE



LA LONGUE MARCHE D'UN ROCKER

Repris par Bob Dylan, Bonnie Raitt ou les Neville Brothers, John Hiatt est depuis presque vingt ans un auteur reconnu. C'est aussi un chanteur, un homme de scène, comme ses rares passages à Paris l'ont prouvé. Armé d'un nouvel album « Perfectly Good Guitar », il revient, le 21 octobre à La Cigale, entouré de jeunes musiciens.

GRONINGUE (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

JOHN HIATT tente une nouvelle fois de convaincre le reste du monde d'une vérité jusqu'ici partagée par un cercle d'initiés : lui, John Hiatt, né en 1952 dans l'Indiana, résidant du côté de Nashville, Tennessee, est l'un des auteurs majeurs du rock américain, un homme qui mérite une place entre Bruce Springsteen et Neil Young. Pour y arriver, Hiatt vient de publier *Perfectly Good Guitar*, un disque, et est parti sur les routes avec cinq musiciens de quinze ans plus jeunes que lui. *Perfectly Good Guitar* est aussi le titre d'une chanson, à la mélodie d'une simplicité presque brutale dont le refrain dit : *« Ça me brise le cœur, de voir ces stars, fracasser une guitare en parfait état. »* Le genre de sentiments qu'expriment régulièrement les chanteurs country de Nashville, porte-parole de la majorité silencieuse.

« Je regardais une vidéo de Nirvana. Kurt Cobain fracassait sa guitare. Ce qui m'a fait penser à Pete Townshend, à la première fois où il a cassé une guitare, enragé par un problème technique. Mais le public y a cru, est devenu fou. C'était un malentendu, l'essence même du rock. J'ai inventé cette petite histoire, qui commence au moment où un type fracasse sa guitare pour les besoins d'un clip. A la fin, il en est réduit à souhaiter d'avoir encore cette guitare-là. C'est un peu mon histoire. J'ai détruit deux ou trois guitares dans ma jeunesse que j'aimerais avoir encore, et j'ai fait souffrir quelques personnes, que j'aimerais avoir encore aussi. »

Voilà, expliquée par l'auteur, l'essence de la manière de John Hiatt qui domestique l'idiome de la country music à des fins subversives, qui enfouit des trésors d'ambiguïté sous une forme d'un classicisme trompeur. *Perfectly Good Guitar*, l'album, a été produit par Matt Wallace, responsable des dernières livraisons de Faith No More, Soul Asylum, Paul Westerberg. A la demande de Hiatt, il a réuni une bande de musiciens extraits de groupes de Côte Ouest, Cracker, School of Fish, auxquels le patriarche (il a quarante-deux ans) a expliqué les joies simples du rock. En retour, les bambins ont apporté leur énergie explosive. On retrouve sur ce disque les thèmes récurrents de Hiatt qui balancent éternellement entre la fuite et le retour, entre le désir et le remords.

Le groupe qui l'accompagne sur les routes d'Europe en cet automne est également composé de très jeunes musiciens recrutés par Wallace. Une paire de guitaristes au crâne rasé, une rythmique lourde, de quoi faire monter la température. Ce soir-là, le 13 octobre, le groupe fait étape à Groningue, au nord des Pays-Bas. Depuis les années 60, les Néerlandais accueillent des artistes américains que le reste de l'Europe préfère ignorer. Townes Van Zandt, Ry Cooder ont établi aux Pays-Bas de solides têtes de pont. John Hiatt y est presque une star. A Groningue, il a rempli les gradins d'une espèce de gymnase à l'acoustique décente, à l'atmosphère glaciale. Parce qu'il joue deux heures et demie, le chanteur a fait l'économie d'une première partie. L'idée est de donner un autoportrait de l'artiste sur scène.

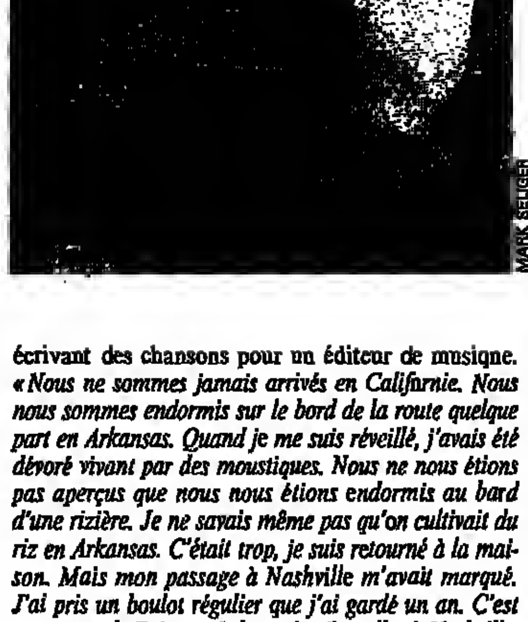
D'habitude, Hiatt se livre avec une intensité effrayante, inattendue de la part de ce grand type rigolard qui, brusquement, dévoile en public ses démons. Cette stratégie est mise en échec par des problèmes techniques. Dans la salle, le son est correct ; sur scène, les musiciens ont du mal à s'entendre. John Hiatt, professionnel de l'amusement, fait comme si de rien n'était, multiplie les plaisanteries, les grimaces, les jeux de mots affligeants. Après le concert, on le sent à la fois physiquement épuisé et bouillonnant de frustration. C'est pourtant le moment qu'il a choisi pour raconter sa vie depuis sa première rencontre avec le rock, au milieu des années 60, dans l'Indiana, jusqu'à *Perfectly Good Guitar*, main tendue à la génération grunge, dont l'idée lui fut soufflée par son beau-fils, adolescent de quinze ans. *« Ces derniers temps, parce que j'ai trois enfants, je ne sortais plus beaucoup. Et j'ai eu la chance de partager ce moment avec un gosse de quinze ans, qui s'éveillait à la musique, qui découvrait tous ces nouveaux groupes, qui refaisait le même chemin que moi il y a vingt-cinq ans. »*

En ce temps-là, Bob Dylan et les groupes anglais révélèrent le rock'n'roll au jeune John Hiatt. Eux et les Kingsmen : *« Ils étaient de Portland Oregon.* Louie Louie, *c'est eux. Et il y avait une petite station balnéaire au bord d'un lac, dans le nord de l'Indiana. Un endroit plutôt fauché, avec une jetée sur laquelle on avait installé des attractions foraines. Et un night-club à l'étage de la jetée. C'était un endroit à ciel ouvert, où les groupes se produisaient, les Kingsmen y passaient tout le temps. Mais j'étais obligé de rester en bas, parce qu'on y buvait de la bière et que j'étais trop jeune. Alors je m'asseyais sur la jetée, et je regardais les groupes. Je ne voyais que leur dos, comme si j'étais en coulisse. Je me souviens de leur son de basse, immense. »*

Malgré cette éducation rock'n'rollienne, John Hiatt atterrit à Nashville en 1970. Plus par commodité – *« C'était la métropole musicale la plus proche de l'Indiana »* – que par amour de la country music. Il raconte drôlement comment, lors d'une tentative avortée de voyage en Californie, il avait traversé la capitale de la country music, où il avait rencontré un chanteur de folk qui gagnait 25 dollars par semaine en écrivant des chansons pour un éditeur de musique. *« Nous ne sommes jamais arrivés en Californie. Nous nous sommes endormis sur le bord de la route quelque part en Arkansas. Quand je me suis réveillé, j'avais été dévoré vivant par des moustiques. Nous ne nous étions pas aperçus que nous nous étions endormis au bord d'une rizière. Je ne savais même pas qu'on cultivait du riz en Arkansas. C'était trop, je suis retourné à la maison. Mais mon passage à Nashville m'avait marqué. J'ai pris un boulot régulier que j'ai gardé un an. C'est mon record. J'ai gagné de quoi m'installer à Nashville. J'ai été embauché par un éditeur, je gagnais mes 25 dollars. Nous vivions à cinq dans une grande maison, j'avais ma chambre éclairée par une ampoule nue, avec un réchaud dans un coin. Je menais la vie que je voulais mener. »*

Très vite, John Hiatt signe un contrat d'enregistrement avec Epic. Ses talents d'auteur sont reconnus : Three Dogs Night – à l'époque l'un des plus gros vendeur de disques des Etats-Unis – place une de ses chansons au Top 50. Plus tard, les Neville Brothers, Roseanne Cash, Bonnie Raitt, Bob Dylan même, reprendront ses titres. Le rocker finit par se laisser séduire par la country music ; à force de côtoyer les grands du genre, *« la technique a fini par déteindre »*. Sous ses dehors larmoyants, la country music est un art cruel, qui sait aller droit aux douleurs de l'Amérique, parfaitement en phase avec l'esprit de Hiatt.

Mais sa carrière discographique piétine. Passant d'Epic chez MCA, il finit par atterrir chez Geffen au milieu des années 80. *« Mon premier album pour Geffen a été un échec. J'étais sous pression, c'était le moment où David Geffen était considéré comme un faiseur de miracle armé d'un gros carnet de chèques. Le type dont on disait : « S'il n'arrive pas à faire percer John Hiatt, personne n'y arrivera. »* Riding With The King, *le deuxième album, était bien meilleur. Quant au troisième, ma consommation d'alcool et de drogues avait pris de telles proportions qu'elle a exercé une influence prédominante. »*



MARK SELIGER

En 1987, John Hiatt n'avait plus de maison de disques, Geffen ayant décidé de se passer de ses services, et les excès mentionnés plus haut avaient laissé sa vie en ruine. On retrouve donc un chanteur à peine célèbre, qui n'a jamais réussi à vendre de disques, tournant dans de tout petits clubs à travers les Etats-Unis. *« Je jouais au McCabe's, à Santa-Monica. De jour, c'est un magasin de guitares, le soir une salle de concert de cent places. Après mon premier show, je me suis mis à discuter avec le programmateur qui m'a dit : « Tu devrais faire un disque avec Ry Cooder et Jim Keltner, très vite, en enregistrant les chansons en direct ». Il m'a demandé qui je prendrais à la basse et j'ai répondu Nick Lowe. Et il m'a dit qu'il s'occupait de tout. Moi, je suis rentré chez moi sans y croire. Une semaine après, le type de McCabe's m'a rappelé et m'a dit que Cooder et Keltner avaient accepté, que le studio était réservé pour la semaine suivante. J'ai appelé Nick Lowe en Angleterre l'avant-veille du début des séances. « Même si je dois venir en vélo, je serai là », m'a-t-il dit. Je suis allé le chercher à l'aéroport, il a emprunté une basse, parce qu'il était venu avec un visa de touriste, et nous avons enregistré les quatre premiers morceaux l'après-midi même en commençant par* Memphis in the Meantime. *C'est sans doute pour ça que le beat en est tout chaloupé, Nick était très décalé. »*

Hiatt n'explique pas que Ry Cooder, guitariste virtuose, mémoire des traditions américaines, Jim Keltner, batteur de session hors pair, l'un des seuls capables de faire de la musique en jouant du rock, et Nick Lowe, homme orchestre (producteur, bassiste, auteur, chanteur) du rock anglais intelligent, ont répondu présent par amitié et par admiration. Le résultat de ces sessions fut baptisé *Bring the Family*, un album sombre et urgent, une espèce de manifeste de ce que doit être le rock adulte, cultivé (on y entend du gospel, du blues, de la country), réaliste mais aussi brutal et immédiat.

Avec de telles bandes en poche, il fut facile à John Hiatt de retrouver une maison de disques. Depuis, sa carrière est moins chaotique. En 1991, sur les instances de Lenny Waronker, le patron de Warner Music, Hiatt, Cooder, Keltner et Lowe se sont retrouvés sous le nom de Little Village. Si le disque qui est sorti de cette réunion n'a pas laissé un souvenir impérissable, les concerts de Little Village resteront dans les annales. Le groupe devrait d'ailleurs bientôt se reformer.

En attendant, John Hiatt poursuit sa route en solitaire, entouré de ces jeunes gens qui n'étaient pas nés quand il découvrit Bob Dylan. *« Il s'agit de préserver l'intégrité de la musique contre tout ce qui la menace. Les problèmes techniques, la nourriture bizarre, les heures passées en bus. Tout conspire à tuer la musique. Pour l'instant, mon travail est de la faire vivre chaque soir. »*

THOMAS SOTINEL

★ Le 21 octobre à 20 heures, à La Cigale, 120, boulevard de Rochechouart, Paris-18e. Tél. : 49-25-81-75.

★ **Discographie.** – *Perfectly Good Guitar* : 1 CD A & M/Polydor 540 130 2. *Bring the Family* : 1 CD A & M/Polydor 395 18 2. *Y'all Caught*, compilation des trois albums enregistrés pour Geffen : 1 CD Geffen 924 247 2, distribution BMG.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Tribus

IL a dû se produire une catastrophe écologique à Saint-Germain-des-Prés, dans les années 50, quelque chose de sournois et mortel comme un traître réchauffement de l'atmosphère, qui a tué ou dispersé la fragile et fière peuplade des germanopratins. Certes il y a des survivants. Des rescapés. On sait que Madame Gréco chante encore, et c'est tant mieux. On peut encore admirer les deux grands temples de cette ancienne Thèbes, Le Flore, au premier étage discret et chuchotant, Les Deux Magots, d'inspiration tout aussi classique, dont les banquettes ont ployé sous tous les fessiers pensants de l'intelligentsia française. Mais ces deux augustes bâtiments ont été restaurés, retapés, comme le temple du roi Minos à Héraklion, pour que les touristes puissent se faire une idée grandeur nature de ce que c'était, un haut lieu de la culture, à la grande époque. Du temps où les gens vivaient ensemble.

Aujourd'hui, le moins que l'on puisse dire est que l'air du temps n'y est plus aussi vif, aussi léger qu'avant. Les marchands de chaussures, marchands d'habits ont remplacé les bistrots, les *bougnats*. On inaugure des croissanteries, des chaussetteries. L'église est propre comme une maquette, on chercherait pour un peu le guichet où payer l'entrée du musée. D'ailleurs, on peut acheter la vaisselle du Flore, il y a une boutique pour cela rue Saint-Benoît, c'est moins drôle que de la voler, moins risqué, mais l'heure n'est plus à l'authentique. Et pourtant, ce peuple disparu, bientôt aussi mythique que le dodo, a bien existé, un livre en témoigne. *Comme on s'aimait à Saint-Germain-des-Prés* (Pierre Bordas et fils, 198 F), avec des images de Georges Dudognon sur un récit de Daniel Gélin. Tous deux, fringants septuagénaires, ont traversé les très riches heures du « Quartier », le premier en photographe « renifleur d'émotions », le second en jouant au théâtre comme au cinéma des rôles écrits par Sartre ou Cocteau, Simenon ou Marcel Achard.

DANIEL GÉLIN se souvient assez gaiement de tout, de Sartre et de sa laideur impressionnante, de l'apparition de Gréco, des folles nuits du Tabou et de La Rose rouge. Des jazzmen noirs américains venus de la rive droite, des concours de beauté et de l'élection de Miss Vice, des Frères Jacques et de Raymond Queneau. D'un de ses amis journalistes qui cherchait un mot choc pour illustrer un article sur la jeunesse délurée : *« Le mot EXISTENTIALISME s'insérait parfaitement dans l'espace réservé au titre. Et c'est ainsi que ces jeunes gens, qui, pour danser plus à l'aise, s'étaient vêtus de chemises à carreaux absorbant la sueur et de baskets permettant les bonds les plus fous, furent affublés de ce vocable, qui me fut si souvent attribué après mes rôles sartriens... »* Mais c'est dans les photos de Dudognon que l'on fait les rencontres les plus drôles et les plus émouvantes. Ce ne sont pas des portraits posés, mais des instantanés en noir et blanc, des fragments d'un vaste reportage.

On y croise des clochards et des cafetiers, Sartre riant avec Claude Brasseur, Beauvoir un peu pompette avec Boris Vian, l'ange-orchestre de toutes les bandes, celle de Sartre comme celle de Prévert (on lira et on offrira en trois exemplaires au moins l'excellente biographie de Vian par Philippe Boggio parue chez Flammarion, elle aussi riche en images), et Pieral et Marlène, et Juliette et Annabel, Montand et Signoret, sans oublier un anonyme *« noceur provincial au club Saint-Germain, sous le portrait de la femme à barbe »*, vraiment au bout du rouleau. A tourner les pages, il se produit un effet de nostalgie puissant, les dinosaures se lèvent d'entre les morts, c'est l'effet *Jurassic Park*, avec ses conséquences redoutables, ses questions désolées : où prendrait-on des photos pareilles aujourd'hui ? Où sont passés les philosophes et les noceurs ?

C'EST aux antipodes, et pas très loin en même temps, que Françoise Hughier est allée photographier d'autres peuplades. Elle mène de front deux carrières à vitesses complémentaires et harmonieuses. A Paris, où elle collabore avec *Libération* et l'agence Vu, elle s'intéresse principalement à la photographie de mode, à Christian Lacroix, entre autres. La mode est en soi un univers d'Indiens emplumés qui ne peut qu'éveiller l'esthète et l'ethnologue qui se partagent l'objectif de toute chambre noire bien née. Et quand elle abandonne la mode pour un temps, elle s'en va très loin, au Japon, en Inde. De mai 1988 à janvier 1990, elle part en Afrique sur les traces de Michel Leiris, en revient avec un livre, publié aux éditions Maeght, *Sur les traces de l'Afrique fantôme*, dont les photos font le tour du monde. On peut en admirer trente, jusqu'au 6 novembre, à la galerie Maeght, 42, rue du Bac, à Paris. Dans une autre galerie Maeght, un superbe hôtel particulier au 12 de la rue Saint-Merri, Françoise Hughier expose son plus récent travail, quelques-unes des cent neuf photos qu'elle a prises dans le Grand Nord sibérien, dans un périple qui l'a menée de Moscou en avril 1992 au détroit de Behring en octobre de la même année.

Six mois très en dessous de zéro, en train, hélicoptère, traîneau, bateau, au milieu des steppes, de la toundra, des villages de pêcheurs ou des mines de nickel, de cobalt, dans la neige et sous la tente, abreuvée de vodka et nourrie de poisson séché, elle a rapporté une moisson d'images inouïes, jamais vues, sur ce bout du monde inhospitalier où les Tatars se mêlent aux Russes, les Arméniens aux Dolgans, les Nenets aux Inuits, et les Bouriates aux Tchouktchs, dans la même couleur pâle, délavée, du Nord. Des visages étonnés, souriants. Parfois incompréhensibles, abrutis d'alcool. Des enfants qui portent en foulard les intestins d'un morse dépecé. Un garçon qui boit au bec de la théière. Des côtes de baleine plantées dans l'herbe en guise de pierres tombales. Un couple qui regarde la télévision, elle tricotant, l'air soupçonneux, lui une poule sur les genoux. Deux pin-up jumelles sur une étoffe bariolée. Tous ces gens si loin, si proches, des Martiens pour toujours, photographiés avec une décence, une élégance parfaites, sont admirables. Françoise Hughier a publié (chez Maeght, évidemment) ses photos du Nord, ainsi que son journal de voyage qui est aussi passionnant que ses images, un vrai texte littéraire : *« Les pêcheurs répètent tout le temps : « Zagar est parti », « Zagar est là », « Zagar n'est pas loin », etc. Mais qui est Zagar ? Zagar, c'est la mort. »* ■



PATRIMOINE

L A F A I L L I T E D ' U N S Y S T È M E

LES DÉMOLISSEURS SONT REVENUS



FRANCESCO GATTONI

Le patrimoine français est-il menacé ? Il faut le croire, tant les plaintes sont vives et nombreuses à s'exprimer d'un bout à l'autre de la France ! Liées, parfois, à l'excessive légèreté d'ingénieurs et de responsables administratifs, ces plaintes sont aussi la conséquence, notamment à Paris, da la perte de toute référence, de toute certitude, quant à la valeur des divers éléments du domaine bâti. Les éléments considérés comme « mineurs » sautent les uns après les autres ou sont totalement défigurés. Or, justement, ces éléments sont essentiels à la constitution du paysage parisien.

L'INACCEPTABLE est désormais accepté, tant les mécanismes de défense naturels de la ville sont faibles, principalement le corps des architectes des bâtiments de France (ABF), chargés d'autoriser ou non les projets dans les secteurs sensibles, ce qui se trouve être le cas des vingt arrondissements de Paris. Même ceux du centre ne sont plus à l'abri des mauvais coups.

Dans le sixième arrondissement, la rue Férou, venelle tranquille reliant le jardin du Luxembourg à l'église Saint-Sulpice, semblait intouchable. Erreur. Ce charme vieillot, provincial, qui a longtemps caractérisé ce quartier naguère ecclésiastique, risque d'être rompu. Un promoteur projette la construction d'un immeuble de cinq étages (six appartements, et trois sous-sols de parking) pour combler la « dent creuse » du numéro 7 : une élégante maison Directoire avec son fronton à l'antique et une petite mansarde à l'étage. Les riverains, qui ont formé, au début du mois de janvier 1993, une Association pour la sauvegarde du patrimoine architectural du quartier Férou-Servandoni-Saint-Sulpice, dénoncent les agissements du promoteur : *« Il s'est engagé à maintenir la façade du XIXe siècle mais s'est gardé de dire qu'elle serait largement découpée pour pratiquer une entrée de parking. »* L'association a demandé au maire de l'arrondissement, François Collet, d'annuler le permis de construire délivré en décembre dernier. Un recours devant le tribunal administratif a été introduit. Le promoteur affirme avoir *« rigoureusement respecté les règlements »*.

Les abus répondant aux abus, l'agressivité des associations de sauvegarde s'est renforcée. Celles-ci n'hésitent plus à entamer procédure sur procédure pour défendre des fragments de ville selon une cohérence plus proportionnelle aux aberrations d'une réglementation proliférante et souvent absurde qu'à l'importance réelle des enjeux. L'intérêt particulier s'est mis à primer sur l'intérêt général. C'est ainsi qu'une opération de promotion immobilière brutale s'épanouira dans les secteurs les plus sensibles, tandis qu'un habitant grincheux pourra bloquer une opération d'importance nationale parce qu'elle lui ôte un bout de vue sur la Seine ou sur un square. On pour des raisons plus métaphysiques encore, comme l'enseigne la mésaventure des éditions Larousse, qui se sont heurtées à la détermination tenace d'un particulier. L'éditeur voulait reconstruire son siège social, rue du Montparnasse. Après une guérilla judiciaire qui n'est pas achevée, un tribunal a annulé le permis de démolir... une fois la démolition achevée.

Hubert de Saint-André, l'avocat de Gilles Cohen, l'animateur de l'association en lutte contre les héritiers du fameux lexicographe, fait remarquer que l'action entreprise par son client met en évidence deux lacunes fondamentales sur le plan de la protection du patrimoine : *« Les mentions obligatoires à la charge du promoteur pour obtenir un permis de construire, et donc de démolir, sont insuffisantes*, explique-t-il. *Le profil historique et patrimonial de l'immeuble à détruire devrait figurer dans le dossier présenté aux services de la ville. Ces derniers, enfin, se retranchent toujours derrière les décisions de l'ABF, alors qu'ils ont la possibilité légale d'intervenir pour refuser un permis de construire si l'immeuble envisagé ne s'inscrit pas dans un paysage urbain protégé. Et les trois quarts des sites parisiens le sont. »*

Lacunes ou non, c'est dans le deuxième ou le neuvième arrondissement de Paris que les ravages sont les plus marquants. Il semble devenu normal de détruire des îlots entiers dont on ne conserve qu'une partie des façades, comme si la beauté de Paris ne relevait pas, tout autant que de son apparence, de ses mystères, de ses poches d'ombre et de pittoresque qu'Haussmann lui-même avait pris soin de préserver derrière l'ordonnance des avenues. Dernier exemple en date : l'îlot qui abrite le passage du Havre, et, derrière une porte cochère, la maison d'Eugène Labiche vont être mis à bas et « remodelés » par l'architecte Michel Macary pour faire place à un centre commercial et à des bureaux.

L'ABF de la circonscription, qui comprend les deuxième, sixième et neuvième arrondissements, M. Duval, qui seul, trop seul, aurait le pouvoir de bloquer de telles opérations, n'a pas tort d'affirmer qu'on ne saurait entraver toute évolution de la ville. Mais c'est pour se désoler aussitôt de la faiblesse chronique des moyens dont il dispose, reconnaissant implicitement qu'il n'est pas en situation de lutter contre les formes multiples de la spéculation et du vandalisme culturel.

On se sera d'ailleurs convaincu de la réalité de cette faiblesse en visitant dans une arrière-cours de l'école des beaux-arts de Paris les bureaux de cet ABF, splendides dans leur isolement et leur antique poussière. *« Face aux services de la Ville de Paris qui regroupent quelques centaines de fonctionnaires, architectes, urbanistes, ingénieurs, etc., et qui ont principalement des missions d'aménagement, l'équilibre est inégal,* souligne F. Chassel, directeur du service départemental de l'architecure (SDA) (1), homme qui coordonne à ce titre l'ensemble des ABF de Paris. *Le nombre des tâches qu'on leur demande est considérable. Ils doivent veiller aux abords des monuments historiques et des sites, à la publicité, au mobilier urbain, déterminer les crédits d'entretien, et surtout donner leur avis sur les permis de contruire, dont beaucoup sont étudiés trop hâtivement parce qu'ils sont débordés. En outre, le plan d'occupation des sols (POS) de Paris est en contradiction avec la protection du patrimoine. Il faudrait : fixer la règle* a priori *et non* a posteriori, *créer des ZPPAU (2), augmenter le nombre des fonctionnaires des SDA ; recruter des ingénieurs, des sociologues, des historiens de l'art, des techniciens et des secrétaires. Enfin, dans un système où la Ville aménage quand l'Etat protège, il faudrait que la Ville développe sa propre politique de protection. »*

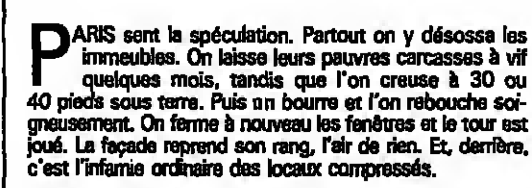
Face à l'Etat, désinvolte, et face à la Ville, trop puissante, les ABF ne présentent pas une homégénéité d'action ni de doctrine. La faiblesse des moyens et la disparité des compétences ou des courages ne suffisent pas à expliquer pourquoi tel ABF sera intransigeant sur la couleur d'une mosaïque dans un coin déshérité de Paris, tandis que tel autre laisse passer des permis étonnamment laxistes dans des zones ultra-sensibles. Enfin, est-il normal que l'ABF chargé des deuxième, sixième et neuvième arrondissements soit seul à ce poste extrêmement lourd et ait été placé là en fin de carrière ? A un an de la retraite, il est rare qu'un fonctionnaire ait conservé la pugnacité et l'intransigeance de sa jeunesse. La situation, à Paris, est telle qu'on peut s'interroger sur les motivations qui président à la nomination des ABF. Protéger le patrimoine ou protéger la promotion des défenseurs trop zélés de la ville ?

Bruno Foucart, qui aura été avec Michel Guy, ancien ministre des affaires culturelles, et des personnalités comme André Fermigier, l'un des artisans de la défense de l'architecture du dix-neuvième siècle, indique fort justement qu'*« il faut savoir désormais passer de la simple protection isolée de tel* opéra *chef-d'œuvre, ou de tel richissime Saint-Augustin, à celle des grands ensembles de façades rythmées du tissu urbain environnant (...), procéder à des classements d'ensemble qui seront intelligents car* organicistes *en quelque sorte ; mais, bien plus, la même exigence de globalité devra porter dorénavant à l'intérieur de chaque façade d'immeuble »*. Une autre évolution doit être prise en compte, ces *« nouvelles dimensions du patrimoine »* qu'évoquait en particulier André Chastel, et qui ajoutent à la grandeur des monuments historiques la pluralité des mémoires, ethnographique, industrielle. Sinon, demain, les sombres prophéties de Victor Hugo seront une réalité. *« On veut démolir Saint-Germain-l'Auxerrois pour un alignement de place ou de rue ; quelque jour on détruira Notre-Dame pour agrandir le parvis ; quelque jour on rasera Paris pour agrandir la plaine des Sablons...*, écrivait-il en 1831. *Il faut des monuments aux cités de l'homme, autrement où serait la différence entre la ville et la fourmilière ? »*

FRÉDÉRIC EDELMANN
et EMMANUEL DE ROUX

(1) Les SDA sont de toutes petites structures. A Paris, ville protégée juridiquement à 85 %, il n'y a que 32 personnes dont 9 ABF, répartis dans 6 agences couvrant chacune plusieurs arrondissements. Il y a une seule agence pour les troisième, quatrième, onzième et vingtième arrondissements avec 2 ABF, 2 techniciens, 1 secrétaire. L'agence des deuxième, sixième et neuvième arrondissements compte quatre personnes (1 ABF, 2 techniciens et 1 secrétaire) qui ne seront bientôt plus que trois...

(2) ZPPAU : zones de protection du patrimoine architectural et urbain. Etablies en 1983, il s'agit d'une procédure décentralisée, de protection d'un périmètre sensible non limité.



Le crime de la rue de l'Abbaye

PARIS sent la spéculation. Partout on y désossa les immeubles. On laisse leurs pauvres carcasses à vif quelques mois, tandis que l'on creuse à 30 ou 40 pieds sous terre. Puis on bourre et l'on rebouche soigneusement. On ferme à nouveau les fenêtres et le tour est joué. La façade reprend son rang, l'air de rien. Et, derrière, c'est l'infamie ordinaire des locaux compressés.

Paris sent le faux. Dans les arrondissements centraux se poursuivent ces opérations de maquillage et d'« embellissement » qui traduisent la faillite doctrinale des administrations chargées du contrôle des sites, égarées dans les tourbillons de l'âge postmoderne, qui est celui du simulacre, du signe vide et prétentieux. Ainsi, rue de l'Abbaye, l'*un des immeubles de la capitale dont l'image* compte parmi les plus familières va-t-il être « rectifié », transformé en un pastiche du XVIIIe siècle, lui dont les titres de roture remontent pourtant au XVIIe. Ceci avec l'aval de deux architectes des Bâtiments de France, MM. Dupont et Duval. Le premier a donné un avis favorable en 1988, renouvelé par son successeur trois ans plus tard. L'un et l'autre ont donné leur accord à un faux.

Il y a maintenant dix ans, dans la triste affaire de l'Opéra Bastille, on avait démoli l'ancien café de La Tour d'Argent, cette brave bâtisse qui marquait l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Ceci pour nous infliger un pastiche symétrique, ordonné, construit en béton plaqué de pierre de taille, totalement inepte. L'architecte des Bâtiments de France qui, en cette occasion, « tint la main » de Carlos Ott s'appelait Duval. Quelle constance !

On connaît des maisons qui sont belles de leurs rides, de leurs blessures, de leurs irrégularités. Rue de l'Abbaye, c'en est une ; elle n'appelle aucune chirurgie esthétique. Ses qualités tiennent à l'histoire du lieu et tout simplement à son pittoresque. Il est inutile de se plonger dans les théoriciens du patrimoine, il est inutile de relire Aloïs Riegl ou Françoise Choay, de croiser les multiples critères du monument historique pour sentir que sa réfection est un crime. Il suffit d'avoir deux sous de bon sens et d'amour de la ville.

Pour comprendre néanmoins les arguments que fournit l'histoire, il suffit d'observer l'état actuel de l'édifice. On y *distingue le rythme* d'*autrefois, le rez-de-chaussée bas et* peu ouvert, les anciens étals devenus fenêtres ; l'entresol s'y écrase littéralement. Bien sûr, l'histoire de cet immeuble est sans gloire. Une photographie d'Atget le montre en 1907 ou 1908 tel qu'il est resté, borgne, déjà perclus et bistroquet. Dans une campagne d'affiches pour Cinzano qui fit grand bruit il y a vingt ans, on l'y voyait, tout pimpant, coincé entre deux gratte-ciel de la Défense. C'est l'un des plus parfaits témoins d'un certain Paris.

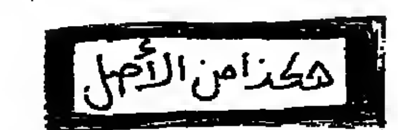
ATGET

Les baies de cette infortunée maison sont crevées depuis des années ; la façade se fissure ; des étais métalliques semblent vouloir nous convaincre qu'elle est vraiment fichue et qu'il faut rénover cette vieillerie. Heureusement l'affaire s'est enlisée et peut-être n'est-il pas trop tard pour agir contre cette absurdité. Réjouissons-nous avec Balzac qui expliquait que, *« si les spéculations en maisons à Paris sont sûres, elles sont longues et capricieuses car elles dépendent de circonstances imprévisibles »* et agissons. Il *faut de toute urgence créer ces fameuses circonstances* imprévisibles.

Car voici qu'un architecte nommé Heim de Balsac arrive avec son beau projet. Le rez-de-chaussée serait rehaussé et l'entresol disparaîtrait dans de grandes arcades à deux niveaux, frappées d'une *pauvre clef ; l'immeuble s'ornerait* de chaînes d'angle décoratives, les courtes piles de maçonnerie poursuivies à l'étage avec des bossages à joints creux ; la façade serait enrichie d'un entablement factice et, sous le toit, la corniche de plâtre pourvue de nouvelles moulures et d'absurdes denticules. On ferait disparaître jusqu'à la trace des fenêtres qui avaient été bouchées. Rue Cardinale, on introduirait des symétries incongrues, rue de l'Echaudé une fausse porte cochère. Sur le toit, on modifierait radicalement les lucarnes et supprimerait l'un des *groupes de souches de cheminées, évidemment* devenues inutiles comme la plupart des cheminées parisiennes.

On ne peut admettre un tel massacre. Soit on accorde à ces constructions une valeur strictement historique et archéologique, et il convient de les maintenir pieusement en l'état, soit on leur reconnaît une valeur plus générale et de *nature poétique, et il faut* maintenir la cohérence d'un paysage. Ou bien, qu'on les rase. Cet ensemble est de caractère balzacien, avec un z. Survivance d'un arrière-quartier qu'ont *épargné les travaux haussmanniens* en deçà de la percée du boulevard Saint-Germain, il doit conserver son identité. Il n'a en tout cas rien à voir avec cette sous-culture architecturale d'une administration *déboussolée qui conduit* aujourd'hui à abriter des casernes de sapeurs-pompiers derrière des façades pseudo-mansardées, à cureter indignement et à plaquer de la fausse pierre sur des structures anciennes.

FRANÇOIS CHASLIN



LA CORÉE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

IMAGES ET PARTITIONS

Le 20 octobre débute, salle Garance, l'une de ces vastes rétrospectives consacrées à une cinématographie nationale dont le Centre Pompidou est coutumier. La projection des 85 films coréens sélectionnés par le critique italien Adriano Apra et par Sylvie Pras est l'occasion de s'interroger sur une cinématographie très riche, dont les petits et les grands maîtres ont, tous, dû jongler avec une situation historique, politique et économique qui a subi d'immenses révolutions.



« La Mère porteuse », d'Im Kwon-taek (1986).



SÉOUL

de notre envoyé spécial

CELA ressemble au blues des origines et au flamenco, cela ne ressemble à rien. Cette voix de femme, âpre, projetée au-delà de la cassure au son d'un tambour, c'est l'un des arts traditionnels coréens nommé *p'ansori*. Le p'ansori est le fluide vital du film *Sopyonjé*, qui ouvre le cycle coréen à Beaubourg. Choix audacieux dans la mesure où le nouveau film du maître Im Kwon-taek *(lire l'encadré ci-contre)* n'est pas, à première vue, des plus accessibles à un public occidental. Ce n'est pas forcément un obstacle : le seul film coréen distribué à ce jour en France, *Pourquoi Bodhi-Darma est-il parti vers l'Orient*, de Bae Yong-kyun (1989), superbe méditation sur la vision du monde bouddhiste, était encore plus éloigné de nos références. Cela ne l'a pas empêché de connaître une réussite inattendue.

Dans son pays, *Sopyonjé* a en tout cas battu les records de recettes : un succès qui cristallise les divisions et les traumatismes, les revendications d'unité et de dignité nationales. Ce qui explique aussi l'intervention de plus en plus active de la puissance publique dans la défense du cinéma coréen. L'Assemblée nationale doit prochainement discuter d'un nouveau projet de loi renforçant l'activité cinématographique et assouplissant ses règles. Avant la fin de l'année seront inaugurées, à une heure de Séoul, les installations du Cinéma Complex, studio complet (plateaux, auditoriums, salles de montage, laboratoires, etc.) voulu et financé par l'Etat, et qui sera ensuite loué à prix d'ami aux producteurs de cinéma et de télévision.

Les Archives du film, créées en 1974 mais véritablement actives depuis 1985, et désormais dotées de réels moyens, tentent de reconstituer le patrimoine. L'une des particularités du cinéma de ce pays, géographiquement et politiquement coupé en deux, est qu'il est privé de la moitié de son histoire – on ne possède pour l'instant pratiquement aucun film d'avant la fin de la guerre civile : 2 titres réalisés en japonais durant l'occupation, et 5 tournés entre 1945 et 1953. Il manque environ 2 240 films sur les quelque 4 600 produits depuis les origines.

Le premier film coréen, *la Juste Vengeance*, date de 1919 : il s'agit d'un « cinédrame », bande muette intégrée à un spectacle vivant. Mais le premier chef-d'œuvre du cinéma national, le mythique *Arirang*, produit, réalisé et interprété par Na Un-kyu en 1926, révéré à la fois comme réussite esthétique et comme pamphlet contre l'occupant japonais, est le véritable film fondateur. Si les historiens connaissent le titre et le sujet des films tournés avant 1945, personne n'en a jamais vu la moindre image. Les Archives du film ont donc dépêché dans les cinémathèques du monde entier une escouade d'enquêteurs à la recherche des pellicules perdues, ou volées. Les Japonais sont évidemment les premiers visés, mais les Américains auraient embarqué bon nombre de films, documentaires surtout, concernant les années 50. Choi Moo-ryong, ancienne star, devenu président des Archives du film, affirme que ses *missi dominici* auraient localisé une soixantaine de titres à l'étranger, dont *Arirang*, chez un collectionneur japonais. Annonce accueillie avec un certain scepticisme par les historiens et critiques locaux. Il reste une grande inconnue ; tout le monde sait qu'une partie au moins des films disparus se trouve en Corée du Nord ; nul ne connaît, à Séoul, leur nombre ni leurs titres.

La rétrospective du Centre Pompidou ne présentera donc que des films de la seconde moitié du siècle. Après les œuvres réalistes et souvent mélodramatiques des années 50 et 60, meilleure part d'une production commerciale souvent sans grande ambition, le cinéma des années 70 et du début des années 80 est dominé par trois noms : aux côtés d'Im Kwon-taek, leader incontesté, Lee Doo-yong et Kim Soo-yong ont suivi une carrière assez similaire, passant progressivement de la réalisation à la chaîne de films de série à des œuvres plus personnelles.

On doit surtout à Lee, auquel le Festival de La Rochelle a rendu hommage en juillet dernier, des films historiques. Ils sont servis par un sens de l'action mûri dans la réalisation de nombreux films de bagarres. Ainsi le *Tombeau herbeux* (1978), *l'Histoire cruelle des femmes*, *Muleya Muleya* (1984) ou le *Mûrier* (1985). Mais il faut voir aussi, par exemple, son curieux huis clos carcéral contemporain, *le Chemin qui mène à Chongsang*, à la fois chaleureux et désenchanté. Quant à Kim Soo-yong, le plus prolifique de tous (cent cinq films depuis 1958), on ne saurait résumer son œuvre en quelques lignes. Mais on retiendra son savoir-faire dans les notations truculentes ou mélancoliques de la vie quotidienne, par exemple dans *le Village au bord de la mer* (1965).

La sélection montrée à Beaubourg met également en relief l'irruption d'une jeune génération, renouvelant depuis le milieu des années 80 à la fois les thèmes et les styles – sans pour autant se défaire toujours de ces tics du cinéma local, comme de la plupart des films asiatiques, que sont l'usage intensif du flash-back, de la voix *off* et du ralenti. Ce renouveau fut préfiguré par deux tentatives achevées en drame, et toutes deux mises à mal par la censure. En 1972, le premier film de Ha Kil-chong, *le Pollen*, entrait en rébellion contre les genres dans lesquels était confiné le cinéma national et contre la société conformiste et répressive. Dix-sept minutes du film ont été coupées, les dialogues modifiés... Ha Kil-chong a tourné encore quelques films de moindre intérêt, avant de mourir à trente-huit ans, tué par l'alcool, le surmenage et l'isolement. En 1975, le vétéran Lee Man-hui réalisait sont quarante-huitième et dernier film, *la Route de Sampo*, qui ouvrait la voie du renouveau. Le film fut entièrement défiguré par la censure, puis la copie originale détériorée. Mais Lee Man-hui ne le sut jamais : il est mort en terminant le montage.

Parmi les jeunes réalisateurs actuels, il existe une tendance formaliste, influencée par la publicité et la bande dessinée, représentée par Lee Myon-sé. Ses films *(Gagman, Ma femme, mon amour, Premier amour)* mêlent humour, sentimentalisme et trucages variés avec une originalité réelle pour le cinéma coréen, mais qui relèvent plutôt du gadget visuel. Beaucoup plus intéressantes sont les réalisations de cinéastes qui inventent une mise en scène moderne au service d'une critique souvent audacieuse de la société. Ainsi de *Kuro Arirang*, de Park Wong-jong (1989) et d'*Eux comme nous*, de Park Kwang-soo (1990), premiers films à traiter ouvertement de la condition ouvrière ; ainsi d'*A la recherche de notre classe*, de Huang Kyoo-dok (1990), hallucinant portrait de l'enrégimentement et de l'épuisante compétition infligés aux lycéens à la fois par le système scolaire et par le système familial. Le seul film qui ait, en 1993, connu des ennuis avec la censure est *Fatale*, de Louis Malle : non pour ses scènes de sexe (*Basic Instinct*, *Lune de fiel* et quantité de pornos soft locaux sont projetés sans problème), mais parce qu'il s'agit d'un père et d'un fils rivalisant pour les charmes de Juliette Binoche. Si la censure politique s'est notablement assouplie, il n'est toujours pas question de s'en prendre au modèle confucéen de la famille.

On ne verra pas pourtant à Beaubourg un film comme *la Veille de la grève*, réalisé clandestinement de décembre 1989 à mars 1990 par le collectif de cinéastes Jang-Sane-Got-Mé (du nom d'un oiseau de proie symbole de la résistance populaire), diffusé dans les universités par les étudiants progressistes et dans les entreprises par les syndicats, quand la police militaire ne venait pas interrompre les projections, saisir les copies et arrêter les participants. *La Veille de la grève*, film militant bavard et démonstratif, n'est certainement pas une œuvre capitale, mais le témoignage d'une activité parallèle de cinéastes engagés qui hésitent aujourd'hui à paraître au grand jour. Ils conviennent pourtant que les temps ont changé. Leurs ennemis, les grands patrons, sont d'accord : les gigantesques trusts nationaux comme Daewoo ou Samsong viennent de décider d'investir dans ce secteur. Entre volontarisme militant et stratégies financières, entre retour vers le patrimoine national et prise en compte des problèmes actuels, on risque de réentendre parler bientôt du cinéma coréen.

JEAN-MICHEL FRODON

★ Du 20 octobre au 21 février 1994. Salle Garance, Centre Georges-Pompidou. Renseignements (horaires et titres desfilms projetés chaque jour, sauf le mardi) : 42-78-37-29. Catalogue : *le Cinéma coréen*, sous la direction d'Adriano Apra, 192 p., 150 ill., 250 F.

Repères

Aux anciennes fractures religieuses (entre bouddhistes et confucéens, auxquels s'ejoute désormais une importante et très active communauté chrétienne tandis que le chamanisme demeure très vivace) et sociales, le vingtième siècle a ajouté le traumatisme de la très longue et très oppressive occupation japonaise (1910-1945), la partition du pays en 1948, la terrible guerre civile de 1950-1953, la présence à tout le moins ambiguë des « amis » américains, la violence sans phrases de la dictature militaire à partir de 1961, les séismes et les souffrances déclenchés par la marche forcée d'un pays passé en moins de deux générations du tiers-monde au rang de nation industrialisée. Si les Chinois ne font plus figure d'ennemis héréditaires, le rapport des Coréens aux Japonais est parfaitement schizophrène : d'une hostilité sans faille quant à la culture du pays qui perpétra un nombre incalculable de crimes contre la population locale durant les trente-cinq ens d'occupation (et n'a toujours ni reconnu les faits dans ses livres d'histoire, ni présenté à son ancienne victime les excuses en bonne et due forme que celle-ci exige), la péninsule entretient des liens commerciaux et techniques prioritaires avec l'archipel, doublés d'une certaine fascination pour sa réussite économique. Traduction dans le monde du cinéma : les films japonais sont toujours interdits à la distribution en Corée, qui utilise abondamment les techniques nippones. Arrivent ensuite la partition du pays et la guerre civile : à leur suite, les autorités ont commandité une quantité d'œuvres de propagande enticommuniste d'un inébranlable schématisme. Depuis, la coupure du pays et l'existence de « l'autre Corée » hantent le cinéma coréen comme un cauchemar muet. Enfin, il y a les Américains, « libérateurs » en 1945, alliés et occupants à la fois, qui ont tenu le pays à la force de leur puissance, soutenant son décollage économique et les régimes autoritaires qui l'ont piloté. Cible des nombreux opposants à la dictature durant les années 60, 70 et 80, les Américains ont profondément marqué de leur empreinte un pays où le base-ball est sport national, le port du jean généralisé et leurs musiques omniprésentes. Et l'armée américaine, dont la Corée reste le principal pays d'implantation hors Etats-Unis, y diffuse toujours sa propre chaîne de télévision. La Corée (pays complètement enclavé) vise surtout le développement de ses relations asiatiques, et cherche à s'éloigner de l'aire d'influence de Washington, ou de Hollywood. Devenu un marché solvable, le « pays du Matin Calme » est désormais la cible de stratégies commerciales des Etats-Unis qui, pour ce qui est du cinéma, déclenchent une rébellion commune et virulente, allant jusqu'à des manifestations de rue des jeunes cinéastes indépendants et des vieux barons de la production et de la distribution. Ennemi désigné : les majors, autorisées depuis 1989 – libéralisme oblige – à envahir directement les écrans nationaux, et ne s'en privant pas plus qu'ailleurs. En 1992, 96 films coréens ont été distribués, contre 318 titres étrangers (dont 200 américains), dans les 712 salles du pays. Et par le nombre des entrées, les films locaux n'arrivent qu'au troisième rang, derrière les productions américaines et de Hongkong – mais devant les œuvres françaises, qui bénéficient là-bas d'une curiosité certaine parmi le public cultivé.

Im Kwon-taek, le chef de file

SOPYONJÉ, sorti au début de 1993, c'est l'histoire d'un vieux musicien qui rend aveugle sa fille pour qu'elle perpétue à son plus haut niveau un art en train de disparaître, le *p'ansori*, illustration de la philosophie coréenne du *Han* (accomplissement de soi au-delà de la douleur). Il s'agit de la plus récente réalisation d'Im Kwon-taek, sans aucun doute le plus important cinéaste coréen, à la fois exemplaire de l'évolution de toute la cinématographie nationale et personnalité unique.

Aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, Im Kwon-taek a débuté en 1962, tournant à la chaîne des films de genre, mélos et histoires de gangsters. C'était l'époque où la dictature militaire nationaliste imposait aux producteurs la réalisation de quatre films coréens en échange de l'importation d'un film étranger. Il en a résulté un déferlement de séries B, les *quotas quickies* (produits tournés à toute vitesse pour remplir les quotas), dont Im fut l'un des artisans les plus efficaces : lorsqu'il signe, en 1973, son premier film « personnel », *les Mauvaises Herbes*, sa carrière compte déjà cinquante-deux titres. Depuis, alternant les productions visant explicitement un large succès populaire et les œuvres plus austères, il a entrepris une sorte d'encyclopédie historique nationale, traitant tous les sujets, dans tous les genres, et à toutes les époques, depuis le haut Moyen Age jusqu'à aujourd'hui. Fécondité et diversité d'autant plus remarquables qu'elles s'exercèrent longtemps sous le régime d'une censure féroce et tatillonne, qui n'a commencé à s'assouplir qu'au début de 1988 avec l'arrivée au pouvoir du président Roh Tae-woo, avant une libéralisation beaucoup plus nette depuis l'élection en décembre dernier de l'actuel président Kim Yong-sam.

Sous sa chevelure en paille de fer, Im Kwon-taek est un homme affable et malicieux, et un bon compagnon de table. Mais quand il parle de son travail, il se cantonne dans des généralités peu compromettantes. Manifestement, il a appris à garder profil bas, et c'est sans doute à ce prix qu'il a pu multiplier les films abordant avec acuité tous les problèmes de la société coréenne, traités dans un style classique très sûr, parfois zébré d'audaces formelles sidérantes. Ainsi *la Mère porteuse* (1986), impitoyable critique du machisme de la Corée traditionnelle (et actuelle) et du poids imposé par le culte des ancêtres. Ou *Adada* (1988), fable superbe située au début du siècle, mais qui dénonce clairement la perversion des relations humaines sous l'influence de l'afflux d'argent tel que l'a connu toute une classa de parvenus coréens, lors du fulgurant boom économique des années 70-80.

Le viscontien *Chronique du roi Yonsan* (1987), inspiré par la vie d'un monarque de la fin du quinzième siècle, illustre parfaitement l'adage « le pouvoir absolu rend fou absolument » – à bon dictateur, salut. *Mandala* (1981) constitue peut-être le chef-d'œuvre d'Im Kwon-taek. Histoire contemporaine de deux moines bouddhistes cherchant la sagesse par des voies diamétralement opposées, ce film, d'una extraordinaire beauté formelle, dépasse de loin la question religieuse apparente pour mettre en jeu la place des individus dans le monde, *a fortiori* dans une société aussi conformiste que celle de la Corée.

Plus explicitement en prise sur l'actualité avec *Kilsottum*, Im Kwon-taek montre les multiples fractures qui divisèrent et divisent encore un pays dont tous les documents officiels se plaisent à rappeler qu'il constitue une communauté plurimillénaire « pure » de tout métissage, mais qui a connu plus que son content de divisions. Le récit de *Kilsottum* (du nom du village d'enfance commun des personnages) évalue ce qui peut être réparé et ce qui ne le peut pas. Et, comme tous les grands films d'Im, évite soigneusement tout *happy end* consensuel.

Quatre-vingt-douzième film de ce metteur en scène, dont le rôle dans le cinéma coréen s'apparente à celui d'un John Ford dans le cinéma américain, à la fois populaire et respecté par ses pairs comme par la jeune génération, *Sopyonjé* est à ce jour le plus grand succès de cet auteur fêté par le public. Avec près de trois millions de spectateurs, il a battu le record du box-office national. Résultat d'autant plus remarquable que le film, dédié à un art traditionnel en perte de vitesse, n'était nullement conçu pour pareil objectif. Au sortir de la dictature, de la ruée vers l'industrialisatation, de la corruption à tout crin, *Sopyonjé* apparaît comme un symbole du retour vers les valeurs culturelles nationales qui accompagnent les premiers pas vers une éventuelle démocratie moderne.

J.-M. F.

LA SÉLECTION

CINEMA

Tous les films nouveaux

Au nord de l'hiver

de Nicolas Vanier,
avec Thomas Bounoure, Alain Brenichot, Jean-Christophe Calbert, Karl Garin, Jeannot Girard, Volodia Glazounov.
Français (1 h 32).

Documentaire exotique tourné lors d'un raid en Sibérie.

Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

Jurassic Park

de Steven Spielberg,
avec Sam Neill, Laura Dern, Jeff Goldblum, Richard Attenborough, Bob Peck, Martin Ferrero.
Américain (2 h 07).

Les fossiles deviennent marteau.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; *Gaumont Ambassade*, dolby, 8e (43-59-13-08 ; 36-68-75-75) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex (Le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'Ombre du doute

d'Aline Issermann,
avec Mireille Perrier, Alain Bashung, Sandrine Blancke, Josiane Balasko.
Français (1 h 47).

Une jeune fille, unique témoin d'un crime, porte des accusations terribles contre son père, pour ensuite se rétracter.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Pas de pitié pour les pauvres

de Santiago San Miguel,
avec Juan Ribo, Mireia Ros, Ana Laza, Mulie Jarju, Francisco Casares, Sandra Toral.
Espagnol (1 h 30).

Drame social espagnol qui relate les tribulations des locataires d'une pension minable après la mort de leur propriétaire.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

The Music of Chance

de Philip Haas,
avec James Spader, Mandy *Patinkin, M. Emmet Walsh*, Charles Durning, Joël Grey.
Américain (1 h 38).

Adaptation fidèle du roman de Paul Auster, réalisée avec la bénédiction de l'auteur. Où il est question de cartes à jouer, de maçonnerie et de prédestination.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (36-68-75-55) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Sélection

Les Fruits du Paradis

de Helma Sanders-Brahms,
avec Johanna Schall, Thomas Büchel, Udo Kroschwald, Anna Sanders, Steffi Spira.
Allemand (1 h 48).

Un film d'amour et d'histoire, la réunification vue dans le regard d'une femme qui aime et désire deux hommes. Un beau film lucide sur l'Allemagne d'aujourd'hui.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Le Fugitif

d'Andrew Davis,
avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward, Julianne Moore, Joe Pantoliano.
Américain (2 h 10).

Harrison Ford a des ennuis, comme à son habitude. Tommy Lee Jones, moderne Javert (moins les angoisses métaphysiques), lui court après. Andrew Davis, metteur en scène, orchestre la confrontation avec une *honnêteté* et une retenue tout à fait rafraîchissantes.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Gobelins *bis*, dolby, 13e (36-68-75-55).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; *UGC Gobelins*, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta, dolby*, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Garçon d'honneur

d'Ang Lee,
avec Mitchell Lichtenstein, Winston Chao, May Chin, Ah Lea Gua, Sihung Lung.
Américano-taïwanais (1 h 42).

On n'est pas obligé d'apprécier le roman à l'eau de rose branché (un triangle *amoureux entre deux yuppies new-yorkais* homosexuels et une jeune immigrée) qui sert de trame au film d'Ang Lee. En revanche, on ne peut nier sa force d'observation et son ironie douce lorsqu'il dépeint le banquet de noces chinois imposé par la famille à deux tourtereaux rétifs.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; *La Bastille, dolby*, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).



« L'Argent de la vieille », de Luigi Comencini.

Germinal

de Claude Berri,
avec Renaud, Gérard Depardieu, Miou-Miou, Jean Carmet, Judith Henry, Jean-Roger Milo.
Français (2 h 40).

Un grand film populaire qui retrouve le souffle épique, l'indignation et la colère de Zola.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (*36-68-75-55*) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-56) ; Gaumont *Convention, handicapés, dolby*, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard,
avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca.
Helvético-français (1 h 24).

Sur le motif d'*Amphitryon*, Godard brode une méditation polyphonique et omnivoyante. L'évidence de la beauté et le trouble de l'intelligence passionnent et intriguent qui se laisse aller à ce film aux bras grands ouverts.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Meurtre mystérieux à Manhattan

de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Anjelica Huston, Diane Keaton, Jerry Adler, Joy Behar.
Américain (1 h 48).

Un polar burlesque et sentimental pour rire en automne, un antidote inespéré à l'insidieux poison des jours.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC *Rotonde*, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Ter Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Rabi

de Gaston Kabore,
avec Yacouba Kabore, Tinfissi Yarbanga, Joséphine Kabore, Joseph Nikiema, Colette Kabore, Chantal Nikiema.
Français (1 h 02).

Quand la simplicité d'un conte pour enfants devient le plus court chemin vers une beauté sereine et enchantée. Au même programme, le court métrage *Denko* de Mohamed Camara est, d'une tout autre manière, une splendide légende mythologique.

Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Raining Stones

de Ken Loach,
avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky *Tomlinson, Tom Hickey, Mike Fallon*, Christine Abbott.
Britannique (1 h 30).

Un film de colère et d'amour, pour dire la vie dans les villes d'Europe à la fin du XXe siècle, celle des femmes et des hommes qui se battent pour garder le droit d'être humains.

VO : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; *Saint-André-des-Arts I, dolby*, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Le Temps de l'innocence

de Martin Scorsese,
avec Daniel Day-Lewis, Michelle Pfeiffer, Winona Ryder, Geraldine Chaplin, Michael Gough, Richard E. Grant.
Américain (2 h 15).

Et si Archer, l'imbécile héros du dernier Scorsese, n'était que le frère de Travis Bickle, chauffeur de taxi psychopathe, un homme pris au piège des conventions. L'idée est plaisante et aide à supporter le décorum pesant du film.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; *Montparnasse*, 14e (36-68-75-55).

Tout ça pour ça

de Claude Lelouch,
avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini.
Français (2 h).

La double hélice des récits croisés d'un trio de pieds nickelés et d'un quatuor de bourgeois en plein marivaudage propulse le nouveau Lelouch vers des sommets de bonne humeur.

Elysées Lincoln, 9e (43-59-36-14) ; *Les Montparnos*, 14e (36-65-70-42).

Un, deux, trois, soleil

de Bertrand Blier,
avec Anouk Grinberg, *Marcello Mastroianni*, Myriam Boyer, Olivier Martinez, Jean-Michel Noirey, Claude Brasseur.
Français (1 h 44).

Jamais les barres interminables n'avaient été filmées avec tant d'intelligence et de compréhension. Dans ces barres, Blier raconte des histoires qui ne se sont qu'à lui, celle d'un père qui meurt, d'un homme qui a épousé une *femme trop belle pour lui.*

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

Une nouvelle vie

d'Olivier Assayas,
avec Sophie Aubry, Judith Godrèche, Bernard Giraudeau, Christine Boisson, *Philippe Torreton.*
Français (2 h 02).

Olivier Assayas décrit *Une nouvelle vie* comme son « premier film ». C'est en tout cas l'affirmation et la confirmation de son talent fiévreux, servi par des interprètes magnifiques.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Le Voyage

de Fernando Pino Solanas,
avec Walter Quiroz, Soledad Alfaro, Dominique Sanda, *Marc Berman, Cristina* Becerra.
Argentin (2 h 17).

Ce film sort bien longtemps après sa présentation au Festival de Cannes, en *1990. L'occasion de découvrir* une errance à travers l'Amérique latine, sous le regard inventif d'un des rares créateurs encore en action dans la région.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Le Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Reprises

L'Argent de la vieille

de Luigi Comencini,
avec Alberto Sordi, Silvana Mangano, Bette Davis, Joseph Cotten, Domenico Modugno, Antonella di Maggio.
Italien, 1972 (1 h 58).

Une bande de zozos des bas quartiers aux prises avec une richissime madrée, c'était l'humour noir de la comédie italienne à sa belle époque.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

M le Maudit

de Fritz Lang,
avec Peter Lorre, Otto Wernicke, Gustav Gründgens, Ellen Widmann, Inge Landgut, Theodor Loos.
Allemand, 1931, *noir et blanc* (1 h 58).

Il y a dans *M* tant de choses hors du commun. Mentionnons cette fois (le film n'est pas rare sur les écrans) la perfection abjecte, et finalement dérangeante, qu'atteint Peter Lorre.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Les Voyages de Gulliver

de Dave Fleischer,
Américain, 1939 (1 h 20).

Les frères Fleischer furent les seuls à chercher des noises à Walt Disney sur son terrain d'élection, le long métrage d'animation. Ils y laissèrent leur fortune, mais réussirent quelques belles images, que l'on retrouvera tout au long de ce *Gulliver.*

VF : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

La sélection « Cinéma » a été établie par Thomas Sotinel

Les entrées à Paris

A nouveau une semaine en *hausse par rapport à la période* correspondante de l'an dernier, hausse davantage due à la bonne santé d'un grand nombre de titres qu'à la performance d'une « locomotive ». *Parmi les nouveautés*, seul *Meurtre mystérieux à Manhattan* fait un début épatant, à près de 110 000 entrées sur 25 écrans, une sorte de triomphe. Mais si *Snake Eyes*, à moins de 20 000, et *Mazeppa*, à 10 000, déçoivent, « le Disney-des-congés de Toussaint », *l'Incroyable Voyage*, attend son heure avec 38 000 passagers... *si de plus grosses bêtes ne* le mangent pas entre-temps. Mieux vaut se réjouir du bon accueil réservé aux inédits de Mizoguchi (1 400 entrées dans une *unique petite salle, le Panthéon) et* à la reprise du *Testament du Docteur Mabuse* (1 500 dans une salle encore plus petite, des Trois Luxembourg).

Mais surtout, les champions des semaines précédentes continuent de faire bonne figure : *Cliffhanger est à 125 000, soit 325 000* entrées en quinze jours, et *Germinal* à 120 000, soit 430 000 entrées en trois semaines (ce qui fait donc trois titres au-delà des 100 000 spectateurs cette semaine). Toujours en jambes, *le Fugitif* entraîne encore plus de 50 000 poursuivants dans son sillage, soit un imposant total de plus de 800 000 en sept semaines. Et tandis que *Bleu* garde ses couleurs pour approcher les 250 000 en six semaines, *Raining Stones* confirme son bon démarrage avec 22 000 amateurs devant seulement neuf écrans, soit un excellent total de 48 000 en quinze jours.

Autant de bons résultats qu'il faudra garder en mémoire au moment d'évaluer l'impact de *Jurassic Park* : si son succès ne fait guère de doute, il reste à espérer qu'il n'anéantira pas la carrière de tous ses concurrents.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MON 01 PP.Paris RP



هكذا من الأصل

LA SÉLECTIO

DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Homme pour homme L'Enfant d'éléphant

du Bertolt Brecht, mise en scène de Yann-Joël Collin, avec Pascal Aubin, Cyril Bothorel, Nicolas Bouchaud, Lyaca Boukhitine, Yann-Joël Collin, Christian Esnay, Bruno Goubert, Norah Krief, Erin Louis, Gilbert Marcantognini, Alexandra Scicluna, Serge Tranvouez et Isabelle Van Brabant.

C'est l'histoire d'un brave pêcheur que les circonstances transforment en soldat sanguinaire. Dans le courant de la fable, se joue une parabole sur le même thème. Le spectacle a été présenté au Théâtre en Mai de Dijon, et au Maillon de Strasbourg, où il a reçu le prix du Festival Emergences.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 21 octobre. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 100 F.

L'Institut Benjamenta

de Robert Walser, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Marief Guittier, Gabriele Bazzichi, Basile Bernard, Michel Demiaire, Fabrice Dierx-Bénard, Simon Duprez, Pascal Francfort, Gilles Friley, Samuel Grilli, Darius Kehtari, Fabrice Michel, David Morisseau, Yann Perrin, Bruno Ricci, Dominique Richard, Jean-Thibauld Saâdi et Stephan Tisch.

Monsieur Benjamenta et sa sœur, apprennent aux jeunes gens à n'être personne, à s'oublier, à accomplir sans souffrir les tâches de domesticité. Humour sulfureux, ambiance étouffante.

Bastille, 79, rue de la Roquette, 11e. A partir de 21 octobre. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

Les Lunatiques

de Christian Giudicelli, mise en scène de Philippe Rondest, avec Philippe Soucist, Bernard Jousset et Frédéric Rose.

Voyage dans la lune en compagnie de Jules Verne.

Mathurins (Petits), 36, rue des Mathurins, 8e. A partir du 26 octobre. Du mardi au samedi à 18 h 30. Tél. : 42-65-90-00. De 60 F à 120 F.

L'opulence a sa misère

de Johann Nestroy, mise en scène d'Olivier Forgues, avec Isabelle Adam, Catherine Colas, Henri Hamelin, Jean-Marc Jappini, Stéphane Maltret, André Moullahem, Jean-Pierre Petit, Jean-François Regazzi, José de Sousa et Rodolphe Stamatt.

Comment un riche dandy décida d'épouser la première femme qu'il rencontrerait : une aventurière.

Berry-Zèbre, 63, bd de Belleville, 11e. A partir du 21 octobre. De mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-57-51-55. De 80 F à 50 F.

Le temps presse

d'Antonio Tabucchi, mise en scène de Clémentine Amouroux, avec Bertrand Dessana et Hélène Lebreton.

L'histoire se passe dans un hôpital. Un homme rend visite à son frère, et lui parle. Pour rien, car il est déjà mort.

Bouffons-Théâtre du XIXe, 28, rue de Meaux, 19e. A partir du 26 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-38-35-53. 60 F et 80 F.

Paris

Aujourd'hui ou les Coréens

de Michel Vinaver, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Catherine Salviat, Alexis Nitzer, Jean-François Rémi, Louis Arbessier, Nathalie Nerval, Philippe Torreton, Cécile Brune, Eric Ruf, Christian Cloarec, Arnaud Décarsin, Chloé Réjon, Eric Bergeonneau, Didier Galas, Jean-Michel Guérin, Laurent Poitrenaux et Jean-Philippe Vidal ou Guillaume Barbaroux ou Abel Ulveczky.

Pendant la guerre de Corée, cinq soldats français crapahutent dans la jungle. Parallèlement, les villageois attendent, et rêvent de liberté.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. De 60 F à 130 F.

Black-out

d'après Reginald Rose, mise en scène de Fadhel Jaïbi, avec Clarisse Buret, Samuel Carneiro, Olivier Costa, Flavie Costes, Nicolas Ferrier, Ariane Gardel, Stéphan Hillairet, Thierry Jozé, Sandra Moezer, Fabienne Retailleau, Philippe Ribeiro et Julie Watrin.

A la recherche de la vérité et de la justice. D'après le film de Reginald Rose, *Douze Hommes en colère*.

Théâtre Jean-Vilar, 9, av. Youri-Gagarine, 94000 Vitry-sur-Seine. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 46-82-83-88. De 85 F à 36 F.

Capitaine Bada

de Jean Vauthier, mise en scène de Jean-Louis Heckel, avec Anne-Marie Vennel, François Frapier et Jean-Louis Heckel.

Scène de ménage truculente autant que poétique entre un vieil enfant despotique, écrivain raté, et sa servante dévouée autant que mégère.

Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. 70 F et 100 F.

Désir sous les ormes

d'Eugene O'Neill, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stehle, Pierre Meunier et Gilles Privat en alternance, Emilier Tessier, Andrew More et la voix off d'Alain Cuny.

A la fois tragédie biblique, drame paysan, farce féroce, une histoire de passions arrêtées, de terre aride, de meurtre et de désir. Un spectacle d'une force rare.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Dom Juan ou le Festin de pierre

de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec François Chaumette, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Dautrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

Le combat du noble séducteur contre l'oppression sociale et religieuse. Dialogue éternellement neuf du bon sens et de l'intelligence. Duo superbe Dom Juan/Sganarelle, Seweryn/Bertin.

Comédie-Française, Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 20, 21 et 24 octobre, 20 h 30 (et les 27, 28 et 31). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

Le Fils naturel

de Denis Diderot, mise en scène d'Alain Bézu, avec Didier Mahieu, Frédéric Constant, Serge Gaborieau, Luce Mouchel, Samir Siad, Christine Leroy, Sophie Caritté, Jean-François Levistre, Emmanuel Billy, Michel Evrard et Mathylde Demarez.

L'esprit de Diderot, son acuité, son ironie, son intelligence.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les 20 et 21 octobre, 19 heures ; les 22 et 23, 20 h 30 ; le 24, 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 30. 85 F et 140 F.
Dernière représentation le 24 octobre.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogne, Christiana Maillard, Liza Michael et Mouron.

Les Folies d'aujourd'hui, avec un éclat neuf, un humour raffiné, et toujours des jeunes filles bien faites couvertes de paillettes, de strass, de plumes, des chanteurs, des girls et des boys, un grand escalier, plus une Callas à bicyclette, une Dalida baryton, et des surprises à chaque instant.

Folies Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 42-46-77-11. De 98 F à 379 F.



«Dom Juan», mise en scène de Jacques Lassalle, à la Comédie-Française.

L'Inondation

d'Evguéni Zamiatine, mise en scène de Jeanne Champagne, avec Françoise Bette.

Une femme, l'isolement, un infini besoin de tendresse, la jalousie, la détresse, et comme seule issue, l'inondation qui ferait tout disparaître.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les 20, 21, 22, 23 et 25 octobre, 20 h 30 ; le 24, 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 30. 70 F et 110 F.
Dernière représentation le 25 octobre.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow et Mickaël Kraft.

Une chaise, un homme, une voix. L'homme répond aux questions posées par la voix. Il en a tant vu que la vérité le laisse indifférent. Admirable Warrilow.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heure. 60 F et 120 F.

Macbeth

de William Shakespeare, mise en scène de Serge Noyelle, avec Marc Allgeyer, Stéphane Androuin, Marion Coutris, Caspar Hummel, Bettina Köhlke, Hugo Lander, Patrick Moutreuil, Borin Napès, Bernard Poysat, Patrice Pujol, Jean-Claude Renard et Frédéric Serra.

Les affolements d'un soldat propulsé dans le monde du pouvoir. Les équivoques des sociétés viriles.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot, 92000 Châtillon. Du mercredi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 23 octobre.

Maison d'arrêt

d'Edward Bond, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Nathalie Bolleas, Christiann Cohendy, Luc-Antoine Diquero, Christine Gagnieux, Xavier Percy, Dominique Pinon, Didier Sandre, Emiliano Suarez, Pierre Cassdel, Max Delor, Carlos Kloster et Didier Rosst.

Un homme étrangle sa fille parce qu'elle refuse de boire sa tasse de thé. Mais il l'aimait. Un spectacle clos sur lui-même et qui parle d'enfermement.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. De mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 90 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps, mise en scène de Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Un groupe de gens qui vivent sur les toits : la Planète Deschamps en toute liberté.

Théâtre des Arts, place des Arts, 95000 Cergy. De mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 30-30-33-33. 75 F et 100 F.

La Remise

de Roger Planchon, mise en scène d'Alain Françon, avec Anne Benoit, Pierre Berriau, Hervé Briaux, Patrick Catalifo, Carlos Chahine, Jean-Yves Châtelais, Thierry Chiffe, Christine Chomicki, Gilles David, Millie Deniset, Jean-Claude Durand, Vincent Garanger, Dimitri Jourde, Barbara Jung, Guillaume Lévêque, Alain Libolt, Isabelle Mazin et Christine Murillo.

La première pièce de Roger Planchon : il y a mis toute la rage de son amour pour sa terre natale, la rude Ardèche, pour sa famille qu'il a quittée. Une distribution exceptionnelle, une mise en scène vigoureuse, impitoyable, et terriblement humaine.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 19 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

Six personnages en quête de...

de Sophie Loucachevsky, mise en scène de l'auteur, avec Micaela Caracas, Simona Maicanescu, Oana Pellea, Raluca Penu, Mihai-Gruia Sandu et Gheorghe Visu.

Comme un prologue au collage des textes de Pouchkine, six comédiens roumains disent en français et par le biais d'auteurs français leur révolution, espoirs et déceptions compris.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 30 F.
Dernière représentation le 23 octobre.

Les Sorcières de Salem

d'Arthur Miller, mise en scène de Thomas Le Douarec, avec Gilles Nicoleau, Elodie Mennegand, Laurence Sacquet, Grégoire Bonnet, Franck Moringue, Walter Hotton, Thomas Le Douarec, David Carris, Jean-Pierre Lahbe, Amélie Hautic, Aniela Harrenschmidt, Kathinen Ferrera, Catherine Chevron, Marie-Astrid Labbe, Moniqan Alice, Serge da Silva, Lucia Theller et Christophe Mottier.

L'intrigue raconte la peur, l'intolérance, le recours à l'irrationnel. Arthur Miller traite du maccarthysme.

Centre Mathis, 15, rue Mathis, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-51-42-21. Durée : 2 h 15. 50 F et 100 F.

Les Suppliantes

d'Eschyle, mise en scène de Miloud Khetib, avec Miloud Khetib, François Badel (percussions, zarb) et Claudine Movsessian (clarinettes).

Les filles de Danaos refusent les époux qu'on veut leur imposer et, demandeuses d'asile, s'enfuient à Argos.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. De mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Gérard Vergez, avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoleru et Joël Barbouth.

A l'extérieur, arrivent les nazis. A l'intérieur Dieu rencontre Freud.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. De 120 F à 130 F.

La Volupté de l'honneur

de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Gérard Desarthe, Clothilde Mollet, Lucienne Hamon, Patrice Kerbrat, Eric Prat et Michel Peyrelon.

Un homme doit épouser une femme qui n'est pas faite pour lui. Il décide de se montrer franc, honnête, loyal. A tel point que les catastrophes s'enchaînent. Les ambiguïtés pirandelliennes.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 250 F à 100 F.

Régions

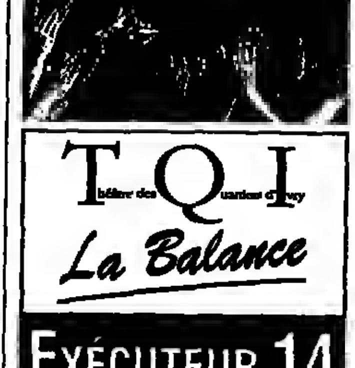
Le Conte d'hiver

de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc, Léon Napias et Lise Erbès.

Après Orléans et avant le Théâtre de Gennevilliers, l'étrange histoire d'un jaloux, d'un faux meurtre et d'une vraie résurrection.

Maison de la culture, place André-Malraux, 18000 Bourges. Les 20 et 22 octobre, 20 h 45 ; le 21, 19 h 15. Tél. : 48-67-06-07.
Dernière représentation le 22 octobre.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac.



DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris
Soirée Jérôme Robbins

En sol, Dances at a Gathering, Glass Pieces

Si Robbins – qui vient de fêter son 75e anniversaire – vient si souvent remonter ses œuvres à l'Opéra de Paris, c'est qu'il sait bien que nulle part au monde, en ce moment, elles ne sont mieux dansées. Accordées aux sensibilités différentes de Ravel, Chopin et Phil Glass, ces trois ballets forment un programme de paradis.

Opéra de Paris-Garnier, les 23, 26, 27, 28, 29 et 30 octobre, et les 2 et 3 novembre, à 19 h 30, le 31 octobre à 14 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Ballet de Francfort/ William Forsythe

Alie/n A (c) tion (1) The Vile Parody of Address, Steptext, Quintett (2)

Après *Alie/n A (c) tion*, presqu'une création mondiale puisque seule une ébauche en a été donnée à Francfort en décembre 92, le second programme a été modifié depuis notre annonce de la semaine dernière : *The Vile Parody* – qu'on a pu voir au Châtelet en juin 1991, mais qui a encore changé ! – remplace *Slingerland*. De plus en plus, Forsythe nous emmène « ailleurs » : le déchirant *Quintett*, création 93, le confirme.

Théâtre du Châtelet, (1) du 20 au 23 octobre à 20 h 30, le 24 à 19 heures ; (2) du 26 au 30 à 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

Compagnie Marie Chouinard

Le Sacre du printemps

C'est l'automne des *Sacre*. Après celui de Maryse Delente à Lyon (*le Monde* daté 13 octobre 93), celui de la provocante Québecoise Marie Chouinard ne devrait pas laisser indifférent ; elle a toujours considéré la danse comme un art sacré, porteur de mythes...

Centre Pompidou, les 21 et 22 octobre à 20 h 30, la 23 à 18 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Théâtre national du Cambodge

Reamker

Version khmère de la célèbre épopée indienne du Ramayana, le *Reamker* achève par deux représentations parisiennes sa tournée en France. Raffinement et délicatesse des gestes, beauté des costumes, envoûtement de la musique...

Auditorium du Musée Guimet, les 22 et 23 octobre à 20 h 30. Tél. : 47-23-64-85. 100 F.

Octobre en Normandie
Compagnie Rosas/ Anne Teresa de Keersmaeker

Mikrokosmos, (1) Mozart Concert Arias (2)

Fin de ce festival dont Keersmaeker est la reine, avec ces deux pièces où éclatent la richesse et la subtilité de ses rapports avec la musique. Celle de Bartok est interprétée sur scène par le Quatuor Mondriaan, celle de Mozart par l'Orchestre des Champs-Elysées et trois sopranos sous la direction de Philippe Herreweghe.

(1) Rouen, Hangar 23, les 22 et 23 octobre à 20 heures. (2) Le Havre, le Volcan, le 29 à 20 h 30, le 31 à 18 heures.

Lyon

Lyon Opéra Ballet

Coppélia

Enfin chez lui entre deux tribulations planétaires, le LOB reprend la dernière création de Maguy Marin, qui rajeunit cette histoire trop connue à sa manière : amour d'un loubard pour une cover-girl, malin mélange de cinéma et de « réalité ».

Opéra de Lyon, les 20, 23, 29, 30 octobre, 3 et 5 novembre, 18, 19, 21 et 22 janvier à 20 h 30 ; 21, 27 octobre, 20 janvier à 19 h 30 ; le 24 octobre à 17 heures, le 7 novembre à 15 heures. Tél. : 72-00-45-45. De 130 F à 290 F.

Dijon

Odile Duboc

Projet de la matière

Une pièce étrange, qui n'a pas fait l'unanimité, mais intéressante par les nouvelles façons de bouger – liquides, ralenties, en apesanteur – qu'explore Duboc, dans de superbes lumières de Françoise Michel et un poétique décor d'Yves Le Jeune.

Théâtre municipal, le 22 octobre, 20 h 30. Tél. : 80-67-16-40. 100F.

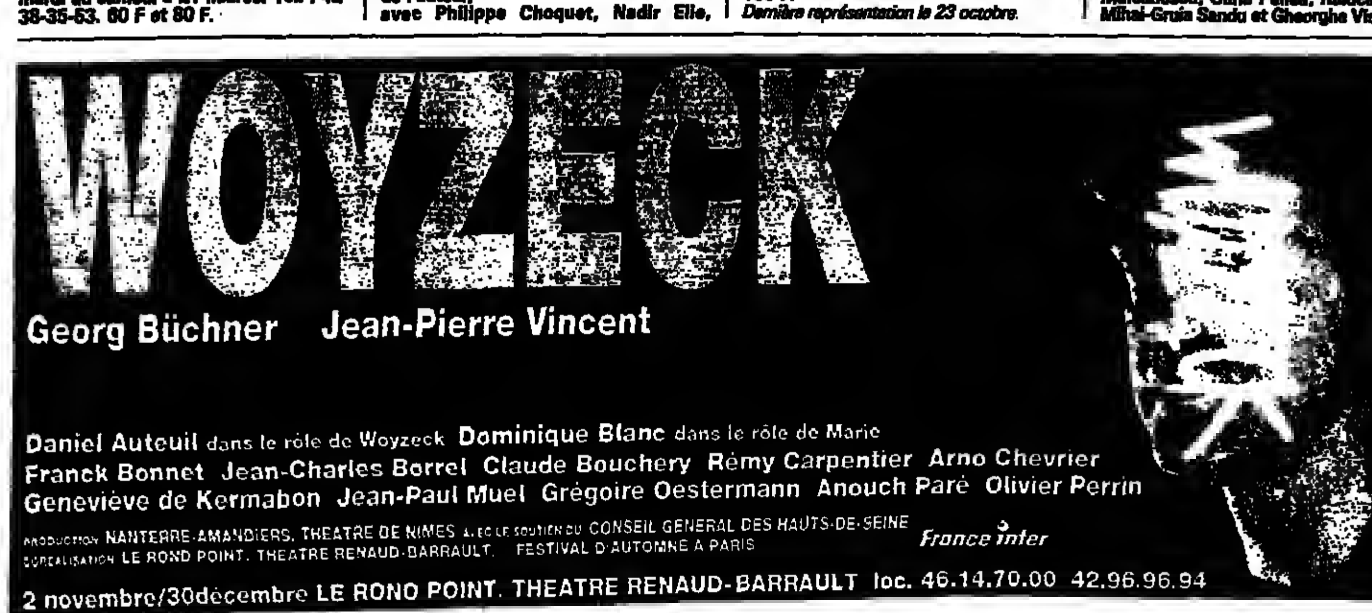
Nevers

Compagnie Anne-Marie Reynaud

Bistro

Sur une composition musicale de Luc Ferrari, une création où Anne-Marie Reynaud poursuit, dans un bar des années 60, sa chronique douce-amère de la vie quotidienne.

Maison de la culture, le 23 octobre à 21 heures, le 24 à 17 heures. Tél. : 86-21-47-78. Théâtre du Lierre, Paris, de 25 novembre au 5 décembre. Tél. : 45-86-55-83. De 60 F à 120 F.



MUSIQUE

Classique

Mercredi 20 octobre

Stravinsky
Scherzo fantastique

Berg
Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange »

Debussy
Nocturnes pour orchestre

Messiaen
Chronochromie
Viktoria Mullova (violon).
Chœur de femmes et Orchestre de Paris, Pierre Boulez (direction).

Pierre Boulez n'a jamais manqué une occasion de manifester sa filiale admiration envers Olivier Messiaen. Il la signale encore une fois en travaillant avec l'Orchestre de Paris *Chronochromie*, « couleur du temps », créée par une très grande formation à la fin des années 50. Où l'on verra que le Messiaen de cette époque ressemblait beaucoup au dernier Messiaen, celui des *Eclairs vers l'au-delà*, joué la semaine dernière à la Bastille. Debussy et Messiaen : ce qui, dans la musique française, convient peut-être le mieux à la baguette de Boulez.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 21). Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 280 F.

Brahms
Sonate pour piano op. 5

Chopin
Polonaise op. 61 « Polonaise-fantaisie »

Prokofiev
Sonate pour piano op. 83
Grigori Sokolov (piano).

Elève de Guilels, ce Russe à la carrure athlétique s'est choisi un programme de récital sportif qui permettra de se faire les muscles dans la série des « grands rendez-vous » de Gaveau. Mais ne nous laissons pas tromper par les apparences. Sokolov, qui reçut le prix Tchaïkovski en 1966, a enregistré un répertoire autrement moins digital. *L'Art de la fugue*, en particulier, et les *24 Préludes* de Chopin (sous le label Opus 111)

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 80 F à 200 F.

Jeudi 21

Reich
The Cave
The Steve Reich Ensemble,
Paul Hillier (direction),
Carey Perloff (mise en scène).

Steve Reich, ex-répétitif américain, et sa compagne la vidéaste Beryl Korot baladent à travers l'Europe un spectacle multimédias à leur façon. Le personnage d'Abraham, briseur d'idoles, père des *frères ennemis* Ismaël et Isaac, est raconté trois fois. Par des juifs, par des islamistes et par des intellectuels américains. Images d'une réconciliation impossible ? Pas si utopiste depuis la poignée de main entre Arafat et Rabin. Entre les mots, en trois langues, et les instruments électroniques ou acoustiques, la réconciliation est également sensible.

Bobigny, Maison de la culture (les 21, 22 et 23, 20 h 30 ; le 24, 15 h 30). Tél. : 48-31-11-45. 200 F.

Vendredi 22

Musique autour de la tenture de *la Dame à la licorne*
Ensemble Alegria.

Une nouvelle présentation de la tenture de *la Dame à la licorne*, au Musée du Moyen Age des thermes de Cluny : l'occasion d'une série de concerts. Celui du groupe Venance Fortunat – quatre chanteurs, un orgue positif, une structure de spectacle – propose un montage de musiques médiévales, vocales et instrumentales, de poésie, de théâtre. Un « jeu » pour mieux apprécier la tapisserie.

Musée national du Moyen Age-Cluny, 18 heures. Tél. : 43-25-62-00. 100 F.

Lundi 25

Monnet
Fragments
Compagnie Caput Mortuum,
Ensemble instrumental Ars Nova.
Philippe Nahon (direction).
Marc Monnet (mise en scène).

C'est un « opéra-ballet » à la française, mais à l'état éclaté, et quelque peu débridé. Des danseurs, des chanteurs-déclamateurs, des instrumentistes. Mais sans intrigue suivie, sans décor, avec débordements d'onomatopées à l'attention du public-voyeur. On pense à Antonin Artaud, à Pina Bausch, on reconnaît aussi l'absolue originalité et la solitude de Marc Monnet, compositeur à la recherche d'un théâtre qui lui soit propre, miniaturiste embarqué de son plein gré dans les marges du grand opéra. *Fragments*, créé au dernier festival Musica de Strasbourg, ouvre une voie de traverse entre art lyrique, chorégraphie improvisée et violence verbale à l'état pur.

Théâtre de la Bastille, 21 heures (+ le 26). Tél. : 43-57-42-14. 100 F.


Sabri Moudallal à l'Institut du monde arabe.

Mardi 26

Nielsen
Aladdin

Rachmaninov
Concerto pour piano et orchestre n° 2

Sibelius
Symphonie n° 2
Hélène Grimaud (piano),
Orchestre symphonique de Göteborg,
Neeme Jarvi (direction).

Le plus vénérable des orchestres suédois, avec à sa tête un chef estonien dont les enregistrements (chez Deutsche Grammophon) ont beaucoup fait parler la critique ouest-européenne. Tous ces musiciens dans leur répertoire de prédilection. Avec, en prime, l'« incontournable » *Deuxième concerto pour piano* de Rachmaninov par la jeune Hélène Grimaud, remontée sur une grande scène pour l'occasion.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jazz

Roy Hargrove

Un nouveau club (plutôt grand), une nouvelle discussion théologique (les nouveaux musiciens ?), un (presque) nouveau trompettiste, Roy Hargrove. Il joue sur une trompette Bach 43 à perce large et utilise le plus souvent une embouchure de même facture (Bach C) un et quart. Roy Hargrove, né à Waco, Texas, il y a vingt-quatre ans, doué comme un grand bosseur de l'après-Marsalis, vaut le détour. Cette nouvelle génération en jazz (Joshua Redman pour les saxophones, Graham Haynes, autre trompette, Ira Coleman, basse, Laurent DeWilde, piano), a toutes les cartes en main. Rien n'est juré : *To-Morrow is the Question* (titre d'Ornette Coleman, voir *le Monde* du 15 octobre).

Les 21, 22 et 23 octobre au Hot Brass à 21 heures. Tél. : 42-00-14-14.

Shirley Horn Trio

La présence de Miles Davis à ses côtés n'a pas peu contribué à sa gloire : la chanteuse Shirley Horn au nom prédestiné (*« horn »* désigne les cuivres et, par extension, tous les instruments) a tout à gagner à une écoute en club. La délicatesse des timbres, des attaques, la sûreté du phrasé, le volume, n'ont de sens qu'en espace réduit. Celui-ci, en plus, est d'une distinction rare, toujours cette histoire de Vieille Europe et de son charme si civilisé.

Du 20 au 26 octobre à La Villa à 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Barney Wilen

Intemporel, très daté, au sens judicieux du terme, la technique aussi adéquate que possible à une volonté d'atteindre le sensible (*« Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la musique »*), Barney Wilen touche mieux que quiconque cette zone noire en nous où la perception se change en émotion – mais pas seulement. Enfant prodige du saxophone (ténor), il épuise les types de jeu (le bop, le free) avant que mille autres n'apprennent à y entrer. Aujourd'hui, il est seul, entièrement centré sur son jeu à lui, magnifique.

Les 21, 22 et 23 octobre au Petit Opportun à 22 h 45. Tél. : 42-36-01-36.

Rock

Blur

La pop anglaise poursuit sa cure de jouvence. Blur a récemment découvert les Kinks et s'en sert pour créer un rock désordonné et charmant.

Le 21. Passage du Nord-Ouest, 21 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Front 242

Le groupe belge a par le passé manipulé une imagerie dangereuse, délétère, mais s'est depuis longtemps démarqué de la faune inquiétante et fascisante que ses premiers spectacles avaient attirée. Finalement, ce qui reste du travail de Front 242, c'est une avancée décisive dans le rapport entre bruit et musique, dont les échos se font entendre aussi bien sur les pistes de danse que sur les disques du nouveau rock industriel.

Le 22. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15.

Marc Ribot & Shrek

Marc Ribot est un guitariste qui tient les sentiers battus en horreur. Quelque part entre le jazz, le rock et l'avant-garde, il trace un chemin étrange, qui demande du courage.

Le 22. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Human Spirit
Assassin
Omar Dee

Du reggae (Human Spirit), du rap (Assassin), et, le lendemain, du rock au lourd passé alternatif (Dirty District) et de la néochanson populiste (Blankass), c'est un week-end en banlieue.

Le 23. Magny-les Hameaux. Salle des fêtes, 20 h 30.

Neal Black

Un petit nouveau dans l'impressionnante collection d'auteurs-compositeurs-interprètes qu'a constituée le Passage du Nord-Ouest au fil des mois.

Le 25. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Rachid Taha

L'ancien chanteur de Carte de séjour est un musicien original qui cherche, non sans succès, à créer la musique de sa génération, celle qui achète ses cassettes aussi bien à Barbès que dans les grands magasins.

Le 25. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Tournées

Webb Wilder

Le grand Texan aime le rock 'n' roll d'un amour sans mesure. Chaque soir il le recrée à l'image de celui qu'il entendait dans son enfance, claquant, énergique comme au premier jour.

Le 21 octobre, Joué-les-Tours, MJC. Le 22, Callac, le Bacardi. Le 23, Rennes, l'Espace. Le 24, Plouméour, les Hespérides.

Sons of the Desert

C'est une grande chose qu'un grand concert de Sons of the Desert, l'un des rares groupes à pratiquer les mélanges pour créer plus que pour donner le change.

Le 22 octobre, Le Guilvinec (29). Centre loisirs et culture. Le 23, Lanester (56). Maison du Temps libre.

Chanson

Gilbert Bécaud

Cuivres, chorale noire-américaine, swing irrésistible : Bécaud occupe la scène avec de nouvelles chansons qui tranchent sur ses précédentes compositions. Alerte, la voix intacte, Bécaud et son piano fête ses quarante ans de chanson.

Du 20 au 23, 20 h 30 ; le 24, 16 heures. Palais des Congrès. Tél. : 40-68-00-06. De 210 F à 250 F.

Juliette Gréco

Juliette Gréco crée un nouveau tour de chant et glisse dans ses habituels standards quelques-unes des chansons écrites pour elle par Etienne Roda-Gil. La voix, la présence, le style : Gréco est une grande artiste.

Du 20 au 23, 20 h 30 ; le 24, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 150 F à 230 F.

Juliette

Juliette a du caractère, beaucoup de présence, et elle améliore son répertoire de jour en jour. Deuxième passage au Théâtre de la Ville pour une jeune chanteuse qui reprend le flambeau de la chanson française, réaliste, moderne et drôle.

Les 21, 22 et 23. Théâtre de la Ville. 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Tournée

***Arthur H* et le Bachibouzouk Band.**

Après le confort forain du chapiteau hollandais, où il créa au Parc de la Villette son nouveau et luxuriant spectacle, Arthur H passe aux salles. Avec son orchestre à tendance cuivrée, ses bricolages de radio-amateur, son Cristal Bashet et ses ondes Martenot, Arthur H fait son music-hall.

Le 22 octobre, Valence, Théâtre Bel Image. Le 23, Cavaillon, Centre culturel. Les 25 et 26, Bordeaux, Théâtre Fémina.

Musiques du monde

Sandra Rumolino

Sourire éclatant, large bouche, oeil de braise, Sandra Rumolino est argentine. Elle chante le tango et la milonga. Elle y met une grande force, une assurance à toute épreuve, un charme très italien, ses ancêtres viennent sûrement de là-bas. Accompagnée par Toto Damiero au bandonéon, Ciro Perez à la guitare, Roberto Tormo à la basse, elle passe aux Trottoirs de Buenos-Aires jusqu'au 30 octobre.

Les 20, 21, 22, 23 et 26. Trottoirs de Buenos-Aires. 22 h 30. Tél. : 40-26-29-30.

Placer y Lloret Quintet

Le Gallicien Antonio Placer chante, le Français Pascal Lloret joue du piano. Avec un violoniste argentin, un contrebassiste et un accordéoniste brésiliens, ils cherchent les nouveaux chemins de la latinité. Musique complexe, ciselée, érudite et éclatée.

Du 21 au 26. Auditorium Saint-Germain. 20 h 30. Tél. : 46-33-67-03.

Sivuca

Sivuca est un extraordinaire accordéoniste qui joue de tous les styles, et en particulier du *forro* brésilien, puisqu'il est originaire du Nordeste du Brésil. La vitesse d'exécution, l'inspiration fait de ce sage à la barbe blanche un musicien mondialement apprécié, au-delà des limites de l'instrument.

Le 22. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Huracan

Onze musiciens, trois danseuses : Hurican vient de Saint-Domingue. Du merengue à la salsa, avec cuivres, percussions, piano : l'« ouragan » est un excellent groupe de musiques des îles.

Le 23. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Edith Lefel

Le zouk et la sentimentalité insulaires : Edith Lefel est une des plus belles voix des Antilles.

Le 23. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15. 140 F.

Sabri Moudallal

Sabri Moudallal est né à Alep en 1918. Célébrations religieuses, fêtes de mariage, concert à la radio : la carrière du chanteur syrien a suivi un tracé habituel dans les pays du Moyen-Orient. Son ensemble affiche une rare cohésion, et les pièces d'influence arabo-andalouses qui figurent au répertoire bénéficient d'une grande liberté d'interprétation.

Les 22, 23 et 24. Institut du monde arabe, 21 heures. Tél. : 40-51-38-50.

Ensemble Kudsi Erguner

Kudsi Erguner connaît son pays d'origine, la Turquie, sur le bout des ongles. Musicien, musicologue, il est responsable de nombreux concerts, disques de musique ottomane en France. Au Théâtre de la Ville, il présentera un programme de musique et chants soufis.

Le 24. Théâtre de la Ville. 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Tournées

Madredeus

Teresa Salgueiro, la chanteuse du groupe portugais Madredeus, possède une voix remarquable, dans la lignée des chanteuses de fado. Le style musical inventé par ses compères (guitare, accordéon, clavier, violoncelle) puise aux sources de la musique érudite, du folklore et du rock portugais. Singulier, prenant.

Le 21 octobre, Saint-Sébastien-sur-Loire (près de Nantes), l'Escall. Le 22, Vannes, Palais des arts et des congrès.

Johnny Clegg

Johnny Clegg continue de commenter l'actualité sud-africaine en direct. Plus simple, moins entouré, plus axé sur la pop-music, Johnny Clegg nouvelle manière s'est assagi, mais l'énergie circule toujours.

Le 21 octobre, Rennes, salle omnisports. Le 22, Nantes, hall de la Trocardière de Rézé. Le 23, Angoulême, chapiteau Bel Air. Le 25, Chateauroux, parc des expositions de la Belle Ile. Le 26, Lyon, la Transbordeur.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

FESTIVALS EN RÉGION

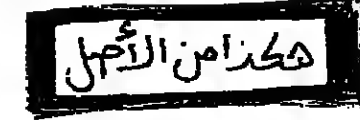
CORDES A QUATRE DANS LE VAR

Six quatuors de renommée internationale pour une visite en musique des églises en pays de Fayence. Fine Arts Quartet (Etats-Unis), le 22 octobre à l'église de Fayence ; Quatuor Erato (Bâle), à l'église de Callian le 23 ; Quatuor Razumowsky (Paris), à l'église de Mons, le 24 ; Quatuor Stamicz (Prague), à l'église de Tourette, le 25 ; Atheneum Enesco (Roumanie), à l'église de Seillans le 26 ; Quatuor Vermeer (Etats-Unis), à l'église de Bagnols-en-Forêt le 27. Concerts à 21 heures. Tél. : 94-68-58-33.

JULES VERNE EN SCÈNE

Le 1er août 1992, on découvrait au Festival de Radio France et de Montpellier la version oratorio de l'opéra en deux scènes et un prologue de Philippe Hersant : *le Château des Carpathes*. La scène lyrique montpelliéraine, coproductrice, a demandé à André Wilms une mise en scène de cette adaptation du célébrissime roman de Jules Verne. Le rôle de la Stilla, cantatrice-fantôme, est incarné par la soprano Rachelle Stanisci ; celui de l'aubergiste par Isabel Garcisanz, le ténor Christer Blandin est Frank de Télek, enquêteur amoureux, Marcel Vanaud est le Baron de Gorz, grand manipulateur, le rôle parlé d'Ofranik revient à Mathias Jung. L'Orchestre philharmonique de Montpellier est dirigé par Pascal Rophé. Les 27 et 29 octobre, 20 heures, le 31 à 15 heures, Opéra-Comédie. Tél. : 67-60-19-80.





ARTS

Nouvelles expositions

L'Ame au corps, arts et sciences (1793-1993)

Un scientifique, Jean-Pierre Changeux, et un historien de l'art, Gérard Régnier, oui conduit le projet de cette exposition qui prend comme thème le corps et ses représentations et tente de visualiser ce que serait un grand musée encyclopédique réunissant des œuvres issues des patrimoines aujourd'hui dissociés : art et science, métiers et techniques. Des écorchés de Houdon aux photographies d'hystériques prises à la Salpêtrière, aux peintures de Klimt, Munch ou Dali, on ne pourra que constater les intérêts partagés par les savants et les artistes à toutes les étapes de l'exploration de la machine humaine.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower. Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures (Entrée square Jean-Perrin). Du 23 octobre au 24 janvier 1994. 45 F.

Peintures murales romanes

De Saint-Savin à Vendôme, du temps de Mérimée à aujourd'hui, cent relevés aquarellés de fresques romanes sortent des réserves du Musée des Monuments français. Ce qui ne leur était encore jamais arrivé. C'est l'occasion de mesurer le savoir-faire de peintres-architectes comme Laffillée et Yperman, et de découvrir plusieurs uniques témoins d'œuvres à jamais disparues.

Musée des Monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 17 heures. Du 22 octobre au 20 décembre.

Jun Shiraoka

Connu – et même vénéré – uniquement d'un cercle de spécialistes, loin des modes, le Japonais (installé à Paris) Jun Shiraoka présente ses nouvelles photographies. Compositions austères, subtil travail sur le tirage (très sombre ou très clair) et regard sur l'environnement. A découvrir.

Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine, Paris 4e. Tél. : 42-78-62-74. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 14 heures à 18 heures. Du 20 octobre au 20 novembre.

Vanités

Le Centre national de la photographie quitte le Palais de Tokyo pour l'Hôtel de Rothschild, rue Berryer. Ce nouveau lieu est inauguré avec « Vanités », une histoire de la photo de mode. De Nadar à Steichen, de Penn à Roversi, de Klein à Bourdin, une démonstration judicieuse : comment cet art appliqué, considéré comme mineur, a donné des images majeures.

Fondation Salomon-de-Rothschild, centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-78-12-31. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Projection en continu du film de Sarah Moon et de deux extraits du film de William Klein « In and Out of Fashion ». Du 21 octobre au 7 février 1994.

Paris

Georg Baselitz

En trente ans, Baselitz a réalisé plusieurs milliers de dessins, du noir à la couleur, du petit au grand format. En voici quarante-deux pour rendre compte de la place première qu'occupe cette technique dans le parcours de l'artiste allemand. Les galeries Montenay et Templon, de leur côté, exposent des œuvres de Baselitz.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Günter Brus

Des peintures gestuelles, des dessins, des pastels, des livres et des photos de performances retracent le parcours de cet artiste autrichien, cofondateur en 1965 de l'actionnisme, mouvement viennois d'une violence extrême dans son usage du corps comme lieu d'expérience.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e, Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Chefs-d'œuvre du Musée des beaux-arts de Leipzig

Le très vieux Musée des beaux-arts de Leipzig – il a été fondé en 1837 – peut s'enorgueillir de solides collections portant sur la Renaissance allemande, le dix-septième siècle hollandais, le romantisme allemand. Elles sont montrées pour la première fois à Paris, en soixante-cinq peintures de Cranach à Caspar-David Friedrich, et cent quatre dessins ouvrant aussi sur l'Italie du Primatice et du Bernin.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre. 35 F.

CIRVA : le verre

Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA) accueille depuis 1986, à Marseille, des plasticiens, designers et architectes tâtant des propriétés du verre. Un bilan. Avec trente-cinq artistes : Larry Bell, James Lee Byars, Guiseppe Penone, Judith Bartolani, Elisabeth Garouste-Mattia Bonetti, Tom Shannon, Piotr Kowalski, etc.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 novembre. 30 F.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque deux mille œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation n'était, jusqu'au printemps dernier, sortie de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont présentées mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-49-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.

Otto Dix

De cette incontournable figure de l'art allemand, l'exposition propose une cinquantaine d'œuvres sur papier : portraits, scènes de la vie de bohème à Berlin, images de bas-fonds, des années 1910-1930. Soit le temps de la jeunesse turbulente.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 4 décembre. 25 F.

Gharbaoui

Hommage à un artiste qui vécut entre le Maroc et Paris, et très profondément la difficulté d'être peintre et marocain. De son histoire (1930-1971), on ne connaît que des pans. Quant à sa peinture, elle évolue, gestuelle, tourmentée, entre violence et spiritualité.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 novembre.

Le dessin à Vérone aux XVIe et XVIIe siècles

Vérone n'est pas loin de Venise, aussi a-t-on assimilé son école à celle de la Cité des doges. Quatre-vingts dessins du Musée du Louvre ont été sélectionnés pour mettre en évidence la réalité de ce centre artistique, dont le rayonnement au seizième siècle pouvait, selon Vasari, être comparé à celui de Florence.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 13 décembre. 35 F. Gratuit pour les étud. tous les mer. d'octobre à partir de 18 heures.



Günter Brus au Centre Georges-Pompidou. D. R.

Nabis

Japonisme, primitivisme, symbolisme, occultisme, cloisonnisme, intimisme, éventails et paravents... Les nabis, une bande de jeunes trublions que l'exemple de Gauguin stimulait, avaient un pied « ailleurs », par exemple en Bretagne, et l'autre à Paris, du côté de *la Revue Blanche*, où ils ont inventé de belles formes courbes, synthétiques, annonçant l'art nouveau.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994. 45 F, lun. : 31 F.

Picasso illustrateur d'Aimé Césaire

A l'occasion des quatre-vingts ans d'Aimé Césaire, le musée de l'Hôtel Salé présente *Corps perdu*, dix poèmes illustrés par Picasso. Autour, d'autres livres et des documents témoignent des liens privilégiés du poète avec le milieu surréaliste.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 6 décembre. 26 F, dim. : 17 F.

Gerhard Richter

« La peinture n'a jamais peint qu'elle-même. » C'est ainsi que l'artiste allemand Gerhard Richter justifie une vaste entreprise picturale dont la tournure polymorphe a souvent étonné : de photoréalisme à l'abstraction gestuelle, de la figuration au monochrome, du paysage au portrait... son itinéraire est retracé en une centaine de tableaux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. A partir du 2 novembre, tlj sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 novembre. 35 F.

Georges Rousse

Comment Georges Rousse « construit »-il ses photographies, dans des lieux désaffectés, qui se jouent de l'espace, des volumes, de la perspective? Au moyen de dessins, lavis, gouaches, aquarelles qu'il accumule minutieusement dans des petits carnets. De l'esquisse à l'œuvre, cette exposition suit la démarche de Rousse.

Centre Georges-Pompidou, galerie du Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Syrie, mémoire et civilisation

De la préhistoire à la Syrie des Ottomans, d'Ebla à Mari, de la basilique de Saint-Siméon au krak des Chevaliers, d'Alep à Damas, en passant par Palmyre, la « perle du désert »... Les civilisations se sont enchaînées, détruites, fécondées, entre l'Euphrate et la Méditerranée. Tablettes, vases, statuettes, bas-reliefs, objets, bijoux des musées syriens et du Louvre en évoquent la richesse.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février 1994.

Vallées du Niger

Une exposition coproduite par la France et six pays africains. Elle permet d'admirer des objets peu ou pas connus, pour la plupart trouvés lors de fouilles archéologiques. Son but est également d'insister sur la sauvegarde d'un patrimoine trop souvent pillé, mais source essentielle de l'histoire des civilisations qui ont jalonné, au fil des temps, le fleuve Niger.

Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris 12e, Tél. : 44-74-84-80. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 janvier 1994. 27 F.

Régions

Albi

Egon Schiele

Si on a manqué l'exposition à Aix-en-Provence cet été, on peut la rattraper chez Lautrec. Elle en vaut la peine : 101 dessins et aquarelles de 1907 à 1918 sont présentés, autoportraits, portraits, nus... Autant de visages et de corps soumis au trait magnifiquement exacerbé de l'artiste viennois.

Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81000. Tél. : 63-54-14-09. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 5 décembre. 20 F.

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte povera dont il est issu. *Arbres, Mues* et *Pommes de terre*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Bordeaux

Fabrice Hybert

Le jeune artiste, auteur d'étranges « peintures homéopathiques » et de corps verts plongés dans du liquide, propose au CAPC un story-board composé de 1200 dessins griffonnés et de menus objets, racontant les histoires croisées d'un « héros » en cours de transformation.

CAPC - Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Castres

Intérieurs

On a souvent entendu dire qu'il n'y avait pas, ou presque pas, de collectionneurs d'art contemporain en France. Ce n'est plus tout à fait vrai. A preuve la réunion par le Musée Goya, le Centre d'art contemporain de Castres et le Musée de Rodez d'une centaine d'œuvres d'artistes d'aujourd'hui – de Combas à Viallat, en passant par Tony Cragg, Bernard Dufour ou Martin Barré –, qui ont été choisies dans des collections privées en Midi-Pyrénées.

Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Édit, 81100. Tél. : 63-59-30-20. Tous les jours sauf lundi et 1er novembre de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 18 heures. Egalement au Musée Goya (Tél. : 63.71.58.58.). Jusqu'au 30 novembre.

Musée Denys-Puech, place Georges-Clemenceau, 12000 Rodez. Tél. : 65-42-70-64. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, lundi de 14 heures à 20 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre. 15 F, gratuit le lun.

Grenoble

Susana Solano

Solano, qui vit à Barcelone, a abandonné la peinture en 1979 pour se consacrer exclusivement à la sculpture. Bien lui en a pris : en moins de dix ans elle s'est imposée en ce domaine, avec force. Cette dame du fer expose à Grenoble 19 œuvres réalisées depuis 1984, et 5 balançoires créées à cette occasion.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre. 15 F.

Marseille

Henri Michaux

On a longtemps pris à la légère l'œuvre picturale du poète. Plus maintenant. Et voici à Marseille, pour la première fois déployé, l'œuvre peint du grand homme de plume, qui troquait le stylo pour le pinceau, pour creuser dans les couches de son propre psychisme. Dans le blanc, dans le noir, fourmillant. Jusqu'au vertige. 196 œuvres : peintures, gouaches, aquarelles, pastels, encres, sont exposés.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 21 novembre. 15 F.

Nancy

Liebermann, Slevogt, Corinth

Liebermann l'« impressionniste » de la Sécession berlinoise, Slevogt l'illustrateur prolixe, Corinth le presque expressionniste. Soit trois Allemands pour ouvrir, avec le siècle, un nouveau chapitre de l'art graphique allemand. En 114 estampes, gravures sur cuivre et lithographies.

Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-85-30-72. Tous les jours sauf lundi matin, mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 28 novembre. 20 F.

Nantes

Josef Sudek

Le panoramique est aujourd'hui un objectif à la mode, utilisé à l'emporte-pièce. Josef Sudek (1896-1976), le plus grand photographe tchèque, passionné d'expériences, a utilisé ces plans larges dès les années 40 pour fixer des paysages urbains ou ruraux et bouleverser la notion d'espace. Quarante de ces paysages, provenant du Musée des arts décoratifs de Prague, sont montrés à Nantes. A ne pas manquer.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Nîmes

Martial Raysse

Le Carré de Foster reçoit la rétrospective Martial Raysse qui avait commencé son périple au Jeu de Paume à Paris. Elle retrace les grandes mutations de l'œuvre depuis le temps du nouveau réalisme, ponctuée de cœurs, de bouches, et parfumée d'innocente modernité, jusqu'aux replis solitaires sur la peinture et le musée.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par : *Geneviève Breerette*
« Photo » : Michel Guerrin.

GALERIES

DEGOTTEX

Galerie Moussion

Accroc, fêlure, ou simple déchirure depuis le bord haut du papier blanc : la suite peu connue *ARR...*, qui date de 1972, s'inscrit dans la ligne de ces avancées réductrices qui ponctuent toutes les étapes du travail de Degottex. L'artiste, pétri de culture extrême-orientale, ne peint plus depuis quelque temps. Depuis qu'il a ramené son geste à un unique trait de pinceau trempé dans l'encre de Chine dont le cours vertical s'épuise dans la toile. Rêvant, en minimaliste, au potentiel de quelque simple bloc de bois brut, non taillé, il se livre à de nouvelles approches, plus directes, tend des toiles de coton dont les coutures définissent des lignes parallèles, travaille à ces papiers ARRachés, qui mettent à découvert la spécificité du matériau support de l'acte. Un acte de non agression, si loin de l'idée d'entaille, ou de lacération où, s'il y a violence, c'est en amont de la décision. Où, s'il y a neutralité délibérée, restent les bords tremblés de la déchirure, et l'ombre formée par leur écart léger, pour définir cette frange de sensibilité qui pénètre le champ du papier blanc dans sa totalité. Les arrachements pratiqués dans le papier rouge sont loin d'avoir la même sonorité.

G. B.

★ Galerie Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Tél. : 48-87-75-91. Jusqu'au 13 novembre.

DIX AVENTURES A VIVRE

Galerie Jean Fournier

On est accueilli en fanfare par le contraste des voiles légers enduits d'une peinture brutale par Isabelle Viallat – elle devrait se faire un prénom, – par une sculpture orange en résine de Peter Soriano – dont d'autres œuvres rythment le parcours, – par les drôles de jeux d'Yves Deloule, et par les petits formats de Rufus Zogbaum, dans lesquelles passent un souffle et un espace extraordinaires. Viennent ensuite les superbes relevés de tiges de fleurs caressées au fusain par Frédérique Lucien, le dialogue entretenu par Schatt entre géométrie et lyrisme, deux Pifaretti dans lesquels la peinture atteint une violence qui menace de dilution la sempiternelle verticale centrale. Et encore de la peinture avec les trois toiles roses de Maurige, où des bandes d'un rose plus soutenu font un écho tendre aux grands Barnett Newman, et avec les grandes œuvres froides et pourtant si denses de Philippe Richard, déjà vu à la galerie Bernard Jordan. Enfin, les toiles étranges et fortes de Dominique Liquois, où s'agglutinent dans une sorte d'horreur du vide des graphismes contradictoires qui ne craignent ni la couleur ni les contrastes. L'exposition n'est pas un manifeste, ni l'embryon d'un groupe ou d'une école. Juste l'expression d'une belle jeunesse qui est aussi celle de Jean Fournier.

H. B.

★ Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-77-32-31. Jusqu'au 10 novembre.

JEUNES ARTISTES AUTRICHIENS

Galerie Sylvana Lorenz

Ils se nomment Zitko et Obholzer, Rockenschaub et Zobernig, Brandl et Kogler. En Autriche, leur pays natal, ces jeunes gens pratiquent tantôt la peinture, tantôt les installations, tantôt les deux ensemble. Comme la plupart des contemporains, ils connaissent par cœur Duchamp, Picabia, les années 60, Sigmar Polke et Helmut Dorner. Et comme ces derniers, ils hésitent entre la dérision et le style, entre faire des tableaux – les plus séduisants possible – et se moquer de cette activité désuète : recouvrir de couleurs huileuses une surface de toile généralement rectangulaire. Une exposition collective, organisée avec l'aide du ministère autrichien de la culture, les réunit chez Sylvana Lorenz. L'accrochage est adroit, les effets d'échos et les dissonances fonctionnent bien en dépit de l'exiguïté de la galerie. Lesquels de ces débutants deviendront des artistes de qualité ? Réponse dans quelques années.

Ph. D.

★ Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon, 75003 Paris. Tél. : 48-04-53-02. Jusqu'au 30 octobre.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Elisabeth Schwarzkopf chante Hugo Wolf

La vérité dans l'artifice

VOILA sans doute, saisi par l'enregistrement, l'un des moments de communion les plus intenses entre un public instruit, conquis, et une artiste prise au jeu. Prise ou pas prise? Sincèrement émue ou donnant tous les signes de l'émotion? Toute la jubilation est pour nous dans cette hésitation. On croit la chanteuse d'autant plus en liberté, portée par des sentiments irrépressibles et profonds, qu'elle s'observe sans trêve, et ne laisse rien passer de ses émotions. Mais que d'émois, calculés à l'aune de la communication ! Paradoxe du comédien, dit-on. Summum de l'art de l'interprétation. La «comédienne» – chanteuse *saisie ici à son acmé – s'appelle Elisabeth Schwarzkopf.* Sans costume, sans décors, elle se trouvait dans la seule compagnie de son accompagnateur préféré, Gérald Moore (il «savonne» parfois un peu, c'est sans importance). C'était le 29 juillet 1958. La soprano allemande livrait au public du Festival de Salzbourg tout ce que lui avait enseigné la fréquentation assidue, muée en familiarité, des *Lieder* d'Hugo Wolf : elle devait leur consacrer dix récitals jusqu'en 1964.

Wolf et Schwarzkopf, cela aura été une histoire d'amour sans vraiment d'équivalents (Schubert/Fischer-Dieskau ?) dans l'art de la poésie chantée. Le compositeur autrichien avait porté au dernier degré du raffinement ce mélange gastronomique de la parole et de la musique que l'on nomme mélodie en français, *Lied* en allemand. *Comparé à ses prédécesseurs, Schubert, Schumann surtout, Brahms, il allait* être le plus proche de la nouvelle cuisine. Econome en graisses, sachant marier sucré et salé. Du piquant, toujours, de la variété formelle à satiété, de l'originalité à l'arrivée, et des moments fugitifs, presque insaisissables, de beauté irréelle sur un mot lancé, un accompagnement *ostinato* léger comme le vent, un élan intérieur aussitôt brisé. Schwarzkopf allait donc trouver chez Wolf l'aristocrate du *Lied* qui et que flatterait au mieux sa voix de patricienne. Tellement plus de sophistication douloureuse, d'ombres et de courbes fin de siècle, de sensualité voilée que chez ce bourgeois de Richard Strauss ! La soprano, au fil de ce récital salzbourgeois, trouve sa voix – un léger tremblement


COLL. PRIVÉE/IN «DIVINES ET DIVAS»/ED. PLUME

et un manque d'assise vocale dans *Im Frühling*, un aigu douteux tout de suite après. La perfection se conquiert, on en a la preuve d'emblée. Et puis la voix se pose, prend son envol, se hausse vers la grandeur du Goethe mythologique (*Ganymed, Anakreons Lied*), joue Marie-Antoinette aux champs dans le populisme affiché des *Alte Weisen* sur des textes de Gottfried Keller, ose tout dans les bis (*Mignon* !), teintes en camaïeu, nuances mourantes, liaisons chavirées. Le disque de l'île déserte.

Trois marques distribuent depuis peu la manne que constituent les archives du Festival de Salzbourg : *les Festspieldokumente.* Orpheo (avec, comme curiosité, la *Pénélope* de Rolf Liebermann dirigée en 1954 par George Szell), Deutsche Grammophon (un *Orphée* de Gluck signé Karajan) et EMI, qui nous vaut ce Wolf éblouissant. Sous le même label on trouve également un *Fidelio* de légende, qui n'a jamais existé que piraté, et dont les techniciens offrent désormais une version techniquement audible, sans baisses de volume ni trop de distorsions, bien qu'elle ait été rapetassée à partir de diverses prises et bandes radios. Le *live* date de 1950. Le 5 août, Furtwengler sortait du purgatoire que lui avait valu une attitude pas toujours très claire pendant la guerre pour livrer dans l'opéra de Beethoven un message d'humanisme éternel dans le climat d'émotion nationale que l'on peut imaginer. Flagstad en Léonore, Patzak en Florestan, Josef Greindl en Rocco, Dermota en Jaquino et ... Schwarzkopf en Marzelline. Que souhaiter de mieux? Une Philharmonie de Vienne qui joue juste, des tempos d'une lenteur moins lancinante, des attaques d'orchestre plus nettes et, peut-être, moins de pathos de bout en bout. Le document, au demeurant, en dit long sur l'idée qu'on a pu se faire du messianisme beethovénien à l'époque, quand on ne s'appelait ni Bruno Walter ni Ferenc Fricsay.

ANNE REY

★ 1 CD EMI Classics «Festspieldokumente» CDH 7 64905 2.

★ 1 coffret de 2 CD EMI «Festspieldokumente» CHS 7 64901 2

Classique

Franck

Prélude, choral et fugue; Prélude, aria et final; les plaintes d'une poupée; Danse lente

Chausson

Quatre danses opus 26; Paysage opus 38

Jean Hubeau, piano

Jean Hubeau a inculqué, dans sa classe du Conservatoire de Paris, à un bon nombre de pianistes aujourd'hui en pleine activité, l'esprit d'abnégation de la musique de chambre. Jean Hubean est mort le 19 août 1992 peu après avoir gravé ce disque-testament. Comme cela s'était passé récemment pour un CD d'hommage dédié au regretté Xavier Darasse, la notule biographique contenue dans le livret ne fait nulle part état du décès. C'est ainsi qu'un coup de chapeau peut se teinter de désinvolture, faute de quelques lignes de rajout à la réimpression. Si Erato n'a pas ce genre d'attentions pour un artiste français, qui l'aurait? Pour en venir à l'essentiel, à quoi ressemble ce disque? Crépusculaire et austère, quelque peu professoral aussi. Hubeau attaque de plain pied la pièce maîtresse, le *Prélude, choral et fugue* de Franck, on sent qu'il l'a mille et mille fois explorée, pour lui et pour l'enseigner. Le résultat n'a absolument aucun brillant spectaculaire *mais présente la puissance* d'attraction particulière de certains vieux couples : toutes difficultés, toutes tensions aplanies à force de compréhension et de tendresse.

1 CD Erato Musifrance 4509 92402-2.

Tchaïkovski

Les trois quatuors à cordes, mouvement de quatuor en si bémol majeur, sextuor à cordes «Souvenir de Florence»

Quatuor Borodine, Yuri Yurov, alto, Mikhail Milman, violoncelle

Ce qu'il y a de mieux dans les quatuors de Tchaïkovski, ce sont les introductions lentes et singulièrement dissonantes du second et du troisième du nom. A part cela, l'invention va son train, rien n'est jamais ni très marquant ni très faible, le génie manque terriblement, *mais quel talent! Même remarque* pour le sextuor. Le Quatuor Borodine et ses acolytes occasionnels pourraient heureusement donner des couleurs, des chairs et de l'allant aux pires squelettes – on en est loin. Quel son! Quelle prise de son ! Intonation plus que juste, on la dirait réglée par sympathie.

1 coffret de 2 CD Teldec 4509-90422-2.

Erik Satie

Pièces diverses

Raymond Devos, récitant, Michel Legrand, piano

L'auteur des *Gymnopédies* avait pris l'habitude d'écrire, outre d'énigmatiques consignes d'interprétation, des textes littéraires de son cru entre les portées de ses pièces pour piano. Faut-il ou non les faire entendre en surimpression au cours de l'exécution? Le sujet divise les spécialistes. Devos et Legrand, qui ne sont heureusement spécialistes de rien, mais qui ne refusent jamais de s'amuser, ont passé le pas avec délectation. Le premier dit Satie «à plat» : ainsi l'exige cet humour fait de *non sense*. Le second joue fort bien du piano, on le savait. Le résultat se vendra et ne fait de mal à personne.

1 CD Erato 4509-92868-2.

A. Ry.

Jazz

John Coltrane

Newport 63

L'essentiel de ce disque est millésimé 1963, avec une rythmique à son point de perfection, une énième version de collection de la valse fétiche de Coltrane, *My Favorite Things* (splendeur), le regroupement de pièces éparses et un codicille rétroactif, *Chasin another Trane*, daté celui-ci de 1961. L'ensemble se tient parfaitement. La dynamique apportée par Roy Haynes change la valse en balancement déhanché qu'un ne parviendra plus à produire sans force, sans application, comme inspiré par un pur sentiment et le désir de changer n'importe quel plomb. Et le blues de poursuite où s'avance témérairement le groupe, sur les traces de sa plus haute raison, de sa plus grande folie, filant le train à «Trane» (surnom de Coltrane), est impétueux, radical, incontestable. Dernier motif, s'il en fallait, d'ajouter ce Coltrane à d'autres et les autres à l'histoire du jazz, la présence bondissante – dont les écarts mélodiques font écho à ce que Coltrane travaille dans la matière même du son – d'Eric Dolphy (à l'alto).

1 CD Impulse GRP 11282, distribué par BMG.

Stéphane Furic

The Twitter-Machine

Tout groupe nouveau sur la scène du jazz ne s'impose pas forcément par sa nouveauté. Il est trop facile, en un sens, de fabriquer un compact, et trop difficile de faire deviner sa voix dans le brouhaha de qualité qu'est devenue la production. A quoi se reconnaît un musicien intéressant? A la qualité de sa formation ou plutôt à l'usage qu'il en fait. C'est le cas de Stéphane Furic, bassiste de la Berklee School. Mais on pressent la nécessité de sa voix à autre chose : au site qu'il s'assigne, sa position (ses références et l'usage qu'il en fait, l'image d'Ornette Coleman, par exemple) et à *ses propositions, cette dynamique* qui lui permet de créer un vrai groupe (Chris Creek au ténor et au soprano, Patrick Goraguer, nom connu, au piano et Jim Black à la batterie). Autrefois, on voyait sur les routes : «Attention, ouvriers!». Après un premier disque solide (*Kishinev*, Soul Note, 12 12 15), voici *The Twitter-Machine*. Attention, jeunesse!

1 CD Soul Note, 121 255-2, distribué par Dam.

F. M.

Rock

Tindersticks

Tindersticks

On profite depuis quelques mois de projets pop ambitieux conciliant à merveille spontanéité électrique et instrumentation classique. Récemment Divine Comedy où les Boo Radleys enluminaient leurs mélodies graciles de clavecin, hautbois ou orchestre à cordes. Les Tindersticks goûtent aussi les joies de la mégalomanie. Mais plus que d'une nouvelle clarté, leurs arrangements baignent ce premier album d'une majesté crépusculaire. On imagine le groupe enfermé dans un vieux théâtre de Londres, jouant sous des lambris fanés, sur une scène décorée de velours rouge et d'ors ternis. Soupirant les souvenirs d'une innocence perdue, celle des glorieuses *sixties*. Bouffées de mélodies réminiscentes de John Barry, Burt Bacharach ou Lee Hazzlewood. *Mais* les cuivres, l'orgue, les cordes, jadis triomphants, se sont faits sépulcraux. Les violons autrefois radieux étreignent leur angoisse. Stuart Staples y est un crooner accablé par les nuits blanches, la nicotine et l'alcool. Le murmure de sa voix évoque l'incurable pessimisme d'un John Cale ou la gravité écorchée de Nick Cave. Sans céder pourtant aux facilités du lugubre. Refusant la chute inévitable, il parvient encore à s'élever pour donner à ces chansons fin de siècle la même grâce que certains titres du Velvet. Cet album, sans doute démesuré (21 morceaux, l'équivalent d'un double vinyle) en devient par moments monotone malgré sa splendeur.

1 CD This Way up, distribué par Phonogram, 518 306 2.

S. D.

The Lemonheads

Come on Feel the Lemonheads

Des chansons simples et séduisantes, drôles et fines qui sont aussi du rock? Un garçon qui sait chanter et joli comme un cœur en plus? C'est possible sans aller fouiller dans la discothèque de grand-papa? C'est possible grâce aux Lemonheads et à leur âme, Evan Dando, jeune éphèbe de Boston qui réussit avec *Come on Feel the Lemonheads* un parfait album de pop music, léger, irresponsable, irrésistible. Pour donner une idée du charme de *Come on Feel the Lemonheads*, il faudrait prendre une par une ces chansons, qui – mis à part *the Jello Fund*, un solo pour piano pénible qui clôt l'album – méritent toutes de sortir en 45 tours.

Faute de place on se contentera d'un échantillon représentatif. Prenons par exemple *Big Gay Heart* avec son exquise *pedal steel guitar* jouée par Sneaky Pete Kleinow (ex-Flying Burrito Brothers). Une ballade mélancolique, aérienne, dont le moindre mérite n'est pas de faire un sort aux préjugés homophobes en trois minutes. Ou alors *Down about it*, pris une première fois à une vitesse d'enfer qui pose drôlement le dilemme de la jeunesse qui n'arrive pas à dire *«juste non»*, comme le souhaitait autrefois Nancy Reagan. Plus loin, la même chanson se fait plus lente, plus inquiète, car Evan Dando, qui aimerait bien se faire passer pour un écervelé, est bien plus malin, plus fort aussi que ses dehors d'idole des jeunes ne pourraient le laisser penser. On finira l'énumération par *Favourite T*, lamento frénétique dédié au T-shirt que l'aimée a emporté sur ses épaules, le jour où elle est partie, une addition bienvenue au canon des grandes chansons tristes du rock. Entre la légèreté adolescente et la nostalgie country (Evan Dando revendique l'influence de Gram Parsons, l'enfant prodigue du country-rock, emporté par l'héroïne en 1973), les Lemonheads s'affirment comme les chefs de file d'une musique pop résolument contemporaine.

1 CD Carrère/Atlantic 7567 825 372.

T. S.

Chanson

Marc Lavoine

Faux Rêveur

Pour assurer sa carrière de chanteur, *Marc Lavoine a beaucoup d'atouts* : une voix grave, onctueuse; il sait également écrire de jolies chansons d'amour, ici essentiellement mises en musique par Fabrice Aboulker. *Doux rêveur* est un album dense, avec son lot d'inutilités et de surprises. *En guise d'entrée en matière*, Marc Lavoine s'exerce sur un drôle d'*Oppidum gaulois*, dont l'incongruité est soulignée par le son d'un *digeridou*, la grande corne des aborigènes australiens. L'album balance dès lors sur la corde raide. Marc *Lavoine, quand il est occupé à faire* les yeux doux au marché FM, tombe dans la facilité. C'est lassant, et même les berçantes et profondes inflexions de ce chanteur de charme n'y suffisent pas. Batterie devant, synthétiseurs derrière, paroles en cul-de-sac, voici venir la cohorte de *Tu me suffiras, l'Amour sous la pluie* et autres *Aventures humaines*.

Dommage. Marc Lavoine peut faire beaucoup plus. *Oppidum gaulois*, dans sa simplicité apparente, en est un exemple énergique, singulier, à *mi-chemin* de la mélancolie et des doutes amoureux, autant de maux dont il se joue par une gaieté dansante. *Faux Rêveur*, qui donne son titre à l'album (réalisé par Tony Visconti), jongle avec les deux concepts (le commerce et l'âme), tandis que *Je compte jusqu'à dix* ou *Elles* nous entraînent vers les territoires du manque, de l'absence, de l'amour gratuit. Ce sont deux très belles chansons.

1 CD BMG 74321167652.

V. Mo.

Musiques du monde

Côte-d'Ivoire

Musique vocale baoulé

Les Baoulés, qui vivent au centre de la Côte-d'Ivoire, font partie des Akans, ethnie majoritaire au Ghana. Musicalement au moins, cette parenté est évidente, tant par les rythmes et les percussions (gros tambours jumelés, cloches de fer, hochets en calebasse) que par le désordre apparent des voix tissées en polyphonie. De ces treize chants et danses enregistrés en Côte-d'Ivoire entre 1964 et 1967 par le CNRS, il ressort une étonnante impression de modernité. Les sifflets de bois sonnent comme des harmonicas; l'arc musical rappelle que le *berimbau* brésilien est bien né en Afrique; les cloches de fer annoncent le calypso anglo-africain; le frottement des rapes à manioc et le son des cornes d'antilope préfigurent les bricolages avant-gardistes d'aujourd'hui.

Baouli signifie l'«enfant mort». La légende veut que les Baoulés se soient séparés des Akans au dix-huitième siècle à la suite d'une querelle de succession. Arrêtés dans leur fuite par le fleuve Comoé, ils sacrifièrent le fils de la reine Aura Poku pour traverser les eaux. La reine demeure un personnage central des histoires contées, chantées ou dansées par le peuple baoulé. Il y en a d'autres, parfois aussi tristes *(Danse des filles excisées)*, souvent joueuses et vouées aux génies de la brousse. Ces enregistrements sortis du département d'ethnomusicologie du Musée de l'homme de Paris sont, pour certains, de véritables trésors : ainsi un superbe *Chant de deux petites filles*, deux voix d'enfants accompagnées d'un racleur *aoko* (une noix de coco percée en son centre où l'on frotte une baguette, un instrument réservé aux femmes), ou encore des *Jeux chantés de petites filles*, avec voix aiguës, claquements des lèvres et battements rythmiques sur les fesses.

1 CD UNESCO D8048 distribué par Auvidis.

Serria-Leone

West African Gramophone Records

Après la collection d'enregistrements datant des années 50 parue sous le label américain Original Music, l'exploration musicale de l'Afrique anglophone continue. La firme allemande Zensor est allée puiser dans les 78 tours du Sierra-Leone Broadcasting Service (la radio), source d'archives intarissable. Dans la ville fondée en 1787 à *l'initiative des sociétés philanthropiques* anglaises pour y rapatrier des esclaves libérés, jazz et calypso se mélangent allègrement aux traditions krios. Quel swing ! On y retrouvera les stars du moment (Ebenezer Calender), les sons cuivrés, le balancement *importé* des Antilles. L'hommage à l'indépendance de la Sierra Leone (en 1961) joué par Ali Ganda et son Carnival Star Orchestra est un régal. Dommage que le son gratte autant. Mais ce lourd défaut acoustique est compensé *par un livret impeccable*, précis et bien illustré.

1 CD SLBS/Zensor ID65749 distribué par Night & Day.

V. Mo.

